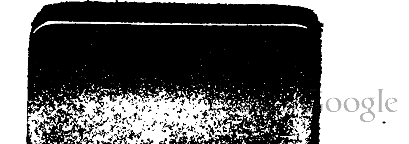



THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
LIBRARIES
THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
ARTES SCIENTIA VERITAS
1817



LA

RUSSIE CONTEMPORAINE

CALMANN LÉVY, ÉDITEUR

DU MÊME AUTEUR

Pour paraître prochainement :

LES NIHILISMES ET LES NIHILISTES, Études sociales. . 1 vol.

TROIS GRANDS HOMMES RUSSES, Études littéraires. 1 —

LA PHILOSOPHIE DES SCIENCES. . . . . 1 —

IMPRIMERIE CHAIX, 20, RUE BERGÈRE, PARIS. — 19004-8-91.

ÉTUDES POLITIQUES

LA RUSSIE
CONTEMPORAINE

LES PRINCIPES DE L'AUTOCRATIE

LA FRANCE ET LA RUSSIE — LA QUESTION DES JUIFS

PAR

E. DE CYON

DEUXIÈME ÉDITION



PARIS
CALMANN LÉVY, ÉDITEUR
RUE AUBER, 3, ET BOULEVARD DES ITALIENS, 15
A LA LIBRAIRIE NOUVELLE

1892

A LA MÉMOIRE VÉNÉRÉE

DE

MICHEL KATKOF

PRÉFACE

La dédicace de ces volumes à la mémoire de Katkof n'est pas un simple hommage rendu à l'illustre publiciste, dont l'incomparable talent d'écrivain, les connaissances profondes et universelles, la surhumaine puissance de travail, l'ardent et incorruptible patriotisme, la hauteur des vues politiques et la grandeur du rôle historique uniquement joué par la plume n'ont jamais été égalés dans aucun pays : c'est surtout le témoignage d'une inaltérable gratitude envers l'ami qui me prouva son affection dans les mauvais jours, envers le maître qui m'initia au métier de publiciste,

lorsque ma carrière scientifique eut été brisée dans la tourmente révolutionnaire de la fin du dernier règne.

La présente publication est, d'ailleurs, l'accomplissement d'une promesse formelle que je lui ai faite. En 1886, Katkof me pressa de réunir en volumes mes mémoires scientifiques dispersés dans les comptes rendus de diverses académies des sciences, ainsi que mes études politiques et mes essais de philosophie scientifique parus en grande partie dans la *Gazette de Moscou* et le *Messager russe*. Il tenait surtout à ce que je condensasse dans un travail spécial mes vues sur l'organisation politique de la Russie jetées par fragments dans des centaines d'articles le plus souvent non signés. Katkof motivait ses instances par des projets qu'il caressait et dont il est inutile de parler ici; mais elles étaient trop flatteuses pour que je n'y déférasse point volontiers. Un recueil de mes mémoires scientifiques parut effectivement en 1887 [1] et j'y annonçai l'apparition prochaine de la *Russie contemporaine* et de la *Philosophie des sciences*.

1. *Gesammelte Physiologische Arbeiten*, Berlin 1888.

Katkof mort, ses projets évanouis, je reculai longtemps devant cette publication, ayant une répugnance presque insurmontable à jeter mon nom en pâture aux polémiques politiques, toujours virulentes et le plus souvent stériles. Seul le caractère aigu des graves problèmes de politique extérieure et intérieure à l'ordre du jour dans mon pays a pu triompher de mes hésitations. J'ai cru de mon devoir de ne plus différer l'exécution de la promesse faite à mon défunt ami ; je commence par un volume consacré à l'étude des bases essentielles de l'Etat russe et des quelques grandes questions politiques qui agitent l'Europe dans ce moment.

Il ne me fallait pas beaucoup de courage pour affronter l'orage que l'apparition de ce volume suscitera surtout en Russie, dans le camp de mes ennemis politiques. Je dis « ennemis » parce que, chose étrange, en Russie, où il n'y a point de partis mais seulement des coteries politiques, et où les discussions entre publicistes ont rarement pour motif des compétitions personnelles, la divergence d'opinion engendre des haines sauvages et les adversaires politiques sont des ennemis mortels. Ce fait, du reste

tout à l'honneur de leur sincérité et même de leur désintéressement, sinon de leur bonne éducation, ne laisse pas de rendre la polémique bien pénible à un écrivain qui ne croit pas qu'un homme, pensant autrement que lui soit *ipso facto* un misérable digne du bagne. Par bonheur, je suis un peu blasé sur ce genre de discussion et les accès de folie furieuse que mes études provoquent dans la presse radicale me procurent même une certaine satisfaction en me prouvant que j'ai frappé juste. Les révolutionnaires russes s'imaginent m'avoir jeté à la tête la pire des injures, quand ils m'ont traité de « Katkowetz » ; or, ils ne peuvent pas m'adresser un compliment plus flatteur.

J'avoue être moins brave quand il s'agit, comme dans ces pages, de heurter les convictions de mes amis, de combattre les préjugés et les préventions des hommes politiques de mon propre bord. La crainte de blesser de hautes susceptibilités a failli plusieurs fois arrêter ma plume. Mais les accommodements avec la vérité n'eussent pas été à leur place dans un livre où je traite des questions généralement d'un intérêt vital pour mon pays.

Comme l'a souvent déclaré Katkof, le serment de fidélité prêté au Tsar oblige tout Russe qui tient une plume à écrire la vérité tout entière sur les affaires de sa patrie. Toute ma vie je me suis fait une règle d'exprimer hautement et sincèrement toute ma pensée, quoi qu'il en pût résulter pour moi. Cette franchise absolue est le seul mérite que je revendique pour mes études, et j'aurais eu tort de les en priver.

E. C.

PRINCIPES DE L'AUTOCRATIE

Salus populi suprema lex.

I

INTRODUCTION

Si, au moment où Louis XVI remettait à Necker le décret convoquant les États généraux pour le 5 mai, quelqu'un eût pu lui montrer tous les événements qui fatalement devaient découler de sa suprême résolution, si un prestidigitateur quelconque eût déroulé devant ses yeux le tableau des convulsions sanglantes auxquelles sa chère France serait livrée par suite de son appel au peuple; les luttes des partis au sein de l'Assemblée convoquée, la prédominance des éléments violents, l'écrasement de la noblesse et du clergé, le serment du Jeu de Paume, la fuite à Varennes, l'invasion des Tuileries, le massacre des Suisses, la captivité du

Temple, le régicide du 21 janvier, la terreur érigée en système de gouvernement, le dauphin martyrisé en prison, la guillotine installée en permanence dans les principales villes de France, le pays livré aux fureurs de trente mille misérables échappés des bagnes et des maisons de fous, la guerre civile déchirant la patrie, les noyades de Nantes et les horreurs de la chouannerie, la noblesse décapitée sur l'échafaud et dispersée dans l'Europe entière, vingt années de guerres étrangères qui devaient épuiser la sève de la nation et déviriliser celle-ci pour un siècle, des millions de Français enfouis sous les sables brûlants de l'Afrique ou sous les neiges de la Russie pour satisfaire l'ambition effrénée d'un génie funeste, rêvant de fonder un empire universel sur les ruines du monde, les deux invasions de la France et le retour des descendants de Louis XIV dans les fourgons de l'étranger, la révolution de 1830, l'insurrection passée à l'état chronique pour aboutir à la révolution de 1848, les massacres de Juin, ceux du coup d'État, l'année terrible de 1870 et les crimes de la Commune, la France en proie aux discordes intestines, le dernier rejeton de la race glorieuse qui a fait la nation française agonisant sur la terre d'exil et assistant de loin aux sourds grondements par lesquels la bête humaine, délivrée de tous les liens d'une civilisation

millénaire, prélude aujourd'hui à la destruction totale de la société... Si Louis XVI avait pu entrevoir toute l'histoire du XIXe siècle telle que la contenait en germe la révolution de 1789, aurait-il hésité un seul instant? N'aurait-il pas renoncé à une mesure grosse de si terribles conséquences et puisé dans cette prescience de l'avenir l'énergie nécessaire pour dénouer la crise qui menaçait le pays sans toucher à l'autorité royale, seule force restée encore intacte dans l'ébranlement général? Est-ce au moment où le navire est assailli par une tempête effroyable, où tout craque sous l'effort des vagues déchaînées, où l'équipage affolé fait entendre des cris de révolte, est-ce alors que le capitaine doit sacrifier quelque chose de son autorité et convoquer des délégations de matelots pour discuter les moyens de salut?

Qui sait, pourtant?

Près d'un siècle plus tard, le souverain absolu d'un vaste empire, ayant devant ses yeux toutes les conséquences de la faute commise par Louis XVI, fut sur le point de l'imiter et de plonger son pays dans le même abîme où a sombré la monarchie française.

L'expérience individuelle n'a jamais profité à personne. L'expérience historique a encore moins d'action sur les peuples et les gouvernements. Le funeste entourage qui poussait Alexandre II dans

l'aventure d'un parlementarisme vague et déguisé, les conseillers de malheur qui, voyant le monarque désenchanté du pouvoir par d'amères déceptions, l'invitaient à se dessaisir de cette autocratie dont l'efficacité bienfaisante s'était attestée par une révolution pacifique sans précédent dans l'histoire — l'émancipation de vingt millions de serfs, — ces conseillers n'avaient même pas dans l'état de l'empire l'excuse de leur trahison. La France, sous Louis XVI, traversait une crise politique et économique qui mettait en péril l'existence nationale elle-même; les crimes et les folies de Louis XV avaient acculé le pays à la banqueroute, le peuple criait famine et la jacquerie allait éclater avec toutes ses horreurs, le Trésor public était vide, la société de Paris, en pleine décomposition morale et intellectuelle, errait à tout vent de doctrine, la cour frivole était tiraillée entre mille influences contraires, — de grandes résolutions s'imposaient devant une situation presque désespérée. Rien de pareil en Russie vers la fin du règne d'Alexandre II. L'empire était tranquille et prospère. L'épidémie nihiliste, toute de surface, empruntait son semblant d'importance aux calculs perfidement intéressés des ambitieux qui entouraient le trône. A la nation lancée avec trop de précipitation dans la voie de réformes mal étudiées et peu appropriées à l'état du pays, il

fallait seulement une main ferme pour modérer la folle marche en avant du gouvernement, une direction un peu intelligente pour assagir les cervelles détraquées des quelques milliers d'individus à peine dégrossis qui, par antiphrase, s'intitulaient l'*intelligentzia*, enfin un ensemble de mesures économiques et administratives destinées à régulariser l'état de choses créé par l'accession à la vie publique de plusieurs dizaines de millions de nouveaux sujets. Au lieu de tout cela, les ennemis de l'autocratie, qui avaient réussi à accaparer toutes les hautes positions officielles, n'eurent qu'une préoccupation : circonvenir l'empereur et profiter de l'affolement produit par l'agitation de quelques milliers d'assassins et de fous pour lui faire détruire de ses propres mains l'autorité dix fois séculaire, à lui transmise par ses ancêtres, au risque de jeter ainsi la Russie dans un inconnu plein de périls. Que ne tournaient-ils contre le nihilisme la millième partie des efforts qu'ils déployèrent contre le pouvoir à qui ils devaient tout? Cela eût plus que suffi pour étouffer le mouvement révolutionnaire purement superficiel dont ils se servaient comme d'un épouvantail.

Un général ambitieux parvenu à la plus haute fortune politique, osant trancher du dictateur dans un empire autocratique où l'autorité réside d'une façon inaliénable entre les mains du souverain,

usait, en vrai oriental qu'il était, de sa dictature pour démolir le pouvoir à qui il la devait. Ni le souvenir de ses agissements suspects en 1864 pendant l'émigration tcherkesse, ni ses problématiques exploits dans la dernière campagne russo-turque, ni le haut fait d'avoir détruit quelques dizaines de villages et ruiné à Wetlianka quelques milliers de paysans coupables seulement de n'être pas atteints de la peste qui était nécessaire à cet ambitieux pour agiter l'empire, ne justifiaient la faveur exceptionnelle dont il était l'objet. Quel meilleur usage pouvait-il faire de son crédit immérité que d'amener le souverain à renouveler l'expérience dont s'était si bien trouvé Louis XVI!

Loris-Mélikof et les complices de ses ténébreuses menées étaient à la veille de réussir, l'histoire russe allait avoir son 5 mai quand, par le plus affreux des crimes, les révolutionnaires avérés renversèrent soudain tout l'échafaudage si laborieusement édifié par les révolutionnaires mille fois plus coupables, qui se couvraient du masque de la légalité pour arriver au même but. L'attentat du 1er mars fut-il dû à un défaut d'entente ou de patience, à un de ces hasards imprévus si fréquents dans les intrigues trop compliquées? Les historiens à venir élucideront cette question et fixeront les diverses responsabilités encourues. Dès maintenant toutefois une conclusion instructive

se dégage avec évidence de ces terribles événements, c'est que près d'un siècle après Louis XVI, un autre monarque doué par Dieu des plus belles qualités de l'esprit et du cœur, animé des intentions les plus généreuses, ayant travaillé sans relâche pendant vingt-cinq ans de règne à guérir les plaies séculaires dont souffrait son peuple, a, comme Louis XVI, payé de sa vie l'acte de faiblesse qu'il allait accomplir en permettant de porter atteinte à son pouvoir autocratique, cette force, cette raison d'existence de son empire, « car il n'y a pas de doute à avoir à ce sujet », démontrions-nous il y a quelque temps *(La Russie barbare !* Nouvelle Revue, août 1890, p. 696), « le premier Romanoff qui, dans un jour de malheur, consentira à abandonner la plus petite parcelle de son pouvoir autocratique commettra une trahison et envers sa race et envers la Russie, dont l'existence nationale se trouvera bientôt compromise. »

II

LE MOUVEMENT DE 1860

Ce qu'on appelle à présent par euphémisme « le mouvement des esprits de 1860 » était une véritable démence au caractère épidémique dans le genre de la folie des convulsionnaires qui a sévi en France au commencement du XVIIIe siècle. Aujourd'hui, grâce à Dieu, cette démence est arrêtée dans son développement, elle ne fait plus de victimes nouvelles, et, chez la plupart de ceux qui en furent atteints autrefois, elle a pris la forme d'un doux gâtisme. Mais son action néfaste est loin d'être épuisée à l'heure actuelle. Dans le Conseil de l'Empire, au Sénat et jusque dans le comité des ministres on rencontre encore des survivants de cette funeste époque, et ils font là tout le

mal qu'ils peuvent en s'opposant à l'œuvre d'apaisement entreprise par le gouvernement du jour. Ils ont même leur organe : la rédaction de la revue de M. Stassulewitsch, le *Messager de l'Europe*, est un véritable Bicêtre à l'usage des radicaux de 1860.

De l'étude de cette époque un autre enseignement ressort, à savoir que la crise mentale dont nous parlons a eu pour initiateur, pour promoteur, le gouvernement lui-même ; il a fallu le crime affreux du 1er mars 1881 pour ouvrir les yeux au pouvoir et lui révéler le danger du mouvement que, dans son aveuglement sans pareil, il avait encouragé et soutenu pendant plus de vingt ans. En Russie, tout courant d'opinion réellement puissant, qu'il soit salutaire ou funeste, part toujours des plus hautes sphères. Là se manifeste encore la grande force de l'autocratie : il n'est pas jusqu'aux agissements révolutionnaires dirigés contre elle qui n'aient besoin de sa coopération pour se produire.

C'est d'en haut que vint le souffle de liberté qui traversa le pays à l'avènement d'Alexandre II. Le mur chinois qui séparait la Russie de l'Europe s'écroula. Les « idées nouvelles » eurent accès jusqu'aux confins les plus reculés de l'Empire. On n'avait qu'une notion bien vague de ce qu'étaient ces « idées nouvelles », mais on savait que le gouvernement s'y montrait sympathique et cela suffisait pour

que le plus infime *tchinovnik*, le dernier sous-lieutenant s'en déclarassent sur-le-champ admirateurs enthousiastes. Il ne faut pas demander à des esprits incultes le sentiment des nuances. Or, comme le précédent gouvernement avait mis à l'ordre du jour l'obéissance passive, le fétichisme de l'autorité, l'étouffement systématique de la pensée, on en conclut tout naturellement que les « idées nouvelles » c'étaient l'insubordination, le mépris des pouvoirs publics, le droit de tout incriminer sans rime ni raison.

L'excitation d'une opinion publique ignorante ne faisait que dévoyer davantage les réformateurs dont la compétence le plus souvent ne dépassait pas celle de la foule. L'approbation, les encouragements s'adressaient exclusivement à ceux qui, foulant aux pieds toutes les traditions, proposaient les mesures les plus radicales sans tenir compte de l'état particulier du pays. Quant aux rares voix assez courageuses pour conseiller la prudence, elles étaient bafouées dans la société et dans la presse composées l'une de niais discoureurs, l'autre de journaux sans autorité.

On ne tarda pas à diviser en deux groupes les personnages chargés par l'empereur d'élaborer les réformes : il y eut les avancés (*peredowyie*) et les rétrogrades (*otstalyie*). Du moment que la consigne donnée d'en haut était d'avancer, quiconque voulut arrêter la nation dans sa course affolée vers les

abîmes fut bientôt déconsidéré, regardé comme un être malfaisant et dangereux qui osait s'insurger contre le « principe du troupeau », souverain arbitre de l'opinion en tout pays, mais nulle part autant qu'en Russie, où l'individualisme occidental est chose presque inconnue. Comme partout ailleurs, les avancés se caractérisaient surtout par une intolérance jacobine à l'égard de toute opinion contraire, intolérance devenant volontiers persécutrice, grâce à l'appui que ces sectaires étaient assurés de trouver chez les détenteurs du pouvoir.

Le chemin habituel qui conduit du libéralisme modéré au radicalisme révolutionnaire fut promptement parcouru. Toujours sous l'œil bienveillant des gouvernants, on en brûla les étapes avec une rapidité extraordinaire, et en quelques années à peine on arriva au nihilisme destructeur, à l'anarchie : la Russie se trouva lancée à grande vitesse vers sa perte.

L'histoire se recommence toujours avec des variations bien légères. Le mouvement qui faillit être si fatal à la Russie ne fut au fond que la répétition en raccourci de celui qui s'était produit en Allemagne après 1815 et qui a abouti à l'anarchie de 1848. Quand on lit, par exemple, dans l'ouvrage si remarquable de Sybel, *la Fondation de l'empire allemand*, au premier chapitre du pre-

mier volume, le court récit de ce mouvement, on est frappé des analogies qu'on rencontre à chaque pas : on croirait lire l'histoire de la Russie de 1860 à 1881. Même naïveté, même ignorance chez les partis avancés, même tendance à singer les événements révolutionnaires de la France, même confusion entre le libéralisme et le radicalisme révolutionnaire, mêmes emprunts faits par les prétendus libéraux aux révolutionnaires étrangers. Le fameux programme des *terroristes* russes, publié dans la *Narodnaïa Wolia*, a en 1881 reproduit intégralement celui des *progressistes* (!) badois réunis le 12 septembre 1847 à Offenbourg !

III

DÉCADENCE DU LIBÉRALISME

Le pays est-il entièrement guéri de cet accès révolutionnaire et le gouvernement suffisamment assagi pour ne plus retomber dans ses anciennes fautes? *That is the question*, à laquelle nous n'osons pas donner de réponse catégorique.

Si d'un côté il est incontestable que le gouvernement autocratique est seul compatible avec l'existence de l'empire russe, d'autre part il est non moins certain que la pratique de ce régime, difficile en tout temps, l'est plus que jamais à une époque où les folies parlementaires, les rêvasseries libérales, les aspirations socialistes et les tendances anarchistes ont envahi le monde. Avec la presse

actuelle, souvent ignorante et toujours inspirée par l'esprit de parti, devenue à peu près la seule éducatrice du genre humain et distribuant indifféremment au riche et au pauvre, à l'homme intelligent et à l'imbécile, la même pâture quotidienne de fausses nouvelles et de notions superficielles, avec ce puissant instrument de discorde et de dissolution qui profite de tous les progrès de l'humanité, des chemins de fer, des télégraphes, des téléphones, pour exercer son action démoralisatrice bien au delà des frontières, où elle a le droit légal d'empoisonner librement les esprits; avec les innombrables congrès internationaux où s'effectue un échange perpétuel de pensées et d'insanités, comment espérer que les agitations du reste de l'Europe ne provoquent pas d'écho en Russie?

Aussi, sommes-nous convaincus que tout effort du gouvernement pour isoler la Russie du mouvement intellectuel européen non seulement sera stérile, mais ira directement contre le but à atteindre. L'expérience faite sous Nicolas n'a pas été assez heureuse à coup sûr pour encourager l'imitation. Il est vrai aussi, que les mesures prises alors dans cette intention étaient d'une maladresse insigne, et témoignaient de plus de zèle que de jugement.

En voulant faire trop, en interdisant à tort et à travers l'entrée en Russie à tout livre portant un

titre quelque peu suspect, aux ouvrages de Guizot et de Thiers aussi bien qu'à ceux de Proudhon et de Louis Blanc, l'administration obtenait ce beau résultat que, vu les risques et les difficultés à affronter pour introduire clandestinement les volumes défendus, on se rabattait sur les plus violents, sur les plus révolutionnaires. C'étaient ceux-là qui, sous forme d'extraits ou de copies, circulaient de mains en mains et nourrissaient la génération d'alors, peu cultivée mais avide d'instruction. Les obstacles à vaincre pour entreprendre un voyage à l'étranger étaient accumulés à souhait : naturellement, ceux qui parvenaient à en triompher n'avaient pas plus tôt mis le pied sur la terre de la liberté qu'ils se jetaient, tête baissée, dans les partis les plus extrêmes et s'affiliaient aux sectes les plus insensées. Aussi, la chute du régime parlementaire en France n'a-t-elle suscité nulle part autant d'enthousiasme qu'à Pétersbourg ; la jeunesse qui, dans la naïve simplicité de son esprit, se croyait foncièrement libérale, voyait le salut de la société dans l'expérience des ateliers nationaux ; les folies de Cabet, les paradoxes de Proudhon étaient, aux yeux de Petrachewsky et de son école, des théories dont l'application valait seule la peine d'être tentée en Russie ! C'est cette jeunesse de 1848 qui, arrivée aux affaires à l'avènement d'Alexandre II, et chargée en

cette qualité de réorganiser l'empire dans un sens libéral, le dota de nombre de lois et d'institutions, dont le radicalisme intempérant effaroucherait la France républicaine elle-même. Aussi les efforts timides, — trop timides, hélas! — des gouvernants actuels pour réagir contre les exagérations de leurs devanciers, rencontrent-ils la plus vive résistance chez nos vieilles barbes de 1860; celles-ci, du reste, tout en détestant l'autocratie, n'en continuent pas moins à jouir des hautes situations et des grasses sinécures qu'elles doivent à ce régime exécré.

Le système de Nicolas ayant produit des fruits si funestes, il n'y a donc pas lieu d'y revenir, alors même que l'établissement des voies ferrées et des télégraphes ne rendrait pas ce retour en arrière tout à fait impossible.

Par bonheur, ils sont bien minimes et le plus souvent de pure imagination les dangers que présente pour l'autocratie, et, par conséquent, pour l'existence même de la Russie, l'exemple de l'Occident. Plus il sera loisible à la jeunesse russe d'étudier sérieusement ce qui se passe dans les autres pays de l'Europe, plus elle se pénétrera de cette vérité fondamentale: que, *si l'introduction d'un régime parlementaire, c'est-à-dire la moindre atteinte portée au pouvoir absolu du tsar doit être fatale à la Russie, ce n'est nullement, comme le pense le vul-*

gaire, parce que le peuple russe n'est pas encore mûr pour les bienfaits du parlementarisme, mais parce que ces bienfaits n'existent pas; que le parlementarisme continental est un des pires fléaux qui aient jamais atteint les sociétés humaines et que, si, par un retour à la raison, les nations européennes ne rejettent pas ce funeste présent de l'Angleterre, elles périront infailliblement dans une anarchie sanglante et avec elles toute la civilisation moderne.

L'histoire future — à supposer que la barbarie intérieure qui menace la société contemporaine laisse survivre une histoire — signalera certainement, comme caractéristiques du XIXe siècle, les deux faits suivants :

Dans le domaine intellectuel, des penseurs éminents, des philosophes spiritualistes ont cru devoir, pour le bien de l'humanité, combattre les religions révélées, afin de dissiper les ténèbres qui, depuis des milliers d'années, obscurcissaient les esprits; à la vieille doctrine théologique enseignée par les prêtres, au dieu révélé vengeur et terrible ils se sont efforcés de substituer, comme plus digne de la raison, la notion d'un dieu métaphysique.

Dans le domaine politique, des libéraux obéissant aux sentiments les plus généreux ont pris à tâche de dompter le despotisme, d'affaiblir, jusqu'à le briser, le pouvoir du monarque, et, en détruisant

l'autorité, de libérer l'homme de toutes les entraves qu'il s'était forgées à lui-même pendant des siècles...

Voilà cent ans que ces deux catégories de philanthropes travaillent sans obstacle à la propagande de leurs nobles doctrines et à quoi ont-ils abouti? *En philosophie, le spiritualisme est conspué; en politique, le libéralisme a fait presque partout banqueroute.* Qu'est-ce qui a remplacé les croyances détruites? Le matérialisme le plus inepte et le plus stupide, non pas même celui que professe une certaine école philosophique et qui exige à tout le moins des études sérieuses et quelque vigueur d'esprit, mais le matérialisme athée et grotesque, dont s'engouent les demi-savants et qui plaît à la foule parce qu'il flatte ses instincts grossiers.

Les partis libéraux sont écrasés, annihilés dans tous les États parlementaires, où chaque jour la lutte se concentre de plus en plus entre les conservateurs et les radicaux, destinés eux-mêmes à devenir la proie des anarchistes.

Quelle influence exercent sur la politique de leurs compatriotes les représentants les plus illustres du libéralisme : Jules Simon en France, Virchow en Allemagne, Castelar en Espagne, Frère-Orban en Belgique? Aucune. L'histoire se fait dans ces pays sans eux et contre eux. Où en est la philosophie spiritualiste dans cette fin de siècle? Les aberrations

théosophiques, le charlatanisme des spirites et les superstitions de l'hypnotisme absorbent toutes les intelligences, qui n'ont pas le courage de revenir franchement à la religion révélée et que révolte à bon droit le plat matérialisme contemporain. Il y a un peu plus de soixante ans que, dans son fameux article du *Globe*, Jouffroy expliquait fièrement comment finissent les dogmes. Nous avons assisté, depuis, à la naissance de plusieurs dogmes nouveaux et les anciens n'ont pas l'air de se porter trop mal, tandis que c'est le spiritualisme de Jouffroy et d'autres qui est mort et bien mort.

La même erreur inhérente à leurs doctrines explique la déconfiture des spiritualistes et celle des libéraux : les uns et les autres se sont figuré les hommes à leur image : pleins de sentiments nobles et généreux, n'ayant que des aspirations élevées, ils croyaient que des milliers d'années de vie civilisée avaient transformé la nature humaine au point de rendre inutiles les entraves morales et physiques inventées pour contenir ses instincts brutaux. Illusion complète ! La civilisation a si peu modifié le fond de notre nature que la bête humaine reparaît encore aujourd'hui dans toute sa férocité sauvage sitôt que ces entraves sont, nous ne disons même pas brisées, mais seulement relâchées. Il suffit pour s'en convaincre d'observer les mouvements insur-

rectionnels chez tous les peuples. Et si l'*adoucissement des mœurs* ne continuait pas par transmission héréditaire son action bienfaisante, encore à travers plusieurs générations, *tous les hommes* affranchis des croyances religieuses et de la crainte des lois s'abandonneraient aussitôt en aveugles à leurs passions bestiales redevenues toutes-puissantes sur eux. Trois ou quatre générations élevées sans Dieu à l'école laïque feront retourner l'humanité dans les cavernes.

IV

LA QUESTION SOCIALE ET L'AUTOCRATIE

L'impuissance définitive de la doctrine libérale ne se montre nulle part avec une évidence aussi désespérante que devant le plus terrible problème des temps modernes: la question sociale. Après avoir, pour la plus grande gloire de la doctrine, muni les partis révolutionnaires de toutes les redoutables armes qui lui permettent de monter victorieusement à l'assaut de la société moderne, après avoir donné la liberté des coalitions, c'est-à-dire le droit pour l'ouvrier de se mettre en grève, au mépris du traité qui le lie à son patron, et le droit pour les paresseux, les ambitieux et les ivrognes d'empêcher leurs camarades honnêtes de gagner

leur vie en travaillant, après avoir accordé la lib
absolue de la presse, c'est-à-dire le droit de prê
ouvertement le pillage et l'incendie et de pop
riser l'étude des engins destructeurs, après a
concédé le droit de réunion dans des meetings
sous l'œil bienveillant de l'autorité, on avise
meilleur moyen de détruire l'infâme bourgeo
après avoir fait toute cette belle besogne, et,
surcroît, complètement désarmé le pouvoir, les l
raux placés en face de l'insoluble problème so
restent tout stupéfaits de voir que l'ouvrier, au
de chanter des hymnes à la sainte liberté, se p
pare à faire sauter par la dynamite la société qu
commis la faute de la lui accorder.

Chaque année, à l'approche du 1er mai, le mon
est témoin d'un spectacle étrange : d'un côté,
chefs de la révolution internationale se réuniss
en violation de toutes les lois existantes et délibèr
au grand jour sur les voies et moyens de détru
la société par le fer et le feu ; de l'autre côté, ce
société, au nom des immortels principes, assis
immobile, à ces préparatifs et se demande av
anxiété, si ce sera pour cette année ou pour l'ann
prochaine. La date fatale passée, elle se remet
sa frayeur et s'efforce de se convaincre que le dang
n'était qu'illusoire et que la destruction annonc
n'arrivera jamais ! C'est comme si au théâtre (

voulait conclure de la multiplicité des répétitions que la représentation n'aura jamais lieu !

Chercher à prévenir le danger, en donnant satisfaction aux revendications ouvrières dans ce qu'elles ont de juste et de raisonnable? Mais cela est impossible sans l'intervention énergique de l'État, et faire intervenir l'État dans les rapports entre patrons et ouvriers c'est le renversement de toute la doctrine libérale avec laquelle, depuis un siècle, on trompe le monde. Comment, l'État interdirait le travail du dimanche, le travail de nuit qui tue l'enfant et perd la femme, l'État limiterait à huit heures par jour le martyre du houilleur dans la mine ! Quelle hérésie !

Que l'État vous garde sous les armes pendant vingt-huit années de votre existence; que, suivant son bon plaisir, il vous envoie mourir du choléra dans les pays tropicaux ou vous fasse déchiqueter par un des merveilleux explosifs découverts récemment; que, depuis votre naissance jusqu'à votre mort, il vous enserre dans des règlements toujours tracassiers et le plus souvent stupides; qu'il vous force à apprendre ce qu'il veut et comment il le veut; qu'enfin, pour tous ces bienfaits, il vous écrase d'impôts et prélève sur votre fortune la plus belle part — tout cela ne jure pas avec les principes sacro-saints de la liberté !

Du reste, l'État libéral a raison de ne pas chercher à résoudre la question. Cette tâche dépasse les

forces d'un gouvernement parlementaire, comme n l'a que trop bien démontré, l'an passé, l'avortemen de la tentative faite par Guillaume II. Avec quell juvénile ardeur n'avait-il pas posé le problème socia et convoqué un congrès international en vue d donner satisfaction aux aspirations légitimes des ou vriers et de réconcilier le capital et le travail ! L monde entier avait accueilli avec une curiosité sym pathique cette initiative hardie, espérant qu'elle délivrerait du spectre socialiste. Profonde et rapic fut la désillusion! Emporté par la fougue de son âg et de son caractère, Guillaume II avait oublié un tou petit détail qui condamnait d'avance à la stérilité tou ses efforts : il avait perdu de vue qu'il n'était pas u monarque absolu dont la volonté fait loi, qu'il deva compter avec le Reichstag et d'innombrables peti parlements, avec l'hostilité des intérêts menacés l'aveugle résistance de partis puissants, surtout av la forte organisation socialiste qui soumet aux mené ambitieuses de quelques chefs la volonté de millio d'ouvriers égarés par leurs excitations. La démarc de l'empereur d'Allemagne fut prise pour une cc cession, pour une reconnaissance officielle de puissance du socialisme et cela suffit pour renc immédiatement les ouvriers plus intraitables : ef habituel des concessions. Le congrès de Halle et formidables grèves de Westphalie et de Silésie q

comme une traînée de poudre, se propagèrent dans toute l'Europe centrale, tel fut le seul résultat de la tentative entreprise par un gouvernement parlementaire pour résoudre la question sociale.

Cet échec était inévitable. Un problème aussi complexe, touchant à tant d'intérêts divers, réclamant des sacrifices considérables de tous, aussi bien de ceux qui, affolés par la propagande révolutionnaire, exigent l'impossible, que de ceux qui, possédant tout, ne veulent renoncer à rien, — un pareil problème ne peut être résolu que par un pouvoir suprême et absolu qui, placé au-dessus de tous, ne s'inspire que du bien général et soit à même d'imposer sa volonté aux uns et aux autres, sans discussion ni hésitation aucune, en un mot par le pouvoir absolu d'un monarque autocrate, inaccessible aux menaces et aux faiblesses.

Or, par une étrange méconnaissance de la réalité des choses, Guillaume II a justement omis d'inviter à la conférence de Berlin le seul souverain assez puissant pour accomplir les progrès désirés, l'empereur de Russie !

Mais lors même qu'il se rencontrerait une majorité parlementaire assez intelligente pour comprendre l'urgence de certaines réformes et assez désintéressée pour les voter, sans égard aux mécontentements inévitables, la question sociale n'y perdrait rien de sa

gravité; au contraire, et la catastrophe que tous prévoient, mais que personne n'a ni le courage ni peut-être le pouvoir de conjurer, n'en deviendrait que plus rapprochée. S'imagine-t-on réellement que même une amélioration notable apportée à la condition matérielle des ouvriers calmerait les convoitises révolutionnaires qu'on a permis à quelques meneurs d'allumer et d'exaspérer chez eux? Oublie-t-on que la résignation est une des vertus les plus rares dans l'humanité, tandis que l'envie et l'esprit de révolte sont inhérents à tous les hommes? Quelle naïveté de penser qu'ayant à sa disposition l'arme terrible de la grève générale, l'ouvrier renoncera à s'en servir, quand il aura obtenu des concessions qu'il ne manquera pas d'interpréter comme des actes de faiblesse, arrachés aux capitalistes par son attitude menaçante!

Pour opérer de véritables réformes sociales sans bouleverser l'ordre de choses existant, l'État devrait avant tout interdire les grèves ouvrières comme il interdit les *rings* des capitalistes, puis supprimer la liberté absolue de la presse et le droit de réunion: autant dire qu'aucun gouvernement parlementaire n'est en mesure de résoudre le problème social et que tous sont fatalement condamnés à périr sous les coups du prolétariat révolté, — à moins que, vainqueur d'une première insurrection, le pouvoir suprême n'en profite pour abolir le régime bâtard du

parlementarisme et ne rétablisse la monarchie absolue, autocratique! Seul un monarque absolu peut conjurer la révolution sociale en imposant d'équitables réformes et en étouffant par une répression impitoyable tout germe de trouble et de sédition.

Pour la protection du travail de la femme et de l'enfant, pour le repos du dimanche, pour la responsabilité du patron dans les accidents des ouvriers, le gouvernement russe possède déjà une législation presque parfaite. Rien n'est plus facile en Russie que de limiter les heures de travail pour les travaux insalubres, d'imposer aux patrons l'assurance des ouvriers contre les accidents et contre la vieillesse et même de faire attribuer aux ouvriers une part dans les bénéfices des entreprises, lorsque ceux-ci dépassent un certain chiffre. De fait, cet avantage est déjà acquis en Russie aux employés des Sociétés par actions. Aux termes de la loi, il est stipulé dans tous les statuts des Compagnies anonymes que, quand les bénéfices dépassent le six ou le sept pour cent affecté à la rémunération du capital, une partie du surplus doit être distribuée aux employés de l'entreprise, au même titre qu'aux membres des conseils d'administration. Il suffira de réduire le dividende à cinq pour cent, de restreindre la part des administrateurs et d'augmenter d'autant celle des employés et ouvriers, pour que la plus grande, la

plus efficace des réformes sociales soit accomplie — et cela sans luttes, sans bruyantes discussions dans des réunions publiques, sans ces grèves si funestes à tous les points de vue, et dont les ouvriers eux-mêmes sont toujours les premières victimes.

Mais cette œuvre, il n'appartient qu'à un souverain autocrate de la mener à bonne fin, parce que, élevé au-dessus de tous les partis et de toutes les coteries, ne dépendant que de Dieu dont il incarne le pouvoir, il doit égale justice à tous ses sujets.

Comment n'être pas frappé de ce phénomène significatif que, tandis que toutes les républiques, toutes les monarchies parlementaires tremblent sur leurs bases à chaque retour du 1er mai, la Russie seule reste exempte de toute inquiétude, sans avoir besoin de recourir à ces mesures préventives et répressives dont le simple fait trahit déjà le danger de la situation?

A la fin du siècle dernier, la Russie a servi d'asile à des milliers d'émigrés français fuyant la Terreur. Dans quelques dizaines d'années, quand la révolution anarchiste aura triomphé partout à l'Occident, qui sait, si le pays des tsars ne sera pas l'unique refuge où les débris épars de l'ancienne civilisation trouveront protection et sécurité?

V

RESPECT A LA LOI — ARBITRAIRE

Loin de craindre la comparaison avec les régimes parlementaires en vigueur dans l'Occident européen, le tsarisme ne peut que gagner à voir s'établir un parallèle entre eux et lui. La lumière, à la condition d'être complète, lui sera nécessairement favorable. La photophobie que certains gouvernants russes ont montrée en mainte occasion, et manifestent encore parfois, outre qu'elle n'est justifiée par rien, va directement contre le but. En réalité, elle provient du peu de foi qu'ils ont eux-mêmes dans l'excellence de leur propre système. Le fond de leur pensée est que le régime autocratique, bien qu'inférieur aux autres, est pourtant encore néces-

saire à la Russie, vu l'état de sa culture. Conce
fausse qui témoigne de beaucoup d'ignoranc
n'est pas moins dangereuse qu'erronée; car de pa
sentiments chez les dépositaires du pouvoir
vent forcément ébranler chez les gouvernés t
confiance dans l'autorité, tout respect pour ell
serait facile de prouver que les neuf dixièmes
innombrables échecs subis par la politique étran
de la Russie, dans le courant de ce siècle, on
pour cause le manque de dignité patriotique
nos diplomates, dont la plupart n'étaient russe
d'origine ni de cœur. Vis-à-vis des hommes d'
européens, ils se sentaient comme honteux de
présenter un pays aussi arriéré, aussi inférieu
culture, et ils considéraient la Russie comme
heureuse de pouvoir s'effacer devant les intérêts
périeurs de l'Occident. Dans leur désir de rass
l'Europe, ils allaient jusqu'à sacrifier les intérêts
plus sacrés de l'Empire, ceux même pour lesq
avait coulé le sang de centaines de mille sol
russes, — sang de peu de prix évidemment
yeux de ces diplomates d'occasion, qui se trouv
encore trop honorés, quand les hôtes des Fol
Bergère daignent les traiter en égaux !

Mêmes résultats funestes à l'intérieur. La f
révolutionnaire qui, pendant le dernier règne, s
emparée d'une grande partie du public russe, pre

sa source dans le peu de considération que professaient ouvertement pour le gouvernement autocratique ceux mêmes qui, comme ministres, en avaient la direction.

Aussi n'est-ce pas l'exemple, la propagande de l'étranger, qui fait courir un danger réel au système politique dont le maintien est pour la Russie une condition *sine qua non* d'existence. Le vrai péril est ailleurs, il tient à la façon dont est pratiqué le gouvernement autocratique. Nous n'avons pas hésité à en glorifier hautement le principe, au risque de choquer les opinions les plus répandues. Avec la même franchise, la même sincérité de conviction et malgré la certitude de nous aliéner les très rares sympathies que notre attitude nous a values, nous allons maintenant analyser les côtés faibles du régime qui nous est cher, signaler les écueils qui le menacent et qu'il doit éviter.

Étant données les conditions actuelles de la civilisation européenne, le pouvoir personnel, dans les rares pays où il a survécu, est excessivement difficile à exercer. Chez les nations fermées à l'esprit de l'Europe, comme la Chine, l'empire ottoman, etc., les actes des souverains restent indiscutables et indiscutés, les fautes du gouvernement n'entament pas le prestige de l'autorité. Mais il n'en est pas de même dans un pays qui, comme la Russie, est en

échange continuel d'idées avec l'Europe. Là aussi l'autocratie demeure entourée de l'auréole d'un pouvoir sacré, dont l'origine divine conserve tout son prestige sur des masses profondément religieuses. Mais il en est de l'autorité d'un monarque absolu comme de celle de Dieu lui-même : la conscience populaire ne comprend Dieu que tout-puissant, omniscient et distributeur de toute justice. Le roi ou l'empereur, par la grâce de Dieu, étant son représentant direct sur la terre, le peuple lui attribue les mêmes qualités. La prédominance, au moins apparente, de l'injustice dans les choses d'ici-bas a fait plus d'athées que toutes les découvertes de la science moderne qui n'infirment l'existence de Dieu qu'aux yeux des imbéciles et des ignorants. La même observation s'applique à la royauté : ses fautes, ses abus et souvent ses crimes ont fait plus de révolutionnaires que toutes les doctrines subversives du monde. Certains prêtres et certains ministres ont été plus nuisibles à la religion et à la monarchie que les spiritualistes et les libéraux. « Dieu est trop haut et le tsar trop loin », telle est pour le paysan russe l'explication de toutes les injustices dont il souffre. Mais un gouvernement ne s'appuie que sur des paysans et, par ce temps de toutes les propagandes, le moment peut arriver où un proverbe ne suffira plus pour la consolation du moujik.

Un pouvoir autocratique doit être fort, juste et intelligent. Ce n'est que dans ces conditions qu'il est bienfaisant pour le pays et pour le peuple. Or, une nation peut supporter longtemps un régime parlementaire malfaisant et inepte, parce que ce gouvernement elle le crée à sa propre image, mais un régime personnel n'est durable à notre époque, que quand il se propose pour but suprême le bonheur des masses. Pour être mal gouverné, j'aimerais autant me gouverner moi-même; si j'abdique entre les mains d'un autre, c'est que je le présume plus capable que moi.

La faiblesse du souverain, l'incurie et l'arbitraire de ses mandataires, voilà trois dangers autrement menaçants pour le régime autocratique que l'exemple peu contagieux du parlementarisme.

Les masses ressemblent aux femmes; elles n'estiment que la force. Un maître qu'on craint est respecté et, dans ce cas, l'amour est bien près de suivre le respect. Mais un maître uniquement appliqué à gagner l'amour de son peuple ne récolte le plus souvent que le dédain. Une épée qui reste trop longtemps dans le fourreau se rouille et s'use; il en est de même avec un pouvoir qui n'est pas exercé...

La faiblesse d'un souverain n'est pas seulement nuisible à ses sujets; lui-même d'ordinaire en devient la victime. Les partisans du régime parle-

mentaire et libéral se plaisent à répéter que seu
met le chef de l'État à l'abri des tentatives cri
nelles. Or, toute l'histoire de notre siècle prouve
contraire à chaque page. Ce sont les présidents
république et les rois libéraux qui servent le p
fréquemment de cible aux assassins. Notre générati
a vu tuer une douzaine de présidents de républiq
dont deux aux États-Unis et parmi eux le sauve
de la patrie, Lincoln. Plus qu'aucun prince, Lou
Philippe a été en but aux attentats des régicides
Alexandre II, qui pendant les vingt-cinq années
son règne fut si prodigue de réformes libérales,
fini comme on sait. Nous n'avons pas entendu di
qu'on ait sérieusement attenté à la vie de Nicolas I

Ne fût-ce que dans l'intérêt de sa sécurité pe
sonnelle, un monarque autocrate doit s'interdi
toute faiblesse, toute concession à cette éternel
courtisane qu'on appelle l'opinion publique. Il fa
que le souverain soit le conducteur du peuple;
peut, il doit même parfois, surtout dans les momen
de crise nationale, créer de grands courants d'op
nion; mais le jour où il se met à la remorque d
l'esprit public, au lieu de le diriger, c'en est fait d
lui parce qu'il manque à sa mission et perd s
raison d'être. Une épave suit le courant et le vent
un navigateur doit savoir remonter le courant e
utiliser le vent : il en est de même pour les con

ducteurs des peuples. Si l'opinion de la multitude qui doit *être gouvernée* s'impose à ceux qui *gouvernent*, un roi devient inutile et la logique réclame l'avènement de la république.

Certes, le rôle d'un souverain absolu est singulièrement difficile dans ce siècle de révolutions, de chemins de fer, de télégraphes et surtout de journaux. Les maximes de gouvernement contenues dans le fameux livre de Machiavel ne provoquent plus guère à présent que le sourire; nous trouvons aujourd'hui fort anodins, presque naïfs la plupart des conseils que l'auteur du *Prince* donne aux tyranneaux italiens de son temps. Le monarque qui voudrait s'en inspirer n'irait pas loin [1].

1. Quelques-uns de ces conseils, basés sur une profonde connaissance de l'humanité éternellement la même, ne laissent pas d'être encore bons à méditer, celui-ci par exemple : « A ce propos, il est question de savoir lequel vaut mieux d'être aimé ou d'être craint. Je réponds qu'il faudrait être l'un et l'autre; mais, d'autant que cela est difficile et que par conséquent il faut choisir, il est plus sûr d'être craint. Car il est vrai de dire que tous les hommes sont ingrats, inconstants, dissimulés, timides, intéressés. Tandis que tu leur fais du bien et que tu n'as pas besoin d'eux, ils t'offrent leurs biens, leurs vies, leurs enfants, et tout est à toi; mais quand la fortune te tourne le dos, ils te le tournent aussi, et tu péris pour avoir fait fond sur leurs paroles et n'avoir pas pris meilleure assurance. » Voici encore quelques lignes qui méritent l'attention : « Quand il s'agit de contenir ses sujets dans le devoir, le Prince ne se doit point soucier du reproche de cruauté, d'autant qu'à la fin il se trou-

Le roi constitutionnel est bien mieux partagé sous ce rapport et rien n'est plus aisé que de se débrouiller au milieu des intrigues parlementaires; aussi l'Europe compte-t-elle un tas de monarques réputés maîtres dans ce métier: le roi de Grèce, le roi des Belges, le roi de Roumanie; le Cobourg lui-même passera bientôt pour y être de première force. Quand on est toujours prêt à dire à son peuple, comme le roi Léopold I[er] en 1848: « Vous savez, mes amis, si je vous gêne, si vous ne voulez plus de moi, je m'en vais; j'ai fait ma pelote et possède de quoi vivre tranquillement sur les boulevards de Paris ou dans quelque château d'Angleterre, » on est sûr d'être gardé, — pour un certain temps, du moins, — à la tête du gouvernement par l'un ou l'autre parti politique, qui désire exploiter le pays sous l'enseigne d'un roi quelconque. Mais quand on est un Romanoff, un Hohenzollern ou un vrai Bourbon, quand on a réellement conscience de sa mission divine, la tâche est autrement difficile et si, alors, on devient grand, c'est que vraiment on le

vera qu'il aura été plus humain en punissant de mort quelques brouillons que ceux qui par trop d'indulgence laissent arriver des désordres d'où naissent des massacres et des saccagements. Car ces tumultes bouleversent toute une ville au lieu que les punitions que le Prince fait ne tombent que sur quelques particuliers ». (*Le Prince*, ch. XVII). Tacite, en parlant de Corbulon, émet, d'ailleurs, à peu près la même vérité.

mérite, c'est qu'on a l'énergique volonté de faire le bonheur de son peuple et qu'on sait imposer cette volonté envers et contre tout.

Les détracteurs de l'autocratie ne cessent de fulminer contre ce qu'ils appellent l'*arbitraire* d'un souverain absolu, sans s'apercevoir qu'une telle alliance de mots constitue un pur pléonasme. Peut-on dire, en effet, qu'un autocrate fait de l'arbitraire, lui dont la volonté est la source suprême des lois et ne trouve de limite que dans sa propre conscience? L'arbitraire, c'est-à-dire la violation de la légalité, est un mal commun à tous les gouvernements; il existe aussi bien dans les monarchies parlementaires et dans les républiques que dans les monarchies absolues; mais, ici et là, ce ne peut être et ce n'est que le fait des ministres et autres fonctionnaires.

Nous dirons plus : s'il est un régime qui doive interdire avec un soin tout particulier l'arbitraire à ses agents, c'est assurément le régime autocratique, car plus que tout autre il en souffre. En réalité, il y a là pour lui un danger cent fois pire que toutes les conspirations des révolutionnaires et des nihilistes. Tous les actes du gouvernement s'accomplissant au nom du souverain absolu, tout l'odieux des mesures arbitraires rejaillit sur le trône. Rendre celles-ci impossibles, telle devrait donc être la pre-

mière et la plus sainte tâche d'un autocrate, tâche ardue mais non irréalisable.

En théorie, le problème se résout assez aisément, une fois admis ce principe que la volonté du souverain est illimitée, qu'elle se manifeste par les lois et que toute transgression de la loi est un acte arbitraire, haïssable, dangereux et criminel. Cela posé, le premier et le plus sûr moyen pour le chef de l'État d'atteindre l'arbitraire, c'est de s'interdire à soi-même tout acte contraire à la loi, aussi longtemps que la loi n'a pas été abrogée. Si le souverain autocrate juge nécessaire, pour le bien de son peuple, de commander des actes en opposition avec la législation existante, il n'a qu'à donner l'ordre de la modifier *au préalable*, mais il ne doit jamais permettre qu'on la viole. Le principe de l'autocratie est préservé de toute atteinte, puisque, en fin de compte, la volonté du souverain sort son plein effet. La loi reste ainsi sacrée et inviolable, son respect s'impose donc à tout le monde.

Or, le mépris de la légalité est un des traits les plus regrettables du peuple russe et, circonstance particulièrement affligeante, ce défaut n'est pas inhérent au caractère national, mais lui a été en grande partie inculqué par les représentants mêmes de la loi. D'instinct, le Russe possède un vif sentiment de la justice; malheureusement une bureaucratie

aussi nombreuse que malfaisante lui a appris que la justice et le droit ne sont pas toujours d'accord avec la loi, ou plutôt que la loi n'est faite que pour être tournée et violée. Le fameux mot : « Je tourne la loi, donc je la respecte » n'est nulle part en honneur comme en Russie et, plus on monte dans l'échelle hiérarchique, plus on voit se multiplier impunément les applications de ce principe.

Quelque habitué qu'il soit à obéir, le *moujik* n'en raisonne pas moins les faits qui se passent autour de lui et dont il est la victime ; il a même plus peut-être que le paysan des autres pays la passion de discuter les textes. Des preuves frappantes nous en sont fournies par le Raskol, schisme issu de la réforme de Nikon au XVII[e] siècle et qui a résisté à toutes les persécutions gouvernementales. Quand on assiste aux controverses des *raskolniks*, stundistes ou autres, avec les prêtres orthodoxes, on est réellement stupéfait de voir avec quel acharnement et quelle finesse d'argumentation ces villageois illettrés discutent les passages les plus obscurs et les plus embrouillés des livres saints...

Le paysan se rend donc en général un compte très net des actes arbitraires qui se commettent à son préjudice et, à son tour, il ne se fait pas faute, si l'occasion s'en présente, de tourner et même de violer la loi. Or, on ne saurait trop le répéter, cette

situation recèle un danger autrement grave que toutes les menées nihilistes ou même que la contagion parlementaire ; le gouvernement n'a qu'un moyen efficace de le conjurer, c'est de donner lui-même l'exemple d'un respect religieux de la légalité.

Par bonheur, en Russie plus qu'en tout autre pays, les diverses classes sociales règlent leur conduite sur celle du pouvoir. La célèbre réponse d'un Russe à un étranger que « la Russie n'a pas encore eu de révolution parce que l'oukase n'en est pas encore venu de Pétersbourg » est plus qu'une simple boutade. Le zèle avec lequel l'opinion publique russe obéit aux inspirations venues d'en haut, on l'a vu sous Alexandre II, quand le souffle libéral qui régnait dans les sphères officielles a abouti à une véritable tempête révolutionnaire. On le voit encore à présent où l'esprit sainement nationaliste qui prédomine dans l'entourage impérial se manifeste ailleurs par un esprit de réaction et d'exclusivisme national presque aussi dangereux.

Sur une société vierge de traditions et de culture politique les impulsions gouvernementales exercent une action irrésistible; là est une des grandes forces du pouvoir autocratique, parce qu'avec des courants savamment préparés et entretenus, il peut diriger à son gré les aspirations du pays. Mais ce qui rend très délicat le maniement de cet *instrumentum*

regni, c'est la logique à outrance de cerveaux primitifs qui faussent en l'exagérant toute pensée même la plus juste. En politique, tout ce qui paraît logique est forcément absurde.

Le respect formel de la loi et — ce qui en est la conséquence — le renoncement non moins formel à tout acte arbitraire, voilà donc des conditions vitales pour l'autocratie russe. Et, répétons-le encore une fois, il n'y a là rien qui puisse porter atteinte à la toute-puissance, au pouvoir absolu du tsar. La toute-puissance divine, elle aussi, est nécessairement limitée par la force des choses, puisque Dieu lui-même ne peut pas faire que ce qui a été n'ait pas été. L'autocrate trouve forcément les limites de son pouvoir dans l'objet même de sa mission divine — assurer le bonheur de son peuple — et dans l'inéluctable nécessité de compter avec les conditions essentielles de toute société humaine.

Mais aussi, quelle tâche plus belle et plus haute pour un souverain que d'user de son ascendant presque mystique sur l'esprit de ses sujets pour faire leur éducation morale et politique, pour inculquer à ces consciences encore à peu près neuves le respect des bases fondamentales de toute civilisation!

VI

RESPECT DE L'INDIVIDU ET DE LA PROPRIÉTÉ

Il ne suffit pas que la loi soit religieusement observée par ceux qui la font ; c'est la première mais non la seule condition d'existence d'un gouvernement. Pour que le respect de la loi s'impose aux gouvernés, il faut qu'elle soit respectable *per se* et elle ne peut l'être que si elle sauvegarde d'une manière absolue les principes essentiels de toute société : l'inviolabilité de la personne et celle de la propriété.

Vérités élémentaires ! dira-t-on. Oui, mais en Russie elles sont encore loin d'être universellement comprises. Les profonds politiques de 1860 qui prétendaient opérer la transformation libérale de l'Empire au moyen de théories empruntées à Proudhon ou

à Louis Blanc ont montré en mainte occasion combien peu leur étaient chères la liberté et la propriété individuelles. Est-il besoin de rappeler au prix de quelles sauvages exécutions les ministres de « l'ère nouvelle » ont modifié dans certains gouvernements l'organisation des Cosaques et mis fin à une autonomie qui datait de plusieurs siècles? L'arbitraire sous sa forme la plus odieuse (la relégation en Sibérie par mesure administrative) a été pratiqué sur la plus vaste échelle précisément par ce même Loris-Mélikoff, dont les menées souterraines contre l'autocratie ont tant contribué à la catastrophe du 1er mars 1881[1].

En signalant l'exil administratif et sans jugement comme une des plus révoltantes manifestations de l'arbitraire, nous ne visons pas seulement l'application de cette peine aux suspects politiques, cas devenu fort rare depuis la chute de Loris-Mélikoff; bien plus déplorable en ses effets a toujours été et est encore la faculté laissée aux communes rurales d'envoyer en Sibérie ceux de leurs membres qu'elles estiment dangereux de conserver dans leur sein. Le droit conféré au *mir* de prononcer de sa propre autorité une peine aussi terrible que la transportation constitue un abus des plus criants, nonobstant les

1. M. Kennan, dans son fielleux pamphlet, reconnaît lui-même que la plupart des exilés qu'il a visités en Sibérie y avaient été expédiés par ce ministre ultra-libéral.

restrictions dont il est entouré. Un arbre empoisonné ne peut porter que des fruits malfaisants et l'arbitraire, qu'il soit exercé par quelques fonctionnaires ou par une réunion de paysans, est également funeste ; outre que ses coups doivent inévitablement frapper beaucoup de victimes innocentes, il ruine dans les esprits toute idée de droit et de justice, en violant le principe juridique le plus élémentaire, celui qui accorde à tout prévenu les garanties d'un débat contradictoire entre l'accusation et la défense.

L'éducation morale du peuple est le premier devoir, la principale mission du pouvoir absolu, devoir d'autant plus urgent et difficile dans la Russie actuelle que des sectaires et des charlatans de diverses sortes : nihilistes, paschkowtzi, tolstowtzi et autres travaillent systématiquement à la démoralisation de la foule.

Presque toutes les aberrations morales des masses russes proviennent d'une aspiration confuse vers un idéal de justice suprême et absolue. On comprend quelles facilités cet état d'esprit offre à la propagande des fanatiques ou des simples mystificateurs. Le gouvernement n'a qu'un moyen efficace de la paralyser, c'est de prêcher d'exemple et d'être dans toutes ses manifestations l'expression de la plus haute, de la plus impartiale équité. L'autocratie servira donc mieux sa cause en renonçant à l'arbitraire adminis-

tratif, qu'en continuant à employer cette arme à deux tranchants, qui blesse surtout celui qui en fait usage.

Ce n'est pas le bas peuple seul qui a besoin d'une éducation politique ; la classe soi-disant éclairée — l'*intelligentzia* — possède en cette matière des notions bien plus obscures et plus fausses que le paysan. A défaut d'autre critérium, celui-ci a pour règle de ses jugements sa foi religieuse et sa confiance aveugle dans la justice de l'empereur. Cela est si vrai que, pour détourner un *moujik* du droit chemin, le procédé le plus sûr est encore de mettre en avant la prétendue volonté du tsar[1].

Mais l'*intelligentzia* est, au point de vue politique, dans une ignorance absolue : depuis qu'elle s'est écartée de la large source, où le peuple puise ses notions de justice, elle ne s'inspire plus que de doctrines empruntées sans discernement à des livres pour la plupart étrangers. Or, il n'y a que la foi ou la vie qui puisse enseigner des principes sains et vrais. L'ouvrage le mieux fait est absolument impuissant pour le bien. Trois ou quatre livres ont paru influencer heureusement la vie des peuples, mais qu'étaient-ils, sinon la quintessence de principes élaborés par la vie populaire elle-même ou

1. Les grandes insurrections en Russie ont toujours été faites au nom d'un tsar ; telles celle du faux Démétrius et celle de Pougatchef qui se faisait passer pour Pierre III.

l'expression concrète d'aspirations vagues qui sommeillaient au sein des masses? Un peuple, comme un individu, ne s'assagit que par sa propre expérience et les livres ne donnent que celle d'autrui, toujours stérile en résultats éducateurs.

Par une étrange inconséquence, les rares personnes qui, en Russie, osent reconnaître les vices de l'institution du jury n'admettent pourtant pas qu'on retire aux communes le droit d'exiler en Sibérie un de leurs membres, comme si la parfaite incompétence juridique d'un groupe d'hommes réunis par le hasard cessait tout d'un coup quand, au lieu d'être douze, ils sont une centaine...

Si la transportation par mesure administrative porte atteinte au respect de l'individu, le communisme agraire, tel qu'il existe en Russie, est une des causes qui affaiblissent chez le paysan le respect de la propriété; ce qui appartient à tout le monde semble, aux yeux de trop de gens, n'appartenir à personne; c'est pourquoi les vols commis au préjudice du Trésor ou même d'une Société anonyme sont à peine considérés comme des délits. Les directeurs d'une banque par actions viennent-ils à passer en jugement pour avoir détourné le capital social, ils sont presque toujours sûrs d'être acquittés par le jury, et les personnes qui se sont enrichies en volant ouvertement l'État n'en jouissent pas moins

de l'estime publique, surtout si c'est dans l'exercice de hautes fonctions officielles qu'elles se sont rendues coupables de ces escroqueries. Le même ordre d'idées explique pourquoi la fabrication de la fausse monnaie, ou plutôt des faux billets de banque, a pris de si grandes proportions en Russie. On a vu des villages entiers s'y livrer comme à une industrie ordinaire, et, chose curieuse, les imitations d'assignats les plus admirablement réussies sont souvent l'œuvre de paysans illettrés. Commettre un faux quelconque n'est généralement regardé que comme un acte d'habileté et cette contrefaçon devient tout à fait louable quand c'est le gouvernement qui en pâtit. Les nihilistes eux-mêmes, pour régénérer la Russie, n'ont encore rien trouvé de mieux, en dehors des assassinats, que de fabriquer de faux passeports à l'usage de leurs affiliés.

Le respect de l'individu, le respect même de la vie humaine est resté à l'état rudimentaire chez le Russe et, ici encore, il faut surtout accuser la fausse philanthropie de la législation et son application très défectueuse. L'abolition de la peine de mort par l'impératrice Élisabeth est une des erreurs les plus funestes qu'aient fait commettre une sensiblerie menteuse et le désir de civiliser à outrance un peuple primitif, en introduisant chez lui non pas même les institutions mais les songeries de peu-

ples infiniment plus avancés. Pour ajouter au ridicule de cette réforme, en même temps qu'on supprimait la peine capitale, on conservait celle du knout qui est dix fois plus cruelle. Alexandre II a heureusement fait disparaître du code ce châtiment barbare, mais ses conseillers étaient trop aveuglés par le fanatisme libéral pour comprendre qu'à moins de laisser la loi complètement désarmée vis-à-vis des malfaiteurs, l'abolition du knout impliquait comme corollaire le rétablissement de la peine de mort. Le fait est que les crimes les plus affreux restent trop souvent impunis en Russie. On peut égorger son père et sa mère, griller sur le feu quelques enfants et brûler, par-dessus le marché, quelques villages : si on n'est pas déclaré irresponsable par un médecin bienveillant, on en est quitte, d'ordinaire, pour une condamnation à dix ou quinze années de travaux forcés[1] ; avec les nombreuses chances d'évasion que fournit l'interminable trajet jusqu'en Sibérie, la peine se réduit en définitive à un long voyage effectué gratis, mais dans des circonstances assez désagréables. De fait, la moitié des condamnés aux travaux forcés en Sibérie s'échappe en route ; sur deux cent mille trans-

1. Je ne me souviens pas d'avoir jamais entendu prononcer en Russie une peine dépassant vingt ans de travaux forcés.

portés, il y en a environ cent mille qui vivent là-bas en état de vagabondage, s'adonnent au vol ou à l'assassinat, à moins qu'ils ne préfèrent rentrer en Russie pour y reprendre leur peu dangereux métier. Les *béglyié* (évadés) sont même toujours sûrs d'obtenir, chemin faisant, des secours dans tous les villages qu'ils honorent de leur visite. Pour le paysan le scélérat le plus chargé de crimes est un malheureux et cette manière de juger n'est pas spéciale au *moujik*. D'autres Russes, comme le prince Kropotkine, ne voient dans le criminel qu'un justicier; aux yeux du comte Léon Tolstoï, l'assassin est même un homme particulièrement méritant, digne de tous les égards de ses contemporains. Le Russe inculte est indulgent pour le criminel comme tous les peuples primitifs chez lesquels la conscience morale est peu développée. Quant au Russe qui a pris contact avec la civilisation européenne, son esprit dénué de culture traditionnelle et, comme tel, sans défense contre les entraînements de la logique, s'est naturellement engoué des théories radicales préconisées en Occident par quelques philanthropes à rebours et quelques présomptueux adeptes d'une fausse science.

Rien n'est plus divertissant que de suivre les dissertations à perte de vue qu'on publie depuis quelques années à l'étranger sur les nouvelles doctrines humanitaires « germées dans l'âme slave ».

Ces prétendues nouveautés ne sont, au fond, que le reflet caricatural de lieux communs révolutionnaires depuis longtemps discrédités en Europe. Ce n'est que parce qu'un prince et un comte russes les ont revêtues d'une vague couleur de philosophie progressiste que ces vieilleries sont en train de passer chez les naïfs pour les paroles d'un nouvel évangile slave. Quand on recherche la genèse des idées tolstoïstes, on voit que deux facteurs principaux ont contribué à les former : d'une part, l'absence des notions élémentaires du bien et du mal, absence commune à tous les peuples primitifs; d'autre part, d'indigestes emprunts faits aux doctrines pseudo-humanitaires de quelques publicistes occidentaux. Il n'a fallu rien moins que le talent littéraire du grand écrivain pour abuser l'opinion sur la valeur réelle de cet étrange amalgame, où l'inconscience naïve d'un sauvage de la Polynésie se mêle à la rouerie charlatanesque d'un réformateur anarchiste fin de siècle, genre maréchal Booth de l'armée du Salut.

Pour dérouter plus complètement encore la conscience publique, la législation russe a conservé la peine de mort en matière politique et chaque fois que, sur un point quelconque de l'Empire, la criminalité vient à progresser dans des proportions inquiétantes, un décret déclare les criminels justi-

ciables de la loi martiale, passibles, par conséquent, de la peine de mort! Ainsi, d'un côté, l'hypocrisie humanitaire inspirée par un faux libéralisme, de l'autre, pour parer aux dangers de cette hypocrisie, l'arbitraire disposant de la vie humaine! Ne vaudrait-il pas mieux rétablir tout simplement la peine de mort dans le code criminel et la faire appliquer par les tribunaux ordinaires? Ce serait en outre enlever une sorte de privilège aux criminels politiques; en traitant les vulgaires assassins de la même manière que les assassins nihilistes, on dépouillerait ces derniers de l'auréole qui les entoure aux yeux de la foule imbécile et en même temps on les priverait d'un de leurs arguments favoris : ils ne pourraient plus dire, comme ils le font, que leurs assassinats sont de légitimes représailles exercées contre un gouvernement, qui les met hors la loi en leur appliquant la peine de mort abolie pour tous les autres crimes. Que la distinction entre les criminels de droit commun et les criminels politiques soit faite au profit de ceux-ci ou de ceux-là, elle est dans les deux cas également hypocrite et funeste.

L'échafaud relevé en Russie[1] aura certainement une influence moralisatrice sur le peuple russe et commencera à lui inculquer le respect de la vie

1. Plusieurs cantons suisses qui avaient prématurément aboli la peine de mort l'ont bien rétablie, et cela par un plébiscite!

humaine, ce premier pas indispensable pour arriver au respect des autres droits de l'individu. Aux imbéciles et aux pharisiens qui ne veulent reconnaître qu'aux seuls assassins le droit de disposer de la vie d'autrui, le législateur pourra rappeler que, tous les êtres humains étant dès leur naissance condamnés à mort, le juge, dans l'intérêt de la préservation sociale, ne fait, au fond, que hâter l'exécution de cette sentence...

Le rétablissement de la peine de mort ne doit pas viser seulement le crime d'assassinat; il faut que, comme en plusieurs autres pays, en France notamment, le dernier supplice soit aussi applicable aux incendiaires. Plus encore que toute autre nation, la Russie a besoin d'une pénalité très rigoureuse contre cette catégorie de malfaiteurs. Le paysan russe est trop enclin à ne voir dans l'incendie qu'une sorte d'amusement, un genre de feu d'artifice à la portée du peuple; il lâche le « coq rouge » avec une légèreté désastreuse pour les populations rurales qui, ayant déjà suffisamment à souffrir des accidents de la nature, ont bien le droit d'être protégées par la loi contre la méchanceté humaine. Quant au citadin russe, la peine de mort rétablie et appliquée aux incendiaires lui fera enfin comprendre que l'incendie volontaire n'est pas simplement un bon tour joué aux compagnies d'assurances.

Le rétablissement de la peine capitale pour les crimes de droit commun aura encore l'avantage de faciliter à un haut degré la solution de la question pénitentiaire si délicate et si embrouillée; à la longue il débarrassera la Sibérie des milliers de vagabonds et d'assassins qui l'infestent et dont la présence est un très grand obstacle à la colonisation de cette contrée.

En résumé, pour développer chez le peuple russe le respect de l'individu et de la propriété, il faut que le gouvernement retire aux *mirs* la faculté d'exiler administrativement un de ses membres et s'interdise à lui-même l'exercice de ce droit en dehors des cas où l'état de siège est proclamé. La peine de mort devrait aussi être rétablie pour les crimes de droit commun et prononcée par les tribunaux ordinaires. La possession communale *(obchtchinnoie wladenie)*, si désastreuse au point de vue économique et non moins funeste au point de vue moral, demande à être complètement réformée de façon à donner au paysan le sentiment de la propriété et à lui faire aimer la terre. Il faudrait bannir à jamais de la pratique gouvernementale les confiscations et les partages arbitraires de biens, comme en général la violation des *droits acquis* que l'État devrait toujours respecter lui-même et protéger contre toute atteinte.

VII

CHOIX DU PERSONNEL GOUVERNEMENTAL

Malheureusement nous doutons fort qu'il se trouve en Russie des juristes assez hardis et indépendants d'esprit pour entreprendre ces réformes si urgentes et si indispensables. Ce serait en effet blesser les principes sacrés de ce libéralisme dont l'*intelligentzia* russe subit le prestige sans le comprendre, exactement comme certains sauvages subissent celui du feu céleste. L'absence presque complète d'hommes politiques sincèrement pénétrés des principes conservateurs est un des grands malheurs de la Russie, malheur qu'elle partage avec toutes les autres nations d'origine slave, la Pologne peut-être exceptée. Dans ce dernier pays, grâce à diverses influences, celle

du catholicisme notamment, il existe une aristocratie sérieusement attachée à la cause de la défense sociale. Chez les autres peuples slaves, les Serbes, les Bulgares, par exemple, on chercherait vainement parmi les innombrables partis, radicaux, libéraux, progressistes, etc., qui s'entre-déchirent pour arriver au pouvoir, quelque trace d'un parti conservateur. En Russie où le fonctionnarisme offre un obstacle invincible à la formation d'une aristocratie, même phénomène. Jusqu'à présent la plaie des partis politiques nous a été épargnée, nous n'avons que de petits groupes, des coteries, mais aucune tendance conservatrice ne s'y manifeste. L'*intelligentzia* russe ne conçoit même pas qu'on puisse être un homme d'ordre par pure conviction personnelle, abstraction faite de tout mobile intéressé. Pour des cervelles mises en désarroi par des bribes de culture empruntées à l'étranger, conservatisme et servilisme sont des termes synonymes, et, chose singulière, cette confusion d'idées subsistait dans les esprits alors même que les régions officielles étaient acquises au radicalisme le plus avancé. Entre un homme qui toute sa vie a défendu à ses risques et périls les principes conservateurs, qui ne demande rien au gouvernement et n'en reçoit, d'ailleurs, que des marques d'ingratitude, entre cet homme et un haut fonctionnaire comblé de dotations et de titres, cha-

marré de décorations, qui s'occupe consciencieusement à miner le pouvoir de son souverain, à saper les fondements sur lesquels l'État repose, — l'opinion russe n'hésite pas : c'est le premier qui n'est pas sincère, c'est lui qui flatte par intérêt le pouvoir !...

Il y a là une déviation de jugement qui dépasse de beaucoup en portée le commun des erreurs habituelles à la foule. La plus fâcheuse conséquence de cet état d'esprit, c'est qu'il rend le choix du haut personnel gouvernemental excessivement difficile au souverain, quand ce dernier est lui-même pénétré des principes conservateurs. Or, dans un gouvernement autocratique surtout, du choix des hommes dépend essentiellement le caractère ultérieur du règne. Un ministre imbécile ou malheureux, dans un État parlementaire, monarchie ou république, peut sans doute faire beaucoup de mal au pays et cela impunément, nonobstant la fiction de la responsabilité ministérielle, mais le gouvernement lui-même, le souverain n'en sera pas ébranlé. Un monarque constitutionnel n'est point compromis par les fautes d'un cabinet que les comices électoraux lui ont imposé. (Les niais seuls trouveront dans ce fait un argument en faveur de la monarchie parlementaire. Quand on se place au point de vue de l'intérêt personnel du souverain, la question n'est pas douteuse : un roi fainéant, inconscient de la haute responsabilité qui

pèse sur lui, a tout avantage à rejeter sur le pays même les fautes de ses ministres. Mais d'autant plus grand est le mérite du vrai souverain qui, lui, ne recule devant aucune responsabilité, quand il s'agit de remplir sa mission divine, d'assurer le bonheur du peuple.) Toute autre est la responsabilité d'un souverain autocrate. Savoir mettre *the right man on the right place*, à cela se ramène pour lui toute la science gouvernementale. Le hasard des transmissions héréditaires ne permet pas d'espérer que l'héritier présomptif du trône possède toujours les rares dons d'esprit et de cœur, qui font le grand monarque. Mais l'éducation du prince doit toujours développer en lui la qualité maîtresse d'un vrai souverain — la connaissance des hommes. Un chef de gouvernement, pour inscrire son nom parmi les plus glorieux, n'a besoin que de savoir distinguer et utiliser le mérite. Guillaume Ier n'est devenu grand que pour avoir su trouver trois hommes comme Moltke, Bismarck et Roon et leur avoir maintenu sa confiance absolue envers et contre tous. Pour que le règne d'un souverain autocrate soit bienfaisant, il suffit que, comme prince héritier, ce souverain ait appris à connaître et à choisir les hommes, puis, qu'arrivé au trône, il trouve un état de choses lui permettant de faire des choix heureux, c'est-à-dire d'opérer une sélection parmi toutes ou presque

toutes les capacités du pays. Il y va de l'avenir du règne.

Or, depuis le commencement de ce siècle, tous les déboires des tsars russes ont eu la même origine : le choix malheureux des ministres ou plutôt l'impossibilité de trouver pour les premières charges de l'État des titulaires réellement dignes de ces fonctions, Alexandre Ier, Nicolas Ier et Alexandre II, malgré la diversité de leur caractère et la manière différente dont ils concevaient l'art gouvernemental, étaient trois grands souverains, joignant à une haute intelligence un sentiment profond de leur devoir monarchique. Leurs trois règnes, en dépit des grandes choses accomplies, n'ont pas donné tout ce que la nation pouvait espérer de princes aussi éminemment doués et montés sur le trône avec la ferme volonté de se consacrer entièrement au bonheur de leur pays, — et cela uniquement parce qu'ils ont rarement trouvé les instruments aptes à réaliser leurs intentions.

Pour ne parler que de Nicolas Ier, quel aurait été l'éclat de son règne, bien que la folle équipée des décembristes en ait assombri le début, s'il avait été secondé par de grands ministres ! Mais, à deux ou trois exceptions près, il ne rencontra, hélas! que des esprits bornés et étroits, des caporaux pédants et ignares qui eurent vite fait de transformer le

conservatisme éclairé de leur maître en une réaction bête et cruelle, ennemie de tout essor, de toute initiative, et condamnée à la stérilité par son mesquin et tracassier formalisme. La malheureuse guerre de Crimée révéla brusquement toute la misère intellectuelle de ce personnel gouvernemental. Les généraux en chef n'étaient pas les seuls à mériter les têtes d'ânes dont les affublaient les journaux illustrés de l'étranger, — les ministres civils ne le leur cédaient en rien sous ce rapport. Nicolas Ier ne survécut pas à ce naufrage d'un système...

Si l'étroitesse d'esprit fut la marque distinctive des gouvernants sous Nicolas Ier, l'ignorance brouillonne caractérisa la plupart des hommes chargés par Alexandre II de présider à la plus grande transformation gouvernementale qui ait jamais été accomplie pendant un règne. Jamais prince ne monta sur le trône avec de plus nobles aspirations, avec une intelligence plus ouverte et plus éclairée, avec une plus ferme volonté de rendre heureux ses sujets, — jamais non plus la fin d'un règne ne fut plus désastreuse pour un souverain, plus douloureuse pour un peuple. L'apparition hideuse du nihilisme, les tristesses de la guerre de 1877 et du congrès de Berlin, enfin la catastrophe du 1er mars 1881, — voilà à quoi, par la faute d'instruments les uns incapables, les autres perfides, aboutit le règne du monarque le plus généreux.

Fait mémorable et plein d'enseignements pour l'avenir : sous Alexandre II comme sous Nicolas Ier, c'est à la lueur d'une guerre étrangère que se découvrit subitement toute la sinistre nullité des mannequins qui, sous les brillants dehors des apparences officielles, faisaient figure d'hommes d'État et d'hommes de guerre. Sébastopol et Plewna furent deux phares terribles ; mais, au congrès de Paris, la Russie avait encore Orlof et Brünnow ; à celui de Berlin, elle n'eut plus, malheureusement, que Schouvaloff et l'ombre de Gortschakof...

Quelle force invincible y a-t-il donc dans l'union du tsar et du peuple pour que, malgré l'insuffisance des instruments qui leur servent d'intermédiaires, ils puissent encore ensemble accomplir tant de grandes choses !

Ceci n'est-il pas un phénomène curieux et digne d'attirer l'attention ? Au siècle dernier, la Russie était riche en hommes d'État de la plus haute valeur ; des souverains de la taille de Pierre Ier et de Catherine II trouvaient des auxiliaires à leur niveau aussi bien pour la guerre et la diplomatie que pour l'administration intérieure. Comment, au contraire, l'Empire a-t-il été si pauvre en capacités gouvernementales pendant ce siècle ?

La Russie, au moins dans ses classes éclairées, ne resta pas à l'abri de la fermentation intellectuelle provoquée dans le monde entier par les événements

de 1789. Les grands bouleversements militaires et politiques du commencement de ce siècle aidèrent puissamment à la diffusion des idées nouvelles qui, implantées dans les cervelles russes, produisirent sur ce sol vierge les fruits les plus étranges.

Dans *la Guerre et la Paix,* le comte Tolstoï a décrit admirablement le mouvement des esprits en Russie au début du XIXe siècle ; il faut surtout noter à ce point de vue le caractère de Pierre Besoukhof.

Quel dommage que le mysticisme charlatanesque dans lequel est tombé ce puissant génie l'ait empêché de terminer son roman *les Décembristes !* Nous y aurions certainement trouvé la psychologie de cette brillante jeunesse dont la folle et criminelle échauffourée priva pour un demi-siècle la Russie d'hommes d'État et de guerriers de premier ordre. Car, il n'y a pas à s'y tromper, par les exécutions qui suivirent forcément la tentative insurrectionnelle de 1825, les hautes sphères russes[1] où se recrutaient alors en majorité les fonctionnaires les plus considérables de l'Empire, perdirent leurs représentants les plus en vue et les plus capables. Forcément aussi Nicolas Ier arrivé au pouvoir dut chercher ailleurs des éléments gouvernementaux, et, se défiant à bon droit

1. Ne pas confondre avec l'aristocratie au sens occidental du mot qui n'a jamais existé en Russie.

d'une partie de la noblesse russe, il confia de préférence les principales charges aux Allemands des provinces baltiques ou aux Suédois de Finlande.

Les descendants des chevaliers teutoniques, restés tout imbus de l'esprit féodal, étaient encore à cette époque loyalement attachés à l'empereur de Russie. Nicolas Ier prit parmi eux la plupart de ses chambellans, de ses généraux et de ses diplomates. Ce n'était pas qu'ils se distinguassent en général par une intelligence transcendante ni par les grandes qualités nécessaires aux hommes d'État; mais leur dévouement à la couronne ne pouvait être suspecté, ils étaient pénétrés des principes essentiels du gouvernement, et, si la corruption pécuniaire, cette plaie du fonctionnarisme russe, ne les trouvait pas toujours inaccessibles, en revanche les idées révolutionnaires n'avaient aucune prise sur eux. La première nécessité d'un gouvernement étant de vivre, Nicolas Ier fit preuve d'esprit politique en s'adressant aux personnalités qui constituaient presque les seuls éléments conservateurs dans le pays. Malheureusement, à un conservatisme sincère ces hommes unissaient le plus souvent des facultés intellectuelles médiocres. Toute leur sagesse gouvernementale se résuma dans une compression à outrance et dans un bureaucratisme formaliste et routinier aussi funeste au gouvernement que mortel pour la nation.

Le fils de Nicolas Ier, monté sur le trône après la désastreuse guerre de Crimée, dut nécessairement inaugurer une politique opposée à celle de son père. A une situation nouvelle il fallait des hommes nouveaux. A un régime de compression outrée et maladroite allait succéder une ère de liberté et de réformes. Alexandre II avait besoin de conseillers aux vues larges et hardies, mais en même temps expérimentés et capables de réaliser les grandes innovations projetées. Hardis, les auxiliaires du tsar réformateur ne l'étaient que trop, mais l'expérience, la science gouvernementale leur manquait complètement. Et où l'auraient-ils acquise? Ce n'est pas à l'école de Petrachewsky dont plusieurs d'entre eux avaient été les disciples dans leur jeunesse. Ce visionnaire inintelligent et fanatique n'avait pu leur enseigner que la haine de l'autocratie. Aussi entrèrent-ils dans le gouvernement comme des taureaux dans une boutique de faïence. On connaît les résultats...

Quand on compare le personnel gouvernemental russe à celui des divers pays européens, on est frappé au premier abord de sa compétence apparente, de son entente des affaires de son ressort; et quand on sait que ce personnel suit un avancement hiérarchique généralement assez lent et n'est pas exposé aux bouleversements si fréquents

dans les États parlementaires, on arrive vite à le considérer comme égal au moins en valeur, sinon supérieur à celui des autres nations. Envisagée au point de vue du fonctionnarisme pur, la bureaucratie russe n'est en réalité ni plus routinière, ni plus tracassière, ni plus malfaisante que bien d'autres. Elle est plus paperassière et plus vénale, mais cela tient à des causes particulières tout à fait indépendantes de son système de recrutement. La part du favoritisme dans les promotions n'est pas plus considérable en Russie que là où siège le parlementarisme le plus correct. Que nos compatriotes se rassurent : sous ce rapport, ils ne sont pas plus mal partagés que les autres. Chez nous, comme partout ailleurs, ce sont les intrigants et les imbéciles, les premiers par droit de conquête, les seconds par droit de naissance, qui obtiennent le plus facilement les meilleures places. Quel que soit le mode de sélection bureaucratique : nomination d'en haut, élection d'en bas, hérédité même, le résultat ne varie jamais. Et, à ce propos, il n'est pas inutile de détruire une légende généralement répandue qui veut que le haut personnel gouvernemental en Russie se recrute presque exclusivement dans la haute noblesse. Il suffit de jeter un coup d'œil sur la composition de notre comité des ministres pour se convaincre du contraire. Plusieurs

de ceux qui y figurent sortent de la bourgeoisie ou de la petite gentilhommerie provinciale. Le gouvernement autocratique est peut-être à cet égard le plus démocratique de l'Europe. Il n'est pas jusqu'au personnel diplomatique russe qui n'ait le plus souvent des origines fort modestes. Pour ne citer que deux exemples familiers au lecteur français, M. de Giers est le fils d'un humble maître de poste de Radziwlowo (Podolie), le baron Mohrenheim est le petit-fils d'un Galicien, vétérinaire ou dentiste, immigré en Russie et tous les deux sont d'origine israélite...

Mais si au point de vue purement bureaucratique le personnel gouvernemental russe n'est pas inférieur à celui des autres pays, il n'en va pas de même au point de vue purement politique. Un simple employé de ministère n'a besoin que de posséder des facultés d'ordre subalterne ; pourvu qu'il soit au courant de son service, on le tient quitte du reste. Mais un ministre, un membre du Conseil de l'Empire, un sénateur, un gouverneur de province est autre chose qu'un employé : il fait partie des sphères dirigeantes, il doit être un esprit politique, posséder ce qu'on a coutume de nommer la science ou plutôt l'art gouvernemental. Or, c'est cet art qui, hélas! fait presque totalement défaut en Russie, et cela pas seulement dans les rangs de la haute administration. Des « commis », ainsi qu'on disait au XVII[e] siècle,

nous en avons de très suffisants — les hommes d'État sont rares, presque introuvables; même le minimum des qualités strictement indispensables à la gestion des affaires publiques brille le plus souvent par son absence.

Pour la plupart de nos ministres toute la sagesse gouvernementale se résume dans ces quatre mots : autoriser et interdire, punir et récompenser *(Kazniti jalovat)*, sans suivre à cet égard d'autres règles que celles d'une routine étroitement bureaucratique. Les « bons », c'est-à-dire les employés qui partagent les vues de leur chef sur cet art de gouverner, Son Excellence les couvre régulièrement de décorations, leur confère à intervalles fixes de nouveaux *tchins*, sans pour cela s'oublier soi-même. Les « méchants », autrement dit ceux qui estiment que les fonctionnaires ne sont que les serviteurs du tsar et du peuple et qui, au lieu de s'asservir à la routine du bureau, ont l'ambition de rendre de réels services, ceux-là subissent toute sorte d'injustices et de passe-droits, quand on ne va pas vis-à-vis d'eux jusqu'à la persécution la plus violente.

VIII

PROVINCES FRONTIÈRES

Ce système de récompenses et de punitions ne s'applique pas seulement à des individus — ce qui ne serait que demi-mal, mais à des groupes, voire à des populations entières. Dès que surgit une difficulté gouvernementale quelconque — et Dieu sait s'il s'en présente fréquemment dans un empire immense, peuplé de plus de cent millions d'habitants dont près d'un quart se compose d'éléments très hétérogènes — nos gouvernants se placent toujours devant cette alternative pure et simple : faut-il sévir ? Faut-il récompenser ? Et ils se décident pour l'un ou pour l'autre, suivant la tendance du moment, suivant les dispositions présumées en haut

lieu ou le hasard aveugle des inspirations d'en bas.

Qu'il s'agisse d'une insurrection en Pologne, des rapports avec la noblesse des provinces baltiques, du règlement de la situation des Juifs, nos hommes politiques commencent tout d'abord par perdre la tête : ensuite ils prennent une série de mesures maladroites et le plus souvent tout à fait incohérentes tantôt dans un sens, tantôt dans le sens opposé.

Au début de l'insurrection polonaise de 1863, on se demandait presque si on ne devait pas une certaine reconnaissance aux rebelles qui fournissaient à un gouvernement plein de tendances libérales une excellente occasion de réparer les injustices des ancêtres ; toute la question était de savoir jusqu'où devait aller cette réparation : fallait-il reconstituer la Pologne dans ses limites du XVIIe siècle, ou se borner à lui rendre celles de 1815 ? On en voulait un peu aux Finlandais et aux Malorusses de ne pas mettre à l'épreuve, comme les Polonais, le jeune libéralisme de la Russie. Quand, sous le souffle enflammé de la parole de Katkof, cette folie antipatriotique eut commencé à se dissiper, on tomba immédiatement dans l'excès contraire. Les récompenses n'ayant pas abouti, on eut recours aux persécutions sans frein et on se flatta d'extirper par une russification à outrance jusqu'au souvenir historique de la Pologne.

Que ces deux systèmes opposés soient également

impuissants, qu'entre l'anéantissement de la Pologne et le rétablissement pur et simple de l'ancienne *Rzecz Pospolita* il y ait place pour un moyen terme, cela ne vint même pas à l'esprit de N. Milutine, de Tcherkasky et d'autres. La politique, en tant que science de nuances, de combinaisons, est pour nos gouvernants un livre fermé. Ainsi, tout récemment, quand la Russie sentit la nécessité de rompre les liens séculaires qui l'unissaient aux puissances centrales et de se rapprocher de la France, le moment était particulièrement propice pour un changement d'attitude envers la Pologne. Déjà, il y a une dizaine d'années, dès qu'a commencé à poindre dans le lointain la possibilité d'une collision entre les anciens alliés, il n'a pas échappé aux hommes d'État de Vienne et de Berlin que dans un pareil conflit les Polonais ne seraient pas une quantité négligeable, et, selon leur tempérament temporisateur ou violent, ils ont entrepris une série de démarches destinées à les mettre dans la posture la plus favorable vis-à-vis de cette population. A Saint-Pétersbourg, le gouvernement n'a pas compris que la rupture avec l'Autriche et la Prusse modifiait du tout au tout la situation de la Russie en face de ses provinces polonaises et que le rapprochement avec la France, cette vieille protectrice de la Pologne, était peut-être une occasion propice pour tenter une réconciliation sur de nouvelles bases.

Il y avait là une initiative à prendre qui méritait l'attention de véritables hommes d'État. L'entente franco-russe était un coup terrible porté aux espérances révolutionnaires de la Pologne. Ne devait-on pas chercher une combinaison qui, tout en ruinant définitivement ces espérances, aurait pu, par certaines compensations pas trop difficiles à deviner, rendre sympathique à la Russie une population frontière de plus de dix millions d'âmes dont la vaillance guerrière n'a jamais été mise en doute? Au contraire, à la veille d'une guerre dont l'ancienne Pologne sera le théâtre, on fait tout pour exaspérer l'esprit national dans ce pays. La chancellerie de Pétersbourg ne s'est même pas doutée, qu'au moment où elle cherchait un accord intime avec la France, accord qui devait nécessairement être fatal aux rêves des Polonais, c'était folie de laisser comme ambassadeur à Paris le baron Mohrenheim, un Polonais autrichien, dont les attaches avec les jésuites et avec les éléments polonais les plus hostiles à la Russie ne sont un secret pour personne.

En ce qui concerne les provinces baltiques, mêmes maladresses, mêmes contradictions. Il n'y a pas bien longtemps, il suffisait d'être un gentilhomme courlandais ou liflandais pour avoir droit aux meilleures places dans l'administration, l'armée ou la diplomatie. On connaît la réponse du général Ermolof

à Nicolas Ier, lui demandant quelle récompense il désirait pour ses victoires au Caucase : « Que Votre Majesté veuille bien faire de moi un Allemand. » En même temps on tolérait dans les provinces baltiques un régime féodal qui permettait à une minorité allemande de tyranniser la population indigène et jurait complètement avec les institutions démocratiques du reste de l'Empire. La fidélité des barons baltiques aux tsars pouvait encore faire passer sur bien des choses. Mais depuis 1866 et surtout depuis 1870 l'attraction du jeune empire germanique a ébranlé leur dévouement à la Russie; l'influence du nouveau *Vaterland* devenant dangereuse, de promptes et énergiques mesures s'imposaient. Supprimer les institutions féodales, étendre à ces contrées le régime en vigueur dans le reste de la Russie, c'était bien. La population aborigène des provinces baltiques, les Lettes et les Esthes haïssaient leurs oppresseurs allemands et se seraient très facilement prêtés à la russification. Le clergé luthérien, ayant toujours été le soutien de la tyrannie des nobles, ne jouissait que d'une popularité très mince ; une habile propagande orthodoxe aurait eu au début un très grand succès.

Mais voilà ! Les réformateurs qu'on envoya dans les provinces baltiques n'étaient que des agitateurs imbus des théories les plus malsaines. Russifier ces

populations, faire de la propagande orthodoxe, leur parut indigne de l' « ère nouvelle » ; ils se mirent donc à persuader aux Lettes et aux Esthes qu'ils étaient les représentants d'une civilisation estho-nienne, qu'il était indispensable de ressusciter la culture lette, de créer une littérature indigène et autres balivernes. Au lieu de russifier le pays, d'y opposer l'esprit russe à l'esprit allemand, ils eurent surtout à cœur de révolutionner ces provinces, d'y fomenter un mouvement agraire très dangereux et de provoquer des tendances nationales plus inquiétantes peut-être encore pour la Russie que pour l'Allemagne. Quand le gouvernement s'aperçut de la déplorable besogne faite par ses agents, il était trop tard : les grains semés avaient porté leurs fruits. Aujourd'hui on se trouve en face de gens animés du plus détestable esprit, bien plus hostiles à la Russie qu'auparavant et, pour opérer leur assimilation, on est forcé de les dépouiller de la nationalité factice dont on les avait affublés !

On chercha à se rattraper sur les habitants des villes, sur la noblesse en majeure partie allemande, et on s'est mis à la russifier par des moyens violents qui vont naturellement à l'encontre de leur but. Autant la tâche était aisée avec l'élément autochtone esthe qui forme l'immense majorité de la population dans les provinces baltiques, autant elle est difficile,

pour ne pas dire impossible, avec la minorité allemande. Il existe une loi historique inéluctable qu'on peut vérifier à chaque instant dans tous les pays frontières de l'Europe où se rencontrent deux races différentes : jamais un peuple d'une civilisation plus récente ne pourra s'assimiler une population plus anciennement civilisée, si celle-ci reste sur son terrain natal. Bien plus, quoique vainqueur et dominateur, le peuple plus jeune sera insensiblement conquis par la civilisation plus ancienne. Le Germain qui a régné sur l'Italie pendant des siècles a toujours subi son influence et n'est jamais parvenu à la germaniser. Au contraire, sur la frontière l'élément italien n'a cessé de gagner, envahissant lentement le territoire de son dominateur. Les *Tedeschi* n'étaient certes pas tendres pour leurs sujets de la Péninsule, ce qui n'a pas empêché ces derniers d'italianiser près de la moitié du Tyrol allemand, et si un jour la monarchie austro-hongroise ne se décide pas à subir l'amputation du Trentin, dans un siècle Innspruck sera aussi irrédentiste que Trente. Par contre, tous les Italiens qui s'étaient expatriés pour entrer au service de l'Autriche sont devenus entièrement Autrichiens.

Même phénomène en Alsace-Lorraine. La France, grâce à sa civilisation plus ancienne, a pu sans aucune difficulté s'assimiler la population de ces

contrées,— comme elle aurait francisé celle des autres provinces rhénanes, si leur réunion à la France avait duré plus longtemps. Mais jamais l'Allemagne, même par des siècles de domination, n'arrivera à germaniser une province française, à moins que toute la population indigène ne l'évacue et n'y soit remplacée par des éléments allemands. *Vice versa*, les huguenots français qui ont quitté la France après la révocation de l'Édit de Nantes se sont laissé germaniser et même prussifier très vite, si bien qu'aujourd'hui leurs noms seuls portent témoignage de leur origine.

Le même fait s'observe dans nos gouvernements limitrophes de la Pologne. Celle-ci a réussi à envahir et à poloniser nombre de territoires exclusivement russes; nous en sommes encore à attendre les résultats de la russification de la Pologne.

Mais où ce phénomène présente un aspect vraiment curieux, c'est dans les provinces polonaises de la Prusse. Par les mœurs raffinées de sa noblesse, par la culture de son clergé depuis des siècles en rapports avec Rome, la population polonaise de la Posnanie était certainement plus avancée en civilisation que ses voisins, les Prussiens du Brandebourg ou de la Silésie. Or, on peut à chaque pas trouver en Posnanie des polonais polonisants dont les noms de famille indiquent une origine allemande indubitable.

tandis qu'il est presque impossible d'y découvrir un allemand porteur d'un nom polonais. En revanche, on rencontre de ces derniers en grand nombre dans les autres provinces de la Prusse; appartenant soit à l'armée, soit à l'administration, soit à la bourgeoisie, ils sont, en dépit de leurs noms polonais, plus prussiens que les Prussiens eux-mêmes.

Étant donné l'impossibilité de russifier sur place les Allemands des provinces baltiques, tous les efforts de russification devaient se concentrer sur les Esthes et les Lettes; il fallait aussi favoriser autant que possible l'immigration d'éléments purement russes dans ces contrées et en éloigner les Allemands qu'on aurait pu, par l'appât de certains avantages, attirer dans les autres parties de la Russie. Or, là aussi on fait le contraire de ce qu'exigeait la sagesse politique la plus élémentaire : à présent un sujet russe des provinces baltiques avec un nom allemand ne peut plus guère se caser dans une administration, moins encore y obtenir de l'avancement. Ce qui était autrefois la meilleure des recommandations est devenu une mauvaise note; à une préférence injuste et déraisonnable a succédé un ostracisme qui ne l'est pas moins. Traiter en étrangers des sujets russes uniquement à cause de leur origine ne peut que rendre leur assimilation impossible, les détacher de la Russie et fortifier l'attraction que l'Allemagne exerce sur

eux. C'est les jeter de gaîté de cœur dans les bras des ennemis de l'Empire, et il s'agit, qui plus est, d'une population frontière !...

Puisque nous parlons des marches de la Russie, disons quelques mots de la maladroite campagne engagée dernièrement contre la Finlande par plusieurs de nos publicistes. Juste au moment où Guillaume II cherchait assez ouvertement à attirer la Suède dans l'orbite de la *triplice*, c'est-à-dire à faire entrer ce pays dans la coalition contre la Russie, un certain nombre de nos journaux a trouvé opportun de partir en guerre contre la Finlande. Vu la circonspection que la législation impose à la presse russe, celle-ci ne peut prendre une attitude agressive vis-à-vis de qui que ce soit, sans donner à penser qu'elle obéit à un mot d'ordre gouvernemental. Là encore on juge suivant la logique des choses et on se trompe; on prend ce qui devrait être pour ce qui est en réalité. Le gouvernement ne se départ pas à l'égard de la presse du système qu'il applique partout : réprimer plutôt que prévenir. Dans le cas spécial de la Finlande, l'opinion avait d'autant plus lieu d'attribuer les attaques des journaux à une inspiration officieuse, que la feuille qui donnait le *la* dans cette campagne est la propriété du gouvernement, quoique affermée à des particuliers. Soit dit en passant, cette situation ambiguë amène souvent des complications

inextricables : par exemple, un organe appartenant à l'État peut se trouver dans les mains les plus hostiles à la Russie (ce qui arriva maintes fois à la *Gazette allemande de Saint-Pétersbourg*), ou dans celles même des nihilistes (ce qui fut le cas de la *Gazette russe de Saint-Pétersbourg* sous la direction de Korsch). Le gouvernement agirait d'une façon mille fois plus raisonnable soit en vendant ces journaux à des entreprises privées, soit en les exploitant lui-même avec des rédacteurs de son choix ; ce dernier parti serait le meilleur, à condition de ne pas imiter notre ministre des affaires étrangères qui confie la rédaction de son journal officiel à des Hongrois.

Mais revenons à la Finlande. On sait de quelle large indépendance jouit ce pays sous le rapport administratif : il possède des ministres spéciaux nommés par le tsar en sa qualité de grand-duc de Finlande ; il a son parlement, son armée, sa monnaie, et est même séparé de la Russie par un système de douanes particulières. Cette autonomie a trop l'air d'une union personnelle pour ne pas être une absolue anomalie : il est ridicule et inadmissible que l'immense Empire russe occupe vis-à-vis de la Finlande, petite province conquise dans la dernière guerre contre la Suède, la position peu enviable dans laquelle, par exemple, l'Autriche se trouve vis-à-vis de la Hongrie. Ce bizarre état de choses n'est même

pas, à ce qu'il paraît, de tous points conforme aux conditions stipulées lors de l'annexion. Ce qui rend la situation encore plus anormale, c'est que la capitale de la Russie se trouve ainsi presque sur la frontière d'un duché ayant son armée propre et presque indépendante du ministre de la guerre russe.

Toutefois, jusqu'à ces derniers temps, il n'était résulté de cette anomalie aucun inconvénient notable. Avec leur grand bon sens, les Finlandais appréciaient trop bien les immenses avantages économiques et autres qu'ils retirent de leur réunion à la Russie, pour nourrir des idées séparatistes; la noblesse suédoise, toujours plus ou moins portée d'inclination vers le royaume voisin, était largement contrebalancée par la population finnoise indigène, qui se réjouissait de vivre sous la domination russe, trouvant en elle d'efficaces garanties contre les velléités tyranniques de l'ancien conquérant.

Depuis quelques années, la situation s'est un peu modifiée; sous l'influence des éléments séparatistes, certaines maladresses ont été commises, que l'administration de la Finlande a eu le grave tort de ne pas réprimer comme elle l'aurait dû. Mais tout cela n'était pas bien dangereux, et la presse n'avait pas lieu de jeter l'alarme et de soulever une tempête dont le plus beau résultat a été d'effrayer la population et de la pousser tout entière dans les bras du parti

séparatiste. Chose plus fâcheuse, la Suède, qui ne s'est jamais complètement résignée à la perte de cette belle province, s'est reprise à espérer une revanche en présence de l'agitation finlandaise, et les Suédois, d'abord peu sympathiques aux efforts de Guillaume II pour attirer leur roi dans la triple alliance, ont subitement changé d'attitude, en sorte que récemment, il était probable que, dans la prochaine guerre, la Russie compterait parmi ses adversaires le peuple scandinave... Les violents articles de la presse ultranationale russe ont tellement troublé les esprits en Finlande, qu'il n'a fallu rien moins que l'intervention personnelle de l'empereur pour les apaiser un peu. Le manifeste publié au commencement de cette année a bien réussi à dissiper les inquiétudes des Finlandais sur la conservation de leurs privilèges particuliers ; — en est-il de même des haines et des rancunes semées par cette malencontreuse levée de boucliers? Nous en doutons. La campagne antifinlandaise a eu lieu vingt ans trop tard ou trop tôt. Ce n'est pas quand la Russie se trouve à la veille d'une guerre contre une formidable coalition qu'il fallait lui susciter de nouveaux ennemis au dehors et au dedans. La forme des timbres-poste finlandais n'aurait pas influé d'une manière sensible sur l'issue de la lutte prochaine, il était inutile d'en réclamer d'urgence la modification.

Pour s'assurer la fidélité du grand-duché et cimenter son union avec notre Empire, le meilleur moyen consiste à accroître encore les avantages économiques que ses habitants doivent à leur condition de sujets russes. On peut atteindre ce but d'une manière infaillible tout en procurant à la Russie ce qu'elle recherche depuis des siècles au prix des guerres les plus sanglantes : un port libre de glaces pendant toute l'année sur l'Atlantique. Nous parlons du projet de relier par une voie ferrée Uleaborg avec Hammerfest ou quelque autre port norvégien à proximité de la Finlande, dont on puisse faire un des ports commerciaux les plus considérables du monde. La Russie acquerra ainsi une route commerciale de première importance, le grand-duché deviendra le détenteur de cette route, et la Norvège profitera de tous les avantages attachés à la possession d'un grand port de commerce.

La vraie « fenêtre sur l'Europe » que Pierre voulut ouvrir à Pétersbourg se trouve là-bas dans ces ports baignés par le gulf-stream et non sur les bords de la Néva, fermée à la navigation pendant cinq à six mois de l'année.

Les Norvégiens, très jaloux de leur indépendance vis-à-vis de la Suède, ne se sont jamais beaucoup échauffés pour le retour de la Finlande à la monarchie scandinave. Ils ont, au contraire, tou-

jours combattu la haine des Suédois contre la Russie, et dernièrement encore par la plume du plus illustre de leurs écrivains, Bjornson. Ils sont très favorables au projet d'établir une grande route commerciale partant de la Russie et aboutissant à un de leurs ports. Nous répétons que pour des hommes d'État russes, il y a là un vaste champ d'action bienfaisante : la flotte russe pourra attendre plus tranquillement l'ouverture des Dardanelles, et la fermeture du Sund lui deviendra indifférente ; le commerce de la Russie, surtout celui des provinces septentrionales, prendra, grâce à la création de cette voie, l'essor que Pierre le Grand et Catherine II ont vainement cherché à lui donner par la fondation de Saint-Pétersbourg et l'agrandissement d'Arkhangelsk ; enfin, ce qui n'est pas à dédaigner, leurs propres intérêts feront des Suédois et des Norvégiens nos meilleurs amis.

Mais tout cela, ce sont des vues et des projets d'hommes d'État, c'est-à-dire du chinois pour certains de nos diplomates et nos ministres.

Le manque de sens politique dans le haut personnel gouvernemental chargé d'exécuter les volontés du tsar a été suffisamment indiqué par les exemples qui précèdent. La conduite des relations extérieures de la Russie nous en fournissait de plus frappants encore; mais nous nous sommes dispensé

de les citer en vertu du proverbe russe : *Lejatchawo nie biout* (on ne frappe pas celui qui est par terre). Nul n'ignore, en effet, l'incurable incapacité des chefs de notre diplomatie, et ils sont les seuls à ne pas se douter du triste rôle qu'ils jouent depuis quelque temps.

IX

LE SÉNAT ET LE CONSEIL DE L'EMPIRE

C'est parmi les membres du Sénat et du Conseil de l'Empire que le tsar choisit de préférence ses ministres. L'organisation et le fonctionnement de ces deux hautes institutions d'État ont peu d'analogies avec ce que l'on voit dans les autres pays. A ne considérer que leur destination originelle, on pourrait dire que le Conseil de l'Empire est une sorte de corps législatif, tandis que le Sénat dirigeant répondrait plutôt à l'idée d'un pouvoir exécutif. Lorsque Pierre le Grand institua le Sénat, ce fut pour lui déléguer l'exercice de l'autorité pendant ses longues absences nécessitées par les nombreuses campagnes qu'il menait toujours en personne. Au siècle dernier,

avant que la Russie eût des ministres dans le sens occidental du mot, le rôle dirigeant du Sénat dépassa plus d'une fois les intentions premières de Pierre le Grand. Ce n'est qu'au commencement de ce siècle, lorsque les anciens collèges de l'État firent place à une organisation ministérielle qui s'est conservée avec peu de modifications jusqu'à notre époque, ce n'est qu'alors que le Sénat, comme pouvoir exécutif, perdit subitement de son importance. La création du Conseil de l'Empire lui enleva d'emblée tout pouvoir législatif. En revanche, Alexandre Ier songeait à le doter d'un contrôle suprême sur les actes des ministres, mais cette pensée resta toujours à l'état de projet. Depuis lors, le Sénat est devenu en quelque sorte un hôtel des invalides où sont recueillis les hauts fonctionnaires, que leur âge ou leurs antécédents ont disqualifiés pour le service actif. Sous Alexandre II, au moment de la réforme judiciaire, les principaux départements du Sénat furent transformés en Cour de cassation. On eut alors le grand tort de ne pas poursuivre la réforme jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à la complète suppression des autres départements sénatoriaux. Converti en Cour de cassation, le Sénat aurait été un corps organique intégral, il aurait pu se recruter d'après le seul principe qui soit logique, c'est-à-dire ne s'ouvrir qu'aux juristes les plus éminents par leur savoir ou leur longue carrière

juridique. Cela eût à la fois rehaussé la valeur de la Cour de cassation et empêché l'envahissement des autres grandes institutions de l'État par des jurisconsultes doublés de *tchinovniks*, des chicaneurs toujours à la recherche de textes ambigus dans cette vaste forêt de lois obscures et contradictoires qu'on nomme le *Swod Zakonow* (recueil des lois). Si le Sénat ne fut pas aboli sous Alexandre II comme l'exigeait la plus élémentaire logique, c'est que le mot « Sénat » sentait le parlementarisme, et que les radicaux, qui pendant tout le règne de ce prince n'ont cessé de miner sourdement l'autocratie, espéraient toujours en faire sortir un vrai parlement. Maintenant que ces considérations ne hantent plus les esprits, la suppression du Sénat — chose et nom — s'impose. Les membres de la Cour de cassation, devenus de simples juges, en auront l'autorité et le savoir ; le poste de sénateur ne sera plus une sinécure pour les invalides de l'administration. La suppression constituera une forte économie budgétaire, ce qui est un avantage appréciable ; en outre, elle débarrassera les pouvoirs publics d'un tronçon monstrueux qui y fait tache et ne joue dans la machine gouvernementale que le rôle d'un frein inerte et nuisible à la marche déjà suffisamment lente des affaires.

Toutefois, en abolissant le titre de sénateur, il ne

faudrait pas supprimer également le caractère inamovible des membres de la Cour de cassation. Contrairement à l'avis de la plupart des conservateurs [1], nous pensons que l'inamovibilité des juges est parfaitement compatible avec les principes de l'autocratie. L'avancement, le droit de déplacement, tout le système des peines disciplinaires et des récompenses, fournissent à un gouvernement intelligent des armes suffisantes pour combattre avec succès tous les abus qui pourraient se produire dans la magistrature ; mais ce serait diminuer chez le peuple le respect de la loi que de soumettre les juges au bon plaisir de leurs supérieurs, c'est-à-dire de les placer sur la même ligne que les *tchinovniks* tenus en si mince estime par la population. Nous savons bien que, pendant le dernier règne, la magistrature russe a été imbue du plus mauvais esprit, qu'elle est devenue un véritable danger public ; mais la faute en était surtout au radicaux du ministère de la justice qui eux-mêmes encourageaient les tendances subversives. Un ministre énergique, conscient de ses devoirs, aurait pu aisément mettre fin à ce scandale, par de simples mesures disciplinaires.

1. L'inamovibilité de la magistrature est un des rares points de politique générale, sur lesquels nous n'avons jamais pu nous mettre d'accord avec Katkof.

D'ailleurs, au cas où l'esprit antigouvernemental de la magistrature prendrait un caractère trop dangereux, l'empereur de Russie n'aurait qu'à imiter l'exemple donné dans des circonstances semblables, il y a quelques années, par le gouvernement de la République française : une loi suspendant pour quelques mois l'inamovibilité des magistrats permettrait de les épurer par un énergique coup de balai...

Nous n'ignorons pas que l'inamovibilité des juges et surtout des sénateurs leur donne une sécurité à l'abri de laquelle plusieurs peuvent se croire autorisés à commettre les plus grandes injustices. Mais ce mal n'est à redouter que si le ministre fait de mauvais choix. Du reste, nulle part le privilège en question n'est synonyme d'impunité et ne protège le juge prévaricateur contre une déchéance méritée. La violation de la loi ou l'indignité suspend *de plano* dans chaque cas particulier le droit à l'inamovibilité. D'ailleurs, en Russie, les plaideurs lésés ont toujours un recours suprême : l'appel à l'empereur, juge souverain et redresseur naturel de tous les torts.

La perfection n'étant pas de ce monde, il ne faut pas la demander à l'inamovibilité des juges ; mais les inconvénients de cette institution sont considérablement dépassés par ses avantages, au premier rang

desquels nous plaçons le respect qu'elle assure à la justice.

Le Sénat supprimé, les affaires contentieuses entre les particuliers et l'administration supérieure, ainsi que l'enregistrement et la promulgation des lois pourront avec avantage s'ajouter aux attributions du Conseil de l'Empire; quant au département héraldique où ne règne actuellement qu'un mesquin esprit de chicane, ses affaires seront jugées avec plus de justesse, plus d'élévation intellectuelle par une section spéciale à créer dans la chancellerie impériale, et recrutée en grande majorité parmi les représentants de la noblesse et les chapitres des hauts ordres, — en dehors de tout élément bureaucratique.

Mais un des plus grands bienfaits de la suppression du Sénat sera certainement l'impossibilité d'y prendre dorénavant des ministres. Une longue expérience a démontré que les anciens sénateurs font le plus souvent de détestables gouvernants; les raisons de ce fait sont faciles à comprendre.

Le Conseil de l'Empire est une institution infiniment mieux conçue, mieux définie, qui, bien que son organisation actuelle ait besoin d'être complétée, rend néanmoins de grands services à l'État. Il en pourrait rendre de beaucoup plus considérables encore avec un développement plus large de

ses sections, une meilleure distribution du travail et, surtout, un recrutement basé sur un autre principe que celui qui est en usage aujourd'hui. C'est au Conseil de l'Empire que s'élaborent les lois nouvelles, que le budget préalable proposé par le ministre des finances est soumis à un examen minutieux et subit souvent des réductions très importantes ; c'est là que doivent être examinées, dans le courant de l'année budgétaire, toutes les nouvelles demandes de crédits faites par les ministres; c'est lui aussi qui décide, en dernier ressort, les questions litigieuses sur lesquelles les membres de la Cour de cassation n'ont pu se mettre d'accord.

Ajoutons-le tout de suite, ces diverses fonctions, le Conseil de l'Empire les remplit, sans doute, avec une lenteur extrême et très préjudiciable à la marche de la machine gouvernementale, mais en y apportant tout le zèle et toute la compétence dont ses membres sont capables. Peu de commissions du budget dans les États parlementaires passent aussi minutieusement au crible les propositions budgétaires que le fait le département de l'Économie, peu y opèrent des réductions aussi considérables. Le département de l'Économie, par l'examen préalable du budget, et la Chambre du contrôle (institution qui correspond à la Cour des comptes en France), par la vérification minutieuse de toutes les dépenses et recettes

faites, donnent toutes les garanties humainement possibles pour la sincérité des budgets russes et la stricte exécution des prescriptions budgétaires. A ce point de vue, la Russie n'est pas plus mal partagée qu'aucun des pays, où le droit de contrôler les finances de l'État est la première raison d'être du Parlement.

Par la nature même de ses fonctions, le département de l'Économie doit forcément accomplir, dans un laps de temps déterminé, sa principale besogne, l'examen du budget ordinaire. Mais il est moins pressé quand il s'agit de décider des dépenses extraordinaires ou des mesures d'ordre général, — et ces affaires subissent souvent des retards et des ajournements très fâcheux. Ces lenteurs tiennent surtout aux trop longues vacances, — six mois par an, — que les membres du Conseil de l'Empire s'octroyent sans raison aucune.

La même cause ne vient qu'en seconde ligne pour expliquer la marche désespérément lente du travail législatif au Conseil de l'Empire. L'ordre du jour de cette assemblée dépend en grande partie de la Chancellerie de l'État qui, par suite de l'inertie propre à tous les bureaux, retient souvent pendant des années les projets de loi devant être soumis à la discussion. Lorsque, enfin, le Conseil en est saisi, les délibérations peuvent être traînées durant des

années avant d'aboutir; si telle loi proposée par un ministre n'agrée pas à la majorité des membres, cette situation se prolongera presque indéfiniment. La plupart des conseillers, bureaucrates vieillis sous le harnais et excessivement versés dans tous les trucs de la procédure, possèdent à fond l'art d'éterniser une affaire. En fait d'obstructionnisme, plusieurs pourraient rendre des points aux députés irlandais ou à l'extrême gauche de la Chambre hongroise.

C'est surtout la composition du Conseil de l'Empire qui l'empêche d'être pour le tsar un précieux et bienfaisant auxiliaire. Avec un autre principe de recrutement, il serait une institution modèle, offrant au pays, comme corps législatif et comme dispensateur des deniers de l'État, bien plus de garanties que tous les parlements issus de l'élection...

Les membres du Conseil de l'Empire sont nommés par l'empereur; ils sont inamovibles, touchent de très gros traitements et se recrutent, à de très rares exceptions près, parmi les anciens ministres, les gouverneurs généraux et (dans une proportion beaucoup moindre) les autres hauts dignitaires de l'État.

Sur le premier point, rien à dire : la souveraineté résidant exclusivement dans le tsar, il est tout naturel que les membres du plus grand corps de l'État

soient désignés et nommés par lui. C'est le seul mode de nomination admissible dans une autocratie; ajoutons qu'il est susceptible de donner des résultats plus éclairés et plus utiles que le principe électif en vigueur là où la souveraineté appartient au peuple. Il suffit, pour s'en convaincre, d'examiner le premier parlement venu.

Ce qui, dans l'intérêt même du régime autocratique, doit être modifié, c'est avant tout l'inamovibilité des membres du Conseil de l'Empire et le principe qui préside à leur choix. Du reste, ces deux réformes s'appellent l'une l'autre: en supprimant l'inamovibilité, on sera forcément amené à choisir autrement les membres du Conseil.

Destiné à éclairer l'empereur sur les plus hautes, les plus graves questions gouvernementales et législatives, cette institution n'a et ne doit avoir qu'un pouvoir purement consultatif. Les décisions prises par le Conseil à la majorité des voix ont besoin de la ratification impériale pour acquérir force de loi, et, naturellement, elles ne peuvent ni enchaîner, ni même influencer à un degré quelconque la volonté du tsar, ce qui serait une hérésie inadmissible dans une autocratie. L'empereur est libre de se rallier, soit à l'opinion de la majorité, soit à celle de la minorité, ou même de s'arrêter à une troisième décision, également éloignée de l'une et de l'autre. Il

doit être bien entendu que l'existence du Conseil de l'Empire repose essentiellement sur ce principe, auquel on ne pourrait déroger sans courir le risque d'ébranler les fondements mêmes de l'État russe. Un corps investi de pouvoirs aussi élevés mettrait bientôt en péril le gouvernement autocratique, s'il perdait son caractère purement consultatif; — il deviendrait un petit parlement déguisé, c'est-à-dire le pire de tous les parlements. L'absolutisme n'admet pas de compromis: ou il reste intact, pur de tout alliage, exempt de toute concession aux prétendues exigences de la société moderne, — ou il cesse d'être lui-même et glisse sur la pente abrupte du parlementarisme.

Or, l'inamovibilité des membres du Conseil de l'Empire n'est pas compatible avec le principe de l'autocratie. Autant nous sommes partisans de l'inamovibilité de la magistrature dans les limites indiquées plus haut, autant nous désapprouvons celle des conseillers de l'empereur, qui détiennent une part si importante des pouvoirs publics. Il y a là une source de dangers qui sautent aux yeux de tout observateur attentif: nous n'en signalerons qu'un seul. Presque toujours, le projet de loi qu'un ministre soumet aux délibérations du Conseil de l'Empire a été préalablement approuvé en principe par l'empereur. Or, il peut arriver, et il arrive quotidien-

nement, que le projet sorte de la discussion, modifié au point de ne plus ressembler du tout à ce qu'il était primitivement; quelquefois même il est tout simplement repoussé par le Conseil à une majorité plus ou moins forte. L'empereur passe outre et sanctionne la nouvelle loi malgré l'avis contraire de ses conseillers. Un fait pareil n'a guère de gravité quand il s'agit d'une mesure législative sans importance. Mais, dans le cas, où la loi rejetée répondait à un système gouvernemental nouveau, quand elle n'était qu'un anneau dans une série de mesures générales, indiquant un changement d'orientation politique, la chose devient déjà plus sérieuse, car elle implique une désapprobation, presque un blâme que le Conseil adresse à tout un ensemble d'idées adopté par l'empereur. Comme toutes les lois humaines, cette loi ne vaudra que par la manière dont elle sera exécutée; eh bien! lorsqu'elle aura été promulguée sur la volonté expresse du souverain, malgré l'avis presque unanime du Conseil de l'Empire, croit-on que les *tchinovniks* mettront le zèle le plus ardent à en assurer l'application? Nous en doutons d'autant plus, que nous avons vu et que nous voyons encore le contraire; les exemples ne sont pas longs à chercher, nous n'en citerons que deux: la réforme universitaire promulguée il y a quelques années, quoiqu'elle eût échoué au Conseil de l'Em-

pire, et les lois du comte Tolstoï sur les *Zemskie Natchalniki* et le fonctionnement des *Zemstwos*.

Si des incidents pareils se répètent à plusieurs reprises, et, surtout chaque fois qu'il s'agit d'une loi de politique générale, ne voit-on pas de graves dangers dans cette opposition intraitable d'une majorité de fonctionnaires nommés et appointés par l'empereur, à la volonté nettement exprimée de ce dernier? Croit-on que ce parti pris d'hostilité contre certaines lois n'en compromette pas le sort? Dans les deux cas que nous venons de citer, il s'agissait de mesures conservatrices de la plus haute portée : il fallait mettre fin aussi bien dans les universités que dans les *Zemstwos* à un état de choses presque révolutionnaire, qui nuisait non seulement à l'enseignement supérieur et aux plus graves intérêts provinciaux, mais menaçait la sécurité même de l'État. Or, ce sont justement ces lois qui ont rencontré une opposition inflexible chez la plupart des membres du Conseil de l'Empire, tous anciens ministres, aides de camp généraux, amiraux, etc.; c'est pour faire cette belle besogne qu'ils reçoivent une dotation annuelle de dix mille roubles, indépendamment de leurs pensions de retraite ou autres traitements ! Le comte Dimitry Tolstoï qui possédait, sinon le tempérament, du moins toutes les qualités d'esprit d'un véritable homme d'État, usa ses dernières forces à lutter au

Conseil de l'Empire pour la défense de ses réformes.

La formidable opposition de personnages éminents, qui ont des attaches dans tous les bureaux, des intelligences dans toutes les chancelleries, — sans même parler de leur action sur l'opinion publique, — restera-t-elle sans effet sur l'application de la loi? Ce serait impossible.

Nous pourrions citer bien d'autres faits du même genre, rappeler, par exemple, comme quoi l'enseignement classique, bien que vaillamment défendu par le ministre de l'instruction publique, le comte Delianof, ne put être sauvé des attaques du Conseil que par l'intervention directe de l'empereur. Mais, sur une matière aussi délicate il ne sied pas de trop appuyer. Nous croyons, d'ailleurs, avoir suffisamment indiqué les dangers d'une opposition systématique de la majorité du Conseil à la volonté hautement manifestée du souverain et l'incompatibilité d'un tel état de choses avec les bases essentielles de l'autocratie. Or, cette situation résulte exclusivement de l'inamovibilité et cela pour deux raisons, l'une générale: un fonctionnaire amovible ne fait pas d'opposition systématique au gouvernement; l'autre particulière: la suppression de l'inamovibilité doit forcément modifier la composition même du Conseil. La nomination à un poste à vie devient nécessairement la récompense de

services rendus et, quand il s'agit du poste le plus élevé de l'Empire, une retraite donnée pour un haut dignitaire, que l'âge ou les infirmités ont rendu impropre au service actif. Le Conseil de l'Empire se transforme ainsi en hôtel des invalides pour les anciens ministres et gouverneurs généraux, résultat doublement fâcheux et doublement opposé à la vraie destination de ce grand corps. Les invalides sont d'ordinaire de médiocres travailleurs et le Conseil de l'Empire affectant le caractère d'une maison de retraite, ne peut pas être en même temps une pépinière de futurs ministres. C'est dans l'enceinte où se traitent les plus hautes, les plus difficiles questions gouvernementales que l'empereur de Russie devrait pouvoir le plus aisément discerner et choisir les hommes aptes à conduire les affaires de l'État. Quand on a suivi pendant plusieurs années les rapports et les discours d'un membre du Conseil on possède des indications suffisantes sur ses capacités, son savoir, sa direction d'esprit, etc.

Au lieu donc de devenir un couronnement de carrière, une récompense pour les services rendus, il faudrait que la nomination au Conseil de l'Empire fût plutôt un stage, une épreuve pour des services à rendre. Les membres amovibles du Conseil devraient être pris pour la plupart en dehors

de l'administration et, dans tous les cas, en dehors de la hiérarchie administrative. Un gouverneur de province qui a fait preuve de qualités remarquables dans l'exercice de ses fonctions, un maréchal de la noblesse, un professeur d'université, un grand publiciste, un économiste éminent par ses travaux, un financier d'une valeur hors ligne, un général capable et instruit, un diplomate distingué (*rara avis!*), — quand ils remplissent certaines conditions d'honorabilité, de fermeté dans les principes et d'âge (au-dessus de quarante ans) — pourraient, s'ils étaient appelés à siéger au Conseil de l'Empire, y rendre de grands services à la chose publique et offrir d'excellents éléments pour la composition d'un ministère. Nommés par l'empereur lui-même, les conseillers seraient, selon toute probabilité, en parfaite communauté d'idées avec lui et partageraient sincèrement ses vues sur l'orientation à donner au gouvernement. Sur des points de détail se manifesteraient peut-être quelques divergences d'opinion, mais sur les principes on ne verrait plus surgir entre l'empereur autocrate et ses conseillers ce désaccord intolérable, qui se produit inévitablement avec un conseil recruté comme il l'est aujourd'hui.

C'est surtout à un changement de règne que s'impose un renouvellement du Conseil de l'Em-

pire. Cette institution offre alors un centre aux débris de l'ancien régime qui, convaincus de leur propre supériorité, sont invinciblement amenés à se mettre en opposition avec les idées du régime nouveau. Cela ne veut pas dire que les anciens ministres ou gouverneurs généraux doivent être exclus du Conseil de l'Empire. La compétence et l'expérience de plusieurs d'entre eux peuvent y être d'une grande utilité; mais le Conseil doit cesser d'être le refuge *obligé* des anciens ministres, ceux-ci fussent-ils des incapables, des indignes, des traîtres à l'autocratie, de ceux que les grands empereurs du siècle passé auraient exilés pour leurs méfaits en Sibérie, non sans leur avoir d'abord fait quelque peu entamer les narines...

Les membres du Conseil, toujours révocables pour causes graves, devraient être nommés pour une période de dix ans, naturellement renouvelable. Il y aurait lieu d'augmenter considérablement le nombre des membres, afin de les mettre à même d'accomplir leur besogne en temps utile; leurs appointements pourraient, sans inconvénient aucun, être réduits à cinq ou six mille roubles par an.

Pour faciliter le fonctionnement du Conseil, le nombre des sections (ou départements) devrait être accru dans une large mesure. Bien entendu, nous ne pouvons entrer ici dans les détails d'une

organisation qui, hélas! ne sera probablement jamais réalisée. Nous croyons pourtant devoir indiquer les sections que nous estimons indispensables : le département de l'Économie doit être scindé en deux, un pour l'examen des recettes et l'autre pour celui des dépenses. Il y aurait aussi deux départements législatifs, l'un pour la Russie proprement dite, l'autre pour les provinces frontières ayant des législations particulières. Le Sénat étant supprimé, il serait créé une section du contentieux pour les conflits entre les particuliers et l'administration qui pourrait être rattachée au département des affaires civiles et religieuses chargé, depuis 1889, d'examiner les irrégularités commises dans l'exercice de leurs fonctions par les ministres, les membres du Conseil de l'Empire et les autres hauts dignitaires. Ce département connaîtrait ainsi de la plupart des affaires actuellement soumises à la commission des requêtes (*Kommyssia prochenyi*) de la chancellerie impériale, cette commission ne devant en principe s'occuper que de celles qui s'adressent à la *grâce* de l'empereur. Vu la multiplicité des confessions religieuses en Russie, on ferait bien de scinder ce département et d'instituer un département spécial, destiné à la législation concernant les cultes.

Moyennant cette transformation, le Conseil de l'Empire, créé sur l'initiative du comte Speranski,

un séminariste libéral — la pire espèce des libéraux — remplira réellement sa haute mission, c'est à-dire qu'il sera le principal auxiliaire du tsar, le strict surveillant de l'exécution des lois, le juste dispensateur des deniers publics et l'incorruptible gardien des droits individuels. Il deviendra l'inexpugnable rempart des vrais principes de l'autocratie russe et rendra au tsar le plus grand et le plus indispensable service, en lui permettant de voir juste et de choisir en pleine connaissance de cause les ministres et les hauts dignitaires. Or, nous ne saurions trop le redire, le sort d'un règne autocratique dépend du choix des hommes !

X

LES MINISTRES

Nous avons insisté plusieurs fois sur le manque d'idées politiques général chez les ministres russes et sur la rareté des vrais hommes d'État en Russie. La folle tentative des décembristes (1825), les exécutions qui l'ont suivie et les tendances réactionnaires qui ont dû prédominer sous le règne de Nicolas expliquent, en partie, pourquoi un pays si riche au siècle dernier en gouvernants de premier ordre en a produit si peu dans le nôtre. L'insuffisance de nos ministres et les déboires gouvernementaux, qui en découlent tiennent aussi à d'autres causes plus permanentes, parce qu'elles sont inhérentes à l'organisation même des ministères et à la manière dont fonctionne le comité des ministres.

Cette organisation, ainsi que nous l'avons dit, ne date que du commencement de ce siècle ; dès son origine, il ne manqua pas d'hommes assez clairvoyants pour en prévoir les funestes conséquences et assez courageux pour les exposer à l'empereur. L'illustre historien Karamsine, entre autres, le fit en termes très éloquents dans son célèbre memorandum : *l'Ancienne et la nouvelle Russie.*

Le plus grand inconvénient, le véritable danger de cette institution des ministères, qui a coïncidé avec la décadence de l'activité sénatoriale, était de substituer en réalité le pouvoir ministériel au pouvoir impérial. Le tsar, dans la nouvelle situation qui venait d'être créée, n'avait plus guère d'autre source d'informations sur les affaires du pays que les rapports personnels qui lui étaient faits isolément par chaque ministre; à ce point de vue, il se trouvait donc absolument à la merci de la bonne foi et de la compétence d'hommes, dont la valeur morale et intellectuelle n'avait pas encore été sérieusement mise à l'épreuve; celle-ci, du reste, n'existait le plus souvent que dans la présomption qui avait amené leur nomination. La situation résultant de l'organisation des ministères n'était pas beaucoup plus avantageuse au point de vue des actes du gouvernement : l'empereur les approuvait sur la proposition d'un ministre, mais il n'en pouvait que difficilement

juger l'opportunité, la justice et les véritables conséquences.

Libre de tout contrôle sérieux, ayant la plus grande latitude pour surprendre la bonne foi de l'empereur, pour lui présenter les hommes et les choses du gouvernement sous le jour le plus favorable à ses intérêts, à ses ambitions et à ses inimitiés personnelles, le ministre russe n'a pas tardé à devenir le véritable maître de son ministère; il y peut commettre les plus graves abus de pouvoir, les plus criants actes d'arbitraire. La responsabilité devant l'empereur insuffisamment instruit des choses n'est qu'une pure fiction et si, par extraordinaire, quelque parcelle de la vérité arrive à la connaissance du tsar, tout ce que risque le ministre, c'est d'être nommé membre du Conseil de l'Empire, en conservant un gros traitement. Mais la plupart du temps il échappe à cette prétendue punition, car on sait combien, même dans le cas de concussion avérée, la preuve est difficile à faire contre un haut fonctionnaire; aussi peut-il continuer à compromettre par ses agissements coupables les intérêts de l'État et le prestige du trône.

Souvent, d'ailleurs, les souverains, par un sentiment exagéré de délicatesse, hésitent à renvoyer un ministre, dont la culpabilité ou l'incapacité n'a pas été établie d'une façon irréfutable; comme quelque-

fois un particulier, ayant un domestique d'une probité douteuse et d'une paresse ou d'une incapacité certaine, le garde néanmoins à son service, tantôt par bonté, tantôt par crainte de tomber encore plus mal avec un autre.

Et puisque dans une question qui exerce une influence si considérable sur le sort de l'autocratie russe, c'est-à-dire sur le sort même de la patrie, nous sommes décidé à dire toute notre pensée avec une franchise complète, mettons les points sur les *i*.

En général, les empereurs russes n'aiment pas les changements de ministres ; persuadés que la fréquence des mutations de cabinet est une des plaies du parlementarisme et fait le plus grand tort à la marche régulière des affaires gouvernementales, ils évitent autant que possible de déplacer le haut personnel administratif. Leurs prémisses sont irréprochables; dans les pays parlementaires, l'État a beaucoup à souffrir du changement fréquent des ministères (ce n'est pas en France que cette vérité élémentaire a besoin de preuves), mais la conclusion n'en est pas moins erronée. Oui, dans un pays parlementaire, les mutations ministérielles trop souvent répétées sont un mal, mais il n'en va pas de même — au contraire — dans un pays autocratique, où c'est précisément le trop long maintien d'un ministre aux affaires qui présente le plus d'inconvénients.

Et cela est facile à démontrer. Dans un pays parlementaire, la direction politique, l'orientation gouvernementale est donnée par le ministère, qu'un déplacement de la majorité dans la Chambre a mis au pouvoir. Chaque changement de cabinet indique donc l'adoption d'une ligne politique nouvelle, — ce qui, au point de vue de toutes les affaires, mais surtout de la politique extérieure et des questions militaires, produit des effets désastreux.

Les choses se passent tout différemment dans un pays autocratique. Là, la direction est donnée à la politique gouvernementale par le souverain lui-même et par lui seul. Le ministre ne doit être qu'un commis chargé d'exécuter les desseins du monarque. La politique est donc immuable — et sur beaucoup de points cette immutabilité persiste même pendant plusieurs règnes. En outre, le déplacement d'un ministre n'a rien de comparable avec le changement d'un ministère tout entier ; non seulement la direction politique ne varie pas, mais les traditions, les errements en vigueur pour l'expédition des affaires ne subissent ni interruption ni modification sensibles.

Mais, si le changement d'un ministre n'offre aucun inconvénient dans une autocratie, une existence ministérielle trop prolongée peut porter une atteinte sérieuse aux intérêts les plus vitaux de l'Empire et

même au prestige du souverain. En effet, on ne sait ce que c'est en Russie ni qu'un cabinet homogène, ni qu'un premier ministre intervenant dans les actes de ses divers collègues. La discussion dans le comité des ministres ne roule que sur des questions d'une importance secondaire et chacun de ces hauts fonctionnaires est maître absolu de ses actes sous la seule réserve d'en rendre compte à l'empereur, devant qui il est responsable. Mais, faite par l'intéressé, on devine ce que peut être cette reddition de comptes; il ne faut pas au ministre beaucoup d'efforts d'imagination pour présenter ses faits et gestes sous le jour le plus avantageux et toute sa responsabilité se réduit en dernière analyse à l'art de déguiser la vérité au souverain; pour plusieurs c'est même tout simplement l'art de mentir avec impudence.

Maître absolu de son ministère, le titulaire arrive forcément à le considérer comme un fief, un bien lui appartenant en propre. Ses *tchinovniks* deviennent pour lui des hommes liges auxquels il doit aide et protection; les divers revenus de ses domaines sont partagés entre lui et ses vassaux favoris. A l'instar de tout bon seigneur féodal, il regarde comme un devoir, — et c'est même souvent le seul devoir qu'il remplisse convenablement — de faire des incursions sur les domaines de ses voisins et de leur enlever autant de butin que possible. Dans

l'espèce, ces domaines ce sont les autres ministères; on voit donc les ministres russes continuellement aux prises entre eux pour s'arracher non seulement les bribes du budget, mais des départements entiers. Il existe même des ministres qu'une fatalité particulière condamne à succomber toujours dans ces luttes et à être constamment dépouillés par leurs collègues. C'est le cas, certainement, du ministre des voies et communications, auquel on a enlevé à peu près tous ses départements.

Les ministres deviennent ainsi les véritables détenteurs du pouvoir et, comme le pouvoir en Russie est autocratique, de véritables autocrates. A moins d'être des anges — et on n'a pas encore réussi à découvrir des ailes à nos ministres, pas même à ceux qui avaient volé — ils ne peuvent pas ne pas commettre quantité d'actes arbitraires et surtout de maladresses. Le pouvoir du souverain circonvenu et trompé n'existe plus que de nom, tandis que sa responsabilité subsiste tout entière. Plus se prolonge le séjour d'un ministre dans le fief qu'il a conquis, plus il s'habitue à le considérer comme sa propriété privée, plus s'enracine chez lui la conviction que son souverain est un gêneur; il en vient même insensiblement à en vouloir à son maître des mensonges qu'il est obligé de lui débiter, il s'irrite de porter un joug même tout d'apparence... Nous avons

connu personnellement de ces ministres et maintes fois nous avons été consterné de la manière irrévérencieuse dont ils osaient parler du souverain en s'entretenant avec leurs subordonnés.

« Règle générale : quand un ordre de l'empereur n'est pas exécuté dans les trois jours, il ne le sera jamais », nous dit un jour un des ministres d'Alexandre II. Il s'agissait dans l'espèce d'une question secondaire en elle-même, mais qui avait alors une importance capitale, vu la situation troublée des écoles supérieures. Le sort du règne nous apparut irrévocablement fixé, quand nous entendîmes un de ses principaux instruments parler ainsi de la volonté du souverain.

Loin donc d'être un inconvénient dans une autocratie, le changement des ministres est, au contraire, souvent une nécessité gouvernementale de premier ordre. En principe, un autocrate ne doit pas permettre à un ministre de s'éterniser dans ses fonctions, même, ou plutôt surtout, quand il lui découvre des capacités tout à fait transcendantes et quand des services réels ou fictifs ont rendu ce ministre trop populaire. Le danger qu'il se trouve un Bismarck parmi nos gouvernants ne nous paraît pas imminent ; mais Bismarck lui-même a fini par devenir si encombrant et si dangereux que son souverain s'est vu obligé de s'en débarrasser.

Ajoutons à ce propos, qu'un empereur de Russie ne devrait jamais tolérer que ses ministres poursuivent une popularité de mauvais aloi, qu'ils parcourent le pays en triomphateurs, président des banquets auxquels on souscrit plus ou moins spontanément, se fassent faire dans leurs voyages des réceptions solennelles avec arcs de triomphe, feux d'artifice, et, enfin, se démènent comme de vrais ministres parlementaires, forcés de s'appuyer sur l'opinion d'*en bas* afin de s'imposer *en haut*. Dans une autocratie, de pareils honneurs ne doivent être rendus qu'au souverain ou à son héritier présomptif...

Les empereurs n'ont pas été sans remarquer les nombreux et graves inconvénients que présente le fonctionnement du pouvoir ministériel et plus d'une fois ils ont cherché à y remédier en établissant un certain contrôle sur les actes des ministres. Mais le plus souvent les remèdes ont donné des résultats pires que le mal, et le contrôle est resté absolument illusoire.

Pour corriger les abus de la toute-puissance ministérielle, plusieurs empereurs, et surtout Alexandre II, avaient pris pour règle de maintenir toujours en équilibre, dans chacun de leurs cabinets, les tendances diverses et contradictoires qui se partageaient le monde politique. Loin de rechercher l'homogénéité ministérielle, Alexandre II aimait à faire entrer dans

le ministère les représentants des opinions les plus opposées. Cette étrange combinaison dénotait chez le feu tsar l'intention très noble et très généreuse de garder la plus parfaite impartialité entre les avancés et les rétrogrades et d'empêcher le gouvernement d'incliner plus d'un côté que de l'autre. Mais le plus clair résultat de cette politique était de faire verser la machine gouvernementale en pleine anarchie. Et il ne pouvait en être autrement. *L'unité du pouvoir dirigeant exige absolument l'accord complet dans l'exécution, sous risque d'engendrer le désordre général.* La lutte acharnée entre les divers ministres, loin de rester circonscrite au cabinet, se transportait dans leurs bureaux, dans leurs administrations provinciales, jusqu'aux confins les plus reculés de l'Empire. Le public comptait les coups, la presse prenait ardemment parti pour l'un ou pour l'autre ; chaque ministre avait, d'ailleurs, ses organes et ne se gênait pas de déverser des ordures sur la tête de son cher collègue. Bornons-nous à rappeler pour mémoire l'antagonisme qui exista entre le comte Tolstoï, ministre de l'instruction publique, et le comte Milutine, ministre de la guerre, ainsi que celui qui mit aux prises le comte Timachef, ministre de l'intérieur et le comte Pahlen, ministre de la justice. Ayant constaté l'ignorance et le défaut de préparation des jeunes gens qui se faisaient inscrire comme étudiants,

le comte Tolstoï s'était décidé, sur les conseils de Katkof et de Leontief, à organiser, en Russie, l'enseignement secondaire classique et voulait interdire l'accès des facultés à tous ceux qui n'étaient pas munis d'un *certificat de maturité*, délivré par les nouveaux lycées. De son côté, M. Milutine s'empressa de supprimer toutes les *écoles de cadets*, de les transformer en lycées qui n'avaient de militaire que le nom et d'obtenir que les facultés s'ouvrissent aux médiocres élèves de ces établissements hybrides. Il ne s'agissait, à la vérité, que d'une admission à titre provisoire, mais dans ces occasions le provisoire en Russie dure souvent plus que le permanent. En outre, comme l'Académie médico-chirurgicale se trouvait dans son ressort, le ministre de la guerre en entr'ouvrit largement les portes aux séminaristes qui, à l'inappréciable avantage d'ignorer les langues classiques joignaient celui, bien plus grand encore, de manquer de toute instruction et de toute éducation. La réforme de l'enseignement secondaire, si laborieusement préparée, était ainsi complètement paralysée dans ses effets, quoiqu'elle eût toutes les sympathies d'Alexandre II. Le comte Tolstoï était opposé à l'admission des femmes dans les facultés, le comte Milutine eut hâte de créer une faculté de médecine pour les femmes. L'Académie d'artillerie et l'Académie médico-chirurgicale fournissaient pourtant

un contingent plus que suffisant à la conspiration nihiliste[1] !...

Le comte Pahlen, en haine du ministre de l'intérieur, encourageait (soin superflu !) les tendances radicales de ses juges et de ses procureurs. Trouvant, non sans raison, qu'une magistrature en coquetterie réglée avec les conspirateurs nihilistes rendait impossible toute administration régulière, le comte Timachef était forcé de laisser libre carrière à l'arbitraire des gouverneurs, qui ne demandaient qu'à sévir. Si l'on ajoute à ce désordre les intrigues souterraines de la troisième section, qui augmentait encore le gâchis pour rehausser son rôle et masquer sa complète impuissance à tenir en respect quelques milliers de misérables, on comprendra sans peine que l'équilibre, conçu dans une pensée généreuse et savamment entretenu ait abouti à la catastrophe du 1er mars 1881. Le char gouvernemental tiré en avant

1. Professeur à la faculté des sciences de l'Université, en même temps qu'à l'Académie médico-chirurgicale, nous avons eu le douteux plaisir d'être aux premières loges pour assister à l'édifiant spectacle de cette lutte entre deux ministres. Nous avons pu aussi voir, par exemple, des sous-inspecteurs de l'Université fomenter avec zèle l'agitation parmi les étudiants de l'Académie et *vice versa*. Partisan impénitent de l'ordre social et obstinément réfractaire aux beautés séduisantes du nihilisme, c'est nous qui avons payé les pots cassés pendant les troubles ainsi provoqués par les sous-ordres des deux ministres.

par les radicaux et en arrière par les conservateurs devait inévitablement verser en route.

Mais même, quand les divergences entre les ministres ne donnent pas naissance à des antagonismes aussi caractérisés, elles ne laissent pas d'être très nuisibles, car elles constituent un véritable obstacle à la marche régulière des affaires de l'État. D'abord ces conflits sont une entrave matérielle à la prompte exécution des mesures souvent les plus urgentes. Plus préjudiciable encore est la déconsidération qu'ils font rejaillir sur la haute administration en général. Dans tous les cas, l'absence d'homogénéité dans le ministère est loin de porter remède aux abus de pouvoir des différents ministres, ou de mettre obstacle à l'omnipotence ministérielle, si dangereuse pour l'autorité du souverain.

C'est encore, au fond, par une erreur de principe qu'on s'est souvent refusé en Russie à avoir un ministère homogène. On était d'avis que l'homogénéité ne pouvait être obtenue que par la création d'un poste de président du Conseil ou de premier ministre. Or, les monarques russes se sont toujours montrés hostiles à cette institution et en cela ils ont eu parfaitement raison. Un premier ministre dans un pays autocratique serait une anomalie aussi dangereuse pour le pouvoir du souverain que pour les intérêts de la nation. Les dix ou douze

petits autocrates placés actuellement à la tête des ministères présentent déjà de graves inconvénients, par la manière dont s'exerce leur autorité. Réunir les pouvoirs que tous détiennent isolément et en investir un seul premier ministre, ce serait mettre le souverain tout à fait à l'ombre, le réduire au triste rôle d'un roi parlementaire, en un mot, fausser entièrement tout le système politique de la Russie. Un gouvernement, quel qu'il soit, doit rester immuablement fidèle aux principes sur lesquels il repose. Introduire, même par contrebande, le rouage d'un régime parlementaire dans la machine autocratique, c'est vouloir en détraquer la marche et en briser tous les ressorts.

Les défenseurs du système des premiers ministres invoquent surtout cette considération, que si la fonction n'existe pas de droit en Russie, elle n'en a pas moins été exercée *de fait* sous plusieurs souverains. Les *wremenchtchiki*, — les favoris qui sous certains princes ont accaparé pendant quelque temps tous les pouvoirs. — n'étaient en réalité que des premiers ministres. Mais l'histoire de ces *wremenchtchiki* est justement le meilleur argument contre la fonction : tous ils ont été haïs par leurs contemporains et maudits par la postérité ; tous ont été aussi funestes au prestige du souverain qu'au bien du pays. Il y aurait donc folie à vouloir transformer

en institution permanente un accident temporaire, dont les résultats ont été désastreux.

En réalité, la présence d'un premier ministre n'est nullement indispensable pour qu'un cabinet soit homogène, c'est-à-dire pour que la direction générale imprimée aux affaires de tous les ministères soit la même, pour que les ministres, au lieu de se combattre et de se contrecarrer, agissent tous d'accord dans les grandes lignes de leurs attributions. Il suffira pour arriver à cet état de choses — dont l'absence rendrait à la longue tout gouvernement sérieux impossible, — que l'empereur exerce lui-même les fonctions de premier ministre, que le Conseil des ministres institué il y a quelques dizaines d'années fonctionne d'une manière régulière et permanente et soit présidé par le souverain en personne. Le comité actuel des ministres pourrait ou être supprimé ou continuer à fonctionner, en ne s'occupant que des questions secondaires, de détails administratifs exigeant le concours de plusieurs départements, etc.

En assistant aux discussions du Conseil des ministres, l'empereur aura le moyen le plus efficace de savoir la vérité, de juger les membres de ce Conseil d'après leur réelle valeur et de donner ses décisions en pleine connaissance de cause. Impossible à un ministre d'essayer de tromper l'empe-

reur en présence de tous ses collègues; il ne pourra plus lui faire ces rapports mensongers qui sont, au contraire, si faciles à la faveur d'une audience personnelle. *Savoir le vrai* et *voir juste* sont les deux conditions absolument indispensables pour l'exercice bienfaisant d'une autorité souveraine; comment y arriver avec des rapports à huis clos où le ministre est à l'aise pour présenter les faits comme bon lui semble, inventer les récits les plus extravagants et obtenir le consentement impérial à des actes que le souverain serait le premier à repousser avec indignation, s'il en connaissait le véritable caractère? Le ministre a cent chances contre une de n'être ni démasqué ni démenti. Comment et par qui le sera-t-il? A supposer même qu'on apprenne au dehors ce qui s'est passé dans le cabinet impérial, qui osera porter devant l'empereur une accusation contre un ministre? Un de ses collègues? Mais outre que la preuve de sa culpabilité n'est jamais facile à établir, peu de ministres pourraient se résoudre à une bassesse, comme serait celle de dénoncer un collègue. L'entourage immédiat de l'empereur? Il s'y trouve des hommes très dignes, très honorables et, ce qui vaut mieux encore, sincèrement, profondément dévoués à la personne du souverain; mais lequel d'entre eux, à moins qu'il ne fût directement invité par l'empereur à parler, se permettrait de le faire, alors sur-

tout qu'il s'agit d'accuser un ministre? Tous reculeraient devant le risque d'une pareille délation. Les personnes privées? Mais comment leur voix parviendrait-elle jusqu'à l'empereur? Supposé même qu'il puisse l'entendre, qui aimerait à se faire dénonciateur anonyme, et qui aurait le courage civil de se faire accusateur public d'un ministre tout puissant, alors surtout que les preuves évidentes sont impossibles à produire, comme cela arrive presque toujours?

Reste la presse. Ah! certes la presse en Russie pourrait, à ce point de vue, jouer un rôle grand et utile. Faire parvenir au pied du trône la vérité, exprimer hardiment des opinions réfléchies, donner des conseils qu'on croit salutaires à l'État, avertir le souverain des dangers qui le menacent, lui et le pays, — quelle vocation plus belle? En Russie ce rôle est beaucoup moins malaisé à remplir que chez les nations où les divisions politiques rendent l'expression de la vérité presque impossible à un organe de la presse. Là, chaque journal appartient à un parti ou à un groupe et, lors même qu'il ne dépend ni d'aucun établissement financier ni du gouvernement, il est forcé d'envisager chaque fait, même le plus minuscule, sous l'angle visuel de son parti et de l'arranger ou de le dénaturer, selon les exigences de la cause qu'il sert. En Russie, où les partis poli-

tiques sont inconnus, rien de semblable n'empêche un journaliste d'écrire ce qu'il croit être la vérité. Mais, hélas! s'il n'y a point de partis, il y a des coteries, qui en sont les réductions mesquines, mais implacables dans leur étroitesse d'esprit; il y a aussi les intérêts de boutique, les envies et les jalousies personnelles; il y a surtout un autre mal dont les journalistes russes souffrent autant que la plupart de leurs confrères occidentaux — c'est l'ignorance, c'est le manque d'instruction politique et de maturité intellectuelle, qui fait que la presse est en réalité le plus puissant propagateur de fausses notions, de faits inexacts et de jugements erronés. Il y a quelques années, un écrivain politique allemand proposait d'exiger de tout directeur de journal et de tout journaliste un brevet universitaire. Ce projet serait peut-être le plus sûr moyen de transformer en un instrument utile et bienfaisant une institution, que ses propres apologistes en sont venus à ne considérer que comme un mal inévitable. A moins de recourir à quelque mesure de ce genre, il serait bien difficile d'obtenir un journalisme éclairé.

Qu'on ne s'imagine pas que le régime légal de la presse en Russie soit un obstacle à la libre expression de la vérité. Nullement; une législation identique a été appliquée bien plus rigoureusement en France sous le second Empire : a-t-elle empêché les publi-

cistes véritables d'exprimer hautement leur opinion et de juger les actes du gouvernement avec une sévérité, souvent même exagérée? Quand il s'est rencontré en Russie des journalistes joignant à un grand talent les lumières de l'homme d'État, des hommes comme Katkof par exemple, n'ont-ils pas joué un rôle politique considérable, n'ont-ils pas souvent fait une opposition acharnée aux ministres en exercice et parfois même amené leur chute? Mais ce sont là des cas excessivement rares, et si les articles de la *Gazette de Moscou* ont pu trouver accès au Palais d'Hiver, c'est seulement grâce aux services tout à fait exceptionnels, que l'illustre directeur de ce journal avait rendus à la patrie dans des moments de crise terrible, comme pendant l'insurrection polonaise, l'anarchie nihiliste, ou à la fin, quand il s'agissait d'arracher la Russie aux liens de la triple alliance. Sans le crédit tout particulier que Katkof s'était acquis par un tel passé, sa voix toute vibrante de souffle national, toute empreinte de la plus haute sagesse politique, ne serait parvenue jusqu'au souverain que par échos et par accident.

La presse est donc, elle aussi, presque impuissante à faire entendre la vérité en haut lieu. La discussion des grands intérêts de l'État en séance du Conseil des ministres présidé par l'empereur peut seule remplir ce but.

Ce mode de procéder aura encore l'avantage d'alléger d'une manière notable le travail écrasant, presque surhumain qui incombe au souverain par suite de la nécessité d'étudier tous les rapports que chaque ministre lui présente individuellement. Mis au courant de la plupart des questions par sa présence au Conseil, l'empereur n'aura plus, au moment où il devra apposer sa signature au bas d'un rapport, qu'à s'assurer si la décision, qu'on lui soumet est réellement celle qu'il a approuvée.

Grâce aussi à la participation du tsar aux séances du Conseil, on ne verra plus se produire un cas qui ne devrait jamais se présenter dans une autocratie et qui pourtant est loin d'être sans exemple : celui où le Comité des ministres prend une décision contraire à l'avis bien connu de l'empereur et même à l'ordre donné par lui. De pareils faits sont absolument inadmissibles : une fois que s'est manifestée la volonté impériale, le ministre n'a plus qu'à obéir ou à se retirer. La prétention de faire une politique autre que celle du souverain est simplement un acte de haute trahison. Parfois l'empereur est obligé de renvoyer une affaire à un nouvel examen du Comité des ministres, parce que ce dernier a pris à la majorité des voix une décision contraire à sa volonté. Il n'en sera plus ainsi lorsque le souverain assistera aux délibérations...

Ajoutons qu'obligés de soumettre leurs actes à la discussion contradictoire de leurs collègues et cela en présence de l'empereur, les ministres seront forcément amenés à les mieux peser, à envisager les questions avec une plus grande largeur de vues et à être bien plus circonspects dans les solutions. Ils s'inspireront davantage des besoins de la politique générale, ce qui mettra beaucoup plus d'harmonie dans les mesures émanant des divers départements ministériels et empêchera des surprises malheureusement trop fréquentes aujourd'hui. Il n'est pas rare en effet qu'un ministre prenne le plus innocemment du monde une décision qui se trouve faire échec à toute une politique laborieusement suivie par un collègue dans l'intérêt de l'État. (Nous ne rappellerons qu'un cas très récent : les mesures que le ministre de l'intérieur a ordonnées contre les juifs et le contre-coup fatal qu'elles ont eu sur la politique économique de son collègue aux finances.) Quoi de plus nécessaire, par exemple, qu'une harmonie complète, une entière conformité d'idées et d'intentions entre les ministres des affaires étrangères, de la guerre, de la marine et des finances? Or, cet accord parfait, c'est en vain qu'on se flatterait de l'obtenir au moyen des ordres même les mieux concertés, si chacun des ministres, chargés de les exécuter, les reçoit séparément.

Voici une autre raison qui rend des plus désirables la discussion de toutes les grandes affaires de l'État dans un Conseil des ministres. Chez nous, les détenteurs des portefeuilles, pour la plupart excellents fonctionnaires dans leur spécialité, ne méritent guère le nom d'hommes d'État, parce qu'ils manquent d'idées politiques générales. Or, cette lacune provient en très grande partie de l'action isolée des ministres, du défaut de cohésion entre eux et de leur indifférence pour les affaires qui ne sont pas de leur ressort immédiat. Qu'on nous permette une comparaison empruntée à un ordre d'idées qui nous est familier. On sait combien le développement scientifique fut contrarié dans certains pays par l'isolement des Facultés qui, au lieu d'être réunies en une seule Université, formaient des écoles spéciales sans lien entre elles. L'esprit des maîtres et des élèves ne pouvait que se rétrécir dans ces occupations exclusives, trop spécialisées. Les grandes idées générales, les larges vues, qui s'élaborent par un contact entre les diverses sciences, faisaient défaut et rendaient impossible cette envolée de l'imagination sans laquelle il n'y a pas de véritables progrès scientifiques. Eh bien! nos ministères ressemblent un peu à ces écoles : ils sont trop isolés, trop spécialisés ; il manque à leurs chefs le contact si utile pour élargir leurs vues, pour élever leurs aspirations, pour en-

richir leurs connaissances. L'organisation du Haut Collège au siècle dernier était bien autrement propice à l'éclosion des hommes d'État, que le Comité des ministres actuels. Aussi Pierre le Grand, les deux Catherine, Élisabeth et même Paul I[er] ont-ils eu de grands ministres, de grands diplomates et des chefs d'armée de premier ordre...

XI

LES MINISTÈRES

L'organisation des ministères, en ce qui concerne la division des attributions entre les différents ressorts, laisse aussi beaucoup à désirer au point de vue des intérêts généraux de l'Empire. Ainsi, chose incroyable, la Russie, pays presque exclusivement agricole, dont le sol fait la principale richesse exploitée par plus des quatre cinquièmes de la population, la Russie n'a pas de ministère de l'agriculture ! Ce peuple agriculteur par excellence n'a pas de ministère spécialement chargé de défendre ses intérêts dans les conseils de l'Empire, de veiller au bien-être de ces quatre-vingts millions de paysans qui constituent la force tant matérielle que morale

de la nation, enfin d'étudier les mesures propres à relever l'agriculture, à rendre la terre plus productive et le cultivateur plus apte à en tirer profit. Il existe bien un ministère des domaines de l'État, dont les attributions rappellent vaguement celles du ministère de l'agriculture dans les autres pays ; mais sa tâche consiste simplement à gérer les biens appartenant à l'État et à en tirer le meilleur revenu possible. S'il lui arrive de toucher aux questions qui intéressent l'agriculture en général, ce n'est que par ricochet et il peut même se trouver en opposition d'intérêts avec les autres propriétaires ruraux. A la rigueur, ce ministère pourrait ne former qu'un département de celui des finances, n'étaient l'importance considérable des biens qu'il doit administrer et l'inconvénient de grossir encore les attributions d'un ministère déjà trop surchargé, au grand préjudice de son fonctionnement régulier.

Si, au moment où s'accomplissait le grand acte de l'émancipation des serfs, l'empire avait possédé un ministère de l'agriculture assez au fait des intérêts respectifs de la noblesse et des paysans pour les défendre avec compétence et autorité, qui sait si cette mesure salutaire et indispensable en soi n'aurait pas été exécutée dans des conditions économiques autrement favorables ? Les hommes chargés de préparer cette vaste réforme, qui était

toute une révolution, en virent surtout le côté humanitaire et se préoccupèrent beaucoup moins des conséquences politiques, administratives et économiques de leur œuvre. C'est pourquoi l'abolition du servage, tout en restant l'acte le plus glorieux du règne d'Alexandre II, ne produisit pas, à beaucoup près, tous les bienfaits que ce prince avait le droit d'en attendre; elle eut même des effets nuisibles dont le pays souffre encore et auxquels il est urgent de remédier.

Ce n'est pas ici le lieu de rappeler toutes les fausses mesures prises pendant la période de l'émancipation, mais on peut ramener à plusieurs causes principales toutes les funestes conséquences de la réforme, telles que la ruine de la noblesse, la misère des paysans, la fermentation révolutionnaire durant le règne d'Alexandre II, le désarroi administratif et judiciaire. En brisant brusquement les *chaînes* qui rivaient depuis des siècles les serfs à leurs maîtres, on eut le grand tort de vouloir rompre du même coup tous les *liens* qui auraient dû unir encore le paysan affranchi et devenu petit propriétaire au grand seigneur territorial. Destinés à vivre côte à côte, le *moujik* et son *barine* avaient de nombreux intérêts communs ; il fallait régler leurs rapports en tenant compte des habitudes séculaires de l'un, aussi bien que de celles de l'autre. Au noble il ne fallait

demander que le sacrifice de ce qui était irrévocablement condamné ; en même temps il eût été équitable de lui donner des compensations morales et positives de nature à diminuer le regret de ce qu'il perdait et à le rattacher au sol de ses ancêtres. Au lieu de cela, on le dépouilla non seulement de ses droits seigneuriaux, ce qui était juste, mais aussi de toute autorité dans le pays où il avait été le maître et, en lui enlevant par-dessus le marché une partie de ses terres, on ne négligea rien pour lui rendre odieux le séjour dans celles qu'on lui laissait. La plupart des gentilshommes avaient mis un généreux empressement à sacrifier leurs privilèges historiques : ils méritaient mieux que de devenir les victimes des tristes arbitres de paix (*mirowye posredniki*) institués par la commission supérieure d'émancipation exprès pour servir les vieilles rancunes des paysans contre leurs anciens maîtres. Ce qui devait arriver arriva. Les propriétaires, en butte à toutes sortes de chicanes et de persécutions, quittèrent leurs domaines, s'enfuirent dans les capitales ou à l'étranger, comme à la fin du siècle dernier la noblesse française émigrait devant l'explosion des haines populaires excitées par les commissaires, que la Convention envoyait dans les départements. Les certificats de rachat, avec lesquels le gouvernement leur avait payé les terres distribuées aux paysans,

ne tardèrent pas à être vendus et le produit de cette vente fut promptement dissipé autour de toutes les roulettes et tapis verts de l'Europe. Les nombreuses banques foncières poussées comme des champignons sur le sol de la Russie achevèrent vite la ruine, si heureusement inaugurée par les révolutionnaires qui siégeaient dans la commission d'émancipation.

Le sort du paysan ne fut pas plus heureux. Le serf transformé par un coup de baguette en homme libre — libre même de taquiner et d'ennuyer son ancien maître — commit toutes les fautes que commettra toujours l'individu, passant sans transition de l'esclavage à la liberté. Habitué à ne travailler que quand il y était forcé par son *barine*, n'entendant rien à la gestion d'une propriété, complètement étranger à toutes les obligations que comportent les relations avec les autorités, livré sans défense à l'exploitation du cabaretier et de l'usurier comme à celle du percepteur et de l'*ispravnik*, le paysan, que ne protégeait plus aucune tutelle intéressée à son bien-être, donna libre carrière à son penchant pour la boisson et la paresse, et fut bientôt ruiné. Nous ne parlons même pas de l'organisation des biens communaux qui paraissait présenter certains avantages au début, mais devint funeste en réalité par suite de l'accroissement de la famille et du partage à l'infini de la terre.

Le gouvernement lui-même se trouva, au lendemain de l'émancipation, d'abord déconcerté par les nouvelles tâches qui lui incombaient et bientôt complètement débordé. En décrétant d'un cœur léger l'abolition du servage, les réformateurs n'avaient pas songé que la machine gouvernementale russe, qui fonctionnait tant bien que mal pour une population d'environ vingt millions d'hommes, allait, du jour au lendemain, se trouver en face de quarante millions de nouveaux sujets (en comptant aussi les serfs de la couronne), serfs fraîchement affranchis et absolument incapables de se diriger eux-mêmes. Jusqu'alors, en effet, les seigneurs avaient considérablement simplifié la besogne de l'autorité. Qu'il s'agît de recensement, d'enquête judiciaire, de perception d'impôts, de recrutement, etc., c'étaient eux qui représentaient leurs paysans vis-à-vis de l'État; celui-ci n'avait pas à s'occuper directement de ces affaires. Et voilà que, tout d'un coup, il fallait, avec le personnel administratif existant, accomplir une tâche décuplée! L'insuffisance des employés ne se révéla que trop tôt, et l'on peut hardiment attribuer à ce « saut dans les ténèbres » la plupart des déboires que le gouvernement russe éprouva pendant le dernier règne.

Il serait peut-être hasardeux d'affirmer que la présence d'un ministre de l'agriculture, pendant l'éla-

boration des projets d'émancipation, les aurait radicalement améliorés; mais, à coup sûr, les conséquences déplorables dont nous venons de donner un rapide aperçu auraient pu être sinon tout à fait évitées, du moins atténuées dans une large mesure.

Quoi qu'il en soit, l'état de l'agriculture en Russie est tel aujourd'hui qu'il nécessite de prompts remèdes. La noblesse est ruinée de fond en comble; le paysan, exploité par les *koulaki* et les *miroiedi*, se trouve hors d'état non seulement de s'assurer une existence possible, mais même de satisfaire aux exigences du fisc. Les banques foncières ont pour plus d'un milliard de roubles de créances sur les biens fonciers et ne trouvent plus d'acquéreurs pour les propriétés qu'elles sont forcées de vendre. Chose bien plus grave encore, le prix moyen de la terre qui, jusqu'à 1883, avait suivi avec quelques variations une marche ascendante, est depuis resté stationnaire dans certains gouvernements et commence même à baisser dans plusieurs autres. Les récoltes mêmes des dernières années, bien qu'extraordinairement favorables, n'ont pas apporté de changement à ce déplorable état de choses et on n'y remédiera pas plus en déblatérant, comme le font les journaux, contre l'accaparement de vastes propriétés par des étrangers, qu'en interdisant l'acquisition des terres aux sujets russes non orthodoxes.

Il faudrait une série de réformes bien étudiées et systématiquement appliquées, surtout en ce qui concerne les conditions du crédit agricole, l'amélioration des procédés de culture, l'entretien des routes et des chaussées, dont la surveillance doit être rendue au gouvernement, les *zemstwos* s'étant montrés aussi incapables de cette besogne qu'ils le sont de toute autre, — le dégrèvement de la propriété foncière et une perception mieux comprise de l'impôt, l'établissement du monopole de l'alcool par l'État, qui seul pourrait préserver le paysan de l'empoisonnement par la mauvaise eau-de-vie et qui ferait payer la taxe des spiritueux, non plus au petit consommateur, mais à la grande industrie, la refonte des lois réglant la possession des biens communaux, l'adoption de mesures destinées à faciliter la conservation des terres par *la famille*, etc.

Toutes ces réformes ne peuvent être étudiées et appliquées sérieusement que par un ministre spécial; il est donc nécessaire de le créer avant tout. La disette qui sévit au moment où nous publions ces lignes est une éclatante confirmation de la nécessité de créer un ministère de l'agriculture; le ministre des finances, chargé principalement des intérêts des agriculteurs, n'a su que les ruiner de fond en comble par une implacable rigueur dans la perception des impôts et a lui-même transformé ainsi une disette en une famine.

Alexandre III a déjà manifesté une sollicitude toute particulière pour les intérêts des nobles et des paysans russes. La création de banques à leur usage, l'institution des *Zemskie natchalniki* (administrateurs régionaux) dans certains gouvernements, et bien d'autres mesures encore, prouvent que le règne actuel s'efforce de réparer autant que possible le mal causé par la précipitation étourdie, avec laquelle s'est faite l'émancipation des paysans. Dieu sait s'il n'est pas déjà trop tard pour essayer d'arracher la noblesse russe à la torpeur, qui s'est emparée d'elle depuis 1862, et si on pourra l'amener à seconder les efforts tentés pour la sauver. Dans tous les cas, le gouvernement a le devoir de lui faciliter la tâche autant que faire se peut, fallût-il même pour cela prendre des mesures aussi radicales que, par exemple, l'établissement du majorat, l'abolition des *tchins*, qui confèrent la noblesse, etc.

Mais ce qui est certain, c'est que le paysan russe peut et doit être sauvé; toute la puissance de l'Empire repose sur lui; il a donc droit à toute la sollicitude de l'État. Lorsque des fous ont entrepris de semer l'agitation dans le peuple, celui-ci, sans même s'indigner, a, par un simple haussement d'épaules, fait comprendre aux factieux, combien il était vain de cherchér à ébranler sa fidélité au tsar. On peut dire même que le dédain, avec lequel les masses po-

pulaires ont accueilli la propagande de leurs prétendus bienfaiteurs a plus contribué à décourager les nihilistes que les mesures les plus rigoureuses de la police.

Le gouvernement n'en est que plus strictement tenu de consacrer à l'amélioration du sort des paysans toute son énergie, tout son savoir. En Russie, où le nombre des ouvriers de fabrique varie entre un et deux millions, la question sociale n'a guère d'intérêt que pour le paysan, l'agriculteur. Et nous avons déjà démontré plus haut qu'un autocrate seul est à même de résoudre le problème social...

Pour doter l'agriculture d'une représentation dans les conseils de la couronne, il n'est même pas nécessaire d'augmenter le nombre des ministères existants : il suffira d'élargir les attributions du ministre des domaines et de transformer le département spécial de l'agriculture, qui deviendra le centre de gravitation de tout le ministère.

Un autre ministère presque aussi important et dont la création est réclamée énergiquement depuis de longues années par les intéressés, c'est celui du commerce et de l'industrie. Ces deux branches considérables de l'activité nationale relèvent d'un des innombrables départements du ministère des finances. Tous ceux qui savent combien les intérêts du commerce sont étrangers et même souvent opposés aux

intérêts *immédiats* du fisc comprendront facilement, combien cette alliance contre nature doit être préjudiciable et même funeste au commerce et à l'industrie. Par la nature des choses, tout ministre des finances — et cela dans tous les pays du monde — placera en première ligne dans ses préoccupations l'avantage direct du Trésor, la nécessité d'augmenter *per fas et nefas* les revenus de l'État et d'équilibrer son budget. Un ministre des finances persuadé que les progrès de l'industrie, l'accroissement des échanges, la prospérité de l'agriculture assureront mieux les recettes de l'État que toutes les opérations de trésorerie et toutes les mesures fiscales — cela peut encore se rencontrer. Mais ce qui ne s'est jamais vu et ne se verra probablement jamais, c'est un ministre conformant ses actes à cette conviction.

La création d'un ministère du commerce et de l'industrie s'impose donc à la Russie, comme elle s'est imposée à toutes les grandes nations. Elle est même plus urgente chez nous qu'ailleurs, parce qu'en Russie le ministère des finances a accaparé de si nombreux départements que le titulaire de ce poste, fût-il doué d'une puissance de travail surhumain, ne saurait accorder aux diverses branches de son administration toute l'attention qu'elles réclament. Le ministère du commerce et de l'industrie le débarrassera naturellement de la direction des

douanes et du département des tarifs de chemins de fer. Il serait vraiment superflu d'insister sur la nécessité de régler les droits d'entrée ainsi que les tarifs pour le transport des marchandises, moins d'après les besoins du Trésor, qu'en vue des exigences du commerce et de l'industrie. Le ministre de l'agriculture seul doit avoir, dans ce règlement, la même part d'influence que le ministre du commerce.

Au mois de juillet 1887, chargé par M. Wychnegradski d'un rapport sur les divers systèmes de réglementation des tarifs de chemins de fer aux États-Unis et dans les différents pays de l'Europe, nous avons conclu à la nécessité d'enlever en Russie la direction des tarifs au ministère des voies et communications, qui n'a rien à y voir et de la rattacher au ministère des finances, à condition toutefois que dans le Conseil supérieur des tarifs siègent les représentants des autres départements intéressés. Cette réforme a été depuis réalisée. Mais il va de soi que, quand nous proposions de donner au ministre des finances une voix prépondérante dans la fixation des tarifs de chemins de fer, nous nous placions au point de vue de l'état de choses existant; notre opinion était motivée par ce fait qu'actuellement le commerce et l'industrie dépendent des finances; lorsqu'ils constitueront un ministère distinct, les

tarifs devront entrer dans les attributions de ce dernier.

De même que l'agriculture, l'industrie et le commerce pourront avoir leur ministre spécial sans qu'il soit besoin pour cela d'augmenter le nombre de ces hauts fonctionnaires ; on n'aura qu'à supprimer un ministère devenu un rouage absolument inutile et même nuisible à certains égards, — nous parlons du ministère des voies et communications. Successivement amputé de plusieurs départements, ce ministère n'est plus qu'un tronçon informe, dont la suppression profitera à la marche des affaires qui sont encore de son ressort. Ainsi, par exemple, la direction des chemins de fer de l'État ne pourra que gagner à être rattachée aux finances. Les ingénieurs des voies et communications s'efforcent en vain de débrouiller les comptes de cette direction ; des spécialistes en matière de comptabilité seront peut-être plus heureux, et, en tout cas, ils apporteront à l'exploitation des lignes de l'État l'esprit d'ordre et d'économie qu'il serait superflu de demander aux ingénieurs. Ce rattachement aura encore l'immense avantage d'enlever une fois pour toutes au ministère des voies et communications la construction des nouvelles lignes de chemins de fer. L'expérience l'a surabondamment démontré aussi bien en Russie qu'à l'étranger : autant l'État se fait du tort

en abandonnant à des particuliers l'*exploitation* des voies ferrées, autant il a intérêt, au contraire, à se décharger des risques et périls de la *construction* sur des entreprises privées.

Quant aux ports commerciaux, — cette nécessité vitale pour la Russie, — et à l'endiguement des fleuves, le ministère des voies et communications, à force d'essais non moins malheureux qu'onéreux, a depuis longtemps prouvé qu'il est parfaitement hors d'état d'en doter le pays. Avec l'esprit de corps souvent nuisible qui distingue partout leur profession, les ingénieurs de ce ressort s'opposent à ce qu'on fasse appel aux spécialistes étrangers, possédant une compétence éprouvée dans cette branche si difficile et en même temps si avancée. Un ministre du commerce, pris en dehors du milieu où prévalent ces mesquines considérations, n'aura pas les mêmes scrupules, et, grâce à lui, peut-être la Russie obtiendra-t-elle enfin les ports dont elle a un si pressant besoin et le Wolga redeviendra-t-il navigable.

Nous voyons peu de changements fondamentaux à opérer dans les autres ministères. Il n'existe pas en Russie de ministère des cultes proprement dit. Le procureur général près du Saint-Synode a rang de ministre, mais n'est chargé que des intérêts de l'Église orthodoxe. Il serait désirable à bien des points

de vue que la direction des cultes étrangers fût détachée du ministère de l'intérieur, — où elle n'a rien à faire, — et confiée au procureur général près du Saint-Synode qui prendrait le titre de ministre des cultes. Elle y perdrait son caractère un peu trop administratif, pour ne pas dire plus. D'un autre côté, tous les cultes, relevant de la même personne, seraient certainement dirigés dans un esprit de tolérance plus large et avec la hauteur de vues, qu'exigent toutes les affaires de conscience.

Les attributions du ministère de l'instruction publique devraient être considérablement élargies. Il y aurait lieu d'augmenter ici le nombre des départements, tant à cause du développement acquis par l'enseignement primaire, qu'en vue de rattacher à l'instruction publique toutes les hautes écoles disséminées sans aucune raison dans les ressorts des différents ministères. Il serait indispensable aussi de séparer entièrement la direction de l'enseignement supérieur des deux autres enseignements.

Une fois supprimé le Sénat, ou plutôt ce qui en reste après le détachement des Cours de cassation, il faudra, disions-nous dans le précédent chapitre, confier les affaires héraldiques au ministère de la maison de l'empereur, autrement dit, de la cour. Par contre, toutes les affaires contentieuses et toutes les plaintes contre les abus de l'administration

qui affluent à la commission des requêtes (*Kommissia prochenyi*) devraient en être distraites; soumises à une des sections du Conseil de l'Empire, elles seraient examinées plus à loisir et dans un plus grand esprit de justice. Il faudrait borner la compétence de la commission aux requêtes s'adressant à la *grâce* du souverain et renvoyer à une instance purement juridique toutes les demandes de *justice.* Il est inadmissible que le temps si précieux du tsar soit pris par la nécessité de résoudre de compliquées questions de droit; d'autre part, le prestige de sa personne sacrée sera mieux sauvegardé, quand il ne pourra plus être atteint par un arrêt injuste décidé dans les bureaux. ou même par les lenteurs infinies de ceux-ci. Mieux vaut laisser ces responsabilités aux savants jurisconsultes, qui siégeront dans la section du Conseil de l'Empire, dont nous demandons la création. Les comptes rendus de toutes les séances du Conseil devant être imprimés et soumis au souverain, ce dernier aura toujours le moyen d'intervenir au nom de la justice imprescriptible, supérieure à toutes les lois écrites, et de réparer les injustices qui peuvent découler de la stricte application du code...

XII

CONCLUSION

Un siècle s'est écoulé depuis que la France dans un sublime élan vers l'idéal, dans le rêve superbe d'un état social tout de justice et de bonheur, a fait la Révolution. Toujours prompt aux sacrifices pour la réalisation de ses aspirations généreuses, le peuple français s'est soumis pendant cent ans aux épreuves les plus cruelles, afin d'assurer au genre humain les bienfaits de la fraternité, de l'égalité et de la liberté. A-t-il réussi? Les résultats obtenus valent-ils les épreuves subies, les sacrifices accomplis? Qui oserait l'affirmer?

La fraternité? Entre les peuples elle se manifeste par la transformation de l'Europe entière en un

vaste camp, où tous les hommes valides passent leur vie à s'exercer au maniement des armes les plus meurtrières que le génie de la destruction ait jamais inventées; tandis que la seule préoccupation de tous les gouvernements est de retarder de quelques années, de quelques mois peut-être le moment fatal où toutes ces masses s'entre-choqueront sur l'immense champ de bataille qui s'étend de la Seine au Volga et de la Baltique à la Méditerranée...

Entre les diverses classes de la société — les jalousies, les haines, une lutte féroce pour les jouissances de la vie. Le vol, l'assassinat et l'incendie considérés autrefois comme de honteuses plaies sociales sont en passe de devenir des dogmes politiques qu'on prêche ouvertement aux mécontents, c'est-à-dire à l'immense majorité des hommes. Les forces traditionnelles plus ou moins intactes, que la société doit à la période antérévolutionnaire, la préservent encore momentanément du triomphe de ces doctrines... Voilà pour la fraternité !

L'égalité devant la loi existe dans tous les pays (la Prusse et le Mecklembourg peut-être exceptés), et surtout dans le pays autocratique par excellence, qui n'a pas été effleuré par la révolution. Le tsar est placé si haut que tous les citoyens sont forcément égaux devant lui.

L'égalité réelle devant les jouissances de la vie

suppose l'égalité réelle des capacités chez tous les hommes, — elle est donc contre nature et restera toujours un rêve monstrueux. L'égalité, en tant qu'aspiration légitime de l'homme vers les hauteurs, a toujours existé. L'égalité révolutionnaire en est l'antithèse, car elle consiste dans le désir d'abaisser les hauteurs, de réduire à la médiocrité tout ce qui dépasse le niveau commun ; aussi son triomphe marquerait-il la fin du monde civilisé. La nation française, grâce aux qualités et aux défauts qui font sa grandeur et sa gloire, est moins accessible qu'aucune autre à l'esprit égalitaire proprement dit. Le sentiment national persuade au Français qu'il est le premier peuple de la terre ; le sentiment personnel lui donne la complète satisfaction de lui-même quand il se distingue de son voisin. Ces deux sentiments profondément enracinés, dont la disparition est impossible et serait d'ailleurs un malheur pour le monde entier, excluent à tout jamais en France le règne de l'égalité rêvé par les démagogues.

La liberté? Qui s'en soucie encore? Les classes moyennes en sont revenues depuis longtemps, depuis qu'elles sentent que le libéralisme victorieux amènerait inévitablement la domination des masses. La bourgeoisie vient d'ailleurs de sacrifier celle des libertés qui, par la réalité de ses résultats, lui te-

nait le plus au cœur — la liberté des échanges. En devenant protectionniste, elle a, sans s'en douter, hautement renié la liberté elle-même comme panacée universelle. Les ouvriers, eux, ne réclament des droits politiques que pour détruire la société existante, mais leurs aspirations vont vers le despotisme le plus abject que le monde ait connu. Par les syndicats ils reviennent aux anciennes corporations, et, chaque fois qu'une grève leur fournit l'occasion de manifester leurs véritables tendances, nous les voyons attenter à la première et à la plus essentielle de toutes les libertés humaines — la liberté du travail.

Qu'on ne s'y méprenne pas : l'esprit socialiste qui a envahi avec une telle violence le prolétariat du monde entier est la plus éclatante réaction contre les principes de la Révolution française ; sa victoire ne laisserait rien subsister de ce qu'il y a de bon et de grand dans l'œuvre de 89.

Les partisans de l'ancien régime, les vaincus sont seuls aujourd'hui en France à réclamer la liberté sous toutes ses formes, non qu'ils en soient sincèrement épris, mais parce qu'elle est encore la meilleure arme pour combattre un gouvernement établi. Le jour où a commencé à pénétrer dans tous les esprits judicieux la conviction que les libertés politiques sont surtout de merveilleux engins destructeurs de l'or-

dre de choses existant, — elles ont été virtuellement condamnées, tout gouvernement digne de ce nom ayant précisément pour mission de défendre cet ordre de choses. Il peut arriver que l'autorité se suicide par lâcheté ou aveuglement, mais on ne saurait lui en faire un devoir.

Le discrédit général dans lequel sont tombées les libertés politiques qui autrefois passionnaient tant les foules est tel à présent que, si un nouveau Polignac publiait de nouvelles ordonnances supprimant la liberté de la presse, — cette liberté fantaisiste que les journalistes ont eu l'esprit d'imposer à la naïveté du monde comme une liberté essentielle, identique à celle de penser — les reporters seraient certainement les seuls à descendre dans la rue, et encore ne serait-ce pas pour se faire tuer en défendant cette liberté si précieuse pour eux...

Le parlementarisme lui-même, pour lequel tant de sang a été versé, s'enfonce chaque jour davantage dans la déconsidération. Et c'est justice. Jamais système politique plus faux et plus funeste n'a été inventé. Ceux qui doivent être gouvernés sont ceux qui gouvernent; les imbéciles et les ignorants étant en majorité, c'est la majorité qui règne; le gouvernement étant à la fois un art et une science, l'un et l'autre des plus difficiles — on le confie aux hasards des élections par le suffrage

universel. Le tirage au sort des gouvernants aurait chance de donner de meilleurs résultats. Toute réunion d'hommes même en majorité sensés commet généralement des bêtises quand elle agit en foule, et cela grâce à l'éparpillement des responsabilités, à la diminution du total des intelligences, résultant de la *soustraction* qui se produit en réalité entre les intelligences individuelles, au lieu de l'addition qu'on suppose d'habitude, et à l'exagération des passions par leur multiplication : que peut-on attendre d'une assemblée où, quel que soit le mode de recrutement, les gens sensés sont forcément en minorité?

Voit-on les soldats décidant les opérations militaires à la majorité des voix ou les employés d'une banque, y compris les garçons de bureau, conduisant les opérations financières? On n'a pas encore pu trouver le moyen de garantir les actionnaires des sociétés anonymes contre les abus et escroqueries d'administrateurs, qu'ils nomment eux-mêmes et sur qui ils ont le droit de contrôle le plus étendu; il s'agit pourtant là de l'argent, chose plus chère à leur cœur que toutes les libertés politiques possibles! Personne ne doute qu'une maison de banque ayant une existence séculaire et des traditions d'honorabilité ne présente plus de garanties qu'une société de crédit anonyme, gérée par

des administrateurs temporaires à responsabilité problématique ou plutôt nulle en réalité, bien qu'ils opèrent en apparence au grand jour et que leur choix dépende des actionnaires. Pourtant, quand il y va non plus seulement de la fortune, mais de tous les intérêts vitaux, il y a encore des gens assez aveugles pour les croire plus en sûreté avec des députés de hasard qu'avec des rois héréditaires.

Heureusement le nombre de ces aveugles ne cesse de décroître; en France même la foi dans l'action salutaire du parlementarisme s'affaiblit tous les jours, et, s'il existe une aspiration commune à tous les Français, c'est le besoin instinctif, presque inconscient d'un pouvoir fort et stable, à l'abri des fluctuations et des incertitudes des majorités parlementaires...

La France étant toujours d'une cinquantaine d'années en avance sur les autres peuples du continent, il n'est pas douteux que chez eux aussi ne se manifestent tôt ou tard le même désenchantement, la même désillusion et les mêmes tendances. La marée montante de la révolution sociale, le triomphe imminent des éléments destructeurs puissamment organisés, achèveront, nous l'espérons, cette évolution salutaire de l'esprit public en Europe, hâteront le retour de l'opinion vers les immuables principes de tout gouvernement et donneront à ceux

qui ont la responsabilité du pouvoir la conscience de leurs véritables devoirs.

La Russie, nouvelle venue parmi les puissances européennes, a eu le rare bonheur de conserver intact son gouvernement séculaire; elle s'est préservée des expériences révolutionnaires et des catastrophes qu'elles entraînent. Elle a eu ses courts moments de vertige, mais la raison n'a pas tardé à revenir et l'équilibre à se rétablir. Ce n'est pas à présent quand la folie centenaire commence à se dissiper en occident, quand tous les esprits un peu clairvoyants comprennent, qu'en persévérant dans la route suivie, on aboutirait à des abîmes, où sombrerait la civilisation tout entière et qu'un pouvoir fort, puissamment armé et profondément pénétré du sentiment de ses devoirs, peut seul sauver le monde de l'anarchie, ce n'est pas à un pareil moment que l'autocratie russe pourrait songer à une abdication. Bien au contraire. Elle a une mission haute et noble à remplir. C'est à elle de prouver qu'un pouvoir héréditaire, absolu, sorti des entrailles de la nation dont il a suivi toutes les phases dans son propre développement, conscient des obligations inhérentes à l'autorité, qu'un tel pouvoir est parfaitement compatible avec tous les progrès bienfaisants, avec toutes les libertés civiles nécessaires, qu'il est la meilleure sauvegarde des droits de tous, l'institution poli-

tique la plus apte à protéger les faibles et à améliorer le sort des déshérités ; que, planant au-dessus de toutes les divisions intestines, de toutes les convoitises individuelles, il personnifie mieux que tout autre la justice sur la terre. Un souverain autocrate fidèle à sa mission n'a qu'à voir, savoir et vouloir pour pouvoir; il ne dépend que de lui d'être grand et de faire bien.

Savamment appliqués, les principes de l'autocratie, dont nous venons d'esquisser les lignes générales, rendront la tâche du souverain sinon aisée, du moins exécutable. Depuis longtemps les autocrates russes ont eu la sagesse de renoncer au rôle ingrat de gendarmes de l'Europe. Ils ont mieux à faire : qu'ils rendent leur peuple grand et heureux, qu'ils soient forts, justes, magnanimes — et ils prêcheront d'exemple.

Avant cent ans, l'Europe sera autocratique ou anarchiste...

LA FRANCE ET LA RUSSIE

AVANT CRONSTADT[1]

L'entente morale entre la France et la Russie est devenue dans ces dernières années un important facteur de la politique européenne. Indépendamment des sympathies réciproques, elle a été provoquée par l'entière conformité des intérêts que les deux pays poursuivent, et par la communauté des dangers qui les menacent. Les services diplomatiques rendus en 1875 et 1887 par le tsar à la France, le concours financier prêté par le peuple français à l'affranchissement économique de la Russie ont contribué à cimenter cette entente.

1. Publié le 15 avril 1890, édition de la *Nouvelle Revue*.

Si un traité formel d'alliance défensive ne l'a pas encore consacrée, si, par suite, la paix du monde continue à être menacée, la faute en est, d'une part, aux adversaires, fort habiles, des deux peuples; de l'autre, à leurs diplomates, fort maladroits.

Mais il est temps d'arriver à une solution! Des fiançailles trop prolongées aboutissent fatalement à une rupture quand les fiancés sont très impressionnables et mobiles; or, Russes et Français le sont à un degré excessif... Depuis quelque temps, leurs ennemis multiplient plus que jamais les intrigues souterraines afin de troubler leur entente; le succès de ces manœuvres amènerait des catastrophes immédiates pour la paix du monde et serait désastreux pour les deux pays. Empêcher pareil malheur de s'accomplir est donc le devoir de tout patriote.

Rien, suivant nous, ne contribuera mieux à faire échouer certaines menées ténébreuses qu'une franche et loyale explication des malentendus existants, un exposé sincère des fautes commises de part et d'autre.

Il est temps d'aboutir, il n'est que temps!...

I

A PROPOS DE LA BROCHURE DU COLONEL STOFFEL

La brochure de M. Stoffel a produit une certaine sensation en Europe, sensation due, il est vrai, bien plus à la gravité de la question soulevée qu'à la valeur intrinsèque de cet opuscule.

En effet, M. le colonel Stoffel, en s'attaquant au terrible problème des alliances politiques, n'a fait que rééditer des banalités qui avaient déjà traîné dans nombre de journaux de second ordre ou défrayé l'éloquence d'orateurs subalternes.

En temps ordinaire, ce petit pamphlet aurait passé inaperçu. Mais, publiée au moment où divers symptômes semblaient indiquer une évolution de la politique étrangère française, annoncée avec éclat, attri-

buée par plusieurs reporters d'une indiscrétion calculée à l'inspiration de certaines notabilités politiques, la brochure de M. Stoffel devait forcément attirer l'attention. En Allemagne, on a applaudi à l'hostilité haineuse de l'auteur contre la Russie, tout en raillant avec dédain son espoir d'une cession à l'amiable de l'Alsace-Lorraine à la France. En Russie, où l'œuvre du colonel a été surtout connue par l'extrait du *Figaro*, elle a stupéfié l'opinion publique et causé une émotion pénible à tous les partisans de l'alliance franco-russe, c'est-à-dire à tous les patriotes. Les déclarations d'un ancien ministre des affaires étrangères, M. Barthélemy Saint-Hilaire, venant quelques jours après enchérir encore sur les tendances russophobes de M. Stoffel, l'empressement que le cabinet de M. Tirard a mis à accepter l'invitation aux conférences de Berlin, sans même se demander pourquoi ni la Russie, dont la population ouvrière dépasse le nombre des habitants de plusieurs pays invités à Berlin, ni l'Espagne, troublée à plusieurs reprises par des agitations socialistes d'un caractère si menaçant, n'avaient été comprises dans les invitations de Guiliaume II, l'éclat que le gouvernement français a donné à sa délégation en lui choisissant pour chef un des hommes les plus considérables de la République : tout cela, sans parler du reste, n'a pu qu'accréditer davantage le

bruit qui attribuait une origine officieuse au travail de M. Stoffel.

Sous le coup de l'émotion produite par cette publication, je me suis décidé à rompre le long silence que je m'étais imposé depuis la mort de Katkof. Les rapports entre la France et la Russie étaient d'ailleurs sortis de la phase des discussions pour entrer dans celle de l'action. Mais le moment présent est, je crois, de ceux où le silence peut devenir plus funeste que toutes les indiscrétions. L'Europe se trouve en présence d'un grand événement : la chute du prince de Bismarck, qui pendant vingt-cinq années a joué un rôle presque dominant dans la politique étrangère de tous les pays du continent. Les circonstances dont cette chute s'est accompagnée ne laissent place à aucun doute : ce n'est pas d'un changement de personnes qu'il s'agit, mais d'un changement complet de régime. Bien aveugles ceux qui ne voient dans la dernière crise allemande qu'une question de politique intérieure ou le désir d'un jeune prince de secouer une tutelle écrasante par le poids des services rendus et de l'expérience accumulée. Non, c'est bien tout un système de politique intérieure et extérieure qui disparaît avec le renvoi de l'ancien chancelier. Le fait que le comte Herbert de Bismarck suit son père dans la retraite et que plusieurs ambassadeurs allemands, y compris ceux qui, comme le comte Al-

vensleben, n'occupent que des postes relativement secondaires, ont énergiquement refusé leur contreseing à la nouvelle politique étrangère de Guillaume II, ce fait seul indique suffisamment que des événements sérieux se préparent.

Il serait téméraire d'affirmer que des résolutions graves sont dès maintenant arrêtées dans l'esprit de l'empereur. Mais l'inattendu est, dans ce cas, bien autrement dangereux; on ne va jamais aussi loin, disait Cromwell, que quand on ignore où l'on va. Et, après les nombreuses surprises, les sorties brusques, extravagantes auxquelles Guillaume nous a fait assister, qui peut prédire où il mènera l'Allemagne et l'Europe? Un tempérament fougueux se manifestant par des saillies intempestives, un besoin fiévreux de mouvement et d'activité, un esprit mystique et des conceptions bizarres, des élans généreux que le moindre obstacle transforme en accès de rage, tout cela dépasse et de beaucoup la mesure d'énergie et de volonté compatible chez un souverain avec l'énorme responsabilité qui pèse sur lui, ce souverain fût-il un Hohenzollern et le peuple sur lequel il règne eût-il une aussi grande admiration pour la *Schneidigkeit* (tranchant) que le peuple prussien.

L'Europe s'était habituée au prince de Bismarck; les coups de théâtre mêmes auxquels il se com-

plaisait de temps à autre ne surprenaient plus personne, tant ses procédés étaient connus, ses machinations éventées. L'ancien chancelier n'était d'ailleurs plus qu'un lion vieilli ; Alexandre III lui avait arraché ses griffes en 1887 le jour où, en inaugurant la politique des « mains libres » et de « la Russie pour les Russes », le tsar était devenu l'arbitre de la paix du monde. M. de Bismarck se rendait parfaitement compte de la véritable situation et, après avoir en vain prodigué pendant deux ans les caresses, les menaces, les intrigues souterraines et les manœuvres corruptrices, il avait dû reconnaître que, devant la Russie inébranlable dans son attitude de sphinx, la paix était encore la meilleure sauvegarde du nouvel empire. Sachant apprécier à leur juste valeur la sincérité de l'Angleterre, la gratitude de l'Autriche, la fidélité et le courage de l'Italie, il préférait ne pas les mettre à l'épreuve.

Guillaume II, devenu son propre chancelier, aura t-il la même prudence? Dieu le sait!...

Le moment actuel est donc un des plus graves que l'Europe ait traversés dans ce siècle. Les ennemis de la nation allemande auraient tort de se réjouir par avance des difficultés et des dangers auxquels le successeur de Frédéric III peut exposer son pays. Située au centre de l'Europe, l'Allemagne, avec ses quarante-cinq millions d'habitants, est un facteur

trop important de la vie civilisée pour que ses ébranlements et ses secousses n'aient pas leur contre-coup sur le reste du monde. C'est le cas pour les voisins de se rappeler le vieil adage : *Tua res agitur paries dum proximus ardet.*

Mieux vaut donc envisager la situation de l'Europe actuelle avec calme et sang-froid, se défier des illusions et éviter les démarches compromettantes. Persuadé que les dernières manifestations de certains milieux politiques français sont grosses des plus graves dangers et craignant qu'avec sa mobilité habituelle qui la fait passer sans transition d'un engouement à l'autre, l'opinion publique en France n'accepte pour des réalités indéniables les mirages les plus trompeurs, je me décide à sortir de ma réserve et à aborder en toute franchise l'épineuse question d'une entente ou, si l'on aime mieux, d'une alliance entre la Russie et la France.

Sous une forme très originale, la brochure de M. le colonel Stoffel expose un ensemble d'idées dont nous indiquerons bientôt la provenance et qui, malgré leur origine ou grâce à elle, sont devenues courantes en France dans certains cercles politiques.

Dépouillées de tous les artifices accumulés pour le besoin de la cause, voici les considérations présentées dans cette brochure. L'auteur commence par rappeler que, depuis les temps les plus reculés,

les Germains ont fait des invasions dévastatrices en Gaule; la dernière, celle de 1870, s'est terminée par la mutilation du territoire national qui, resté sans défense et sans frontière, se trouve désormais à la merci de nouvelles invasions de barbares. Pour le savant militaire, la France est aujourd'hui aussi exposée que si la frontière allemande était « reportée à Compiègne, Senlis et Meaux »; d'où la nécessité de recouvrer à tout prix l'Alsace et la Lorraine pour sortir d'une situation aussi périlleuse. La France peut rentrer en possession de ses frontières du Rhin et des Vosges, soit par une guerre faite contre l'Allemagne, de concert avec la Russie, soit par une cession volontaire des provinces conquises, cession que l'Allemagne accorderait en voyant son existence menacée par les deux puissants voisins qui l'enserrent à l'est et à l'ouest. Pour rendre plus frappant le danger que court l'Allemagne du côté de la Russie, M. Stoffel joint à sa brochure une carte fantaisiste de ce pays auquel il donne comme limite l'Adriatique. La presqu'île des Balkans, la Grèce et l'Asie Mineure sont des possessions russes! Le colonel cite en outre quelques extraits des prédictions de Napoléon Ier sur la future extension de la Russie.

Ayant le choix entre la conquête des provinces perdues avec l'aide d'un allié si puissant et la ces-

sion à l'amiable de l'Alsace-Lorraine, le colonel Stoffel donne la préférence à la seconde solution. Cela pourrait sembler étrange de la part d'un militaire; cependant, à la rigueur, il est admissible qu'il préfère un arrangement pacifique à une conquête glorieuse. Mais voici qui est bien plus extraordinaire : l'ancien attaché militaire français à Berlin comprend que la Prusse ne cédera pas les provinces acquises simplement pour lui être agréable et par peur de la carte effrayante de la Russie qu'il a ajoutée à sa brochure; aussi, propose-t-il à l'Allemagne la combinaison suivante : elle cède à la France les deux pays annexés, et, en échange, la France entière deviendra la vassale de l'Allemagne et lui prêtera son concours militaire contre la Russie ! M. le colonel Stoffel ne dit pas si l'armée française ainsi entrée au service de l'Allemagne en recevra des subsides pour faire la guerre à la Russie, ou si le peuple français est assez riche pour payer la gloire de fournir des troupes aux Hohenzollern dans leur croisade contre les barbares cosaques !

En un mot, guerre pour guerre, le colonel Stoffel aime mieux guerroyer avec l'Allemagne contre la Russie que contre l'Allemagne avec la Russie, et cela par l'unique raison que ce dernier pays est trop fort et trop puissant !

Tout cela paraît absolument tintamarresque, et pourtant je défie de trouver dans la brochure du colonel autre chose que ce raisonnement fantaisiste. On aurait tort toutefois de n'y répondre que par le dédain : nous ignorons si M. Stoffel s'est fait le truchement de quelqu'un ou s'il parle en son nom personnel ; mais ce qui est certain c'est que la théorie de l'alliance franco-allemande préconisée par lui se retrouve en germe dans les fameux entretiens que le prince de Bismarck eut avec le comte de Saint-Vallier à Varzin en automme 1879. Seulement le chancelier ne promettait en retour aucune parcelle de l'Alsace-Lorraine et se fondait uniquement sur les principes supérieurs de la civilisation pour demander le secours de la France contre la Russie !

On étonnerait étrangement le peuple français en lui disant que le Méphistophélès de Varzin réussit à faire partager à certains hommes d'État français sa haine de la Russie, et que pendant sept ans, de 1879 à 1886, la politique étrangère française fut dirigée de Berlin dans cet esprit bismarckien (1).

Les ouvertures faites par le chancelier à M. de Saint-Vallier enthousiasmèrent tellement Gambetta qu'il entreprit dans l'automne de 1881 le voyage mystérieux dont on a tant parlé et qu'il rôda pen-

1. Voir pour ces notes et les suivantes, Appendices, page 297.

dant quelques jours autour de Varzin, espérant être reçu par M. de Bismarck et entendre de sa bouche les mêmes bonnes paroles. Mais justement alors, le chancelier prussien s'efforçait de se rapprocher du nouvel empereur de Russie, il ne tenait pas à se compromettre avec l'homme d'État français et refusa de le recevoir.

A l'honneur des sentiments patriotiques de Gambetta, sinon de sa clairvoyance politique, nous devons ajouter qu'il comptait arracher au prince de Bismarck la cession de Metz et de la Lorraine en échange du concours de l'armée française dans la croisade contre la Russie. Gambetta unissait à une façon toute littéraire de comprendre les grandes questions internationales une profonde ignorance des conditions essentielles de la vie politique des autres peuples. Ses combinaisons si sagaces dans le domaine des intrigues parlementaires devenaient presque naïves lorsqu'elles s'appliquaient aux relations extérieures. Grâce à sa merveilleuse intuition il ne tarda pas à s'en rendre compte lui-même dès qu'il fut arrivé au quai d'Orsay; c'est pourquoi il s'empressa si vite d'abandonner le pouvoir. Notre conviction a toujours été qu'en jouant son existence ministérielle sur la question du scrutin de liste, Gambetta ne céda qu'à un sentiment d'angoisse patriotique devant la responsabilité qu'il entrevoyait. Il préféra

laisser à M. de Freycinet le soin de perdre l'Égypte pour la France.

Mais une illusion excusable chez Gambetta ne l'est pas chez le colonel Stoffel. Le premier ne connaissait guère de l'étranger que ce qu'il en apprenait par les journaux quotidiens français, tandis que le second a habité la Prusse assez longtemps pour ne pas ignorer les bases fondamentales sur lesquelles repose la souveraineté des Hohenzollern ; il devait savoir qu'un roi de Prusse préférerait perdre *dans une guerre désastreuse*, non pas seulement l'Alsace et la Lorraine, mais dix provinces allemandes plutôt que de rendre *sans combat* un seul mètre des terrains conquis ! Sans compter qu'une pareille cession équivaudrait à un aveu d'impuissance, qu'elle indiquerait un manque de vitalité dans le jeune empire germanique et serait le prodrome d'une désagrégation complète.

L'accueil dédaigneux fait par toute la presse allemande, sans en excepter celui des libéraux et des socialistes (2), aux avances du colonel Stoffel, a dû le convaincre, lui et ses inspirateurs, de l'inanité ridicule de leurs espérances.

Dans ses dépêches de 1856 (édition Poschinger), M. de Bismarck, alors ambassadeur de Prusse à la diète de Francfort, envisageait déjà la possibilité d'une alliance franco-russe. « Il ne prévoyait rien

qui pût arrêter l'attraction si naturelle de ces deux puissances. Empêcher par tous les moyens cet accord devait être le but principal de la Prusse. » Dans un ouvrage officieux : *Bismarck und Russland*, publié en 1887 sous l'inspiration directe du chancelier, ce dernier rappelle ses dépêches de 1856 et ajoute dédaigneusement « *qu'il avait émis cette opinion sans avoir mesuré toute l'étendue de la bêtise humaine.* Napoléon III avait commis la faute immense d'entamer une campagne diplomatique contre la Russie en faveur de la Pologne. *Cette campagne était le don de joyeux avènement que la chance lui avait accordé au moment de sa nomination comme président du conseil des ministres en Prusse*. Le don est tombé dans des mains qui savaient l'apprécier et l'utiliser. *Les guerres de* 1864, 1866 *et* 1870 *en sont des témoignages.* » (Page 246, *Bismarck und Russland*. Berlin)

En parlant de l' « étendue immense de la bêtise humaine » qui a empêché l'alliance si naturelle de la France et de la Russie, M. de Bismarck ne pensait qu'aux fautes commises par Napoléon III. Hélas ! cette funeste « bêtise » dure depuis des siècles, et les dernières manifestations du colonel Stoffel, et d'autres encore, prouvent que, pour la plus grande gloire du roi de Prusse, elle est bien loin d'être épuisée, même aujourd'hui. On dirait qu'il y a un véritable sort jeté entre la Russie et la France. A mainte

reprise, les souverains ou les hommes d'État ont essayé de s'entendre, pénétrés de la conformité d'intérêts qui existe entre les deux pays et sentant que l'union des deux peuples les rendrait forcément les maîtres du monde : chaque fois, au dernier moment, des subalternes, de simples cuistres ou des traîtres, ont réussi à faire échouer toutes ces tentatives.

Ce sont les souverains russes, véritables représentants des grands intérêts permanents de leurs peuples, qui le plus souvent ont pris l'initiative d'un rapprochement avec la France. Déjà sous Ivan IV, un parent du tsar, le prince Kourbski, lui écrivait : « Fais alliance, non pas avec le voisin, *mais avec ce qui est au delà de lui.* » Les démarches faites dans ce sens par Pierre le Grand (3), par l'impératrice Élisabeth, par Catherine II, par Paul Ier, sont assez connues. Mais nous croyons utile d'attirer l'attention sur les tentatives de ce genre dont l'initiative appartient à Napoléon Ier, et que les recherches toutes récentes d'un historien russe, le général Schilder, ont mises particulièrement en relief. M. le colonel Stoffel s'étend avec une complaisance marquée sur les paroles de Napoléon Ier prédisant la future grandeur de la Russie et, par un raisonnement dont le mécanisme nous échappe, il voit dans l'accomplissement de cette prophétie une raison pour que la France évite de s'allier avec elle ! Napoléon Ier

n'attendit pas d'être prisonnier à Sainte-Hélène pour prévoir la puissance future de la Russie : dans ses entrevues avec Alexandre Ier à Tilsitt, il lui proposa le partage du monde entre la Russie et la France. A la première l'Orient, à la seconde l'Occident. Ébloui et comme fasciné par le génie puissant de Napoléon, le tsar accepta très franchement l'alliance proposée. *Malheureusement, les accords personnels et secrets entre les deux empereurs n'avaient pas été formulés par écrit ; aussi, nonobstant la sincérité des parties contractantes et leur ferme désir d'en assurer l'exécution, ces conventions furent peu après réduites à rien par les intrigues de leurs ennemis et surtout par les fautes, les inepties et les trahisons de leurs propres diplomates.* (Ne dirait-on pas l'histoire d'aujourd'hui ?) Quelques années plus tard, les deux monarques, qui à Tilsitt s'étaient partagé la domination du monde, se voyaient aux prises dans une lutte à mort. Napoléon devenait le captif de Sainte-Hélène, et la Prusse, presque effacée en 1807 de la carte de l'Europe, reprenait son rang de grande puissance.

Le grand enseignement des récentes découvertes historiques dont nous venons de parler se trouve justement dans la preuve que les plans gigantesques des deux empereurs échouèrent en grande partie grâce *au déplorable choix de leurs représentants*

diplomatiques : le comte Tolstoï à Paris, Savary et Caulaincourt à Pétersbourg.

Le premier, foncièrement hostile à l' « usurpateur », était opposé à toute alliance avec la France. A chaque ouverture faite par Napoléon sur l'exécution du pacte secret de Tilsitt, alors même que l'empereur français allait jusqu'à offrir les principautés danubiennes et Constantinople, le comte Tolstoï répondait par l'éternel refrain qu'Alexandre Ier ne désirait pour son pays aucune extension de territoire, que son seul souci était le bonheur du couple royal de Prusse et l'évacuation des provinces prussiennes par les troupes françaises ! Ajoutons que ce langage était en contradiction formelle avec les instructions données à l'ambassadeur russe par son souverain.

D'autre part, Napoléon eut la main aussi malheureuse en se faisant représenter auprès du tsar par des personnages tels que Savary et Caulaincourt, compromis tous deux dans l'exécution du duc d'Enghien. En outre, l'arrogance et la grossièreté de Caulaincourt ne tardèrent pas à le rendre odieux à toute la société pétersbourgeoise (1).

Et voilà pourquoi de 1812 à 1813 l'Europe entière fut mise à feu et à sang !

L'histoire, hélas ! est un éternel recommencement, et l'expérience ne profite pas plus aux nations qu'aux

individus. En jetant un rapide coup d'œil sur les rapports de la France et de la Russie pendant les vingt dernières années, nous retrouverons toujours cette « bêtise humaine » que M. de Bismarck exalte... chez ses adversaires.

II

LES RAPPORTS DE LA FRANCE ET DE LA RUSSIE DEPUIS 1870

M. le colonel Stoffel affirme qu'au début de la guerre de 1870 la Russie était liée à la Prusse par un traité garantissant à celle-ci l'intégrité de son territoire. Ce traité est de pure invention et n'a jamais existé (5). La vérité est qu'à la nouvelle de la déclaration de guerre faite par la France, indigné de la façon insensée dont Napoléon III et ses conseillers au cœur léger avaient provoqué les hostilités, Alexandre II télégraphia à son oncle Guillaume la promesse formelle de rester neutre, quelle que dût être l'issue de la lutte. Engagement fatal, pris dans une heure d'entraînement, et qui depuis a lourdement pesé sur les décisions de la Russie. Le prince

10.

Gortchakof se trouvait à Lausanne au moment où la guerre fut déclarée ; il revint en toute hâte à Pétersbourg, mais arriva trop tard pour pallier l'effet d'une démarche qu'il déplorait. Le petit groupe de politiciens français qui rêve un accord avec l'Allemagne ne manque jamais de mettre en avant la neutralité de la Russie au cours de la dernière guerre comme un argument sans réplique contre l'alliance franco-russe. M. le colonel Stoffel nous apprend avec indignation qu'à deux lettres « pleines d'un patriotisme élevé » que l'impératrice Eugénie écrivit à l'empereur Alexandre, elle reçut des réponses « qui n'étaient qu'une fin de non-recevoir polie, dont la lecture est navrante ». Sans manquer aux égards dus à l'infortune, surtout quand elle atteint une femme, on doit pourtant reconnaître que l'impératrice Eugénie aurait mieux employé son « patriotisme élevé » en ne provoquant pas si légèrement *sa guerre*...

Mais, puisque cette neutralité de 1870 est la *tarte à la crème* de toutes les polémiques antirusses, il peut n'être pas inutile de s'expliquer une fois pour toutes à ce sujet. Qu'est-ce donc qui autorisait la France à compter sur le concours de la Russie en 1870? Est-ce la guerre de Crimée, c'est-à-dire la destruction de notre vaillante flotte de la mer Noire et le bombardement de Sébastopol ? Est-ce le traité de Paris, qui nous interdisait à jamais l'espoir de

devenir une puissance maritime et nous fermait le détroit des Dardanelles? Sont-ce les encouragements prodigués par la France à l'insurrection polonaise de 1863, et les tentatives de Napoléon III pour organiser contre nous une coalition européenne? Sont-ce, enfin, les insultes et les balles dont notre tsar a été gratifié en 1867, pendant son séjour à Paris, qui donnaient lieu à l'impératrice Eugénie d'espérer l'intervention armée de la Russie?

Ce n'est pas sans tristesse que nous remuons ces pénibles souvenirs, mais il est temps pour les hommes politiques français de renoncer aux lamentations sentimentales et de traiter sérieusement des choses aussi terriblement sérieuses que les questions d'alliance, d'où dépend l'avenir de la patrie.

Certes, les Russes peuvent regretter la neutralité de leur pays en 1870, mais cela purement et simplement au point de vue de leurs *intérêts nationaux*. Encore faudrait-il préciser quelle fut, à cette époque, la faute de la diplomatie. La Russie ne pouvait ni empêcher Napoléon III de déclarer follement la guerre, ni s'opposer aux victoires de la Prusse. Avant l'ouverture des hostilités elle ne négligea rien pour amener un arrangement amiable du différend espagnol et, d'accord avec l'Autriche, elle proposa une déclaration des neutres : quelle que fût l'issue de la guerre, les puissances neutres ne permettraient

aux *deux adversaires* aucune annexion de territoire. Comme le raconte sir Charles Dilke ([6]), ce projet échoua par le refus de l'Angleterre de s'associer à cette déclaration. L'Angleterre ne voyait pas sans plaisir sa rivale séculaire s'engager dans une aventure dont le résultat désastreux ne faisait doute pour personne.

Accuser la Russie d'avoir mis obstacle à une intervention autrichienne en faveur de la France est souverainement injuste, et cela par la simple raison que l'Autriche n'avait ni l'intention ni le moyen d'intervenir. Du reste, Napoléon III n'aurait jamais dû se faire illusion sur le secours qu'il pouvait attendre de ce côté. Déjà en 1867 le comte Andrassy lui avait fait à Paris cette déclaration très nette : « Sire, je sais qu'on vous entretient d'un traité d'alliance avec l'Autriche contre la Prusse ; jamais un pareil traité ne se réalisera. D'ailleurs, un traité n'a de valeur que s'il est *exécutable ; or, je vous le déclare catégoriquement, jamais la Hongrie ne permettra à l'Autriche d'entrer en guerre contre la Prusse.* » C'était assez clair, et la Russie n'avait nul besoin d'arrêter l'Autriche. Dès le début de la guerre, le comte Andrassy a tenu sa promesse en arrachant à la chambre de Budapest la fameuse déclaration de neutralité.

Peut-être la Russie aurait-elle pu opposer un *veto* plus efficace à l'annexion du territoire français, et

elle l'eût tenté à coup sûr sans la fatale promesse de neutralité *dans tous les cas* donnée par Alexandre II ; mais quand on voit en France certains politiciens mendier l'alliance allemande pendant qu'une partie de leur pays se trouve sous la botte des soldats prussiens, on doit se demander si, en agissant de la sorte, la Russie n'aurait pas travaillé contre ses propres intérêts. Nos hommes d'État ont-ils prévu, il y vingt ans, qu'un jour viendrait où, malgré l'abîme creusé entre l'Allemagne et la France par les souvenirs de l'année terrible et l'annexion de l'Alsace-Lorraine, il se trouverait à la tête du gouvernement français un parti politique disposé à se mettre au service de l'empereur d'Allemagne pour une croisade contre la Russie? En ce cas, ils auraient eu certainement le plus grand tort de prêter leur appui à la France... Les tendances des inspirateurs du colonel Stoffel seraient la meilleure justification de l'attitude de la Russie en 1870...

Lorsque le prince de Bismarck affirmait au comte de Saint-Vallier (7) qu'en 1871 il avait désapprouvé l'annexion de Metz et de la Lorraine, ces paroles étaient en contradiction flagrante avec la réalité des faits. Comme les autres conseillers de Guillaume Ier, Bismarck comprenait très bien que la France, nation fière et guerrière, ne resterait pas sous le coup des défaites subies, et que tôt ou tard elle chercherait à

prendre sa revanche. L'Allemagne avait donc un intérêt à rendre sa frontière aussi forte que possible, de façon à s'assurer toutes les chances de succès dans la prochaine guerre. « La possession de Metz vaut cent mille hommes, » déclara Moltke : c'en fut assez pour qu'on fît de l'annexion de cette place une condition *sine qua non* de la conclusion de la paix.

Sans doute, si le prince de Bismarck avait alors prévu quels seraient les effets moraux de l'introduction du service militaire universel en France ; surtout s'il avait deviné que le pays resterait vingt ans en république et serait gouverné durant une longue période par le parti opportuniste... il aurait pris beaucoup moins de précautions contre un réveil possible de l'ancienne France...

La vraie faute commise par la diplomatie russe en 1870, c'est de n'avoir pas profité du désarroi général dans lequel se trouvait l'Europe pour déchirer entièrement le traité de Paris et s'assurer la possession des détroits. La neutralité une fois promise, il fallait au moins en encaisser le prix. Au lieu de cela, les diplomates russes se contentaient de modifier sur quelques points insignifiants les stipulations de 1856 et réussirent par leur modestie malheureuse à étonner le prince de Bismarck lui-même, qui pourtant les tenait en assez mince estime. Dans ses conversations avec l'ambassadeur anglais, Odo Russell, et avec son

entourage, il ne cacha pas la stupéfaction que lui causait l'impardonnable modestie des exigences du prince Gortchakof ([8]).

La Russie pouvait encore s'opposer à l'absorption de toute l'Allemagne par la Prusse et à la formation d'un puissant empire sur sa frontière. Cette attitude, parfaitement conciliable, du reste, avec l'engagement de neutralité pris par Alexandre II, aurait assurément rencontré l'adhésion de l'Autriche et de bien des souverains allemands.

Aussi, quand en 1875 la Russie se retrouva dans une situation analogue à celle de 1870, quand elle eut acquis la conviction que le prince de Bismarck, inquiet du rapide relèvement de la France, préparait une nouvelle invasion, ni Alexandre II ni ses conseillers n'hésitèrent une minute à signifier le *veto* qui étouffa dans l'œuf les velléités belliqueuses de Berlin ([9]).

Quelle était à ce moment la manière d'être du gouvernement français à l'égard de la Russie? La France avait alors le bonheur de posséder à la tête des affaires étrangères un homme d'État d'une haute valeur, le duc Decazes, qui comprenait les véritables traditions de la grande politique française ([10]). Et, pour surcroît de chance, le maréchal de Mac-Mahon pouvait encore, conformément aux vrais intérêts du pays, maintenir le ministre des affaires étrangères

en dehors des compétitions parlementaires. C'est dire que les relations de la France officielle avec la Russie étaient des plus correctes. Reconnaissante du service rendu, la diplomatie du quai d'Orsay, tout en conservant la réserve et la dignité que lui commandait la situation générale de l'Europe, cherchait discrètement à raffermir les bons rapports avec le cabinet de Saint-Pétersbourg. L'opposition d'alors, incarnée dans la personne de Gambetta, avait adopté une attitude moins nette. Au lendemain de la guerre de 1870, Gambetta avait, pour ainsi dire, senti d'instinct que la raison politique exigeait un rapprochement avec la Russie, et son zèle pour l'alliance franco-russe se manifestait même d'une façon un peu trop bruyante. Mais bientôt, sous diverses influences toutes personnelles, d'ailleurs, qu'il serait inutile de signaler ici, il devint tout à coup l'adversaire irréconciliable de la nation qui, peu auparavant, venait d'épargner à la France une invasion et une guerre désastreuse. Au cours des complications orientales que le prince de Bismarck suscita pour se venger de son échec de 1875, puis pendant la guerre russo-turque qui en fut la conséquence, le gouvernement russe n'eut pas d'adversaires plus acharnés que les opportunistes et leur chef. La rancune de M. de Bismarck s'était rencontrée avec l'animosité de Gambetta. Après la chute du duc Decazes et l'arrivée

des opportunistes aux affaires, la France officielle commença, elle aussi, à témoigner des dispositions hostiles à la Russie.

Nous ne voulons pas insister outre mesure sur cette attitude des républicains français depuis leur avènement au pouvoir. Mais au moment où certaines voix accusent la Russie de manquer de franchise dans ses relations avec la France, nous croyons utile de rappeler *grosso modo* quelques incidents qui montrent trop bien comment plusieurs ministères de la République ont répondu aux avances de la Russie. C'est sans hésitation aucune que nous écrivons ici le mot « avances ». De la part d'une nation puissante dont l'amitié et l'alliance sont recherchées par ceux-là mêmes qui paraissent dominer la situation politique du monde, il y a une certaine grandeur à dédaigner les coquetteries des vainqueurs et à faire des avances aux vaincus, aux menacés!

Lorsque s'ouvrit le congrès de Berlin, la France, pour obéir à ses intérêts, n'avait le choix qu'entre deux lignes de conduite : ou décliner toute participation à un congrès qui devait enlever à la Russie le fruit de ses sacrifices et de ses victoires pour en doter des puissances restées étrangères à la lutte; ou, si les gouvernants du moment ne se sentaient pas le courage d'adopter une attitude aussi nette, aussi conforme aux fières traditions françaises en-

voyer à Berlin des délégués notoirement favorables à la Russie et munis d'instructions leur enjoignant de se mettre carrément de son côté. L'abstention se justifiait par une excellente raison : le cabinet de Paris n'avait qu'à rappeler qu'en 1871 aucune puissance n'avait songé à réunir un congrès pour reviser le traité de Francfort et en faire disparaître tout ce qu'il contenait de trop humiliant pour le vaincu, de dangereux pour l'équilibre européen et d'attentatoire aux stipulations de 1815 qui réglaient les rapports des souverains de l'Allemagne entre eux. L'intégrité de la France valait bien pour l'Europe celle de la Turquie; du moment que l'Europe avait assisté sans sourciller à la mutilation du territoire français, la France n'avait pas lieu de se mettre à la remorque d'une ennemie implacable et de l'aider à dépouiller la Russie du fruit de ses victoires.

Chose triste à dire, il ne se trouva dans tout le monde politique républicain qu'une seule personne pour conseiller cette attitude aussi fière que sage, madame Adam! Mainte fois, il est vrai, la directrice de la *Nouvelle Revue* a montré un plus grand sens de la politique étrangère que les innombrables ministres qui, depuis une douzaine d'années, se sont succédé au quai d'Orsay.

La France préféra prendre part au congrès de

Berlin et, comme il s'agissait, dans le cas donné, d'un litige entre la Russie et l'Angleterre, elle mit à la tête de sa mission un Anglais pur sang, M. Waddington. Ce choix était des plus malheureux. Aussi, chaque fois que le prince de Bismarck voulait défendre quelque proposition particulièrement désavantageuse pour la Russie, il la faisait soutenir au sein du congrès par le représentant de la France !

Ainsi avorta la tentative de rapprochement entre les deux pays si habilement entreprise en 1876, aux conférences de Constantinople, par le comte de Chaudordy et le général Ignatieff.

C'est au congrès de Berlin, — est-il nécessaire de le rappeler? — que l'astucieux chancelier lança la France dans ces deux belles aventures du Tonkin et de la Tunisie, dont la première lui valut, outre le choléra, la haine de la Chine, tandis que la seconde eut directement ou indirectement pour conséquences le misogallisme de l'Italie et la perte de l'Égypte...

En 1879, les relations de la Russie avec les deux empires voisins se tendent à un tel point que Berlin commence à s'inquiéter sérieusement de la possibilité d'une entente franco-russe : c'est à ce moment que le gouvernement français abandonne entièrement à M. de Bismarck la direction de sa politique étrangère et que, par une lumineuse ins-

piration, Gambetta se décide à faire des avances à l'Autriche en lui envoyant comme ambassadeur M. Teisserenc de Bort, dont les « distractions » ne tardent pas à devenir légendaires! Ce diplomate assiste impassible à la conclusion de l'alliance austro-allemande, et se trouve très flatté que le prince de Bismarck daigne venir chez lui le rassurer sur les suites de ce pacte pour la France!

Et qu'on ne dise pas que le gouvernement français ignorait alors la véritable portée du conflit qui menaçait d'éclater entre la Russie et ses anciens alliés, ou qu'il avait des doutes sur la puissance militaire de la Russie. Nullement. Dans la fameuse scène de séduction jouée par le prince de Bismarck à Varzin devant le comte de Saint-Vallier, le chancelier représentait les forces russes massées sur la frontière allemande comme tellement formidables, qu'à Berlin on se croyait tout à fait sans défense contre une invasion de la cavalerie russe. (Soit dit entre parenthèses, M. de Bismarck exagérait énormément pour les besoins de la cause.)

Quelque temps après, M. Waddington, interviewé par un rédacteur de l'*Événement* ([11]), lui disait que, si la Prusse et l'Autriche n'avaient pas déclaré la guerre à la Russie, c'était uniquement par crainte d'une alliance franco-russe! Quand on a cette conviction, à moins d'être un archéologue et non un

diplomate chargé des intérêts les plus vitaux de son pays, on en conclut nécessairement qu'il est urgent de se rapprocher de la Russie, tant pour garantir le maintien de la paix, que pour rendre à la France la haute situation dont les événements de 1870-1871 l'ont fait déchoir. Mais M. Waddington, qui est archéologue, se déclare, dans le même entretien, l'adversaire résolu d'une entente franco-russe. Il est vrai qu'il ajoute : « M. de Bismarck n'ignore pas que j'ai toujours été opposé à un traité entre la France et la Russie. Le prince Orlof et le prince Gortchakof ne l'ignorent pas davantage... Mon prédécesseur, le duc Decazes, pensait autrement. Il était, lui, partisan d'une alliance russe... *Chaque ministre des affaires étrangères a ses vues particulières* (!) tout en servant une politique nationale qui ne peut guère varier ([12]) !! »

Voit-on cette politique qui, à chaque changement de personne au ministère des affaires étrangères, c'est-à-dire tous les six ou huit mois, change de système, est tantôt hostile à la Russie et favorable à l'Allemagne, tantôt hostile à celle-ci et favorable à celle-là, et qui reste *toujours nationale et ne peut guère varier !*

Quelques années après, a lieu le couronnement de l'empereur Alexandre III; de nouveaux froissements s'étaient produits entre la Russie et les deux em-

pires voisins. Il s'agissait alors pour la France de se faire représenter avec éclat aux fêtes de Moscou où s'était conservé encore le souvenir du luxe fastueux déployé par le duc de Morny dans une occasion semblable. Le choix de l'envoyé extraordinaire français avait une importance qui n'échappait pas à Gambetta ; après sa mort, ses journaux affirmaient qu'il avait eu l'intention de confier cette mission au duc d'Aumale. Ses successeurs ont envoyé à Moscou — qui?... M. Waddington, l'homme du congrès de Berlin.

Peut-on réellement en vouloir à la Russie si, quelque six mois après, elle commença à prêter l'oreille aux avances renouvelées de l'Allemagne, et si elle entama des négociations qui aboutirent au traité de 1884. Encore fallait-il, pour faire pencher la balance, l'impression fâcheuse produite à Pétersbourg par les insultes, dont le roi d'Espagne avait été l'objet dans les rues de Paris.

Par le premier paragraphe de ce traité consacré à Skiernievice, les trois puissances contractantes s'engageaient à observer une neutralité bienveillante dans le cas où l'une d'elles se trouverait en guerre avec une quatrième puissance. Dans le projet primitif rédigé par le prince de Bismarck et accepté par M. de Giers, à ce paragraphe était jointe une note additionnelle disant que cet engagement res-

tait valable même si *deux* des puissances contractantes se trouvaient en guerre contre une quatrième, c'est-à-dire que la Russie aurait été obligée de garder la neutralité lors même que l'Allemagne et l'Autriche eussent déclaré *ensemble* la guerre à la France. Par bonheur, cette clause n'obtint pas l'adhésion d'Alexandre III : il déclara noblement qu'il ne voulait pas permettre que dans un duel avec la France l'Allemagne disposât de deux épées contre une.

Ce fait, tout à l'honneur du caractère chevaleresque de notre tsar, est encore intéressant à un autre point de vue. Pendant sa visite à M. Teisserenc de Bort et dans sa conversation avec le comte de Saint-Vallier, M. de Bismarck affirmait hautement que la France n'était pas du tout menacée par l'alliance austro-allemande, celle-ci ne visant que la Russie. Or, ci cela était vrai, M. de Bismarck aurait-il tant insisté pour l'adoption de la note additionnelle qui n'avait de portée que si l'Autriche prenait part à une coalition effective contre la France? C'est même à cause de cette insistance que le traité signé au mois de mars 1884, et qui devait être ratifié quinze jours après, ne le fut que plus tard à Skiernievice. Nous raconterons plus loin comment en 1887 le prince de Bismarck voulait profiter de ce retard pour forcer la Russie à garder la neutralité,

s'il avait réussi à faire sortir un *casus belli* de l'incident Schnæbelé. M. de Bismarck était encore en contradiction flagrante avec la vérité quand il assurait au comte de Saint-Vallier qu'aucun traité n'était signé avec l'Autriche, qu'il ne s'agissait que d'un simple protocole, et qu'il avait été communiqué à la Russie. C'est cette communication qui l'aurait décidé à renoncer à ses projets belliqueux ! Or, on sait que la Russie ne connut le texte des conventions austro-allemandes qu'au commencement de 1888, par leur publication dans les journaux officieux de Berlin et de Vienne. Il s'agissait bien d'un véritable traité et non d'un accord verbal consigné dans un rapport ([13]).

Toutes les autres assurances données au comte de Saint-Vallier étaient aussi vraies que celle-ci. Et pourtant, de 1879 à 1886, les ministres des affaires étrangères en France acceptèrent ces affirmations du chancelier comme paroles d'Évangile, et aujourd'hui encore un certain groupe de politiciens continuent à ne jurer que par lui !

La Russie liée par le traité de Skiernievice, la France marchait dans la voie que son ennemi lui avait tracée dès l'automne de 1879, et d'ailleurs, lancée dans de déplorables aventures coloniales, l'Autriche et l'Italie ayant complètement abandonné à la chancellerie berlinoise la direction de leur

politique extérieure, rien en Europe ne gênait les coudées du prince de Bismarck. S'étant assuré, en cas de guerre contre la France, la neutralité bienveillante de la Russie, la coopération effective de l'Autriche et de l'Italie, les sympathies de l'Angleterre, dont il avait encouragé les projets sur l'Égypte, le chancelier pouvait en toute sécurité poursuivre l'exécution de ses plans ambitieux et, au besoin, choisir le moment propice pour porter à la France le coup décisif. Avant tout il s'agissait pour lui de pousser de plus en plus l'Autriche dans les Balkans, entreprise devenue facile par le malheureux traité de Skiernievice qui n'avait d'autre but que de lier les mains à la Russie pour faire passer la péninsule balkanique sous la domination austro-allemande.

L'entente franco-russe paraissait encore une fois renvoyée aux calendes grecques. La « bêtise humaine » était de nouveau venue en aide au chancelier. Du reste, ce dernier, loin de s'endormir sur ses succès, veillait avec le plus grand soin à ce que rien ne dérangeât l'état de choses établi. L'ambassadeur de Russie en France, le prince Orlof, sur l'amitié duquel il pouvait compter autrefois d'une manière absolue (voir ses lettres au comte d'Arnim), par suite de son long séjour à Paris commençait à éprouver de justes sympathies françaises ; chose plus grave, il devenait accessible à certaines influences

qui le travaillaient dans le sens d'un rapprochement entre la France et la Russie : vite, M. de Bismarck réclame son rappel et, après avoir obtenu sa nomination à Berlin, fait envoyer à Paris le baron de Mohrenheim dont le dévouement, et pour cause, lui était acquis sans réserve. Le général Appert avait su se concilier les bonnes grâces de la cour et de la haute société pétersbourgeoise : sur la demande de M. de Bismarck, cet ambassadeur français, qui réussissait trop bien au gré de l'Allemagne, est rappelé par son gouvernement, et cela dans des conditions tellement inusitées, tellement contraires aux plus simples convenances internationales, que le tsar rappelle lui-même son ambassadeur de Paris et refuse d'accepter aucun nouveau ministre français à Pétersbourg ! Le baron de Mohrenheim, dont les agissements suspects ont tant contribué à amener la crise, va trouver M. de Bismarck à Kissingen, — cette Mecque des diplomates russes en quête d'avancement, — et le prince-chancelier, en reconnaissance de ses services, lui promet que, si jamais les relations se rétablissent entre Pétersbourg et Paris, il lui fera rendre le poste d'ambassadeur auprès de la France. L'événement a prouvé que ce n'était pas là une promesse vaine. Me trouvant à Pétersbourg en octobre 1886, lors de la reprise des relations, j'exprimai à plusieurs fortes têtes du

ministère des affaires étrangères mon profond étonnement de voir M. de Mohrenheim revenir à Paris dans un moment où on désirait enfin améliorer sérieusement les rapports entre les deux cabinets. « Que voulez-vous? me répondit-on avec une candeur, devant laquelle je fus presque désarmé, nous savons que cette nomination est déplorable, mais M. de Bismarck l'exige absolument! »

Tout allait donc pour le mieux dans le meilleur des mondes politiques; le prince de Bismarck n'était pas seulement le chancelier de l'Allemagne, mais, comme un véritable ministre international, il dirigeait, de Varzin en hiver et de Kissingen en été, les affaires étrangères de tous les pays du continent. Soudain, en août 1886, se produit à Sofia un coup de théâtre: le prince de Battenberg, devenu un simple préfet de l'Autriche, est enlevé par quelques officiers patriotes et expédié en Russie comme un vulgaire colis. M. de Giers le fait remettre en liberté. Mais quand le prince de Battenberg rentre en Bulgarie et, sur le conseil d'un sous-ordre de la diplomatie russe, envoie à Alexandre III un télégramme de plates excuses, il reçoit cette célèbre réponse, rédigée tout entière par la main de l'empereur, et qui a éclaté comme un coup de foudre sur toute l'Europe. Dédaignant les excuses et les promesses du prince de Battenberg, l'empereur l'invitait à

quitter la Bulgarie où sa présence ne pouvait que nuire au pays. M. de Bismarck fut le premier à saisir la haute portée de cette intervention directe d'Alexandre III. Il sentit chanceler tout son édifice, il comprit que la Russie, lasse d'être depuis si longtemps trompée par lui, aspirait à reprendre sa liberté d'action. Le doute, d'ailleurs, ne lui était pas possible : quelques jours auparavant (le 19 juillet) l'illustre patriote russe Katkof venait de publier dans la *Gazette de Moscou* un de ces leaders retentissants qui étaient de véritables événements historiques et dans lequel il annonçait nettement cette volte-face de la politique russe ([14]).

Pour la première fois peut-être, dans sa longue et brillante carrière, le chancelier perdit la tête. Sentant son édifice artificiel crouler sous ses pieds, il commença par lâcher complètement le Battenberg. Il accourut à Franzensbad où se trouvait M. de Giers et chercha avec lui les moyens de conjurer l'orage. Pour détourner l'attention publique en Allemagne, il fit répéter sur tous les tons dans ses journaux que la Russie avait parfaitement raison de châtier un traître ; qu'il n'aurait garde de s'aliéner son puissant voisin et de le jeter dans les bras de la France pour le plaisir d'un ancien « lieutenant prussien » ; tout cela entremêlé de violentes attaques contre la presse libérale allemande, ennemie du *Reich*, bien

que celle-ci ne fût pour rien dans l'insuccès subi par la politique du prince de Bismarck.

Cet échec fut décisif dans la carrière de l'illustre homme d'État : il ouvrit la série des fausses démarches, des nombreux mécomptes qui aboutirent au fiasco final du système bismarckien. « *Es gelingt nichts mehr!* (Rien ne réussit plus), » disaient les Allemands stupéfaits des fautes continuelles que commettait leur grand homme, et ils avaient raison.

Un nouveau facteur venait de faire son entrée dans la politique européenne : c'était la volonté ferme de l'empereur Alexandre III de diriger dorénavant lui-même les relations extérieures de son pays. Dans les conditions données, cette direction ne pouvait être que franche, loyale et vraiment nationale. Secondé par les conseils clairvoyants du grand homme d'État et patriote Katkof, Alexandre III inaugura la politique des « mains libres », qui bientôt le rendit l'arbitre de la paix du monde. Le duel épique qui s'engagea alors entre le prince de Bismarck disposant d'immenses ressources, ayant à son service la presse reptilienne, aidé sous main par M. de Giers, M. de Mohrenheim, et d'autres diplomates russes, et Katkof, simple journaliste, qui ne disposait que de sa plume ; — ce duel se termina par le triomphe complet de la *Gazette de Moscou*.

La mort même de Katkof, succombant aux fatigues d'un travail excessif et aux calomnies empoisonnées d'adversaires sans scrupules, ne réussit pas à modifier le résultat du combat. Si le peuple allemand assiste aujourd'hui avec une sorte d'indifférence à ce spectacle douloureux de son plus grand homme d'État, après une vie vouée tout entière au service de la patrie, congédié par un souverain ingrat et présomptueux, c'est que la popularité est en raison directe du succès et que, depuis l'hiver de 1886-1887, le chancelier n'a fait qu'essuyer échecs sur échecs.

Voici ce que j'écrivais de Paris à la *Gazette de Moscou* à la date du 19 septembre 1886 sur le changement produit dans la politique générale de l'Europe par l'attitude d'Alexandre III vis-à-vis de la Bulgarie :

« Un grand changement vient de s'accomplir, sinon dans le groupement définitif des puissances, du moins dans leurs rapports réciproques. Le centre de gravité de la politique européenne a été tout d'un coup transporté au nord-est, la direction de la politique universelle a changé de mains. Ceux qui jusqu'à présent passaient pour les maîtres des destinées de l'Europe sont rejetés au second plan et réduits presque à l'état de satellites dans un système où ils étaient naguère des soleils. Le changement s'est opéré d'une manière pacifique, sans effu-

sion de sang, sans coups de canon, sans conférence de diplomates. Il s'est effectué presque tout seul, simplement, parce qu'en face d'une conflagration générale imminente, les hommes d'État européens ont senti le besoin de rentrer en eux-mêmes, de passer en revue leurs forces, de mesurer celles de leurs adversaires, et de faire cesser l'incorrection introduite dans les rapports diplomatiques par l'arrogance provocatrice des uns et l'effacement non motivé des autres. Cela a suffi pour que la vérité, qui sautait aux yeux de tous, en dehors des diplomates volontairement aveugles, devînt subitement évidente à tout le monde, et si l'on a pu s'étonner de quelque chose, c'est de l'aveuglement qui régnait jusqu'alors. Cette vérité, c'est que, depuis la guerre franco-allemande, la Russie possède une situation prépondérante en Europe, que de sa décision dépend la paix ou la guerre, et que le traité de Francfort ne conservera de valeur qu'aussi longtemps que la Russie le voudra. Cette vérité, Bismarck la connaissait depuis longtemps. Mais il espérait non sans raison la masquer devant les parties intéressées, à l'aide de finesses diplomatiques et d'un jeu de bascule savamment appliqué aux alliances. C'est ainsi qu'on le voyait aujourd'hui renouvelant la ligue des trois empereurs et le lendemain cajolant le marquis de Salisbury, abusant M. Ferry par le mirage d'un rap-

prochement franco-prussien et donnant sous main à lord Rosebery le conseil de proclamer le protectorat anglais en Égypte, encourageant la France à envoyer ses meilleures forces au Tonkin et fournissant en même temps aux Célestes des instructeurs militaires, des armes perfectionnées et des cuirassés; aujourd'hui provoquant une réunion des trois empereurs et le lendemain poussant le Battenberg à une révolte ouverte contre la Russie. Cette politique ne pouvait pas durer éternellement. Un seul coup de foudre a suffi pour dissiper les nuages qui obscurcissaient l'horizon... La Russie n'a eu qu'à dire : « Je ne veux plus être « trompée, » pour mettre fin à l'indigne comédie qui n'a duré que trop longtemps... »

La première conséquence de la volte-face politique opérée par la Russie dans l'automne de 1886 fut l'ordre de l'empereur de reprendre les relations diplomatiques avec le cabinet de Paris ([15]). On espérait alors à Pétersbourg que la France s'y ferait représenter par un des trois militaires particulièrement bien vus à la cour et plusieurs fois désignés durant les pourparlers. Grand fut donc le désappointement causé par le choix de M. de Laboulaye. Cette impression, hâtons-nous de le dire, n'avait rien de désobligeant pour le nouvel ambassadeur. Loin de là; M. de Laboulaye, ayant rempli précédemment à Pétersbourg les fonctions de secré-

taire d'ambassade, y avait laissé les meilleurs souvenirs. Néanmoins, sa nomination à ce moment-là fut une grave faute, dont les relations des deux pays n'ont pas cessé de se ressentir depuis lors. Je l'appris de la bouche de Katkof qui allait quitter Pétersbourg et je n'oublierai jamais de quel air navré il m'annonça cette nouvelle. Les négociations destinées à établir les bases des relations nouvelles entre les deux pays avaient à Pétersbourg leur centre naturellement indiqué, et cela pour de nombreuses raisons faciles à saisir. Nous ne voulons en signaler qu'une. La diplomatie russe est composée des éléments les plus hétérogènes, parmi lesquels l'élément russe est entièrement effacé. On y trouve des transfuges des pays les plus divers, quelques-uns venus du dehors, la plupart fixés en Russie depuis plusieurs générations, mais tous complètement étrangers, complètement indifférents aux intérêts nationaux et aux traditions du pays qu'ils exploitent.

Vous rencontrerez là des Polonais d'origine autrichienne hostiles à la Russie au triple titre de Polonais, d'Autrichiens et de catholiques, rêvant le rétablissement de la Pologne sous le patronage de l'Autriche, et surtout opposés à tout rapprochement entre la Russie et la France; des Allemands des provinces Baltiques étrangers à la Russie par leur langue, leurs sympathies et leur religion, des fils de juifs

polonais transformés en gentilshommes suédois, des Levantins qui ont servi et trahi tous les gouvernements...

Tous ces éléments hétérogènes ont envahi notre corps diplomatique au temps des Nesselrode, des Rozzo di Borgo et autres; ils ont complètement démoralisé ce personnel autrefois si russe, si fier et si glorieux par les services rendus notamment sous Pierre le Grand, Élisabeth et Catherine. En vrais gardiens du sérail, ces impuissants écartent avec une jalousie féroce tout homme pénétré de vrais sentiments nationaux. Le plus souvent besogneux, ils ne voient dans leurs fonctions qu'un moyen de se procurer des titres, des décorations et de l'argent; — quel que soit le gouvernement qui paye leur luxe ou leurs dettes, ils sont satisfaits. Et tout Russe servant sa patrie avec dévouement et désintéressement est sûr, pour cela même, de s'attirer leur inimitié.

Il était donc à prévoir que nos diplomates habitués de longue date à se prosterner devant le grand muphti de Varzin, auquel beaucoup d'entre eux devaient leur position, seraient forcément les adversaires acharnés d'un rapprochement entre la France et la Russie, qu'ils chercheraient par tous les moyens à contrecarrer et à paralyser la volonté de l'empereur. Le gouvernement français n'ignorait pas

cet état de choses, et son devoir était d'envoyer à Pétersbourg un ambassadeur possédant par lui-même assez de prestige pour devenir *persona grata* chez l'empereur et à la cour. Or, à défaut d'un diplomate de très haute envergure, d'un grand seigneur capable de se créer une situation éclatante, il fallait choisir quelque militaire sinon illustre, du moins très connu.

Pour ménager la chèvre de Berlin et le chou du Palais-Bourbon, on envoya M. de Laboulaye, — et voilà pourquoi nous pataugeons depuis deux ans, pourquoi une conflagration peut éclater du jour au lendemain, sans que les liens entre les deux pays soient irrévocablement scellés devant le danger commun...

Les incidents de l'hiver 1886-1887 sont encore trop rapprochés de nous pour qu'on puisse, sans inconvénient, lever dès aujourd'hui tous les voiles. Il nous suffira d'en esquisser en quelques traits le caractère général.

En présence de la nouvelle attitude d'Alexandre III, le prince de Bismarck ne pouvait plus douter que, la triple alliance arrivant à son terme fin mars 1887, la Russie ne renouvellerait pas ce marché de dupe. De là à entrevoir le cauchemar d'une alliance entre la France et la Russie il n'y avait qu'un pas. Ce péril était imminent. Sans parler d'autres indices,

on pouvait être édifié à cet égard par le langage de la *Gazette de Moscou* et celui de la presse française qui, nous nous plaisons à le constater, montrait alors, comme si elle pressentait le danger à venir, une unanimité vraiment patriotique.

La France donnait encore à M. de Bismarck d'autres sujets d'inquiétude. La politique d'aplatissement devant l'Allemagne paraissait condamnée. M. de Freycinet était revenu à la présidence des ministres assagi par le souvenir des mécomptes qu'il avait autrefois éprouvés dans ses avances successives, tantôt à l'Angleterre, tantôt à l'Allemagne ; il semblait cette fois incliner sérieusement vers un accord avec la Russie. Le général Boulanger, le nouveau ministre de la guerre, semblait déployer une grande activité fiévreuse et cherchait l'occasion de faire parler de lui. L'adoption du fusil Lebel par l'armée, les expériences avec la mélinite, certaines tentatives pour remédier aux défectuosités de la disposition des troupes françaises à la frontière de l'Est, tout cela indiquait clairement que la France reprenait conscience de sa force et qu'elle entendait bien renoncer à l'humiliante posture des dernières années.

La sécurité à laquelle le nouvel empire germanique s'abandonnait depuis 1884, fit place à de réelles alarmes, et M. de Bismarck se vit dans la

nécessité de ressaisir la direction de la politique européenne qui menaçait de lui échapper.

Convaincu que les meilleurs artifices étaient ceux qui lui avaient réussi jusqu'alors, le chancelier y eut recours de nouveau. Les menaces mêlées de cajoleries lui avaient toujours donné d'excellents résultats : il essaya des unes des autres avec une ardeur fébrile, adressant les cajoleries à l'Est et les menaces à l'Ouest. L'Europe et, en particulier, la Turquie et l'Autriche seront un jour bien étonnées quand elles apprendront les stupéfiantes propositions faites alors par M. de Bismarck à la Russie pour la décider, soit à renouveler le traité de Skiernievice, soit à conclure une double alliance, soit enfin à vendre sa neutralité dans le cas d'une guerre franco-allemande. *Cette dernière était bien résolue dans l'esprit du chancelier, et, cette fois, les menaces adressées à la France n'étaient pas vaines.*

Plus la froide réserve opposée par Alexandre III à toutes ces avances paraissait invincible, plus s'affermissait à Berlin la conviction qu'il était urgent d'en finir avec la France, avant qu'elle fût parvenue à transformer son armement, et pendant que la Russie était encore obligée à la neutralité par le traité de Skiernievice. En réalité, cet engagement expirait le 21 mars 1887 ; le traité avait été signé le 7 mars 1886 pour une durée de trois ans et devait

être ratifié dans les quinze jours. La véritable ratification n'ayant eu lieu qu'au mois de septembre à Skiernievice, on pouvait à la rigueur, à l'aide d'une interprétation forcée, regarder le mois de septembre comme le dernier terme jusqu'auquel la Russie était forcée de conserver une neutralité bienveillante à l'Allemagne, en cas de guerre avec la France. On voit que les *délais* pour une pareille guerre n'étaient pas bien larges et, *au début de 1887, ellé était chose absolument décidée*. Tous les préparatifs et concentrations préalables à une mobilisation ont eu lieu. Déjà l'ordre était donné dans toutes les places fortes de la frontière — même à Mayence! — de faire partir toutes les familles d'officiers; la voiture même dans laquelle le vieux Guillaume devait suivre son armée était prête! Il ne s'agissait que d'entraîner d'abord la Russie dans quelque folle expédition en Bulgarie, sous promesse d'abandonner l'Autriche si elle s'avisait d'intervenir, puis de trouver quelque bon prétexte pour une déclaration de guerre qui aurait laissé tous les torts apparents du côté de la France. On se rappelle toutes les excitations, toutes les provocations parties de l'Allemagne pendant l'hiver de 1887 ([16]).

M. de Bismarck, trompé par ses agents sur les véritables dispositions de la France, espérait toujours provoquer quelque éclat, quelque acte bruyant

et inconsidéré qui lui aurait permis de présenter aux Allemands le peuple français comme l'agresseur. Heureusement, pendant ces mois critiques, la France fit preuve d'un sang-froid, d'un calme et d'une sagesse dignes de toute admiration.

Alexandre III avait encore présente à la mémoire la manière perfide dont le prince de Bismarck et le comte Andrassy avaient entraîné la Russie dans la guerre de 1877; les propositions mêmes les plus séduisantes venant de Berlin ne purent l'émouvoir; il déclara nettement qu'il dédaignait toutes les provocations de la Bulgarie et qu'il était décidé à rester l'arme au bras et libre de tout engagement pour surveiller les événements dans l'ouest de l'Europe.

Quant au but que M. de Bismarck voulait atteindre par une guerre contre la France, il l'avait franchement avoué dans son mémorable discours de janvier au Reichstag : « Si nous sommes vainqueurs, la paix aura un tout autre aspect qu'en 1871. Nous rendrons la France incapable pour longtemps de faire alliance avec qui que ce soit *(für ein Menschenalter bündnissunfähig)*.

Voyant la Russie inébranlable, M. de Bismarck joua son dernier atout : il suscita l'incident Schnæbelé.

Cette fois encore, le sang-froid et la calme fermeté du peuple français mirent en défaut les calculs

du chancelier. L'explosion espérée n'ayant pas eu lieu immédiatement, l'affaire Schnæbelé put être arrangée : dans une lettre autographe qu'Alexandre III fit remettre directement à Guillaume Ier par le comte Mouravieff, l'empereur de Russie exprimait sa pénible surprise de voir le prince de Bismarck chercher un *casus belli* dans une provocation aussi flagrante, et il priait son ancien allié de mettre fin à un incident aussi menaçant pour la paix européenne. On sait le reste : Guillaume Ier, passant par-dessus la tête de son chancelier, donna personnellement l'ordre de relâcher le commissaire de police français.

Depuis le mois de mars 1887, la paix de l'Europe n'a pas été sérieusement menacée. La Russie a conservé son calme dédaigneux devant les nouvelles provocations de la Bulgarie. L'élection du prince Ferdinand de Cobourg à Sofia, la protection déclarée dont l'Autriche a couvert cette violation du traité de Berlin, les discours agressifs prononcés par M. de Kalnoky et le comte Andrassy devant les délégations, tout cela s'est heurté à la ferme volonté d'Alexandre III de ne pas se laisser entraîner dans une guerre en Orient, dont la triple alliance profiterait pour ouvrir les hostilités contre la France. La conviction que le prince de Bismarck était le véritable metteur en scène de toute la comédie jouée à Sofia ne pouvait

que confirmer le tsar dans sa résolution. Ainsi, au point de vue politique, la campagne entreprise par le prince de Bismarck pour ramener la Russie dans le giron de la triple alliance a complètement échoué. Toutefois, pendant un moment, le chancelier se crut sur le point de ressaisir son ancien allié : une conspiration souterraine, où trempèrent les séides de M. de Bismarck aux ambassades russes de Paris et de Berlin, réussit à ébranler pour quelques instants la position de Katkof, en procédant contre lui à l'aide de dénonciations calomnieuses et de fausses lettres inventées. Surmené par un travail surhumain et par une excitation cérébrale extraordinaire, touché par les premières atteintes d'une maladie cruelle, le grand patriote russe fut frappé au cœur par le succès même momentané de cette intrigue, dont l'inspirateur était le chancelier et l'exécuteur — M. de Mohrenheim, flanqué de quelques acolytes : il mourut peu de semaines après. Pendant la terrible agonie de ce chrétien convaincu, sa dernière pensée politique — l'entente franco-russe — ne cessa pas un seul instant de le préoccuper. Nous sommes persuadé qu'en prononçant ses dernières paroles : « Dieu... Dieu !... » il lui recommanda mentalement la Russie et la France [17]...

Le triomphe de ses ennemis fut pourtant de courte durée : j'eus le bonheur, après une longue

et minutieuse enquête, de démêler tous les fils de la ténébreuse intrigue et de réunir les preuves de l'infamie dont s'étaient rendus coupables les adversaires de mon grand ami. Si cette démonstration, malheureusement trop tardive, ne put le sauver, elle arriva du moins à temps pour faire éclater la vérité devant notre souverain. Au point de vue politique, la nouvelle machination de M. de Bismarck a donc fait long feu...

Dégagée des liens de l'alliance allemande, la Russie put bientôt reconquérir aussi son indépendance économique. M. Wychnegradski venait d'être placé à la tête du ministère des finances. Sur mes instances, Katkof sut le convaincre qu'il était nécessaire pour la Russie de secouer le joug onéreux des financiers berlinois et de transporter en France le marché de ses fonds d'État. J'eus l'insigne bonheur d'être désigné par Katkof pour préparer les voies et moyens de cette vaste opération. Elle réussit à merveille, grâce au peuple français qui répondit à notre appel avec un empressement extraordinaire, empressement dû en majeure partie aux sympathies politiques et à la reconnaissance pour le service rendu par Alexandre III à la France en 1887. La confiance dans le crédit russe ne vint que plus tard. Je tiens à constater ce fait tout à l'honneur du public français : quand, avec l'autorisation du ministre des

finances, je commençai à Paris la campagne en faveur des fonds russes, les manœuvres du chancelier de Berlin et de sa presse reptilienne avaient plus qu'ébranlé notre crédit. La guerre économique conduite par M. de Bismarck avec un acharnement sans pareil exerça même à un moment donné une action si funeste sur le change et les fonds russes, que ces derniers descendirent à un cours où on ne les avait pas vus pendant les crises les plus terribles de notre vie nationale. Là où ses cajoleries avaient échoué, le chancelier comptait réussir par la menace d'une ruine financière. Cette fois, ce furent les capitalistes français, grands et petits, qui trompèrent ses espérances. Les violents efforts de M. de Bismarck ne purent retarder pour longtemps l'affranchissement économique de la Russie. J'avais négocié la première conversion en avril 1887 ; en juin, elle a brillamment réussi, et, dès le mois de juillet de la même année, je fus en mesure de soumettre à M. Wychnegradski les projets de conversion de tous les emprunts cinq pour cent pour lesquels le concours de la haute banque française nous était entièrement assuré. Or, la dernière de ces opérations est en train de s'accomplir au moment où j'écris ces lignes : le retard amené par l'intervention du chancelier allemand ne fut donc pas bien considérable. En revanche, il permit à la Rus-

sie de faire ses conversions à des taux bien plus élevés qu'au début. Le public français, ayant eu le temps de ramasser sur le marché les fonds russes dont l'Allemagne se débarrassait à vil prix, fit une excellente affaire, tandis que le public allemand perdait dans cette circonstance et des centaines de millions et sa foi en l'infaillibilité de son chancelier...

Dans l'ordre politique, les résultats de cette campagne économique sont plus considérables encore : ils prouvent d'une manière éclatante, irréfutable, que le vrai peuple français, celui qui travaille, qui produit et qui épargne, est jusqu'au fond de son âme pénétré de la nécessité d'une entente entre la France et la Russie. Tandis que certains politiciens à courte vue hésitent et balancent, le bon sens populaire français n'hésite pas, lui. La perspicacité du véritable souverain de la France lui a promptement fait comprendre où était en réalité l'intérêt du pays. Les bavardages de vieux doctrinaires tombés en enfance ou de quelques vieux officiers français à qui leur obscurité pesait ne changeront rien à ce fait capital : le peuple français a été unanime pour sauver le crédit de la Russie menacé, il a acquitté sa dette de 1875 et de 1887. Les liens entre les deux peuples ne seront que fortifiés par cette réciprocité de services et d'intérêts. Le tsar

et le peuple russe ne se méprennent pas sur la véritable signification de l'empressement, avec lequel le public français accueille chaque nouvelle émission de titres russes. Les maladresses de quelques gouvernants républicains et les intrigues de nos diplomates ne parviendront pas à effacer l'impression de ces plébiscites d'un nouveau genre, où les bulletins de souscription remplacent les bulletins de vote, sans que le verdict soit moins sincère, à coup sûr, dans le premier cas que dans le second.

Étant données ces manifestations si hautement sympathiques, je crois pouvoir glisser sur les nombreux impairs — soit dit par euphémisme — de plusieurs cabinets français. Dès le mois de décembre 1886, le gouvernement russe enjoignit à tous ses agents diplomatiques en Orient de procéder, dans chaque circonstance grave, d'accord avec les représentants de la France. Ces instructions furent généralement exécutées. M. de Montebello put s'en convaincre quand l'ambassadeur russe appuya ses démarches pour amener le sultan à refuser sa sanction aux fameux arrangements conclus par sir Drummond Wolff. Les ministres et les diplomates français ont-ils toujours, eux aussi, observé une attitude correcte envers la Russie? Hélas! plus d'un incident prouve le contraire. Sans la conviction bien ancrée chez les amis de la France qu'on ne peut rendre le peuple

français responsable des erreurs commises par certains de ses ministres d'occasion, dans plusieurs cas une véritable rupture aurait éclaté entre les deux pays. Rappelons seulement la déplorable affaire de Sagallo où, pour complaire à M. Crispi, le plus implacable ennemi de la France, un ministère radical fit bombarder une mission religieuse russe; et, dans un ordre de faits moins important, des indiscrétions coupables, pour ne pas dire de criminels abus de confiance commis par des ministres trop enclins à se prosterner devant M. de Bismarck; la mission de M. Lesseps ([18]) à Berlin au moment même où Alexandre III venait de refuser d'une manière définitive tout engagement en cas de conflit sur le Rhin; on pourrait citer bien d'autres choses encore,..

Heureusement Alexandre III reste inébranlable dans ses résolutions, dès qu'il les a reconnues conformes à la justice et au bien de ses peuples. Il regarde haut et passe outre à toutes les petites vilenies des diplomates, que ceux-ci soient Russes ou Français. Les nombreuses fautes des uns et des autres n'ont donc pas altéré l'état de choses créé entre les deux pays par les événements de 1886 et 1887.

III

LES BASES D'UNE ENTENTE ENTRE LA RUSSIE ET LA FRANCE

Il nous reste à rechercher si cette situation est réellement conforme à des intérêts permanents et s'il est désirable qu'elle soit consolidée par une alliance effective et durable. Dans cet examen nous écarterons complètement le côté sentimental, qui n'a rien à faire dans les questions de politique étrangère, où est en jeu l'existence même des peuples. Nonobstant les sympathies indubitables qui existent entre la Russie et la France, ces deux nations ont été plus d'une fois aux prises l'une avec l'autre dans des luttes meurtrières, comme, malgré leur antipathie réciproque, les Allemands et les Russes se sont liés par des accords qui ont duré près d'un siècle. Les

politiciens français s'imaginent à tort que la prétendue inimitié qui divise la Russie et l'Allemagne doit forcément amener dans un bref délai une guerre à mort entre les deux pays. C'est une erreur grave, qui deviendrait funeste si elle prenait racine dans l'esprit du peuple français. Les deux empires du Nord savent trop bien quels sacrifices énormes leur coûterait la guerre une fois engagée, pour s'y décider par de pures considérations de sympathie ou d'antipathie ! Il n'y a pas encore longtemps, la Russie n'avait aucune raison plausible de désirer, ni même de prévoir une lutte avec l'Allemagne. Nous avons du côté de l'Occident la frontière définitive qu'exigent nos intérêts, et nous ne pouvons rien prendre à la Prusse qui nous soit d'une utilité quelconque.

Si les relations entre les deux puissants voisins se sont tendues de manière à rendre une conflagration, dans un avenir plus ou moins prochain, sinon certaine, du moins très probable, cela tient à deux ordres de faits dépendant l'un et l'autre de la guerre de 1870-1871.

D'une part, cette guerre a rendu inévitable une reprise des hostilités, qui sera d'autant plus avantageuse à la France qu'elle sera plus reculée. De là chez les hommes d'État allemands le désir assez naturel d'écraser l'armée française avant qu'elle ait recouvré toutes ses forces, et aussi avant que les

germes de désagrégation contenus dans le nouvel empire aient eu le temps de se développer.

La Russie étant fermement résolue à ne plus laisser écraser la France et surtout à ne pas admettre la disparition de ce pays comme grande puissance européenne, — il s'ensuit entre les deux empires voisins un conflit d'intérêts qui s'est manifesté pour la première fois en 1875 et pour la deuxième en 1887.

D'autre part, les conditions dans lesquelles s'est formé le nouvel empire germanique forcent la Prusse d'entretenir les meilleures relations avec l'Autriche et de la pousser vers l'Orient pour qu'elle y trouve des compensations à la perte de sa situation séculaire en Allemagne. Le nouvel empire, en effet, ne s'est pas construit comme l'aurait souhaité le noble prince qui, pour le malheur de ses sujets, ne régna que quelques mois : au lieu de se former, suivant le rêve de Frédéric III, par l'absorption de la Prusse dans l'Allemagne unifiée, il s'est créé, conformément à la conception de Guillaume Ier et de M. de Bismarck, par la domination prussienne sur l'Allemagne asservie. Cette dernière création est beaucoup moins viable que ne l'aurait été la première, et la condition essentielle de sa vitalité repose sur la renonciation expresse des Habsbourg à toute velléité de reconquérir leur ancienne position. Le génie du prince de Bismarck ne s'est jamais fait d'illusion

à ce sujet. Aussi eut-il grand soin en 1866 de respecter l'intégrité du territoire autrichien, pour laisser la porte ouverte à une réconciliation. Contrairement à l'assertion du colonel Stoffel, le kronprinz soutenait de toutes ses forces le chancelier contre l'aveugle entêtement de Guillaume Ier, qui alors — comme souvent aussi plus tard — ne voyait pas toujours bien clairement où le menait la politique de son grand ministre ([19]).

En 1871, à la veille de la proclamation de l'empire allemand, le premier soin du prince de Bismark fut de rassurer l'Autriche sur les conséquences futures du nouvel état de choses. Une circulaire confidentielle du secrétaire d'État, M. de Thile, fit entrevoir à l'Autriche des compensations en Orient et indiqua en termes assez clairs que, si cette puissance rencontrait la Russie sur le chemin de ses ambitions, le futur empire allemand ne pourrait pas hésiter entre ses anciens liens avec l'Autriche et ses sympathies pour l'empire des tsars ([20]).

Le chancelier resta fidèle à ses promesses : quand, en 1875, l'intervention du cabinet de Pétersbourg en faveur de la France évoqua dans son esprit le spectre d'une alliance franco-russe, il s'empressa de faire provoquer par les agents du comte Andrassy les troubles de la Bosnie et, peu à peu entraîna la Russie dans la campagne de 1877, qui aboutit au

lamentable traité de Berlin. Seul, le général Ignatieff voyait clair dans le jeu du prince de Bismarck; mais en vain il essaya d'empêcher cette guerre : tous ses efforts se brisèrent contre les agissements du chancelier secondé par l'aveuglement des autres diplomates russes. M. de Chaudordy rappelle à ce propos que, grâce au comte Ignatieff, aidé par lui et par le marquis de Salisbury, le conflit soumis à la conférence de Constantinople était en voie d'apaisement, lorsque l'intervention brouillonne du délégué allemand fit évanouir tout espoir de pacification.

Les difficultés que la circulaire de M. de Thile avait prévues entre Vienne et Saint-Pétersbourg, commençaient à se dessiner sur l'horizon politique et, après que le congrès de Berlin eut arraché aux Russes le fruit de victoires chèrement achetées, les rapports de la Prusse et de la Russie perdirent beaucoup de leur ancienne cordialité. Nous avons vu plus haut avec quelle perfidie le prince de Bismarck exploita le traité de Skiernievice pour détruire l'influence russe dans les Balkans, — en quoi, soit dit en passant, les diplomates ou agents russes l'aidèrent puissamment par leurs maladresses, — comment enfin ses velléités belliqueuses dirigées contre la France en 1887 amenèrent une rupture entre les anciens alliés.

Les hommes politiques francais, que le jeu des hasards parlementaires fait arriver au pouvoir, doivent donc se bien pénétrer de la conviction que ce sont là les *causes uniques* du refroidissement entre la Russie et l'Allemagne. *Le jour où, pour le malheur des deux pays, les maladresses criminelles de ces hommes amèneraient la Russie à ne plus considérer le maintien de la France, en tant que grande puissance continentale, comme une condition indispensable de l'équilibre européen*, ce jour-là disparaîtrait la principale cause de discorde entre les deux puissances orientales. Et, malgré leur peu de sympathie réciproque, les deux peuples pourraient renouer l'ancienne chaîne...

Que les partisans de la politique de M. Ferry le comprennent: si, sacrifiant la cause de l'avenir, on ne considérait en politique que les avantages immédiats, on se lierait toujours avec l'État momentanément le plus fort, puisque c'est celui qui pourrait offrir le plus d'avantages comme prix de son amitié. Or, n'est-il pas évident que l'Allemagne est en mesure d'offrir plus à la Russie que la France, et que l'Allemagne n'aura pas besoin de sacrifier un seul mètre du terrain conquis, le jour où elle sera assurée de l'amitié de la Russie? Si néanmoins la Russie préfère s'entendre avec la France plutôt qu'avec l'Allemagne, c'est que, dédaigneuse d'avan-

tages seulement immédiats, elle ne se laisse guider dans sa politique extérieure que par ses intérêts permanents et traditionnels. Le malheur de la France est justement que, depuis un siècle, à force de n'avoir que des gouvernements provisoires, destinés à une existence éphémère, elle a perdu jusqu'au souvenir de sa politique traditionnelle. En dehors de la Restauration, qui, elle, chercha à reprendre les anciennes traditions de la monarchie et qui réussit même à établir des liens très étroits avec la Russie; en dehors de quelques tentatives faites par Napoléon Ier, toute la politique étrangère de la France dans le courant de ce siècle fut aussi contraire aux traditions du pays qu'à ses intérêts les plus vitaux. Le gouvernement de Juillet courut après l'amitié de l'Angleterre, la plus vieille et la plus irréconciliable ennemie de la France. Napoléon III ne s'inspira que de rêves humanitaires ou de fausses considérations dynastiques; aussi pendant le second Empire, la France accumula tant de fautes politiques qu'aucune autre nation n'aurait pu y survivre. C'est Napoléon III qui a créé l'Italie une et qui a fondé l'empire allemand; c'est lui qui a affaibli l'Autriche au point de l'amener à la situation subalterne où nous la voyons aujourd'hui; c'est lui qui, par la guerre de Crimée, a sauvé la position de l'Angleterre en Orient et qui, en détruisant

la flotte russe de la mer Noire, a rendu possible la perte de l'Égypte. Oubliant Sébastopol, la Russie se rapproche de la France et, pour la récompenser de son attitude bienveillante en 1859, Napoléon, quelques années plns tard, ne trouva rien de mieux à faire que de commencer contre elle la campagne diplomatique de 1863!

En un mot, la politique extérieure de Napoléon III consistait simplement à épuiser toutes les forces vives de la nation pour lui créer de puissants ennemis et lui aliéner tous ses amis. Aussi, à l'heure de la lutte suprême, la France ne trouva ni chez elle ni au dehors les ressources dont elle avait besoin pour défendre son existence (21).

La République ne pouvant pas poursuivre une politique dynastique, les fautes qu'elle commet dans la conduite de ses affaires étrangères sont dues surtout à la profonde ignorance des députés qu'un hasard aveugle envoie inopinément au quai d'Orsay. Le nouveau ministre n'a pas plutôt réussi à jeter un coup d'œil furtif sur une carte géographique de l'Europe et à distinguer vaguement la Roumélie de la Roumanie, il a à peine eu le temps d'apprendre la situation approximative des États scandinaves et les noms des principaux pays accrédités auprès de la République, il vient seulement d'acquérir un peu d'assurance devant les imposants huissiers du mi-

nistère, qu'une coalition quelconque le renverse ; à moins qu'effrayé soudainement des graves dangers que ses bévues peuvent faire courir à la France, lui-même ne saisisse la première occasion de démissionner.

Mais ce rare privilège n'appartient qu'aux ministres des affaires étrangères qui cumulent ces fonctions avec celles de président du conseil !

Une politique suivie est-elle possible dans ces conditions, et faut-il s'étonner des difficultés que la Russie rencontre dans ses tentatives pour traiter avec la France? Par une étrange aberration, M. le colonel Stoffel trouve, au contraire, dans le fait que la politique russe est conduite par la volonté d'un *seul homme*, un obstacle à une entente! Il oublie que cet homme est le représentant de la monarchie héréditaire russe et, comme tel, incarne en lui les traditions séculaires du pays. C'est justement *la multiplicité des têtes* dont dépend en France la direction de la politique étrangère, qui constitue le grand obstacle. La forme républicaine n'y est pour rien. Bien des monarchies, à commencer par la Russie elle-même, ont maintes fois traité avec les États-Unis. Où gît le mal, c'est dans la faiblesse du pouvoir exécutif qui, par crainte d'une interpellation parlementaire, n'ose prendre aucune initiative, même dans le cas où la constitution de 1875 l'y autorise ; le mal, c'est

aussi l'existence éphémère des cabinets, qui les empêche de poursuivre une politique de longue haleine. On est enfin arrivé en France à rendre le ministère de la guerre presque stable et indépendant des crises ministérielles. Serait-il donc si difficile de revenir à la tradition du maréchal de Mac-Mahon et de faire de même pour le portefeuille des affaires étrangères ? Ou s'imagine-t-on que la sauvegarde des intérêts vitaux d'une grande nation dépende moins d'une bonne politique extérieure que d'une solide organisation militaire ?

Ces intérêts sont-ils identiques ou conciliables avec ceux de la Russie ? Voilà la question primordiale qui domine toute la discussion. Je vais l'aborder avec la même franchise, la même sincérité que les autres points brièvement touchés plus haut. M. le colonel Stoffel, M. Barthélemy Saint-Hilaire et les autres apôtres d'un rapprochement avec l'Allemagne croient confondre la Russie en disant qu'elle ne se contentera pas de rendre à la France l'Alsace et la Lorraine, mais que l'alliance avec le gouvernement français est aussi pour elle un moyen de poursuivre des buts personnels ! Nous acceptons carrément ce reproche ; nous dirons même que s'il existait en Russie un homme politique capable de s'allier avec la France à seul fin de reconquérir l'Alsace-Lorraine, sans poursuivre en même temps un but national

russe, il serait fou à lier et mériterait d'être enfermé dans un cabanon ! Les deux personnages que nous venons de nommer sont pourtant d'âge à comprendre que le temps est passé où la France jouait en Europe les Célimène, daignant se laisser adorer par les autres peuples, sauf à les berner quand l'occasion s'en présentait. La politique étrangère, dans cette fin de siècle, ne se joue pas sur les tréteaux d'un théâtre. Elle met en branle à la fois les plus sauvages passions et les plus hauts intérêts de l'humanité. Ses comptes rendus s'écrivent avec des torrents du sang, à la lueur des villes incendiées, et parmi des désastres innombrables. Tout cabotinage est donc criminel quand il s'agit de choses aussi terriblement graves.

Il faut nécessairement qu'une entente entre deux pays repose sur le principe : *Do ut des*, à moins d'être un marché de dupes. L'entente peut ne porter que sur une question de détail et n'être que temporaire ; mais si elle touche aux intérêts essentiels et permanents de ces nations, elle impose de lourds sacrifices aux parties contractantes et doit, en raison même de ces sacrifices, être calculée sur de longues durées. J'ajouterai tout de suite que s'il ne s'agissait entre la France et la Russie que d'une entente du premier genre, d'un *marché fin courant* où la France dirait à la Russie : « Passe

moi l'Alsace, je te passerai la Bulgarie, » je serais le premier à détourner ma patrie d'une opération pareille. Voilà plus de dix ans que, de ma propre initiative, poussé uniquement par l'amour des deux pays, celui dans lequel je suis né et celui où j'espère mourir, j'ai pris sur moi la tâche de convaincre les hommes influents de ces deux nations que l'union leur est impérieusement commandée, aussi bien par leur propre intérêt que pour celui de la paix et de l'équilibre européen. Mais, si cette union ne devait aboutir qu'à une entente passagère, j'aimerais mieux renier tous mes actes des dernières années et conseiller aux deux peuples de poursuivre chacun son propre chemin.

Les raisons en sont trop évidentes; il vaut mieux ne pas y insister ([22]).

Si je persiste à lutter, c'est précisément parce que j'ai la profonde et inébranlable conviction que les intérêts des deux pays concordent dans toutes les questions principales, que les idéals historiques qu'ils poursuivent dans leur politique étrangère — et une nation qui renonce à ses idéals historiques est une nation fatalement condamnée à la décadence — ne se contredisent et ne se contrecarrent jamais, qu'ils ont les mêmes adversaires et les mêmes ennemis sur tous les points du globe. Telle est aussi l'intime et instinctive conviction du

peuple français; ce n'est donc pas à lui que je m'adresse ici, mais à certains hommes d'État dont les uns reculent devant l'acte décisif parce que, sous la funeste impression de l'année terrible, ils ont perdu toute foi dans l'avenir politique de la France et ne voient plus pour elle de gloire à rechercher que sur le terrain des arts, des sciences, de la littérature et de l'industrie; — les autres, parce qu'ils craignent en engageant leur pays dans une politique active, de perdre la haute main sur la conduite de ses destinées, et, avec elle, tous les profits qui en découlent. Les premiers semblent excusables de n'avoir pas une haute opinion d'une nation qui leur a abandonné la direction de ses affaires. Mais, quand on a de pareilles désespérances dans l'âme, on ne prétend pas au gouvernement d'un grand pays, on se fait poète décadent, et on écrit des romans, où l'on jette la boue à l'armée la plus ancienne et la plus glorieuse du monde, à l'armée qui produit encore des Bobillot, des Dominé, des Négrier, des Courbet!

Pour ce qui est des autres, je ne les accuserai pas d'être égoïstes ou de manquer de patriotisme. Il est si humain, quand on est à la tête du gouvernement, de croire sincèrement que les destinées de la nation sont dans les meilleures mains et que ce serait un désastre national si elles passaient

dans celles des autres!... Mais je leur rappellerai seulement que les gouvernements antérieurs sont tombés précisément pour avoir subordonné les grands intérêts du pays à leurs mesquins intérêts personnels et que, chute pour chute, il vaut mieux tomber sur le champ de bataille, la poitrine trouée d'une balle que renversé par un coup de pied reçu ailleurs.

L'erreur de ces hommes politiques consiste surtout en ce que, au lieu de considérer la conclusion d'une entente avec la Russie comme la meilleure garantie de la paix européenne, ils n'en attendent que plaies et bosses. Pourtant, ils n'ont qu'à voir ce qui assure le mieux même la paix précaire dont nous jouissons : la triple alliance dont le provocateur Crispi formait le plus vilain ornement, ou l'attitude si ferme et si digne d'Alexandre III qui, devant toutes les menaces et tous les mouvements des agités de la triple ou quadruple alliance, reste inébranlable dans sa décision de ne pas laisser troubler la paix du monde?

La France et la Russie unies par un traité d'alliance purement défensive, visant uniquement une attaque du côté de l'Allemagne, qui osera tirer un seul coup de fusil sans leur permission? *Si la paix actuelle est précaire, si la crainte d'une conflagration générale pèse si lourdement sur l'Europe, la raison en est très simple : c'est que l'entente franco-*

russe n'est pas encore scellée par un traité formel. Aussi longtemps qu'on se flattera à Berlin de pouvoir détacher la Russie de l'entente avec la France, les menaces de guerre ne cesseront pas et l'Italie continuera à se ruiner en armements dans l'espoir de se rattraper sur le riche butin que le prince de Bismarck a montré en France à ses convoitises. Aussi longtemps que les maladresses des gouvernants français laisseront supposer à l'Europe que la France pourra un jour se faire la complice et la vassale de l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie se ruinera, elle aussi en armements motivés par l'espoir de futures conquêtes en Pologne et dans les Balkans. Le jour où un traité d'alliance défensive franco-russe sera signé et rendu public, l'Autriche et l'Italie n'espéreront plus rentrer dans leurs frais — et la paix de l'Europe sera assurée.

Voilà ce que certains politiciens français à courte vue, troublés par les insinuations de la presse internationale aux gages de M. de Bismarck, ne comprennent pas; comme ils ne voient pas non plus ce fait qui crève les yeux, que le jour où, ne se contentant plus d'intrigues d'antichambre, ils essayeront de réaliser leur pernicieux projet d'entente avec l'Allemagne, ils seront honteusement balayés par le peuple français. Je défie un parti politique quelconque de rester trois jours au pouvoir en France

si, en cas de crise, il se déclarait opposé à une entente avec la Russie !

Ce qui effraye les politiciens russophobes, est-ce donc la pensée des avantages que, le cas échéant, notre pays retirerait de l'alliance en question ?

La politique nationale russe n'a pas de desseins cachés ; elle l'a maintes fois affirmé à la face du monde entier : elle tend à obtenir — et tôt ou tard certainement elle l'obtiendra — l'ouverture du golfe Persique et de la Méditerranée. La Russie occupant la septième partie du globe terrestre ne peut pas rester éternellement séparée des grandes mers, ni emprisonnée pendant de longs mois par des mers de glace. L'empire russe n'est pas un État avide d'agrandissements ([23]) ; le traité de San-Stefano, si injustement décrié, en est lui-même la preuve : qu'attribuait-il à la Russie pour prix de ses victoires ? L'Autriche a enlevé à la Turquie deux provinces, l'Angleterre a pris l'île de Chypre et l'Égypte ; la France, la Tunisie ; — qu'est-ce que cette Russie, dont on se plaît à dénoncer l'avidité, a exigé pour elle-même à San-Stefano, où elle était maîtresse absolue de dicter la paix ? Batoum, un port sans valeur pour les Turcs ; Kars, une forteresse qui menaçait sa frontière, et la rétrocession en Bessarabie de quelques districts russes dont le traité de Paris l'avait amputée ! Et cela pour deux milliards de roubles dé-

pensés et cent mille soldats perdus pendant la guerre !

Ce n'est donc point par esprit de conquête qu'elle veut occuper le détroit des Dardanelles, c'est pour ne pas laisser ses principaux ports commerciaux et militaires dans la mer Noire exposés à la première flotte ennemie qui viendra les bombarder, c'est pour donner un libre essor à son commerce extérieur...

La garde des détroits confiée à la Russie, les intérêts de la France sont-ils menacés ou lésés quelque part ? Bien au contraire : *L'accès libre de la Russie à la Méditerranée est pour la France d'un intérêt vital et, disons-le hardiment, plus considérable encore que la possession de l'Alsace et de la Lorraine.*

Même dépouillée de ces deux provinces, la France n'a pas cessé d'être une puissance grande et forte : croit-elle le rester en perdant sa position dans la Méditerranée ? Or, cette position est déjà considérablement amoindrie par l'Angleterre possédant Gibraltar, Malte, Chypre, l'Égypte et Aden ; l'entrée en scène de la flotte italienne menace de lui porter le dernier coup.

Hypnotisée par la perte de Metz et de Strasbourg, la France a toujours les yeux fixés sur la frontière de l'Est, elle ne voit pas que ses destinées futures

se joueront dans le Sud, dans la Méditerranée. Certes, l'Allemagne est une ennemie terrible pour la France. Mais l'hégémonie de l'Allemagne n'est qu'un accident passager. A moins, peut-être, que Guillaume II se fasse catholique et se laisse couronner par le pape, l'empire germanique ne parviendra jamais à la domination universelle : des raisons s'y opposent, qu'il serait trop long de développer ici, mais dont la justesse est reconnue par le prince de Bismarck lui-même ([24]).

Mais un ennemi autrement sérieux, un adversaire autrement implacable pour la France, est et a toujours été l'Anglais ! A chaque pas dans sa vie nationale, la France a dû soutenir contre lui une guerre à mort, et cela est tout naturel. Les deux peuples aspiraient depuis des siècles à la prépondérance maritime en vertu de l'adage éternellement vrai : « Qui mer a terre a. » De là une lutte qui, grâce à la politique de Louis XV et aux cataclysmes produits par la Révolution, a abouti au triomphe de l'Angleterre.

Aujourd'hui, la Grande-Bretagne est incontestablement la maîtresse du monde. En Asie et en Amérique, elle possède d'immenses territoires ; l'Australie lui appartient tout entière, et prévoyant que le xxe siècle sera rempli par la lutte pour l'Afrique, elle est en train de s'y tailler un vaste empire qui

ira de l'Égypte jusqu'au cap de Bonne-Espérance, de l'embouchure du Congo jusqu'à Zanzibar et au Zambèze ([25]).

La puissance maritime de la France est encore le seul obstacle qui empêche l'Angleterre de régner sans partage sur la mer. C'est pourquoi celle-ci poursuit sa rivale d'une haine féroce, qui ne sera assouvie que par la chute complète et irrémédiable de la France. Non contente de lui avoir autrefois arraché le Canada, les Indes et d'innombrables îles, l'Angleterre se montre résolument hostile à la France partout où cette dernière a quelque intérêt à défendre. Au Tonkin comme à Madagascar, en Égypte comme aux Nouvelles-Hébrides, partout, jusque dans la Nouvelle-Calédonie et à Terre-Neuve, la France rencontre le même adversaire acharné. Aussi le nombre des bons jobards français qui ont regardé l'Angleterre comme la meilleure amie de leur pays est-il incalculable!... Sans remonter à la monarchie de Juillet et à la guerre de Crimée, combien de ministres républicains se sont proternés devant cette « alliée naturelle » de la France! Un seul déjeuner avec une altesse royale a suffi pour convaincre Gambetta que le bonheur de la France consistait à tirer les marrons du feu pour les fidèles sujets de cette altesse. M. de Freycinet, pendant de longs mois, n'a juré que par l'Angleterre, et maint député radi-

cal est devenu anglophile pour avoir goûté l'hospitalité large de quelque grand seigneur britannique. Tout dernièrement encore, n'a-t-on pas fêté à Paris M. Gladstone qui l'a évincée de l'Égypte et qui, selon l'aveu de sir Charles Dilke, son ancien collègue, en refusant en juillet 1870 de s'associer aux démarches de la Russie et de l'Autriche, a permis à la guerre d'éclater? Quant aux académiciens orléanistes, ils croiraient délaisser les saines traditions de la monarchie parlementaire, s'ils n'en continuaient pas les erreurs funestes...

Tout cela, naturellement, n'a pas modifié l'attitude de l'Angleterre, trop intelligente de ses intérêts pour ne pas persister dans sa grande politique traditionnelle, que les nigauds seuls croient diminuer en l'appelant égoïste ([26]); elle n'a donc pas hésité une minute à entrer dans la triple alliance dirigée contre la France. L'espoir seul de voir la marine italienne aux prises avec la marine française a suffi pour décider l'Angleterre à s'associer avec l'Italie. Elle n'avait garde de manquer une si belle occasion d'aider ses deux concurrents méditerranéens à s'entr'égorger : que leurs flottes se détruisent l'une l'autre, qu'ils bombardent réciproquement leurs ports de guerre et de commerce, n'est-ce pas tout ce que peut désirer de mieux la « perfide Albion » ?

En pareil cas, les hommes d'État anglais n'hésitent

jamais, surtout si, par surcroît de bonheur, l'hypocrisie nationale y trouve son compte. Il est si commode d'expliquer l'adhésion à la triple alliance par le désir de contribuer au maintien de la paix! Au moment de la distribution des dividendes. — toute la politique anglaise n'étant qu'une entreprise commerciale, ce mot n'est pas déplacé, — l'Italie recevra la Tunisie, peut-être avec l'Algérie, et cédera l'Abyssinie à l'Angleterre, qui, pour se dédommager, mettra aussi la main sur le Maroc...

C'est dans la Méditerranée que l'isolement de la France la menace des plus grands dangers, et il ne prendra fin que quand la Russie, maîtresse des détroits, fera flotter son pavillon maritime à côté de celui de la France. Il n'y a donc aucun antagonisme, mais au contraire une identité complète entre les intérêts français et les visées politiques poursuivies par la Russie. Sans la destruction de la marine russe opérée pendant la guerre de 1854-55, l'Angleterre n'aurait pu s'emparer de l'Égypte; ce sera peut-être grâce à la flotte russe de la mer Noire que la terre des Pharaons recouvrera son indépendance.

Et qu'on ne s'imagine pas que la garde des détroits implique la chute de l'empire turc ou même la perte de Constantinople pour le sultan. Pas du tout. La Russie n'a que faire de cette ville et préférera tou-

jours y voir le sultan plutôt qu'une autre puissance européenne. Qu'on n'oublie pas que ce prince joint à sa qualité de souverain temporel celle de « commandeur des croyants », qu'il est le successeur du khalife du monde mahométan. La Russie, comme la France, possède de nombreux sujets musulmans. Ces deux nations auront donc tout intérêt — surtout au moment où s'engagera la lutte pour le continent africain — à avoir le sultan de leur côté... Loin de le déposséder de Constantinople, elles devraient, par leur puissant appui, s'efforcer de grandir son prestige, de même que le devoir des peuples catholiques est de maintenir le pape libre et respecté à Rome.

Les intérêts de la Russie se rencontrent encore dans l'extrême Orient avec ceux de la France : les deux pays ont, toujours grâce aux intrigues anglaises et allemandes, un adversaire redoutable dans la Chine qui, à la première conflagration en Europe, cherchera à prendre sa revanche au Tonkin et sur l'Amour... Et même, si j'avais un conseil à donner à la France, ce serait d'abandonner le plus tôt possible, et de son plein gré, le Tonkin, quitte même à laisser pour compte aux mandarins annamites le monument de Paul Bert. En conservant quelques points facilement défendables de la côte et en s'assurant de sérieux avantages commerciaux, elle pourra maintenir sur l'Annam un protectorat plus ou

moins nominal. Autrement, il est à craindre qu'en cas de guerre européenne, le fameux empire indo-chinois ne devienne, pour la France, un terrible embarras.

Une armée nombreuse, bien équipée, qui ne le cède à aucune autre, une marine pouvant rivaliser avec celle de l'Angleterre, des ressources matérielles inépuisables, l'esprit guerrier héréditaire dans la race gauloise, ce sont là autant de conditions dont la réunion permet à la France de reprendre sa place au premier rang des premières puissances du monde et d'aspirer encore à un rôle très brillant dans l'histoire future. Mais deux ombres assombrissent son horizon : c'est, dans le présent, l'incohérence de sa politique avec l'isolement qui en résulte; dans l'avenir, l'infécondité relative de la famille française. Tandis que les États qui entourent la France voient leur population s'accroître considérablement, la sienne reste presque stationnaire. Dans un temps peu éloigné, d'ici à vingt ou trente ans, l'équilibre de forces fondé sur le nombre d'habitants sera profondément troublé à son désavantage. Une entente, non pas momentanée mais perpétuelle, avec la Russie est le moyen de parer à ce double danger. La France sortira de son isolement actuel et, grâce à la croissance vertigineuse de la population russe (2,50 pour cent par an), les effets

politiques de la rupture d'équilibre indiquée plus haut seront paralysés dans l'avenir. Dans vingt ans la population de la Russie dépassera cent cinquante millions d'âmes; avec les quarante-cinq millions qu'aura alors la France, le nombre sera encore de leur côté...

IV

L'ENTENTE FRANCO-RUSSE ET L'AUTRICHE-HONGRIE

Ce serait une profonde erreur de croire que l'entente franco-russe une fois fermement établie, le groupement des puissances que le prince de Bismarck a entraînées dans sa ligue contre la France n'en sera pas affecté. Loin de là. L'Angleterre, il est vrai, restera probablement rivée à l'Allemagne ; les liens entre les deux pays sont trop multiples et trop solides pour être relâchés. L'Italie aussi continuera forcément à se mouvoir dans l'orbite du nouvel empire. Quand un peuple a été asservi pendant de longs siècles, il lui faut presque des siècles pour retrouver la dignité d'une nation libre. Les Italiens ont été, durant des centaines d'années, écrasés sous la

botte tudesque. Il est tout naturel qu'à peine affranchis ils aient repris leur attitude séculaire, et qu'ils aient même cherché à mordre la France, leur libératrice. Selon toute apparence, ils conserveront cette position, au moins aussi longtemps qu'ils n'auront pas touché le prix mérité de leurs trahisons.

Mieux vaut, d'ailleurs, qu'il en soit ainsi : cela permettra d'attirer à l'entente franco-russe l'Autriche-Hongrie, dont l'existence est également menacée par l'Allemagne soumise à la Prusse et par l'Italie où se remue l'irrédentisme.

Le prince de Bismarck a si fortement mis son empreinte sur la manière de penser de ses contemporains, que l'idée de voir l'Autriche devenir l'alliée de la Russie paraîtra paradoxale à bien des lecteurs. L'homme qui a brisé la puissance des Habsbourg, qui les a chassés de l'Allemagne et de l'Italie, est arrivé à leur persuader que le nouvel empire germanique est leur seul ami, leur seul soutien en Europe, et que, par contre, ils ont tout à craindre de la Russie, leur vieille et fidèle alliée ! Telle était la puissance suggestive de cet homme extraordinaire, qui, servi par une presse habile et insinuante, a réussi à s'emparer de l'esprit public dans l'Europe entière et à le façonner à son gré.

L'ancien chancelier n'était pas seulement après

Disraëli le plus grand homme d'État de notre époque, il en était aussi le journaliste le plus influent et le psychologue le plus pénétrant. Une des manifestations les plus éclatantes de sa puissance psychologique est certainement d'avoir inspiré à ses adversaires une telle conviction de sa supériorité qu'ils lui ont abandonné la direction suprême de *leurs* affaires. Et pendant une dizaine d'années on a assisté à ce spectacle sans exemple : la politique extérieure de presque tout le continent gérée par un seul ministre ! Les divers *leaders* européens croyaient rendre un service signalé à leur pays, en confiant le soin de ses intérêts à M. de Bismarck, sentant très bien devant sa haute intelligence leur parfaite nullité. Un détail auquel ces naïfs n'avaient pas songé, c'est que l'homme d'État éminent se doublait chez M. de Bismarck d'un fervent patriote, et qu'il aurait trahi ses devoirs envers l'Allemagne en n'abusant pas de la confiance dont l'honoraient ses collègues des affaires étrangères !

Peut-on, sans la plus grande injustice lui reprocher d'avoir empêtré la France dans le Tonkin, d'avoir épuisé les forces vives de l'Autriche-Hongrie dans la poursuite d'une politique, dont le succès serait la ruine de cet empire, d'avoir expulsé la Russie des Balkans au profit de l'invasion allemande, d'avoir forcé l'Italie à s'endetter de plusieurs mil-

liards afin d'assurer à l'empire allemand la possession de l'Alsace-Lorraine!

Mais les faits accomplis ont une grande force suggestive, lors même que le prince de Bismarck n'en est pas l'inspirateur. L'entente franco-russe une fois sortie du domaine des aspirations vagues et devenue un facteur réel et décisif de la politique continentale, on sera frappé du revirement général qui se produira dans l'opinion des peuples et des rois. Les ministres les plus aveugles recouvreront subitement la vue, et la domination qu'ils ont subie pendant les dix dernières années au grand préjudice de leur pays ne leur apparaîtra plus que comme un lointain cauchemar.

La chute de M. de Bismarck facilite étrangement cette transformation. Il n'est rien de tel que l'insuccès pour découronner le génie aux yeux du vulgaire. La force exerçant toujours une attraction irrésistible, l'entente franco-russe deviendra bientôt le centre d'une nouvelle constellation politique.

C'est à l'aide d'un mirage et d'un spectre que le prince de Bismarck est parvenu à convaincre les Habsbourg que la Prusse est leur meilleur soutien et que la Russie menace seule leur puissance. Le mirage s'est montré, comme de juste, sous le ciel bleu de l'Orient; le spectre est apparu au Nord, couvert d'un linceul de neige. Le premier a ébloui les

augustes hôtes de la Hofburg en faisant entrevoir à leurs yeux la conquête des Balkans, la possession de Byzance, la formation d'un puissant État slavo-catholique sous la protection bienveillante de l'Allemagne luthérienne. Le spectre qui servait d'épouvantail, c'était le fameux parti panslaviste que personne n'a jamais vu, qui n'a jamais existé, et dont tout le monde parle comme d'une puissance ténébreuse, disposant de montagnes d'or, ayant à son service des agents innombrables et d'une habileté surnaturelle, occupé à saper par des mines souterraines l'Occident pourri, afin de fonder sur ses ruines on ne sait quel empire fantastique avec la croix orthodoxe et le knout pour emblèmes! Il y a bien des gens qui croient à Croquemitaine, aux esprits frappeurs, à l'intelligence du suffrage universel et à la politique humanitaire de l'Angleterre!

Pourquoi ne croirait-on pas à l'existence de l'invisible parti panslaviste? Et comme c'est peu connaître le Slave en général et le Russe en particulier que de s'imaginer qu'ayant des montagnes d'or à sa disposition, il en sacrifierait seulement une parcelle pour détourner quelques officiers bulgares de leurs devoirs, dont ils n'ont d'ailleurs aucune idée, plutôt que d'aller dépenser le tout sur les boulevards de Paris ou sur le tapis vert de Monte-Carlo.

Que dire aussi de l'habileté de ces mystérieux agents qui auraient dépensé des monceaux d'or pour aboutir aux beaux résultats qu'on sait! Mais avec quelques millions de roubles bien employés, ils auraient obtenu que le roi de Roumanie fût renvoyé par ses propres soldats dans le château de ses ancêtres; pour une somme beaucoup moindre, Stamboulof se serait chargé de ficeler le Cobourg et de l'expédier à Vienne comme un simple colis postal; et avec bien moins encore on déciderait les mêmes journaux qui agitent deux fois par jour le spectre panslaviste à soutenir mordicus que Berlin est menacé par une invasion turque, que la France va émettre son nouvel emprunt sur la place de Rome, et qu'en politique M. de Bismarck est une oie et M. de Giers un aigle!

Qui a le premier inventé l'existence d'un parti panslaviste? A ce bienfaiteur resté anonyme, l'Allemagne devrait bien élever un monument à Varzin, en reconnaissance des inappréciables services qu'il a rendus à l'heureux possesseur de ce domaine.

Mais il est temps de détruire la légende du parti panslaviste. Ce parti n'a jamais existé en Russie, par la simple raison que dans cet heureux pays il n'existe pas et ne peut exister de partis politiques. On y trouve bien quelques coteries qui s'en donnent le nom, entre autres cette association d'assas-

sins appelés nihilistes, que la coupable complaisance de certains gros personnages a laissée se former vers la fin du dernier règne, mais dont les tendances ne sont pas plus politiques que celles des compagnons anarchistes dévaliseurs d'hôtels privés.

Répétons-le donc encore une fois, un parti panslaviste organisé, ayant un centre, des cadres, des moyens d'action, et rêvant de réunir tous les Slaves sous le sceptre des tsars, cela n'existe pas et ne peut pas exister. En Russie, c'étaient les souverains eux-mêmes qui se chargeaient de conquérir les territoires qu'ils jugeaient nécessaires à leur pays; c'étaient eux, selon l'expression courante, les vrais « ramasseurs *(Sobirateli)* de la terre russe ». Et aucun plumitif à la solde de M. de Bismarck n'a encore osé accuser un tsar russe d'avoir été le chef des panslavistes. Ce qui a pu donner naissance à la légende, c'est qu'il existait à Moscou vers le milieu de ce siècle un petit cénacle littéraire composé de quelques esprits éminents, comme les Aksakof, les Khomiakof et autres, Ce groupe de *slavophiles,* qui fut toujours fort restreint, s'occupait surtout de recherches historiques et s'intéressait aux origines des pays slaves; il maudissait Pierre le Grand, coupable d'avoir imposé à la Russie la civilisation occidentale au lieu de laisser l'État moscovite se développer d'une manière autochtone, exécrait Péters-

bourg en tant que capitale et se plaisait à porter dans l'intimité l'ancien costume national russe. Depuis longtemps ce cénacle a disparu; le dernier survivant, M. Samarine, emploie ses loisirs à fulminer dans le *Novoié Vrémia* contre Ivan le Terrible et Pierre le Grand, auxquels il reproche d'avoir travaillé à la grandeur de leur pays par des moyens que condamne la civilité puérile et honnête... Tout cela, on le voit, n'est pas bien méchant et n'a rien qui soit de nature à troubler le sommeil de François-Joseph...

On a souvent commis l'erreur de désigner Katkof comme le chef des panslavistes! Or, l'illustre publiciste, qui en général était peu liant et se tenait à l'écart de toutes les coteries, était loin de sympathiser avec le groupe des slavophiles dont les rêvasseries vagues répugnaient à son esprit éminemment pratique.

Maintenant, c'est au comte Ignatieff qu'on attribue la direction imaginaire du prétendu parti panslaviste. En réalité, le grand diplomate russe se borne à présider la Société de bienfaisance slave, société autorisée par le gouvernement, dont les séances sont publiques et qui emploie ses ressources plus que modestes à soulager des misères dans les pays slaves des Balkans; c'est ce qu'elle a fait, notamment, lors de la dernière famine au Montene-

gro. Cette institution philanthropique a aussi fondé quelques bourses en faveur des jeunes gens serbes ou bulgares qui viennent faire leurs études en Russie.

Que le peuple russe nourrisse pour les Slaves du dehors des sympathies, fondées sur une certaine communauté d'origine, rien de plus naturel, encore que les dernières expériences faites en Bulgarie aient légèrement refroidi ces sentiments affectueux ; — que le tsar russe, protecteur attitré de l'orthodoxie, étende sa protection sur tous les peuples orthodoxes, tant slaves que grecs ou roumains, — rien de plus juste encore. Mais dans tout cela qu'y a-t-il de menaçant pour la cour de Vienne?

La réalité des faits est celle-ci : la Russie a toujours été l'amie et l'alliée la plus fidèle de l'empire autrichien. Jamais les armées de ces deux pays, pourtant voisins, n'ont lutté l'une contre l'autre, tandis que les troupes russes ont combattu sur d'innombrables champs de bataille à côté des troupes autrichiennes et toujours pour la défense de l'empire des Habsbourg menacé. Faut-il rappeler les campagnes de Souvarof en Italie et en Suisse, la campagne de Paskievitch en 1848?

Les véritables hommes d'État russes, ceux du temps de Pierre le Grand et de Catherine II par exemple, ont toujours cherché, et non sans raison, à régler la question d'Orient d'accord avec l'Au-

triche. Telle est aussi la recommandation expresse contenue dans le célèbre testament de Pierre le Grand, qui, tout apocryphe qu'il est, n'en répond pas moins aux traditions de la politique nationale russe. Deux circonstances ont, dans la seconde moitié de notre siècle, troublé cet accord : l'ingratitude par laquelle, suivant le mot du prince Schwarzenberg, l'Autriche a étonné l'Europe pendant la guerre de Crimée, et la malheureuse partialité de nos diplomates pour la Prusse dans ses démêlés avec l'Autriche. Mais sont-ce là des raisons pour que l'Autriche-Hongrie renonce à son indépendance politique en faveur de la nation qui lui a porté en 1866 un coup presque mortel ?

Il y a encore les prétendues menaces de guerre de la Russie en 1879 qui ont jeté l'Autriche-Hongrie dans les bras de l'Allemagne ; et même si les avis du comte Andrassy (27) avaient été écoutés en cette circonstance, la fière maison des Habsbourg se serait par traité reconnue vassale des Hohenzollern ! Et pourtant rien n'était plus faux que l'intention prêtée à la Russie d'attaquer l'Autriche et l'Allemagne en 1879. Elle l'aurait voulu, que cela lui était absolument impossible. Mal remise des suites de la campagne contre la Turquie, elle n'était même pas prête à entreprendre une guerre offensive contre une seule puissance.

Que la Russie fût fort mécontente des résultats du traité de Berlin, c'était on ne peut plus naturel, comme il l'était aussi que, trompée par le prince de Bismarck, elle exhalât à ce propos sa mauvaise humeur; ce qu'elle fit d'une façon plus bruyante qu'habile.

Il est bien possible, ainsi que le disait le chancelier au comte de Saint-Vallier, que le général Milutine rêvât d'entraîner la Russie dans quelque aventure. Mais lors même que c'eût été le cas, personne mieux que le prince de Bismarck ne pouvait savoir que ni la haine contre l'Autriche ni les tendances panslavistes n'entraient pour rien dans ce désir.

M. de Bismarck savait également qu'en Russie les questions de guerre et de paix ne dépendent que du tsar et qu'Alexandre II ne se serait pas laissé entraîner dans une entreprise guerrière. Néanmoins, le chancelier, aidé, il est vrai, par le comte Andrassy, parvint à alarmer François-Joseph au point de lui faire signer le traité d'alliance austro-allemande. L'archiduc Albrecht, le glorieux vainqueur de Custozza, le plus fidèle ami de la Russie, fut pris de même aux artifices du chancelier. Quoi d'étonnant à cela ? Le comte de Saint-Vallier et, à sa suite, le gouvernement français se sont bien jetés dans les bras du plus cruel ennemi de la France, uniquement parce qu'il leur a persuadé que l'Allemagne était menacée d'une agression russe!

Mais des suggestions aussi fantastiques ne durent pas éternellement : le moment viendra — et il est bien plus rapproché que le vulgaire ne se l'imagine — où l'Autriche-Hongrie comprendra de quel côté se trouve pour elle le véritable danger. Elle se convaincra sans peine que le spectre du panslavisme n'est qu'un spectre, et que son rêve de fonder un empire slavo-catholique risque d'être suivi du plus terrible réveil.

La Russie ne peut convoiter la moindre parcelle du territoire austro-hongrois sans nuire à sa propre sécurité. Prendre la Galicie ? pourquoi ? Pour s'annexer quelques centaines de mille Petits-Russiens socialistes, animés du plus détestable esprit, un demi-million de juifs polonais crevant de faim et un million de Polonais catholiques gâtés, qui pis est, par le régime parlementaire ! Atteindre la Bohême à travers la Silésie, la Galicie et la Moravie, donner la main aux Croates à travers toute la Hongrie ? Mais des idées pareilles ne peuvent venir qu'à des fous furieux. Par contre, tout le monde sait ce que convoite l'Italie et ce que peut recueillir l'Allemagne, une fois la succession de l'Autriche-Hongrie ouverte. Dans un moment de franchise inaccoutumée, M. Crispi, aussi irrédentiste au fond que M. Imbriani lui-même, a déclaré que l'alliance avec l'Autriche-Hongrie était le plus sûr moyen pour l'Italie d'obtenir Trieste et

le Trentin, et c'est vrai. Aveugle qui ne prévoit pas la chute de l'empire austro-hongrois s'il s'obstine à poursuivre le mirage de la domination sur les Balkans. Cette poursuite l'entraînera dans une série de guerres meurtrières avec la Russie, et un moment viendra où l'Italie pourra mettre la main, au moins sur le Trentin. Quant à Trieste, M. Crispi s'illusionne s'il croit sérieusement que l'Allemagne se dessaisira jamais volontairement de ce port merveilleux...

On ne change plus après des siècles d'existence le caractère d'un organisme politique ; vouloir transformer l'ancien empire romain en un empire slave, c'est simplement vouloir en précipiter la dissolution. Quand un État se compose de tant d'éléments centrifuges, il lui est, sous peine de mort, interdit de poursuivre une politique d'expansion. La concentration est pour lui le seul moyen de salut.

Dangereuse pour l'Autriche, la politique imposée à la Hofburg par le prince de Bismarck l'est mille fois plus encore pour la Hongrie.

Dans l'hypothèse la plus probable, cette politique après des guerres sans fin aboutira à l'écroulement de l'empire et à l'éparpillement de ses membres. Dès lors, la Hongrie, avec ses quelques millions d'habitants, se trouvera noyée daus une masse de pays slaves, sans frontières naturelles et sans issue vers la mer. Si, par miracle, l'Autriche réussit réel-

lement à se transformer en empire slave, le royaume de Saint Étienne cessera encore plus sûrement d'exister en tant qu'État libre et indépendant. Ainsi donc, quelle que soit l'issue de la politique actuelle, elle sera fatale à la Hongrie.

Les Hongrois possèdent un grand sens politique, ils comprendront tôt ou tard vers quels abîmes ils sont poussés par les combinaisons d'Andrassy-Bismarck. Que dis-je? Ils l'ont déjà compris, témoin la courageuse campagne que l'opposition de la chambre de Pesth a menée avec une énergie et une persévérance rares contre M. Tisza, et qui s'est terminée par la chute de ce valet du prince de Bismarck.

Quand une certaine partie de la presse austro-hongroise cessera de puiser ses inspirations dans les fonds guelfes, elle comprendra, elle aussi, que ses perpétuelles attaques contre la Russie et la France n'ont aucune raison d'être et vont à l'encontre des véritables intérêts de l'empire. La haine de la Russie, qu'elle ne se lasse pas de souffler chez les Hongrois, en évoquant les souvenirs de 1848, est trop inepte pour mordre longtemps sur l'esprit chevaleresque des Magyars.

Même au plus fort de la lutte, les militaires russes ont maintes fois montré plus d'estime et de sympathie pour les braves honveds que pour leurs alliés autrichiens. On se souvient des nombreux

duels qui ont eu lieu après la chute de Vilagos entre des officiers russes et autrichiens à propos de la manière blessante dont ces derniers traitèrent les nobles vaincus. Les vétérans de 1848 n'ont certainement pas oublié, non plus, la généreuse indignation de Nicolas Ier, quand le gouvernement autrichien, au mépris de la capitulation de Vilagos, commença à exécuter les prisonniers hongrois. C'est en envoyant Orlof, porteur d'une lettre autographe conçue en termes irrités, et en menaçant de faire enlever ces prisonniers par sa garde, que le tsar parvint à sauver la vie au général Görgey et à d'autres...

Les hommes d'État anglais, satisfaits d'avoir trouvé dans l'empire allemand une puissance prête à faire leur jeu sur le continent, se sont désintéressés de l'empire des Habsbourg et parlent avec la plus grande indifférence de sa prochaine disparition. L'Italie et l'Allemagne, en futurs héritiers qu'ils sont, s'appliquent à accélérer cette fin par tous les moyens dont ils disposent. *Pour la Russie, la France et le reste de l'Europe, l'écroulement de l'Autriche-Hongrie serait un désastre d'une portée incalculable*. Quand on voit quelles terribles convulsions, quelles guerres sanglantes a occasionnées depuis deux siècles l'agonie de l'empire ottoman, on est saisi de véritables angoisses à la pensée des cataclysmes qu'amènerait la chute de l'empire austro-hongrois

situé au centre de l'Europe, et étant donné l'enchevêtrement de ses nationalités aussi diverses qu'hostiles. C'est à la France et à la Russie d'épargner à l'Europe de si effroyables catastrophes en prêtant leur puissant concours à l'empire des Habsbourg. François-Joseph, malgré la grande douleur que lui a causé la mort de son fils, est trop conscient de ses devoirs envers Dieu et ses peuples, trop pénétré des glorieuses traditions de sa race, pour se désintéresser du sort de ses États et les laisser aller à la dérive.

Peut-être aussi les diplomates russes et français, ayant perdu depuis la chute de M. de Bismarck leur guide et leur conseil, voudront-ils racheter leur déplorable attitude des dernières années en se mettant consciencieusement à la besogne pour trouver les bases d'une accession de l'Autriche-Hongrie à l'entente franco-russe. Il ne leur sera pas très difficile de les établir sans porter atteinte aux situations acquises et en tenant compte des sacrifices accomplis.

Par l'accession de son empire à l'entente entre la France et la Russie, François-Joseph se trouvera enfin membre d'une véritable ligue de paix.

POST SCRIPTUM

Depuis l'impression de cette étude, un nouveau fait vient de se produire : quelques journaux anglais et italiens annoncent mystérieusement que Guillaume II se prépare à proclamer la neutralité de l'Alsace-Lorraine, que Léon XIII offre sa médiation entre la France et l'Allemagne, enfin que Mgr Galimberti — ce prélat aux visées si humanitaires et si bienveillantes pour la France !... — est chargé des négociations.

S'agit-il d'une nouvelle illusion du grand rêveur du Vatican, ou d'un vulgaire ballon d'essai ? L'illusion est trop enfantine pour être admissible. Le bruit mis en circulation par quelques journaux ne

prouve qu'une chose : on cherche à détourner l'attention publique en France des grandes augmentations d'effectifs en Alsace et de l'activité fiévreuse qui règne à Rome, au ministère de la guerre, depuis la visite du général de Waldersee.

Cette nouvelle prouve aussi que le duc de Cumberland n'est pas encore sur le point d'obtenir la restitution des fonds guelfes...

Aux hommes politiques qui ont le redoutable honneur de veiller à la sécurité de la France, je ne ferai pas l'injure de supposer qu'ils puissent être dupes de ces manœuvres de la Prusse.

Mais quelques journalistes français ont eu la naïveté de reproduire et de répandre ces racontars; l'opinion publique peut malheureusement se laisser égarer. Il est donc utile de dire quelques mots du nouveau projet attribué à Guillaume II.

Les grandes idées du jeune empereur sont des éclosions spontanées. Guillaume II n'a ni le temps ni l'habitude de faire ses confidences aux journaux. Il aime à surprendre l'opinion et non à la préparer. Personne, sans en excepter lui-même, ne connaît la veille la grande pensée du lendemain. Les prétendues indiscrétions des journaux manquent par conséquent de toute base sérieuse.

D'ailleurs, la neutralisation de l'Alsace-Lorraine ne dépend pas de la seule volonté de Guillaume II.

Ces provinces appartiennent à l'Empire *(Reichsländer)* et non à la Prusse. Les autres souverains de l'Allemagne et le peuple allemand, qu'on aurait tort de traiter en « quantité négligeable », ont aussi leur mot à dire...

Le projet d'une neutralisation des pays annexés n'a jamais été pris au sérieux par de véritables hommes politiques, attendu que, loin d'empêcher une guerre entre les deux nations, il ne ferait que la précipiter. En effet, que deviendraient dans ce projet les deux formidables forteresses de Metz et de Strasbourg? Continueraient-elles à être occupées par l'armée allemande? En ce cas, la France resterait sans frontières et aussi exposée qu'aujourd'hui à une invasion. Et si ces forteresses étaient rasées ou recevaient une garnison alsacienne, tout le monde ne devine-t-il pas ce qui adviendrait un mois après?...

Malgré vingt années de république (est-ce bien malgré qu'il faut dire?), l'engouement pour les personnalités sévit en France plus que jamais. Il a suffi à Guillaume II de se défaire plus que cavalièrement de l'homme qui a fait la grandeur de son empire, il lui a suffi de montrer la velléité de régner à coups de décrets, — réglant même le port du monocle, — pour que, dans l'imagination de bien des Français, de croquemitaine qu'il était, il se

transformât en Louis XIV, en Napoléon Ier, presque en sauveur de l'humanité.

Qu'on est plus clairvoyant dans la petite République helvétique! Aux subites gracieusetés de Guillaume II et de Crispi envers la France, le Conseil fédéral a vite compris que le danger d'une conflagration se rapprochait, et il s'est empressé d'expédier dans les montagnes quatre compagnies chargées de hâter la construction des forts, destinés à barrer les passages du Saint-Gothard!

Les membres du Conseil fédéral suisse sont des hommes sages et avisés. On comprend que la République helvétique ait pu durer des siècles...

Le 18 avril 1890.

APRÈS CRONSTADT

«... Mais les faits accomplis ont une grande force suggestive... L'entente franco-russe une fois sortie du domaine des aspirations vagues et devenue un facteur réel et décisif de la politique continentale, on sera frappé du revirement général qui se produira dans l'opinion des peuples et des rois. Les ministres les plus aveugles recouvreront subitement la vue, et la domination qu'ils ont subie pendant les dix dernières années au grand préjudice de leur pays ne leur apparaîtra plus que comme un lointain cauchemar... *La force exerçant toujours une attraction irrésistible, l'entente franco-russe deviendra bientôt le centre d'une nouvelle constellation*

politique... » Voilà ce que nous écrivions il y a seize mois (p. 238). Jamais prophétie ne s'est plus vite et plus complètement réalisée. Cronstadt, Pétersbourg, Moscou retentissent encore des acclamations enthousiastes scellant, selon le mot du tsar, « les profondes sympathies qui lient la France à la Russie », et déjà quel revirement soudain, quel changement de décor politique dans toute l'Europe ! La reine Victoria éprouve un besoin subit de saluer l'escadre française et de fêter chez elle la glorieuse marine du pays voisin, elle qui, pour aller chercher la santé sous le climat bienfaisant de la France méridionale, a dix fois traversé Paris sans jamais se départir d'un blessant incognito, sans jamais saluer le chef de l'État ou même adresser quelque remerciement banal à un de ses représentants.

Le lord-maire de Londres, fraîchement créé baronnet pour ses platitudes envers Guillaume II, est pris, lui aussi, d'une envie irrésistible de recevoir dans le Guildhall-Palace les marins français, encore tout émus des accolades russes. A Vienne, à Berlin, à Rome, où la nouvelle des premiers saluts échangés à Cronstadt avait été accueillie par un ricanement bête, une stupéfaction subite succède au rire quand on apprend la visite si cordiale du tsar à l'escadre française, quand on lit que, selon sa significative

expression, il lui « tient au cœur » d'exprimer ses sentiments envers la France, quand on entend son toast à Carnot et à la nation française, prononcé aux sons de la *Marseillaise*...

Et lorsque sur toute l'étendue du territoire de la République retentit l'écho de l'enthousiasme de Moscou, lorsque les cris unanimes : « Vive le Tsar ! vive la Russie ! » sont poussés dans toutes les villes, presque dans tous les villages de la France et de l'Algérie, ce n'est plus de la stupéfaction qu'éprouvent les fauteurs de la triple alliance, c'est de la consternation. La France n'est plus isolée, la République n'est plus mise au ban de l'Europe ; non seulement elle est redevenue grande et puissante, mais elle a retrouvé des alliés et, par là, elle reprend sa part d'influence sur les destinées du monde. Devant l'éclat de cette force irrésistible qu'on appelle l'alliance franco-russe, l'hégémonie allemande, qui depuis vingt ans pesait d'un poids si lourd sur la politique européenne, s'écroule comme un château de cartes, comme l'empereur Guillaume II a dégringolé l'escalier sur le *Hohenzollern*. Les intrigants qui s'étaient accrochés à cette hégémonie pour faire figure en Europe sont saisis de frayeur ; les faibles qu'elle terrorisait se rassurent ; la Suisse rompt brusquement les négociations qui devaient l'enchaîner à la triplice ; le roi de Serbie fait annoncer de Pétersbourg sa

visite à M. Carnot et ne s'arrête même pas à Berlin, le Cobourg hésite à rentrer dans sa chère Bulgarie et le sultan lui-même rappelle tout d'un coup à l'Angleterre qu'il serait temps de penser à l'évacuation de l'Égypte.

Tel est le « revirement général dans l'opinion des peuples et des rois », telle est « l'attraction irrésistible » que nous avions prédite à l'entente franco-russe !

La visite de l'escadre de l'amiral Gervais à Cronstadt a-t-elle abouti à la conclusion formelle du traité d'alliance, dont depuis douze ans nous préconisons l'urgente nécessité pour assurer la paix du monde, ou s'est-on contenté seulement d'une simple convention militaire ? Nous avouons franchement l'ignorer; d'ailleurs, nous le saurions que nous ne le dirions pas, dès lors que les gouvernements des deux pays s'efforcent de tenir la chose secrète, — en quoi ils auraient parfaitement tort si un traité d'alliance existait réellement. La seule supposition de son existence a complètement bouleversé la constellation politique des États, la certitude aurait produit des résultats bien plus considérables encore, en mettant fin à toutes les tentatives, à toutes les intrigues pour ébranler ou du moins pour troubler l'accord établi. Nous avons dans notre première étude (p. 225) suffisamment insisté sur les avantages

qu'il y aurait pour la paix européenne à rendre public le traité d'alliance; inutile de revenir sur cette question.

Donc, pour apprécier la nouvelle situation politique, telle qu'elle est sortie des manifestations de Cronstadt, nous nous appuierons uniquement sur les faits certains, connus de tout le monde; ils parlent assez clair et assez haut.

Avant tout, commençons par exprimer le regret sincère et profond que cette visite de l'escadre française n'ait pas eu lieu quelques mois plus tôt: cela aurait certainement empêché le renouvellement de la triple alliance. La consternation des cabinets de Vienne et de Rome en apprenant les manifestations si nettes et si franches des vrais sentiments d'Alexandre III indique clairement qu'ils ignoraient les dispositions du tsar, que pour eux comme pour le reste de l'Europe les nouvelles venues de Cronstadt étaient une révélation inattendue. Or, la chose la plus surprenante dans ces événements, la seule qui personnellement nous étonne, c'est justement la surprise qu'ils ont provoquée partout!

En effet, voilà plus de quatre ans bientôt que les résolutions d'Alexandre III restent inébranlables dans le même ordre d'idées. Au début de 1887 il refuse de renouveler la triple alliance qui le liait à l'Allemagne et à l'Autriche et repousse avec dignité toutes les pro-

positions, toutes les avances que Berlin lui fait dans le courant de 1887, afin d'acheter la neutralité de la Russie en cas de guerre contre la France. Nous avons raconté ailleurs ce qui peut sans danger être divulgué de ces négociations mémorables. Il n'y a peut-être pas d'inconvénient à ajouter que le gouvernement prussien alla jusqu'à offrir de sacrifier l'Autriche et qu'il eût volontiers pris l'engagement de se montrer très modéré en cas de victoire sur la France : l'annexion de Belfort, une petite rectification de la frontière de Thionville et une écrasante contribution de guerre, — voilà à quoi la Prusse promettait de limiter ses exigences. Alexandre III refusa dédaigneusement d'entrer dans ces marchandages ; quant à la manière dont il mit fin à l'incident Schnæbelé, nous l'avons raconté plus haut (p. 204), et nous maintenons toute l'exactitude de notre récit, à l'encontre des démentis embarrassés de quelques diplomates russes, qui semblent honteux du noble rôle joué dans cette circonstance par le tsar... Pouvait-il après cela subsister le moindre doute sur les véritables sentiments de l'empereur de Russie ?

Il est vrai que plusieurs événements survenus depuis n'étaient pas sans nous inspirer quelques inquiétudes sur le sort de la nouvelle politique inaugurée par Alexandre III. On pouvait craindre qu'elle ne survécût pas à Katkof, son défenseur le plus

infatigable dans les conseils de l'empereur. Les nombreuses démarches en vue de renouer les liens rompus faites par le prince Bismarck, notamment lors du passage du tsar à Berlin ; ensuite l'empressement avec lequel Guillaume II, à peine monté sur le trône, se rendit à Pétersbourg, attestant par là toute l'importance qu'il attachait à l'amitié de la Russie, sa seconde visite à Wyborg après la chute de Bismarck, dont les agissements tortueux et la perpétuelle fausseté avaient plus que tout le reste contribué à détourner Alexandre III de l'ancienne alliance, les propositions très tentantes du nouveau chancelier pour la solution des difficultés orientales, puis la déplorable politique de plusieurs ministres français, surtout de M. Spuller, si ouvertement hostile à la Russie, qu'après la publication de la brochure du colonel Stoffel et la fameuse conférence de Berlin, l'ambassadeur russe à Paris put écrire à Pétersbourg avec une certaine apparence de vérité, et une satisfaction mal dissimulée, que la Russie n'avait plus à compter sur la France, enfin le voyage de l'impératrice Frédéric à Paris — toutes ces circonstances étaient de nature à influencer défavorablement l'esprit d'Alexandre III, et auraient pu l'amener à modifier l'orientation de sa politique. Mais, comme nous l'avons déjà dit : « ... *Heureusement Alexandre III reste inébranlable dans ses résolutions, dès qu'il les*

a reconnues conformes à la justice et au bien de ses peuples. Il regarde haut et passe outre à toutes les petites vilenies des diplomates, que ceux-ci soient Russes ou Français. Les nombreuses fautes des uns et des autres n'ont donc pas altéré l'état de choses créé entre les deux pays par les événements de 1886 et 1887 (p. 210). »

D'où vient donc la surprise de l'Europe entière devant la dernière manifestation de la volonté d'Alexandre III, manifestation plus éclatante ou plutôt plus publique que toutes les autres, mais qui pourtant ne faisait que confirmer ce que le monde politique aurait dû savoir depuis longtemps? Combien de fois pendant cette période le tsar n'a-t-il pas déclaré même aux hommes politiques étrangers qu'il ne laisserait pas troubler la paix et ne permettrait pas de toucher à la France! Déjà en 1870, étant encore grand-duc héritier, il a manifesté avec éclat et à maintes reprises ses sympathies pour les Français et sa conviction que la Russie se devait à elle-même d'intervenir en faveur de la France. Et à Vienne, à Berlin, à Rome, à Londres même, la diplomatie tombe des nues quand, saisissant l'occasion de la visite de l'escadre, Alexandre proclame solennellement ses sympathies pour la France!

Il n'y a qu'une explication possible à cette incroyable méconnaissance de la véritable situation: c'est que nos

diplomates, en lutte sourde mais incessante depuis 1887 contre les nouvelles tendances de la politique russe, entretenaient leurs collègues européens dans la douce conviction que le tsar, au fond, était loin d'être acquis à l'entente franco-russe, comme l'affirmaient les partisans d'un rapprochement entre les deux pays, et qu'en réalité jamais Alexandre III ne donnerait son entière adhésion à un pareil accord.

Qu'on se rappelle les bruits perfidement répandus il y a quelque temps par une presse officieuse, dont on connaît les inspirateurs : à en croire ces racontars, le gouvernement français, ayant tâté le terrain à Pétersbourg pour la conclusion d'un traité en bonne forme, avait été rebuté, et même assez durement. Quelques semaines avant le renouvellement de la triple alliance, toute la presse gallophobe de l'Europe chantait victoire à propos de ce prétendu échec définitif des espérances, que de naïfs chauvins fondaient sur la Russie. On n'avait pas assez de sarcasmes pour nous autres, les malheureux *agitateurs*, qui depuis des années troublaient l'Europe avec leur propagande en faveur d'une entente franco-russe. Et les éloges adressés à Alexandre III pour s'être refusé à suivre les perfides et dangereux conseils de ces brouillons, pour avoir repoussé toute idée d'une alliance avec la France républicaine! La visite à la fois si solennelle

et si cordiale de l'empereur à l'Exposition de Moscou, l'envoi du collier de Saint-André à M. Carnot gênaient bien un peu ces nouvellistes de sinistre augure; mais, pour des reptiles habitués depuis de longues années à tromper l'opinion publique, c'était chose aisée que de dénaturer le véritable sens de ces manifestations.

L'avortement définitif de l'entente franco-russe était donc un point acquis pour tout le monde, quand éclata la surprenante nouvelle que la triple alliance venait d'être subitement prolongée de six ans. Grâce aux faux bruits sur le refus d'Alexandre III d'adhérer à une entente avec la France, on arracha le consentement de l'Autriche et de l'Italie à la prorogation de la triple alliance, prorogation tout à fait prématurée, puisque l'ancien traité n'expirait que dans quinze mois. C'est qu'à Berlin on était mieux informé des véritables sentiments d'Alexandre III; on savait parfaitement que la sourde hostilité des Giers et des Mohrenheim contre l'alliance franco-russe ne pèserait pas un fêtu devant la volonté du tsar, on prévoyait non sans raison que lors de la visite de l'escadre française cette volonté se manifesterait avec un éclat, dont on craignait à juste titre l'effet foudroyant sur les cours de Vienne et de Rome; — aussi s'empresse-t-on d'arracher l'acquiescement de celles-ci à la prorogation

de la *triplice* avant l'arrivée de l'escadre à Cronstadt. *Nous pouvons affirmer de la façon la plus catégorique que si les chancelleries de Vienne et de Rome avaient été au courant des véritables dispositions d'Alexandre III, elles se seraient montrées plus hésitantes à consentir une prorogation et qu'en 1892 la triplice aurait vécu...*

C'est donc le ministre des affaires étrangères de Russie qui est le vrai coupable ; ce sont les diplomates russes qui, en cachant à l'Europe la vérité sur leur irréparable défaite, en refusant de reconnaître franchement la victoire de la politique nationale russe sur les traditions d'aplatissement vis-à-vis de la Prusse, *ont amené le renouvellement de la triple alliance*. Espérons que c'est là le dernier service qu'ils auront pu rendre aux ennemis de la Russie.

Car, il ne faut pas l'oublier : *le plus éclatant triomphe de la politique russe, celui qui fait d'Alexandre III l'arbitre manifeste de la paix du monde, est en même temps l'échec le plus accablant pour la diplomatie russe*. Le duel à mort qui s'était engagé en juillet 1886 entre la politique de nos diplomates à plat ventre devant Bismarck et la véritable politique nationale russe, basée sur une entente avec la France, le duel à mort entre M. de Giers et Katkof, s'est terminé à Cronstadt par le complet écrasement du premier. Katkof, hélas ! est dans la tombe et

M. de Giers continue à habiter le palais du Pont-des-Chantres; mais qu'importe! Politiquement, les Giers et les Mohrenheim sont morts et bien morts, tandis que l'idée de Katkof triomphe, pour la plus grande gloire du tsar et pour le véritable bien de la Russie...

Ce succès doit-il nous désarmer? Devons-nous cesser de combattre les hommes qui ont été si funestes à notre pays? En toute conscience, nous répondons : non. Certes, si dans la campagne que nous avons menée contre notre diplomatie, nous n'avions été mû que par des sentiments d'animosité personnelle, la victoire nous aurait désarmé; la générosité envers les vaincus est chose aisée. Mais c'est l'intérêt seul de la Russie qui nous guidait dans cette lutte acharnée où, si la cause que nous défendions triomphait, nous n'en gardions pas moins les coups portés par des diplomates enragés de voir qu'on avait l'œil ouvert sur leurs intrigues. C'est aussi cet intérêt suprême qui nous empêche de mettre bas les armes. Si la défaite a dépouillé nos adversaires du peu de prestige qui les entourait, ils ne laissent pas de conserver leurs places, — ce à quoi ils tiennent plus qu'à l'honneur, — et aussi longtemps qu'ils y resteront embusqués, ils continueront à susciter de ténébreux obstacles aux desseins hautement manifestés par le souverain, à com-

promettre par leurs louches agissements la cause de l'entente franco-russe.

On a beau avoir l'âme desséchée par cinquante ans de platitude et de courbettes exécutées dans les antichambres de diverses capitales, on a beau avoir la cervelle vidée par le radotage sénile, où la parole ne sert qu'à déguiser l'absence complète de pensée, — on n'en conserve pas moins une parcelle d'humanité. Il est impossible de demander à des hommes — le fussent-ils même aussi peu que le sont certains de nos diplomates — de ne pas garder au fond de leur âme le ressentiment de la défaite, le désir intime de la revanche. Comment exiger que des politiciens servent sincèrement une cause qu'ils déclaraient naguère encore détestable, qu'ils combattaient de toutes leurs forces comme nuisible? Comment empêcher qu'ils ne continuent à contrecarrer une politique, dont l'échec serait leur justification?

Pas d'illusions! les manifestations de Cronstadt n'ont qu'*inauguré* la nouvelle politique; pour qu'elle produise tous ses résultats, il y a encore de grands efforts à faire, des luttes suprêmes à soutenir... L'entente franco-russe est maintenant dans sa lune de miel; gardons-nous de nous laisser distraire par ses douceurs des nouveaux devoirs qu'elle impose. La victoire finale est dans les mains de Dieu, mais Dieu ne garde que ceux qui se préservent eux-

mêmes, dit un proverbe russe. La nécessité de combattre les ennemis de dehors ne doit pas faire oublier les ennemis autrement dangereux du dedans, — il en existe en Russie aussi bien qu'en France. — On s'étonne en Europe qu'un grand journal pétersbourgeois persiste à attaquer l'alliance franco-russe; ou s'indigne des injures quotidiennes qu'il déverse contre la France, le mot de folie est prononcé à cette occasion... C'est chercher bien loin l'explication d'un fait fort simple : le prince qui dirige cette feuille est un familier du ministère des affaires étrangères, et si, lui, il ne désarme pas, malgré la volonté hautement manifestée par le souverain, c'est que la coterie qui domine au Pont-des-Chantres — Pont des *Cancres* serait plus approprié — n'a pas encore perdu tout espoir...

Continuons donc la lutte, nous aussi, et commençons par faire justice des assertions mensongères à l'aide desquelles les partisans de la triple alliance cherchent à dénaturer le sens des événements de Cronstadt. Nous avons touché à l'erreur principale : les organes inféodés à la triplice, la presse anglaise en tête, s'efforcent de représenter ces manifestations comme quelque chose de tout à fait inattendu; s'il fallait les en croire, la décision prise par Alexandre III d'affirmer hautement ses sympathies pour la France aurait eu un caractère purement spontané et ces

sympathies mêmes seraient nées tout d'un coup du dépit causé par l'accueil fait à Guillaume II en Angleterre...

Rien n'est plus contraire à la vérité. Alexandre III n'est pas l'homme des résolutions soudaines, des entraînements brusques, — surtout quand il s'agit des plus sérieux intérêts de l'État. Les reptiles anglais ont tort de le confondre avec l'empereur d'à côté. Le tsar se décide lentement, après de mûres et longues réflexions. Il hésite longtemps avant de prendre une décision grave, mais, quand une fois il s'est arrêté à une détermination, qu'il sait conforme au bien de son pays, elle est inébranlable et rien au monde ne saurait plus l'y faire renoncer. C'est donc par suite d'une résolution irrévocable qu'il s'est rapproché de la France; du reste, nous ne saurions trop répéter que cette évolution remonte à 1886; elle a commencé à se dessiner nettement dès 1887, lorsque Alexandre III a rompu l'alliance qui unissait la Russie aux deux empires voisins et mis son *veto* aux projets belliqueux ([28]) formés à Berlin contre la France; depuis, la nouvelle politique russe s'est accentuée de plus en plus, résistant à tous les assauts qui lui étaient livrés de divers côtés : à Cronstadt, l'empereur de Russie n'a fait que proclamer *urbi et orbi* un état de choses qui existait depuis quatre ans.

Les ennemis de l'entente franco-russe, qui basent l'espoir d'un revirement dans l'esprit d'Alexandre III sur la prétendue soudaineté des sentiments qu'il a manifestés à Cronstadt, peuvent en faire leur deuil : le tsar persévérera dans une attitude dont le premier effet a été de transporter de Postdam à Gatchina le centre de gravité de la politique européenne.

A ce propos, détruisons une autre légende appartenant au même ordre d'idées : n'a-t-on pas affirmé dans vingt journaux que la *Marseillaise* était interdite en Russie et qu'elle y avait été autorisée pour la première fois à l'occasion de la visite de l'escadre française? C'est encore une assertion contraire à la vérité. Depuis des années on jouait la *Marseillaise* en Russie partout où on voulait. En 1887, notamment, nous avons assisté à une exécution publique de l'œuvre de Rouget de l'Isle dans des circonstances particulièrement émouvantes. On donnait au cirque Ciniselli une pantomime où, dans une procession, paradaient les troupes des principales nations du monde; les zouaves arrivaient aux accords de la *Marseillaise* et il fallait voir avec quels applaudissements enthousiastes, quelles exclamations de joie le public accueillait les uniformes français, comme il faisait bisser les sons du chant national. C'était au moment où un conflit entre l'Allemagne et la France paraissait imminent, et il n'y avait pas à se méprendre

sur la portée de ces manifestations qui se répétaient chaque soir ([29]).

Les sympathies du peuple russe pour les Français, dont les complices de la triple alliance ont semblé s'étonner, sont, d'ailleurs, de très ancienne date. En 1870-1871, les populations russes étaient de cœur avec le gouvernement de la Défense nationale, et elles ne s'en cachaient pas. Avec quelle curiosité mêlée d'angoisse on se communiquait, même dans le bas peuple, les nouvelles du théâtre de la guerre! Avec quelle tristesse étaient partout accueillis les télégrammes défavorables à la France! Habituellement le populaire en Russie lit peu les journaux, mais, en 1870, on voyait souvent sous les portes cochères les *dworniks* lettrés lire à haute voix et commenter les dernières nouvelles. Le jour de la capitulation de Paris fut un jour de deuil à Pétersbourg comme à Moscou, et, lorsque le gouvernement eut enfin accordé l'autorisation de faire des quêtes en faveur des blessés français, nous assistâmes à des scènes inoubliables. Citons deux faits entre mille. Quand les délégués investis par le comité du soin de recueillir les dons se présentèrent au Gostinoï Dwor, les marchands de confections leur dirent simplement, en leur montrant leur stock de marchandises : « C'est pour les Français? Prenez ce que vous voulez. » Personnellement, nous étions chargé

de la quête à l'Université, et le don qui nous toucha le plus fut un des premiers que nous reçûmes : dix roubles souscrits par les appariteurs, les garçons de laboratoire — tous anciens soldats pour qui un rouble était une fortune...

Que les journalistes aient témoigné de l'étonnement devant les mémorables scènes de Cronstadt — passe encore! Il leur était permis d'ignorer les véritables sentiments du tsar actuel et du peuple russe. Mais qu'un ancien ambassadeur anglais, longtemps accrédité à Pétersbourg, communique sa surprise à la presse et l'accompagne d'observations dénotant une complète méconnaissance des choses russes, — voilà qui est plus stupéfiant! Ce personnage annonce au monde que les ovations extraordinaires dont les marins français ont été l'objet lui ont révélé pour la première fois l'existence d'une opinion publique en Russie, et d'une opinion tellement puissante que l'empereur a été forcé de s'incliner devant elle! Si c'est là toute la découverte du perspicace diplomate, il aurait mieux fait, dans l'intérêt de sa réputation, de la garder pour lui.

D'abord, il confond deux choses absolument distinctes : l'opinion publique et le sentiment national. La première, essentiellement fugace, est en général formée par les racontars qui courent les rues et par les banalités qui s'étalent dans les journaux ;

il n'y a pas lieu de s'arrêter à ses jugements, lesquels, dérivés le plus souvent de prémisses fausses, sont presque toujours ineptes. L'opinion publique est une courtisane qu'on achète, qu'on viole ou qu'on séduit. Malheur à l'homme d'État qui la suit ou la subit au lieu de la conduire ou de lui résister. Ce n'est certes pas le tsar qui consentirait jamais à accepter son joug.

Autre chose est le sentiment national; celui-ci est immuable dans ses aspirations, irrésistible dans ses poursuites, formidable dans ses haines et toujours grandiose dans ses sympathies. Même quand il s'égare, sa tendance reste constamment noble et généreuse. L'opinion publique existe à peine en Russie ou, plutôt, il en existe quelques dizaines dans chaque ville, dans chaque coterie; elle ne mérite presque aucune attention, car elle se trouve d'ordinaire en contradiction flagrante avec le sentiment national. On le vit, par exemple, en 1863: les vœux à peine dissimulés de l'opinion, de l'*intelligentzia* étaient pour le succès de l'insurrection polonaise, jusqu'au moment où le sentiment national se réveilla soudain aux accents patriotiques de la parole de Katkof et sous l'insulte d'une intervention étrangère dans la séculaire « querelle domestique » entre les Russes et les Polonais. C'est parce que le gouvernement russe avait alors tout

le peuple derrière lui, que les fameuses notes de Gortchakof eurent si vite raison des velléités hostiles de l'Europe entière.

Katkof lui-même fut presque toute sa vie en conflit avec la soi-disant opinion publique, mais il exprima toujours les aspirations de la patrie russe. C'est pourquoi la mort de cet homme si « impopulaire » fut un véritable deuil national, comme on put le voir par les obsèques que lui fit la population moscovite.

Que l'ancien ambassadeur anglais le sache bien : jamais un empereur de Russie ne s'incline devant l'opinion publique. Quant au sentiment national, lui-même en est l'expression la plus haute, la véritable personnification. Les tsars russes n'ont pas à le suivre dans ses entraînements, mais ils n'en combattront jamais longtemps les aspirations authentiques et permanentes.

A Cronstadt, le tsar et le sentiment national étaient pleinement d'accord ; il a suffi à Alexandre III de prononcer quelques mots pour que le peuple russe tout entier manifestât ses sentiments, on sait dans quelles démonstrations grandioses. L'Europe a pu voir avec quelle puissance irrésistible la parole du tsar fait vibrer les cœurs de ses sujets...

Si d'anciens ambassadeurs anglais commettent de pareilles erreurs, qu'attendre de la presse anglaise?

Les mensonges et les niaiseries s'y sont donné libre carrière ; la palme appartient comme toujours au correspondant parisien du *Times*. Seule, l'importance du grand journal de la cité nous décide à démentir quelques-unes des fables mises en circulation par ce phonographe toujours complaisant, quand il s'agit de rendre service aux ennemis de la France. Alexandre III aurait hautement exprimé sa surprise de voir des marins de la république si bien disciplinés ! Quelle pauvreté dans cette insinuation cousue de gros fil blanc ! L'empereur de Russie connaît parfaitement l'état de l'armée et de la marine française, et cela non seulement par les nombreux rapports des attachés militaires, des généraux qui ont assisté aux grandes manœuvres; mais aussi par ceux de ses deux frères, les grands-ducs Wladimir et Alexis, qui passent presque chaque année quelques mois en France. On oublie aussi qu'en 1880, étant encore tsarewitch, Alexandre III a fait un assez long séjour à Paris ; il a donc vu de près l'armée française. Son oncle le grand-duc Nicolas, le généralissime de l'armée russe pendant la guerre russo-turque, séjournait alors tout l'hiver à Paris où plusieurs fois il a passé en revue des régiments de cavalerie. C'est même à cette occasion que des relations très sympathiques commencèrent à s'établir entre les sommités militaires russes et françaises ([30]).

Le tsar avait donc toutes les ressources désirables pour bien connaître l'armée française. Il a pu admirer à Cronstadt la belle tenue des marins français, mais il n'avait nullement lieu de s'en étonner.

Puisque nous parlons du séjour que le tsaréwitch fit à Paris en 1880, rappelons encore qu'à cette occasion il rendit visite à M. Grévy, dont l'attitude pleine de dignité produisit sur lui l'impression la plus favorable. Fait digne d'être mentionné à l'heure présente : le grand-duc héritier fut accompagné à l'Élysée par le prince de Galles !

Les détails donnés par le *Times* sur le traité d'alliance qu'Alexandre III aurait refusé de signer, laissant ce soin à trois (!) de ses ministres, ne sont ni moins faux ni moins ridicules. La feuille londonienne ignore même que de tels instruments diplomatiques sont habituellement signés pour l'une des parties contractantes par son ministre des affaires étrangères, et pour l'autre, ou les autres, par leurs ambassadeurs. Ainsi, par exemple, le traité de 1884 entre les trois empires fut signé par Bismarck au nom de l'Allemagne, par Sabourof et Szechenyi pour la Russie et l'Autriche, qu'ils représentaient à Berlin...

Évidemment Cronstadt n'a pas découragé les journaux au service de la triplice ; ils continuent leur campagne d'insinuations malveillantes dans le vain espoir de semer la méfiance entre les deux peuples.

Aussi longtemps que la Russie a été l'alliée de l'Allemagne, cette presse a trouvé tout natutrel l'accord entre une *Culturland* et un pays barbare. Maintenant que la France se substitue à l'Allemagne dans cette alliance, — quelle honte pour la civilisation ! Tous les reptiles de l'Europe souffrent dans la délicatesse si connue de leurs sentiments. C'est surtout le spectacle d'un empire autocrate allié à une république qui révolte leur pudeur. Un pareil rapprochement leur paraît impossible et ils exécutent force variations sur ce thème.

Nous avouons n'être jamais parvenu à comprendre que la différence des institutions politiques pût mettre obstacle à une alliance entre la France et la Russie ; c'est même pour cela que dans notre étude sur l'entente franco-russe nous ne nous sommes pas arrêté à combattre cette prétendue incompatibilité. L'objection tirée de la forme du gouvernement nous a été parfois opposée dans la conversation, mais jamais par un homme d'État russe. Nous rencontrions cet argument spécieux dans des bouches françaises, dans celles surtout des adversaires de la République. Ce qui faisait hésiter les politiques russes favorables à notre thèse, c'était plutôt l'instabilité ministérielle, l'impossibilité de traiter avec des gouvernants sans autorité suffisante pour assumer la responsabilité d'une alliance. Mais l'instabilité tient plus au régime

parlementaire qu'à l'essence de la forme républicaine et, dans tous les cas, l'objection prévoyait la difficulté du côté de la France et nullement du côté de la Russie. Le gouvernement russe n'a pas à craindre la contagion républicaine, encore moins a-t-il à se mêler des affaires intérieures d'un pays ami. C'était une marotte de Bismarck de protéger la forme républicaine en France dans le vain espoir de rendre celle-ci incapable d'alliances (*bündnissunfähig*). Le concours que nos diplomates lui prêtaient dans cette besogne était d'une valeur médiocre ; ce n'est pas par des épigrammes plus ou moins spirituelles décochées aux hommes de la République, ou par des rapports hostiles à la France elle-même, qu'ils pouvaient convaincre le tsar qu'une France unie et forte est un allié à dédaigner.

Et veut-on une preuve éclatante de la vanité de tous les arguments destinés à empêcher la Russie de s'allier avec une république ? C'est l'homme le plus conservateur de l'empire, c'est l' « affreux réactionnaire » Katkof qui le premier, en 1886, conseilla à la Russie de se rapprocher de la France, dès qu'il eut reconnu que cette dernière commençait à être lasse de la funeste politique germanophile inaugurée en 1879 sous la néfaste influence des Waddington et des Saint-Vallier. Dans sa campagne en faveur d'une entente avec la République française,

Katkof fut suivi par presque toute la presse conservatrice russe, tandis que presque toute la presse radicale combattait le rapprochement en question. Le *Messager* de l'Europe continue à le combattre même après Cronstadt! A maintes reprises, en 1890, ce *Messager* (31) a violemment attaqué notre étude sur l'alliance franco-russe, en répétant avec tous les organes reptiliens de l'Allemagne et de l'Autriche, qu'une pareille alliance serait un danger immédiat pour la paix européenne et que les vrais intérêts de la Russie lui commandent de s'entendre avec l'Allemagne.

La justice nous oblige à reconnaître que ce n'est pas par sympathie pour les Allemands que les publicistes radicaux du *Messager*, des *Novosti*, etc., repoussaient l'idée d'une entente entre leur pays et la France. C'est avant tout par absence complète de sens politique. C'est, en outre, parce qu'ils comprennent très bien que cet événement doit porter un coup mortel aux espérances polonaises et aux conspirations nihilistes. Or, cette presse est restée fidèle aux tendances antinationales des années 1860-70 et le triomphe de tous les ennemis de la Russie autocratique tient dans son cœur la première place. Les journalistes de cette école — tombée d'ailleurs dans un discrédit complet et général — sont, peut-être, les seuls, qui sincèrement trouvent inadmissible une alliance entre l'autocratie et la république; avec

les révolutionnaires et les nihilistes de tous les pays, ils voient là une mésalliance honteuse pour la république... Peut-être les radicaux du *Messager* se consoleront-ils des avantages que la Russie a tiré de l'alliance avec la France en voyant que la République, de son côté, a remporté une victoire sur les monarchistes par l'accroissement de son prestige extérieur.

Les erreurs que nous avons essayé de dissiper sont propagées par les adversaires de l'entente franco-russe en vue de semer la méfiance entre les deux peuples. Il en est d'autres qui, sans avoir leur source dans aucun sentiment hostile, sont peut-être plus dangereuses encore et contre lesquelles il est urgent de mettre nos amis en garde. L'enfant est né après une gestation trop longue et, malgré les nombreuses tentatives d'avortement faites par des sages-femmes perfides ou maladroites, il est né viable. Il s'agit de l'élever, de faciliter sa croissance et de faire en sorte qu'il réalise toutes les espérances fondées sur lui. Il importe surtout de ne pas lui établir un faux état civil...

Au milieu des explosions d'allégresse qui ont accueilli la reconnaissance officielle de l'entente franco-russe, il était difficile d'éviter quelques exagérations, quelques fausses notes ; elles seront, d'ailleurs, sans importance si, la froide raison revenue, on les

reconnait comme telles. « L'entente franco-russe est née de la *communauté des haines,* » entendons-nous répéter aussi bien sur les bords de la Néva, que sur ceux de la Seine. Or, c'est une erreur, une erreur grosse de malentendus dangereux et de conséquences graves. La vérité est que l'entente est née de la *communauté d'intérêts permanents*, de « *profondes sympathies* » *entre les deux peuples et non de haines passagères.* Alexandre III regarde haut, et dans les sphères sereines où doivent se mouvoir les vrais conducteurs de peuples, il n'y a pas de place pour des haines nationales. Ce n'est pas par des sentiments haineux qu'on décide les destinées des États, c'est par la conception juste de leurs intérêts.

On diminuerait la haute portée historique de l'entente qui s'est enfin établie entre les deux pays, on compromettrait gravement les résultats salutaires qui én doivent découler aussi bien pour eux que pour la paix du monde, si on voulait la baser sur des sentiments purement négatifs et forcément stérils. Comment, par exemple, l'entente franco-russe pourra-t-elle exercer une attraction puissante sur les autres nations, amener un nouveau groupement des États, émietter la triple ou la quadruple alliance, si elle ne repose que sur des sentiments auxquels les autres pays ont lieu de rester étrangers? Et qu'on y prenne bien garde: rien ne resserre des

liens comme la haine commune dont on se sent menacé — et ce n'est certes pas pour consolider la triple alliance, que la France et la Russie se sont enfin tendu la main.

Entre ces deux grands pays, les intérêts communs sont assez considérables et assez nombreux, pour justifier leur entente et pour lui donner la solidité et la durée indispensables à la réalisation des espérances et des désirs des deux peuples. Nous avons trop longuement insisté sur ce point dans la précédente étude pour avoir besoin d'y revenir. Une courte récapitulation suffira. Nous avons déjà essayé d'établir (p. 226) la véritable nature des aspirations de la Russie, dans la question d'Orient. L'empire russe ne cherche pas de conquêtes matérielles dans la presqu'île balkanique; la période héroïque de son intervention pour la libération de ces peuples orthodoxes, dont le tsar est le protecteur naturel, se trouve close et définitivement close. Les populations chrétiennes de la péninsule sont libres, grâce aux innombrables sacrifices que la Russie s'est imposés pour elles; leur libératrice ne souhaite que leur développement et leur prospérité, elle exige seulement — comme c'est son devoir et son droit — qu'elles ne deviennent pas des instruments dociles entre les mains de ses ennemis, des obstacles à l'accomplissement de ses destinées.

Quant à Constantinople, nous avons indiqué pourquoi la Russie et la France ont intérêt à la conserver au sultan et même à y fortifier la position de ce prince.

Cette question de Constantinople a donné lieu dernièrement à de vifs débats dans la presse ; amis et adversaires de la Russie y ont fait preuve, à notre avis, d'une égale incompétence. A ceux qui prétendent que les Russes convoitent en réalité la capitale turque, un fait répondra : deux fois dans ce siècle Constantinople a été au pouvoir de la Russie, et les deux fois celle-ci l'a restituée au sultan. Qu'on vérifie les dates de l'arrivée de l'armée russe à San-Stefano et de l'entrée de la flotte anglaise dans les détroits, on se convaincra que dans les quelques jours qui se sont écoulés entre ces deux événements la Russie avait toute facilité de barrer à Gallipoli la route aux vaisseaux anglais et d'occuper Constantinople. Ce n'est donc pas par crainte de l'intervention anglaise que la Russie s'est abstenue de prendre possession de la capitale, dont ses ennemis lui supposent un si ardent désir. C'est encore moins par crainte d'une intervention autrichienne, puisque le gouvernement russe avait en mains un traité formel prévoyant l'évacuation de Constantinople par les Turcs et stipulant la compensation à laquelle l'Autriche aurait droit, le cas échéant. Ajoutons que

grâce à l'ineptie de la diplomatie russe, l'Autriche a eu sa compensation (*sic*), la Bosnie et l'Herzégovine, sans que les Turcs aient été expulsés complétement de l'Europe. *Ajoutons encore que c'est le comte Andrassy lui-même — ce grand ami de l'empire ottoman — qui, dans les négociations avec le général Obroutchef qui ont précédé la conclusion du traité de 1877, a mis sur le tapis l'expulsion complète des Turcs de l'Europe, et cela, avant même que les hostilités aient commencé sur le Danube!*

Si donc la Russie n'a pas occupé Constantinople, c'est qu'elle-même ne l'a pas voulu et qu'elle n'avait aucun intérêt à garder cette ville. Constantinople comme capitale de la Russie — et elle ne saurait être autre chose qu'une capitale — ce serait le commencement de la décomposition de l'empire russe; l'histoire est d'accord avec la géographie pour nous l'apprendre : une décadence rapide et inévitable a toujours été le sort des empires qui ont eu Byzance pour capitale.

Il y a bien en Russie quelques rêveurs qui voudraient voir replanter la croix orthodoxe sur la basilique de Sainte-Sophie, surtout dans l'arrière-pensée de soumettre l'Église orthodoxe et autocéphale russe au patriarche grec de Constantinople! Empressons-nous d'ajouter que cette chimère hante principalement l'esprit de certains cléricaux laïques.

Le clergé orthodoxe russe tient trop à son autonomie — ce en quoi il a mille fois raison — pour se prêter à cette combinaison insensée. Si, dans un moment d'aberration, l'Église russe voulait se soumettre à un pape et, qui pis est, à un pape étranger, autant vaudrait fusionner tout de suite avec le catholicisme romain. La réconciliation des deux Églises aurait, du moins, des conséquences incalculables pour la grandeur de la foi chrétienne, — et puis l'empereur de Russie, couronné à Rome, deviendrait immédiatement le maître du monde... Mais transférer au patriarcat œcuménique le gouvernement de l'Église russe, ce serait de la folie pure...

Si un jour, dans sa marche historique, la Russie est amenée à déplacer le siège de son gouvernement pour faire coïncider le centre de gravité de l'empire avec son centre géographique, elle n'aura qu'à choisir entre Moscou et Kief, ses deux anciennes capitales.

Ceux qui dernièrement justifiaient la Russie du reproche de viser Constantinople allaient aussi trop loin dans le sens opposé : ils limitaient les prétentions russes dans la question des détroits au désir de voir la mer Noire à l'abri de l'invasion d'une flotte ennemie. C'était réduire considérablement le problème. Certes le cabinet de Saint-Pétersbourg a le droit d'exiger de la Turquie, puissance amie,

qu'elle interdise l'entrée des Dardanelles à toute flotte hostile à la Russie; la sécurité des ports russes sur la mer Noire le réclame impérieusement. Mais ce n'est là qu'un côté de la question, et un côté qu'avec le temps la Russie arrivera bien à résoudre elle-même. Quand sa flotte de la mer Noire sera reconstituée, quand ses ports seront fortifiés, elle n'aura besoin de personne pour défendre efficacement ses côtes, ainsi que le prouve la glorieuse histoire de l'ancienne flotte de la mer Noire. Mais la question des Dardanelles a encore un autre côté — bien plus important et sur lequel la Russie ne saurait transiger — c'est l'accès de la Méditerranée aux flottes russes. Un grand pays ne saurait supporter cette situation humiliante d'être enfermé dans la mer Noire comme dans un lac, sans avoir le droit de pénétrer dans la Méditerranée. Et aussi longtemps que cette défense monstrueuse sera maintenue, la question d'Orient restera ouverte, et la paix du monde menacée. Quand le marquis de Salisbury prétend ramener toutes les difficultés orientales au seul problème bulgare, il pose la question dans des termes volontairement inexacts et trompe l'Europe sur le véritable auteur de la situation dangereuse qui lui est faite. Si la paix européenne est menacée de ce côté, c'est uniquement par les prétentions inadmissibles de l'Angleterre qui interdit aux vapeurs russes

l'accès de la Méditerranée et continue à occuper l'Egypte. Les Dardanelles une fois ouvertes à la Russie, l'équilibre est rétabli dans la grande mer intérieure, la neutralisation du canal de Suez cesse d'être un vain mot et l'Angleterre perd tout prétexte, pour conserver une armée sur les bords du Nil. Ce n'est pas la France qui s'en plaindrait ; il n'y a donc aucun intérêt à dissimuler au public français la vérité sur les aspirations de la Russie en Orient.

Faut-il insister sur l'autre danger qui menace la paix du monde et qui, à ce titre, n'est pas plus une question purement française, que la question des Dardanelles n'est une question exclusivement russe? Nous parlons de l'Alsace-Lorraine. Son retour à la France n'est pas seulement un intérêt français, c'est un intérêt d'ordre international. Si l'Europe ne veut pas succomber sous le poids d'armements écrasants interrompus par des guerres terribles, si elle ne veut pas se voir déposséder par l'Amérique de son commerce extérieur, si elle ne veut pas que son industrie soit ruinée, ses richesses épuisées dans une lutte inégale contre la concurrence du nouveau monde, si elle ne veut pas se voir submergée par la révolution sociale qui, seule, profite de l'écrasement de tous les pays par les charges militaires, — si les gouvernements européens veulent préserver leurs peuples de la ruine et de l'anarchie, ils doi-

vent tout faire pour éteindre ce foyer permanent d'incendie qui est l'Alsace-Lorraine, en facilitant son retour à la France.

Mais, pour que la question de l'Alsace-Lorraine devienne ainsi une question de salut international, il est nécessaire aussi que tout le monde en France renonce définitivement à certains errements traditionnels déjà abandonnés, d'ailleurs, par presque tous les Français sages et réfléchis. Une fois débarrassée de ce boulet de l'Alsace-Lorraine qu'elle traîne depuis vingt ans, l'Allemagne reste une grande puissance qui a bien droit à l'unité politique, à l'indépendance complète et à l'intégral développement de son génie national. Qu'en France comme en Russie on se pénètre profondément de la conviction, que l'unité allemande est un fait accompli et indestructible ; que cette unité changera forcément d'aspect en brisant la prédominance du militarisme prussien et en débarrassant le peuple allemand du caporalisme si contraire au génie germanique ; mais que toute tentative dirigée contre l'unité même de l'Allemagne ira droit contre le but...

La paix du monde dépend exclusivement de la solution équitable des deux problèmes qui la troublent : celui des Détroits, et celui de l'Alsace-Lorraine. Par ce fait seul les deux problèmes ont déjà un puissant intérêt pour toutes les nations. Mais

le prince de Bismarck a eu soin de transformer, à un autre point de vue encore, la question de l'Alsace-Lorraine en une question internationale, — et c'est là, soit dit en passant, *une des plus lourdes fautes qu'il ait commises dans sa carrière politique. En effet, en formant une alliance pour la défense du traité de Francfort, en engageant des puissances, qui n'y étaient nullement intéressées, à s'armer contre la France, afin de lui interdire la reprise de l'Alsace-Lorraine, le chancelier a forcé la France à chercher, elle aussi, des alliés dont le concours l'aidât à déchirer le traité à elle imposé. L'Europe s'est ainsi divisée en deux camps hostiles, — dont l'objet en litige est le traité de Francfort.* Le prince de Bismarck a fait plus : en prenant l'engagement de défendre le *statu quo* dans la Méditerranée, chose extrêmement indifférente à l'Allemagne, en échange de l'appui prêté à celle-ci par l'Italie, l'Autriche et l'Angleterre pour la défense de l'Alsace-Lorraine, il a lui-même lié indissolublement la question des Détroits à celle de ces deux provinces, et créé de la sorte les bases d'une alliance franco-russe.

En 1870-1871, la Russie n'avait qu'à vouloir pour déchirer, sans coup férir, les humiliantes stipulations du traité de Paris. Dans le désarroi où se trouvait l'Europe entière, personne n'aurait pu protester efficacement, et l'Allemagne eût été forcée de soutenir

les prétentions de la Russie. C'était là une occasion qui pouvait ne plus jamais se retrouver. Mais l'Allemagne a commis alors une faute bien plus grave encore que la diplomatie russe : elle n'a pas su résister à la tentation de consacrer ses triomphes militaires par l'inique annexion de deux provinces françaises, — par cela même un conflit nouveau devenait inévitable entre les deux belligérants et une occasion s'offrait à la diplomatie russe de réparer son erreur précédente. Comme s'il ne suffisait pas de lui avoir procuré cette chance, le prince de Bismarck a lui-même, par la création de la triple alliance, indiqué les bases d'un futur accord entre la France et la Russie.

La question de l'Alsace-Lorraine transformée. grâce au chancelier allemand, en une question internationale, il devient, depuis Cronstadt, permis d'en entrevoir la solution par voie pacifique et d'éviter une guerre qui aurait infailliblement embrasé l'Europe entière et la moitié de l'Asie. Il peut se présenter — et il se présentera certainement — à un moment donné, telle constellation des puissances continentales que la revision pacifique du traité de Francfort s'impose à l'Europe. *Le congrès de Berlin a bien revisé le traité de San-Stefano*, et cela, au lendemain même des victoires russes. *Pourquoi un nouveau congrès ne reviserait-il pas après vingt ou vingt-cinq ans le traité de Francfort?*

Depuis qu'il est tombé du pouvoir, — en grande partie pour avoir, par la perfidie d'une politique à la fois brutale et cauteleuse, aliéné à l'Allemagne la vieille et profitable amitié du gouvernement russe, — le prince de Bismarck affiche devant les reporters du monde entier un grand amour pour la Russie et se vante d'avoir fait les plus grands efforts pour lui rendre service. On croirait presque à sa sincérité en voyant quelles peines il s'est données pour amener la Russie et la France à se tendre la main...

L'avenir de la nouvelle alliance est dans les mains de Dieu; sa cause est juste; de son triomphe dépendent la paix du monde et la fin du hideux caporalisme qui enserre le continent jusqu'à l'étouffer. Mais les hommes chargés de mettre à profit cette entente ont de grandes responsabilités. Le succès *pacifique* de l'alliance franco-russe est subordonné à l'habileté avec laquelle ils sauront éviter les pièges de leurs ennemis, semer la discorde parmi eux, miner lentement la triplice et en détacher ceux qui, depuis Cronstadt, ne demandent au fond de leur cœur qu'à sortir honnêtement du guêpier.

Surtout pas de funestes illusions, pas de courses à la poursuite de fantômes insaisissables tels que l'amitié de l'Angleterre ou de l'Italie. Par sa position géographique et les exigences de son commerce universel, l'Angleterre est condamnée à la

piraterie perpétuelle, comme la pratiquaient autrefois avec des procédés un peu moins civilisés les États barbaresques. Elle sait très bien que sa domination ne peut être brisée sur mer, que par la France et sur terre, que par la Russie; aussi est-elle fatalement l'ennemie implacable de l'une et de l'autre. Seuls les politiciens d'arrière-boutique peuvent espérer une entente sincère entre ces trois puissances.

Aussi longtemps que la France est restée isolée en face de la coalition de trois grands États, l'Angleterre s'est jointe avec empressement à ses ennemis. L'entreprise commerciale connue sous la raison sociale *Old England and C°, Limited*, avait là une occasion de faire de grands profits sans courir de risques sérieux. Mais voilà que Cronstadt met fin à l'isolement de la France, la « ligue de la paix » voit se dresser contre elle une alliance inébranlable tant par la communauté des intérêts que par d'indestructibles sympathies — et l'Angleterre avec sa prudence habituelle cherche à tirer son épingle du jeu. Du moment que les profits deviennent douteux et les coups à recevoir certains, Albion se dérobe prestement et brûle même la politesse à ses anciens alliés. Elle a cependant pris soin de déclarer par la bouche du marquis de Salisbury que les traités et engagements internationaux n'ont de valeur qu'autant qu'on a intérêt à les exécuter; dans

le cas contraire, on les jette au panier sans cérémonie. Cette déclaration de principes du premier ministre contient toute la politique de l'Angleterre et nous livre en même temps le secret de sa force! C'est là, et non ailleurs, qu'il faut chercher la véritable raison des gracieusetés de Portsmouth; les préoccupations électorales des tories n'y jouent qu'un rôle tout à fait secondaire. Au moment où la solution pacifique des conflits existants deviendra possible on pourra acheter le concours de l'Angleterre, — mais le gagner par des considérations toutes de sentiment, — jamais.

Dans tous les cas on peut à présent être certain qu'en cas de conflits sanglants entre les deux camps l'Angleterre gardera une prudente neutralité. Tel est le résultat immédiat des événements de Cronstadt! A coup sûr la Grande-Bretagne n'oubliera pas ses petits bénéfices; elle ne manquera pas de commettre pendant la bagarre quelque acte de piraterie et tentera certainement d'occuper quelque île de l'Archipel — toujours pour sauvegarder la fameuse intégrité de l'empire Ottoman; elle ne dédaignera pas non plus quelques dépouilles coloniales du parti qui sera vaincu, — mais son intervention n'ira pas plus loin. Il n'y a qu'un journal accoutumé, comme le *Times*, à plaider hardiment des thèses d'une fausseté insigne, pour oser soutenir

que l'invitation adressée à l'escadre française par la reine Victoria constitue l'évolution la plus considérable de la politique anglaise depuis vingt ans et qu'elle a fait de l'Angleterre l'arbitre suprême de la paix. Autant parler de chacals et de corbeaux empêchant le carnage...

Presque aussi frivole est l'espoir de concilier à la France l'amitié de l'Italie. Deux obstacles invincibles s'y opposent : la fraternité latine et les services rendus. La parenté entre les individus est la plus féconde source de haine qui existe au monde ; c'est ce qui donne aux drames domestiques et aux guerres civiles leur caractère particulièrement féroce. Un parent pauvre et malheureux est votre ennemi juré, surtout s'il a connu des jours meilleurs et s'il vous a beaucoup d'obligations. L'homme oublie tous les griefs, pardonne toutes les injures — mais jamais les bienfaits reçus. Entre les peuples c'est identiquement la même chose. La France prospère, riche et puissante n'a pas de pire ennemie que l'Italie. Si l'Espagne, l'autre sœur latine, ne s'est pas décidée à entrer dans la triple alliance, c'est uniquement parce qu'elle se trouve trop sous la dépendance financière et économique de sa voisine, — et que les alliés étaient un peu loin.

Il ne serait pas difficile de citer mille exemples de cette haine naturelle et féroce entre peuples de la

même race. L'histoire des luttes sauvages entre la Russie et la Pologne n'est pas bien ancienne. Faut-il rappeler le cas plus récent encore de la Serbie et de la Bulgarie? Le premier usage que firent de leur indépendance ces deux nations fraîchement émancipées du joug turc fut de se déclarer la guerre sans rime ni raison — ou plutôt pour la seule raison qu'elles étaient sœurs, c'est-à-dire jalouses l'une de l'autre...

C'est vers l'Autriche surtout que doivent se tourner les efforts des hommes politiques de la France et de la Russie. En dépit de toutes les apparences contraires, malgré les folies magyares et l'aveuglement des ministres autrichiens, nous restons convaincus qu'avec un peu d'habileté et beaucoup de persévérance on pourrait détacher l'Autriche de la triple alliance. Le salut de l'Austro-Hongrie, ainsi que celui de la dynastie des Habsbourg, est comme nous l'avons démontré plus haut, dans une adjonction à l'entente franco-russe. L'Italie et la Prusse ont toujours été et seront forcément toujours les adversaires irréconciliables de l'Autriche. Si pendant la visite du tsarévitch à Vienne et celle de l'archiduc Ferdinand à Pétersbourg les diplomates russes n'ont pas réussi à rétablir les anciennes et éprouvées relations d'amitié entre les deux empires, c'est qu'ils ne l'ont pas voulu, ou que leur incapacité est

incurable. Mais, après la défaite éclatante qu'ils ont subie à Cronstadt, ces personnages sont fatalement condamnés à disparaître. Confier les destinées de l'alliance franco-russe aux mains de ceux qui ont tout fait pour l'écraser dans l'œuf, ce serait la vouer à l'impuissance et à l'avortement.

A une situation nouvelle il faut des hommes nouveaux.

Août 1891.

APPENDICE

1. Nous aurions passé sous silence cette triste phase de l'histoire contemporaine de la France, mais le comte de Chaudordy, dont nul ne contestera ni l'ardent patrictisme ni la haute compétence, l'a mise en pleine lumière dans son remarquable ouvrage : *la France en 1889*, livre que tout patriote français devrait avoir sur sa table et méditer à tout instant. Il n'y a donc pas lieu de se taire sur un fait qui, d'ailleurs, était en Europe le secret de Polichinelle.

2. Un député socialiste, M. Hoest, a intenté un procès en diffamation calomnieuse à plusieurs journaux du *Cartel* qui l'avaient accusé d'avoir, dans son programme électoral, prôné la renonciation de l'Allemagne à l'Alsace-Lorraine.

3. Saint-Simon écrivait depuis : « Le tsar avait une passion extrême de s'unir avec la France. Rien ne convenait mieux à notre commerce, à notre considération dans le Nord, en Allemagne et par toute l'Europe... On a eu lieu d'un long repentir des funestes charmes de l'Angleterre, du fol mépris que nous avons fait de la Russie. »

4. Voir les intéressantes études du général Schilder dans la *Rousskaïa Starina*, 1890.

5. Suivant M. Stoffel, la Russie est devenue, après la guerre de 1878, l'ennemie de l'Allemagne, parce qu'elle a perdu la domination qu'elle exerçait depuis 1815 sur la Confédération germanique. Notre auteur ne sait donc pas que, bien avant la guerre de Crimée, Nicolas était déjà excédé des querelles de la Confédération, qu'Alexandre II a toujours évité de s'en mêler et que la Confédération germanique elle-même a cessé d'exister cinq ans avant la fin de la guerre de 1870-1871 ! Quand on constate avec quelle ignorance M. le colonel Stoffel discute sur les questions politiques de la plus haute portée, on doit reconnaître que les électeurs parisiens ont manqué à toutes leurs traditions en ne l'envoyant pas siéger au Palais-Bourbon !

6. De l'état actuel de la politique en Europe, par un ancien ministre (*Nouvelle Revue*, 1887).

7. Lire dans le livre cité, du comte de Chaudordy, le rapport adressé le 14 novembre 1879 par le comte de Saint-Vallier au gouvernement, sur cet entretien. Cet entretien a été dernièrement publié aussi sous l'inspiration de M. de Bismarck dans *Unterredungen mit Bismarck*. (Berlin, par *von Unger*). Il existe de très notables

différences entre les deux versions de cet entretien. Il est difficile de savoir laquelle est plus conforme à la vérité. Notons seulement que dans la version de M. de Bismarck se trouve une animosité assez grande contre les envahissements de l'Angleterre et de la Russie. Tandis que le comte de Saint-Vallier lui fait dire : « Notre accord avec l'Autriche est dans mes idées le complément du vôtre avec l'Angleterre. »

8. *Bismarck und Russland.* (Berlin, 1887, p. 101 et suiv.)

9. Tout mauvais cas étant niable, on a, depuis, essayé à Berlin d'atténuer la crise de 1875, sans toutefois la nier complètement. Ceux qui désirent être fixés sur le réel danger que courut alors la France n'auraient qu'à interroger le prince de Galles, qui à cette époque n'était pas encore colonel prussien et allié de Guillaume II.

10. Depuis quatorze ans que j'habite la France, j'ai vu passer un nombre incalculable de ministres des affaires étrangères ; je n'en ai rencontré que deux qui étaient de véritables hommes d'État, dignes de diriger la politique extérieure d'un grand pays : c'était le duc Decazes et Duclerc.

11. *Événement*, nº du 22 septembre 1880.

12. Cette conversation, M. Waddington l'a tenue pour démentir l'accusation d'avoir communiqué à Bismarck des propositions d'alliance faites par la Russie. Ainsi présenté, le fait était faux. Mais il a été commis, en effet, un abus de confiance, mais d'un autre genre quoique aussi au détriment de la Russie.

13. Le gouvernement russe était si peu au courant du texte de ces stipulations qu'en 1884, lors de la signa-

ture du traité de Skiernievice, un des plénipotentiaires russes fit observer à M. de Giers qu'il fallait demander aux nouveaux alliés communication des anciens accords intervenus entre eux en 1879. « Ne le faites pas, ce serait montrer de la méfiance à M. de Bismarck, et cela pourrait le blesser! » fut la réponse extraordinaire de M. de Giers, qui pourtant n'est pas archéologue. Il tombe sous le sens que, si la Russie avait connu alors le véritable caractère du traité austro-allemand de 1879, M. de Giers lui-même aurait compris la nécessité d'en demander expressément l'annulation et de faire consigner celle-ci dans le nouvel instrument diplomatique.

14. Nous en donnons quelques extraits d'après la traduction que madame Adam a donnée dans la *Nouvelle Revue* du 15 août 1886 :

« Il est question de la réunion de trois ministres à Kissingen. Mais jusqu'à présent deux seulement se sont rencontrés. Nous ignorons si le ministre russe des affaires étrangères croira nécessaire d'aller à Kissingen pour délibérer — nous avons failli dire pour s'incliner — devant l'irascible chancelier de l'empire allemand. (En effet, nos pèlerinages chez le prince de Bismarck rappellent un peu trop les anciens voyages à la Horde d'Or.) Nous ignorons aussi quels pourparlers se préparent. Le chancelier allemand a en même temps que la gloire méritée une certaine grandeur mystique. On soupçonne sa main dans tous les événements de notre temps, on le croit possesseur d'un talisman qui enlève tous les obstacles, ouvre toutes les serrures... Il gouverne le monde. En est-il réellement ainsi ? Ne serait-ce pas la foi qui crée ces miracles, et cette force n'est-elle pas plutôt

redoutable grâce à notre superstition? Puisque nous parlons de l'amitié entre l'Allemagne et la Russie, cette amitié n'est-elle pas bien plus une nécessité pour l'Allemagne qu'un avantage pour la Russie? Si la rencontre des trois ministres avait eu lieu, le chef de notre diplomatie aurait pu démontrer catégoriquement au comte Kalnoky le profit que l'Allemagne a su tirer de son amitié pour la Russie, ainsi que les écroulements que l'Autriche a subis pour n'avoir pas su utiliser l'amitié russe. Est-ce que, en effet, la Prusse doit les succès remportés, pendant le dernier quart de siècle, uniquement à ses propres forces? Est-ce que même la création de l'empire germanique s'est faite toute seule? Est-ce que la position prépondérante de cet empire, sa toute-puissance apparente, et les succès répétés du faiseur de miracles, qui se trouve à la tête de son gouvernement, ne sont pas le produit de la servitude volontaire de la Russie?... Si l'Allemagne est si haut, n'est-ce pas parce qu'elle a monté sur la Russie?... Même à présent, il suffirait à la Russie de reprendre sa liberté d'action, de cesser de jouer le rôle d'une litière, pour que le fantôme de la toute-puissance allemande s'évanouît, et pour qu'elle reprît un rang plus modeste parmi les autres États... A quoi bon ces alliances, ces concerts?... Si on avait en vue une action commune, une vaste et dangereuse entreprise nécessitée par les intérêts de deux partis, un pareil accord, en vue d'un but commun, pourrait avoir sa raison d'être. *Do ut des*. Mais nous savons qu'il n'y avait aucune action commune en perspective, qu'il était seulement question de notre entente avec l'Allemagne, et par son intermédiaire *(pourquoi absolument par son intermédiaire?)* avec l'Autriche pour

p:
c
m
l'i
vu
irr
tôt
pri
Ha.
et
mi
ble
ver

répandu l'étrange bruit que j'apportais un projet d'alliance entre la Russie et la France! La satisfaction parmi les gros bonnets du commerce moscovite fut si grande que le lendemain plusieurs marchands vinrent m'offrir d'organiser une souscription « pour les pauvres Français menacés par cet infâme Bismarck ». Ils se faisaient forts de réunir immédiatement de grosses sommes. Je leur causai une vraie joie en les assurant que la France était assez puissante pour repousser toute attaque et assez riche même pour venir à notre aide en cas de besoin...

17. Nous raconterons bientôt les détails de cette lutte historique et de la mort tragique de Katkof.

18. M. de Lesseps prit un prétexte politique pour se rendre à Berlin, mais en réalité il n'y alla que dans le vain espoir d'intéresser les gros banquiers de Berlin à l'entreprise de Panama. J'appris son projet de voyage le lendemain de mon retour de Moscou et je fis à Paris de nombreuses démarches auprès de personnages influents pour empêcher ce dangereux voyage. Ce fut en vain : M. de Lesseps tenait à attendrir les banquiers de Berlin et il n'y avait rien à faire. Ce voyage n'eut d'autre résultat que de décider le gouvernement russe à envoyer les grands-ducs Michel et Wladimir à Berlin pour l'anniversaire de Guillaume I[er], où auparavant il n'avait pas l'intention de se faire représenter officiellement.

19. Le jour où le chancelier racontera les détails des luttes qu'il eut à soutenir contre Guillaume I[er] pour faire de lui le souverain d'un des plus puissants empires du monde, bien des légendes concernant le vieil empereur seront détruites. Ce dernier avait une très grande qualité, qui suffit, d'ailleurs, pour illustrer un règne :

il savait choisir ses hommes. Le jour où il mit son inébranlable confiance dans le célèbre trio : Bismarck, Moltke et Roon, il conquit du coup sa place parmi les plus grands monarques de l'Europe. Tous ses actes ultérieurs, souvent maladroits et même enfantins, ne le diminueront pas comme roi. Une seule anecdote pour montrer quel était déjà en 1866 l'état d'esprit de Guillaume Ier. On se souvient qu'au début de la guerre contre l'Autriche il resta à Berlin, d'où Moltke conduisait les opérations militaires, et Bismarck la campagne diplomatique. Sous l'influence de la reine douairière, Guillaume contrecarrait souvent, et d'une façon très malheureuse, les actes de Moltke et de Bismarck ; il suffit de rappeler notamment la bataille de Langensaltza, perdue par la Prusse, presque sur l'ordre de son roi. Il s'agissait à tout prix d'arracher le monarque de Berlin et aussi — du voisinage du corps de ballet. On y réussit qu'en lui persuadant que s'il persistait à abandonner le commandement au Kronprinz et à Frédérik-Charles, leurs victoires feraient pâlir même ses propres exploits dans sa campagne de 1848 contre les quelques bandes révolutionnaires de Bade conduites par le poète Herwegh ! Cédant à la force de cet argument, Guillaume se rendit en Autriche où il arriva en temps utile pour assister à la victoire de Sadowa !

20. *Bismarck und Russland.* (Berlin, 1887, p. 115.)

21. On est stupéfait de l'aveuglement de Napoléon III quand on étudie sa politique étrangère. Dans le dernier volume de l'historien *von Sybel* sur la fondation de l'empire germanique nous trouvons de curieux détails concernant les négociations qui ont précédé les événe-

ments de 1866. En prévision du conflit avec l'Autriche, Guillaume écrivait à Napoléon, sous l'inspiration de Bismarck, une lettre autographe dans laquelle, avouant son dessein de s'allier avec l'Italie et de faire la guerre à l'Autriche, il demanda carrément à l'empereur quelles compensations la France comptait réclamer pour l'agrandissement de la Prusse. Rien de plus curieux que la conversation de Napoléon III avec M. de Goltz au reçu de cette lettre. Pendant tout l'entretien, il ne semble préoccupé que des succès du projet de Bismarck et il se garde de formuler une demande quelconque! Bien plus, il promet d'*user de son influence sur l'Italie pour la faire adhérer à l'alliance prussienne!* M. de Bismarck, après avoir lu le récit de cette étrange conversation, s'empresse d'envoyer à M. de Goltz de nouvelles instructions lui enjoignant de ne jamais plus soulever la question des compensations et de répondre évasivement dans le cas où Napoléon y reviendrait lui même. *Dans la réponse de Napoléon à Guillaume, pas une allusion non plus à des compensations!*

22. En janvier 1887, comme je plaidais devant le baron de Jomini — une des rares intelligences politiques de notre ministère des affaires étrangères, hélas! disparu depuis — la cause d'une entente franco-russe, il me répondit non sans une certaine impatience : « Ce n'est pas moi qu'il faut chercher à convaincre de la conformité des intérêts des deux pays. Si je n'étais pas par moi-même partisan d'une alliance franco-russe, je le serais par respect pour la mémoire de mon père qui a toute sa vie prêché à Napoléon Ier et à Alexandre Ier la nécessité de poursuivre une politique étrangère pa-

rallèle. Mais tâchez donc de faire comprendre aux Français que la Russie n'est pas un pays qui cherche à faire « des affaires » dans la politique étrangère; elle poursuit une politique traditionnelle et séculaire et ne peut marcher d'accord qu'avec un peuple qui, lui aussi est dans le même cas, qui ne change pas de système à chaque ministère, et de ministère à chaque changement de lune. »

23. La lourde conquête de la Pologne nous fut imposée par les luttes que depuis des siècles ce pays ne cessait de provoquer chez nous.

24. *Unterredungen mit dem Fürsten von Bismarck*. (Berlin, 1889, p. 185.)

25. Le roi des Belges n'est que le prête-nom de l'Angleterre à qui il vendra son empire du Congo le jour où cet empire vaudra la peine d'être acheté. Qu'on se rappelle aussi la dernière mission de Stanley et la concession royale accordée récemment à la South-African Association.

26. « Si l'Angleterre s'avisait pendant quinze jours d'être juste, elle ne subsisterait pas pendant trois semaines, » répondit un jour Pitt à Fox qui le savait, d'ailleurs, aussi bien que son adversaire, dont il ne combattait la politique que pour avoir le plaisir de la continuer lui-même.

27. C'est cet excès de zèle prussophile qui, aussitôt après la signature du traité en 1879, amena la retraite en apparence inexplicable du comte Andrassy.

28. On se souvient que le prince de Bismarck a essayé plusieurs fois de démentir ces projets ou du moins

d'en atténuer la portée. Or, une brochure sensationnelle parue en 1890 à Kassel sous le titre « *Videant consules ne quid respublica detrimenti capiat* » et due à la plume d'un historien dont les attaches officieuses sont très connues, avoue franchement qu'en 1887 le parti militaire allemand, Waldersee en tête, réclamait une guerre immédiate contre la France et estimait que, vu l'état où se trouvaient alors les préparatifs militaires de la Russie, il fallait passer outre aux représentations du gouvernement russe. L'auteur, un intime de Frédéric III, ajoute que le kronprinz d'alors partageait les vues du parti militaire et exprime le regret que le chancelier se soit laissé influencer par la crainte de la Russie.

29. Sait-on quel est à présent l'air le plus populaire dans l'armée russe? C'est la marche « *En revenant d'la Revue* »! « Avec les sons de cette musique, disait l'hiver dernier un commandant de la garde, je puis obtenir de mes hommes tout ce que je veux : quand ils sont exténués à ne plus pouvoir bouger, je n'ai qu'à leur faire jouer « *En revenant d'la Revue* », et immédiatement toute fatigue est oubliée... »

30. Après son départ, le grand-duc Nicolas, sur les instances de plusieurs officiers supérieurs français, fut honoré d'une distinction tout à fait exeeptionnelle : il obtint la médaille militaire dont jusqu'alors Victor-Emmanuel, seul parmi les chefs militaires étrangers, avait été décoré, après la bataille de Palestro. Le général Gaillard fut un des promoteurs de cette démonstration significative qui toucha profondément le grand-duc. Nous eûmes l'honneur d'être alors chargé télégraphiquement de transmettre au président de la République

et au ministre de la guerre « ses sentiments de sincère reconnaissance pour cette distinction qui le rattachait à la glorieuse armée française et dont il était fier au plus haut degré ». M. Grévy avait pris, en effet, une large part à cette nomination, ce qui était d'autant plus méritoire que l'ambassade russe à Paris, selon sa louable habitude, s'y montrait hostile, de même qu'elle s'efforçait d'entraver toutes relations entre le grand-duc Nicolas et les chefs militaires français.

31. Ces articles et ces attaques contre nous ont été reproduits avec enthousiasme par le *National-Zeitung* et les autres journaux gallophobes. Mais il s'est trouvé à Paris une revue publiée en français et, d'ailleurs, toute confidentielle qui, sous un pseudonyme quelconque, a réimprimé, elle aussi, les factums du *Messager de l'Europe* en y ajoutant quelques grossièretés ineptes de son propre cru. La *Revue Britannique*, — c'est d'elle qu'il s'agit — mentirait à son nom si elle n'était pas toujours foncièrement antirusse. Le profond mépris qu'inspirent en Russie M. Stassulewitsch et son *Messager* nous ont permis de dédaigner ces attaques.

LA QUESTION DES JUIFS

LA QUESTION DES JUIFS

Ce n'est pas par hasard qu'abordant une question devenue d'une actualité si douloureuse dans ces derniers temps, nous la désignons comme la *question des Juifs* au lieu de lui laisser le nom de *question juive*, qu'on lui donne d'ordinaire. Nous ne comprenons pas plus en Russie une question *juive* qu'une question *polonaise* ou *allemande*. Il n'y peut exister que des *questions russes*, c'est-à-dire que tous les problèmes qui s'offrent à l'attention des hommes politiques doivent être étudiés à un point de vue exclusivement national, et résolus dans le sens le plus conforme aux intérêts de l'État russe.

Il faut absolument partir de là, si l'on veut arriver

à une solution équitable et définitive du problème, et c'est pour avoir méconnu ce principe que le gouvernement piétine sur place depuis un siècle, accumulant maladresses sur maladresses sans autre résultat que de compliquer une question déjà assez épineuse, assez difficile par elle-même. Au moment présent, ces fausses mesures attirent à la Russie l'animadversion de tout le monde civilisé. Ses ennemis — et Dieu sait s'ils sont nombreux, — exploitent, en les exagérant, des faits déplorables, pour arriver à déshonorer le nom russe dans l'opinion européenne, tâche que leur facilitent d'une étrange manière les agissements cruels de certains fonctionnaires plus zélés qu'intelligents.

Toutefois, avant d'entrer dans le fond même de la question, nous devons établir à la charge des détracteurs de la Russie trois faits qui atténuent de beaucoup la responsabilité du gouvernement russe. D'abord, il est absolument faux que celui-ci expulse ses sujets juifs du territoire national. Cette expulsion n'a jamais été ni décrétée, ni opérée arbitrairement. On bannit les juifs de nationalité allemande ou autrichienne établis en Russie, ce en quoi les autorités russes se bornent à imiter l'exemple que la Prusse leur a donné il y a quelques années. Mais un israélite sujet de l'empire ne peut quitter la Russie *temporairement*, que muni d'un passeport régulier,

ou pour toujours qu'après avoir obtenu *sur sa propre demande* la dénaturalisation, entourée en Russie de longues et coûteuses formalités.

Les violentes récriminations de la presse européenne contre l'expulsion des juifs de la Russie portent donc à faux puisque, dans la stricte rigueur des termes, il n'y a pas d'expulsion. La vérité, c'est que les juifs de certaines catégories ont été mis en demeure d'évacuer quelques villes, dont le séjour leur était interdit, et que plusieurs même, qui comme artisans étaient autorisés par la loi de 1865 à y résider, ont vu leur droit outrageusement méconnu. Ces expulsions motivées seulement par les criailleries ineptes de quelques journalistes, on les a accomplies avec une brutalité odieuse; on a ruiné des milliers de familles déjà peu aisées en les jetant sur le pavé et en les forçant ainsi à fuir leur patrie — tout cela est exact et déjà suffisamment honteux pour les fonctionnaires qui ont eu le triste courage d'exécuter ces mesures. Mais c'est rendre un bien mauvais service aux infortunés israélites que de parler de leur expulsion en masse hors de la Russie. De pareilles exagérations ne peuvent qu'empirer une situation déjà assez pénible et nuire à ceux qu'on veut secourir — à supposer même que ce désir philanthropique soit bien sincère et sans aucune arrière-pensée.

Le second point que nous tenons à relever, c'est le tort considérable que font aux juifs russes les agissements maladroits et inopportuns de leurs coreligionnaires étrangers. Que ceux-ci s'efforcent de venir en aide à des malheureux obligés de fuir leur patrie pour se créer des moyens d'existence ailleurs — rien de plus naturel et de plus louable. Mais vouloir exercer en leur faveur une pression quelconque sur le gouvernement russe, prétendre traiter de puissance à puissance avec l'autorité impériale, enfin provoquer ou paraître provoquer l'émigration des juifs dans le dessein de les transporter, soit en Palestine, soit ailleurs, pour y fonder un royaume hébreu, tout cela est ridicule, grotesque et compromettant au plus haut point pour la cause même qu'on se propose de servir. De deux choses l'une : ou les juifs sont des sujets russes ayant les mêmes droits et les mêmes devoirs que tous les autres sujets de ce vaste empire, — alors que signifie cette intervention de leurs coreligionnaires étrangers ? Ou les détracteurs des juifs ont raison de les représenter comme un peuple cosmopolite, incapable de s'assimiler au pays qu'il habite, — alors de quel droit réclame-t-on pour eux l'égalité civile et politique ? C'est l'ingérence déplacée des israélites du dehors qui, elle-même, fournit des arguments aux antisémites les plus enragés. Mais il y a ici en jeu

autre chose qu'une simple question de polémique. Les juifs russes souffrent cruellement de cette immixtion abusive et, si l'on n'y mettait un terme, elle pourrait amener de terribles catastrophes dont ces prétendus bienfaiteurs seraient seuls responsables. Ce n'était pas assez de faire supporter à des malheureux, qui n'en peuvent mais, le contrecoup de toutes les baisses que les valeurs russes subissent sur les marchés internationaux, il ne suffit plus qu'on les accuse, eux qui végètent presque tous dans la plus profonde misère, d'être des accapareurs d'argent, parce qu'il existe à l'étranger des millionnaires de leur religion, — voilà que ces derniers s'avisent d'inviter les juifs à abandonner la Russie ! S'il faut ajouter foi à une nouvelle que tous les journaux ont reproduite, un baron israélite bien connu brûle d'envie de sacrifier quelques centaines de millions pour faciliter cet exode ! Depuis quelques années déjà, les juifs russes se voient menacés de cette pluie d'or qui, étrange hasard ! finit toujours par tomber dans la cagnotte d'un prince charmant mais prodigue. Nous sommes à peu près certain que cette fois encore ils en seront quittes pour la peur et que les projets du baron resteront lettre morte. Mais si la menace seule est suffisamment désastreuse pour les juifs russes, son exécution serait la pire calamité qu'aurait enregistrée presque jusqu'à ce jour l'his-

toire juive, si riche pourtant en pages lamentables.

L'idée de faire émigrer quelques millions de juifs qui habitent la Russie est en effet une des conceptions les plus folles et les plus chimériques qu'on puisse rêver. Qu'elle soit venue à l'esprit de certains gouvernants ou de certains journalistes russes, cela ne sert qu'à démontrer la rareté de véritables notions politiques et gouvernementales en Russie. Un gouvernement qui condamnerait à l'émigration un vingtième de ses sujets commettrait un crime de lèse-nation absolument inouï. En même temps, cet aveu de son impuissance, ce *testimonium paupertatis* qu'il se décernerait ainsi à la face du monde entier le discréditerait bien autrement que toutes les clameurs de ses ennemis. Quand, pour assurer la soumission d'un pays récemment conquis et aspirant à recouvrer son indépendance, l'autorité procède au bannissement d'une partie de la population, cette mesure, pour commandée qu'elle soit par la raison d'État, n'en revêt pas moins un caractère fâcheux. Mais exposer en pleine paix cinq millions de sujets tranquilles et laborieux qui ne manifestent aucune tendance séparatiste et n'aspirent au contraire qu'à une union plus intime avec leurs concitoyens orthodoxes, dont ils souhaitent seulement de partager les droits comme ils en partagent déjà les charges, cela, c'est tout simplement une folie et,

grâce au ciel, une folie irréalisable. L'État russe n'a pas le droit de bannir de son territoire cinq millions d'habitants qui font partie intégrante du patrimoine séculaire des tsars. Il n'en a pas non plus le pouvoir, attendu que sur ces cinq millions de sujets juifs il y en a au moins quatre millions neuf cent mille pauvres qui n'ont pas les moyens d'émigrer, et aucun pays au monde ne voudra recueillir une telle quantité de prolétaires crevant de faim. L'Angleterre et les États-Unis prennent déjà des mesures contre une pareille invasion ; les autres nations seront obligées de suivre leur exemple.

L'hypothèse d'une émigration totale est donc manifestement absurde. Quant à des exodes partiels, funestes aux juifs qui y prendraient part, ils ne le seraient pas moins à ceux qui resteraient en Russie. Le baron de Hirsch, dans son ambition d'une royauté juive, toute platonique d'ailleurs, ne se doute pas des catastrophes qu'amèneraient ses projets dont nous voulons bien ne pas discuter l'intention philanthropique. Ce qui devrait pourtant l'éclairer sur leur valeur, c'est le plaisir qu'ils causent aux antisémites russes. Ces messieurs sont enchantés de voir les juifs eux-mêmes travailler à la réalisation de leur rêve, et ils ne manquent pas de les y aider par une recrudescence de persécution. Le calcul est tout indiqué : si, sur une simple me-

nace d'expulsion, les millionnaires israélites font quitter la Russie à un million de leurs coreligionnaires, on n'aura qu'à redoubler de mauvais traitements à l'égard de ceux qui seront restés dans le pays pour les faire partir à leur tour.

Les émigrants, quelque peu nombreux qu'ils soient, périront par les maladies et la faim[1]. On ne transporte pas impunément dans un pays tropical des familles entières habituées depuis des siècles aux froids de la Russie. Une partie succombera à l'influence du climat, le reste à la misère. Nous n'ignorons pas qu'on se propose d'acheter des terres pour les distribuer aux réfugiés, mais c'est encore une utopie irréalisable que ce projet de colonies agricoles. Il est absolument impossible de transformer d'un coup de baguette en laboureur un citadin dont les ancêtres ont été, depuis tant de générations, violemment écartés des travaux champêtres. Il faudra des siècles d'acclimatement et d'adaptation pour ra-

1. Depuis que ces lignes ont été écrites, des centaines d'émigrés juifs retournent en Russie, après avoir perdu aux États-Unis et ailleurs le reste de leur petit avoir, et une partie de leurs familles mortes de misères et de maladies! Les juifs ne sont pas les seuls à périr dans ces émigrations à l'autre bout du monde : nous rappelons seulement les milliers de paysans polonais et italiens qui ont succombé au Brésil et les dizaines de milliers qui rentrent dans leur patrie plus misérables que jamais, après avoir éprouvé les plus affreuses souffrances!

mener les juifs à leur condition primitive d'agriculteurs cultivant leur vigne et vivant à l'ombre de leurs oliviers. Le juif moderne, tel que l'a formé une persécution quinze fois séculaire, ne possède ni la force physique ni la force morale nécessaire pour se métamorphoser tout d'un coup en paysan. Sans doute, il y a quelques milliers d'années, Moïse a accompli ce miracle de transformer une horde d'esclaves et de nomades en une nation agricole ; mais, pour y arriver, il a commencé par faire périr deux générations dans le désert ; l'Égypte était à deux pas de Palestine ; de plus, sa qualité d'envoyé de Dieu lui assurait l'obéissance de son peuple, et puis c'était Moïse, le plus grand législateur peut-être et certainement l'un des manieurs d'hommes les plus habiles que le monde ait connus, et enfin, dans cet exode des Hébreux, Moïse prêchait d'exemple. Avec toute son ambition, le baron de Hirsch ne peut se flatter d'égaler un tel homme. Il fera bien périr quelques centaines de milliers de juifs dans les déserts ; quant à conduire les survivants dans la Terre promise, le plus sage est pour lui de renoncer à cette chimère, si tant est qu'elle ait trouvé accès dans son esprit en général plus positif.

Reste un troisième point que nous tenons à mettre en lumière, avant d'aborder le vif de la question. Tous les jours la presse tant allemande qu'autri-

chienne cloue au pilori le gouvernement russe parce qu'il a osé s'attaquer aux juifs. Or, moins que personne les publicistes de Berlin et de Vienne sont en droit d'adresser ce reproche à la Russie, car c'est chez eux qu'a commencé la campagne antisémitique et les Russes n'ont fait, selon leur habitude, qu'emboîter le pas à l'Occident. Nous savons bien qu'en Europe, malgré le concours de quelques gentilshommes ruinés par des spéculations scandaleuses et furieux de voir les juifs réussir là où ils ont échoué, l'antisémitisme est surtout un mouvement socialiste, révolutionnaire limité aux bas-fonds sociaux, où l'on ne rêve que vol et pillage. Mais en Russie l'*intelligentzia* cherche toujours à atteindre « le dernier mot de la science » ; aussi, dès qu'une folie quelconque se manifeste à l'étranger, elle trouve immédiatement dans nos classes éclairées des imitateurs fanatiques qui la poussent à l'extrême. L'*intelligentzia* est parvenue à entraîner à sa suite le gouvernement lui-même, et nous avons cet étrange spectacle d'un régime autocratique se mettant à la remorque des socialistes les plus avancés de l'Europe! Si en Allemagne on a pu voir un instant le prince Bismarck coqueter avec les ennemis des juifs pour faire pièce à Lasker et à d'autres, le gouvernement a refusé avec dédain de s'enrôler dans la croisade antisémitique. Les fauteurs de cette agitation attendaient beaucoup

de Guillaume II : or, les premiers actes du jeune empereur ont été de confirmer la nomination d'un israélite au rectorat de l'université de Halle, la plus protestante de toutes les universités prussiennes, et de renvoyer l'apôtre de l'antisémitisme, le prédicateur de la cour, Stöcker, à ses chères études !

Mais en Russie, les doctrines subversives ont souvent rencontré un accueil favorable dans les sphères dirigeantes. Là où, malgré le caractère autocratique des institutions, le nihilisme a pu prendre racine et dominer presque la politique générale pendant une dizaine d'années, l'antisémitisme, non moins révolutionnaire, ne pouvait pas trouver une terre ingrate. Notons encore une analogie : le socialisme européen a réussi, sous la forme nihiliste, à s'implanter en Russie, nonobstant l'absence de la matière même, au profit de laquelle l'expérimentation socialiste pouvait se poursuivre, — à savoir le prolétariat industriel à peu près nul chez un peuple essentiellement agriculteur. Même chose pour l'antisémitisme : — ici encore la matière à exploiter manque complètement. Le juif est abondant, trop abondant même en Russie, mais le juif riche et capitaliste y est excessivement rare. Stöcker et Lueger perdraient leurs peines, s'ils se mettaient à piller les juifs russes ; ils trouveraient chez eux de tout autres richesses que celles qui les tentent. Aussi l'antisémitisme qui, nous ne saurions

trop le répéter, n'est qu'une des faces du socialisme, une des formes de la protestation contre la puissance du capital, contre l'accumulation des richesses dans certaines mains — (tout l'antisémitisme français se résume dans la jalousie qu'excite la puissance financière des Rothschild) — n'a pas de raison d'être en Russie par cela seul, que la population juive y croupit dans une pauvreté abjecte, que parmi tous les israélites de l'empire on ne trouverait pas dix millionnaires authentiques... La Russie aurait été trop heureuse de posséder même une petite réduction de la maison des Rothschild : cela lui aurait enfin permis de se passer de l'étranger pour ses emprunts : avantage immense, surtout en temps de crise nationale.

Si la question des juifs est devenue en Russie une question brûlante et demande à être résolue sans retard, c'est pour de tout autres raisons que ne le pensent les braillards d'une certaine presse qui, trop habitués à tremper leur plume dans la boue, s'imaginent avoir trouvé une solution quand ils n'ont fait que remuer des immondices.

Oui, l'existence de cinq ou six millions de juifs sur le territoire russe dans les conditions actuelles est un fléau pour le pays ; oui, il y a lieu de chercher un remède efficace à la situation présente qui ne peut pas se prolonger sans danger pour la patrie. Mais les

antisémites se trompent à la fois et sur les causes du mal et sur les moyens de le guérir. La vérité, en ce qui concerne le péril juif, la voici : il est malheureux pour un grand pays de posséder une population pauvre et misérable de cinq millions d'habitants ; pour la Russie, État homogène dont la population en immense majorité professe les mêmes convictions politiques et religieuses, il est non moins malheureux qu'un vingtième de ses habitants s'isole du reste de la nation par ses mœurs et ses croyances ; le pire est, enfin, que ces dissidents d'origine étrangère habitent précisément des provinces frontières, dont la réunion à l'empire est relativement récente et dont l'esprit est resté, en partie, plus ou moins sourdement hostile à la domination russe.

Par ce qui précède, on voit que la question juive présente en Russie un caractère tout à fait spécial et sans aucune analogie avec ce qu'on appelle le mouvement antisémitique dans certains pays européens. Là, c'est l'accaparement des richesses que reprochent aux israélites des démagogues envieux ou quelques hobereaux dont les entreprises financières, maladroitement conçues, ont abouti à des désastres. En Russie, au contraire, c'est l'excessive pauvreté des juifs qui constitue leur danger pour l'État. Nous avons déjà dit qu'on aurait peine à trouver parmi les cinq

millions d'israélites russes une dizaine de millionnaires véritables. Si on y ajoute cinquante ou même cent mille juifs en possession d'une certaine aisance variant entre cinq et cent ou deux cent mille roubles, on aura largement fait le compte de toutes les fortunes juives qui existent en Russie. Le reste, c'est-à-dire quatre millions neuf cent mille individus, se compose de prolétaires vivant au jour le jour, manquant le plus souvent de travail régulier et obligés de recourir à tous les expédients possibles pour ne pas mourir de faim.

Non moins funeste est l'agglomération des juifs dans les gouvernements frontières, où leur présence au milieu de populations encore mal assimilées ne fait que grossir le nombre des éléments étrangers, sinon hostiles à la Russie.

Étant donnée la regrettable situation que nous venons d'analyser, la tâche d'un homme d'État chargé d'y porter remède semble tout indiquée : fournir à la population juive, sobre et laborieuse en réalité, tous les moyens de sortir de sa profonde misère, la mettre à même de gagner sa vie par un travail régulier et rémunérateur, la disséminer dans toute l'étendue de l'empire, au lieu de la tenir parquée dans les gouvernements frontières, enfin s'appliquer à la fondre dans la population indigène, dont la séparent actuellement sa religion et ses mœurs.

Chacun des points de ce programme est certainement très ardu et nous sommes loin d'en méconnaître les difficultés d'exécution. Il faudra de longues années d'un travail pénible et systématique pour arriver à des résultats appréciables. Mais, la question une fois posée dans ses vrais termes, sa solution n'est assurément pas plus irréalisable que celle de mille autres questions politiques.

Par malheur, nos gouvernants n'ont jamais sérieusement essayé une solution *politique* du problème; ils ont toujours préféré la résoudre par des mesures simplement *policières*, en entassant pendant un siècle lois sur lois, décrets sur décrets. Ces règlements aussi oppressifs qu'ineptes étaient le plus souvent contradictoires, mais tous pourtant allaient à l'encontre du but à atteindre : tous tendaient à enlever aux sémites leurs derniers moyens d'existence, à les emprisonner par force dans les provinces frontières et à empêcher à tout prix leur fusion avec la population russe. Ce n'était pas assez de chercher à résoudre un problème politique complexe par des mesures policières, on choisissait celles qui étaient les plus propres à aggraver le mal ; et on s'étonne aujourd'hui qu'il ait pris des proportions redoutables ! Ajoutons que l'administration ne se piquait d'aucun esprit de suite : jamais un règlement n'était appliqué durant un laps de temps assez

long pour qu'on pût en observer les effets. Chaque année, chaque mois presque, le régime imposé aux juifs subissait quelque nouvelle modification destinée seulement à faciliter à la police l'exploitation éhontée d'une population déjà suffisamment misérable. Et qu'on ne croie pas que les policiers subalternes soient les seuls à commettre ces exactions : nombre de hauts dignitaires n'ont pas dédaigné de prélever leurs parts sur les fortunes juives dont ils condamnaient sévèrement la provenance...

Le gouvernement est arrivé ainsi à exaspérer une population frontière qui ne demandait pas mieux que de devenir Russe d'esprit et de sentiments; les cinq millions de juifs qu'on s'est aliénés, joints aux huit ou dix millions de Polonais et d'Allemands des provinces Baltiques, dont une administration tracassière a ravivé les tendances séparatistes, cela fera, en cas de guerre, une jolie masse d'hommes prêts à saluer avec enthousiasme l'invasion d'une armée ennemie : beau résultat vraiment, et digne des grands politiques appelés à gouverner le plus vaste empire du monde !

Si encore ces agissements trouvaient leur excuse dans une véritable haine de races, dans une inimitié invétérée de la population russe à l'égard des juifs ! Mais non, le peuple russe n'a aucune hosti-

lité préconçue contre les sémites. Certes, il y a dans les classes populaires des croyants sincères, qui maudissent encore les juifs parce que leurs ancêtres ont crucifié le Sauveur. Mais le paysan russe, comme nous l'avons déjà mentionné et comme le prouve assez le *raskol*, est très ami des controverses théologiques, — il est donc à même de se rendre compte que Dieu, en envoyant son Fils sur la terre, prévoyait parfaitement sa mort sur la Croix; sans ce sacrifice le salut du monde et la naissance du christianisme auraient été impossibles. Le clergé russe, en général très tolérant, n'aurait pas besoin de grands efforts pour amener les paysans à comprendre combien il est insensé de faire expier aux juifs de notre génération un acte prévu par Dieu, comme condition indispensable pour l'accomplissement de la mission divine du Christ...

Assurément les excitations quotidiennes de la presse, les calomnies et les injures qu'elle déverse sur la population juive n'ont pu rester sans effet sur certains esprits incultes; néanmoins les dernières expulsions de juifs accomplies à Moscou ont soulevé de vives protestations précisément dans les cercles marchands de la ville qu'on représentait comme les plus antisémitiques et, sans l'intervention de certaines influences, le mécontentement causé par ces

mesures se serait traduit d'une façon autrement énergique encore.

Quant à ce qu'on appelle « l'intelligence » russe, son hostilité est toute récente et complètement factice. Il n'y a pas bien longtemps, elle fraterni sait avec les juifs et se jetait dans leurs bras avec un enthousiasme aussi peu motivé d'ailleurs que l'est sa haine présente. Dépourvue de toute indépendance intellectuelle, cette classe obéit dans tous ses mouvements aux impulsions d'en haut, alors même qu'elle se croit en opposition radicale avec le pouvoir.

La campagne antisémitique menée en ce moment avec tant de violence n'a pas d'autre origine que le zèle de serviteurs trop empressés qui exagèrent, ou plutôt qui interprètent à faux les intentions pré sumées de leur maître. Habitués que nous sommes à parler sans ambages, nous ne craindrons pas de toucher à un point extrêmement délicat, qui constitue à l'heure présente le nœud même de la question juive en Russie. Notre profond et inébranlable loyalisme nous fait de la franchise un devoir, mais en même temps il nous préservera de toute parole, de toute pensée irrévérencieuse.

Les journalistes peu lettrés qui aboient aux juifs russes dans leurs organes, les fonctionnaires qui s'ingénient à inventer chaque jour quelque nouvelle

mesure de proscription contre les sujets israélites de l'empereur de Russie [1], tous sont mus au fond par le désir de complaire au maître, au suprême dispensateur de toutes les grâces et aussi de toutes les disgrâces: on suppose à Alexandre III peu de sympathie pour les juifs, cela suffit. Et, fait caractéristique pour la hauteur d'âme de ces courtisans, pas un n'a le courage d'avouer le véritable motif qui le guide, et ne se doute pas, que par là même

1. La récente expulsion des juifs d'Askabad est certainement un comble dans cette série d'inepties. Il y a une dizaine d'années, le comte Ignatieff qu'on n'accusera pas sans doute de nourrir des sympathies exagérées pour les juifs, trouvant à bon droit ceux-ci trop nombreux dans les gouvernements de l'ouest, résolut d'en déverser une partie dans les provinces de l'Asie centrale, alors fraîchement conquises. C'était un projet très sensé et qui, exécuté d'une façon systématique, aurait assurément facilité la colonisation de ces contrées presque désertes, n'ayant pour la plupart qu'une population indigène nomade et réfractaire à la vie civilisée. Les juifs russes établis dans ces provinces n'auraient pas tardé à devenir les instruments d'un actif échange de marchandises entre l'Orient et la Russie; ils se seraient faits les agents habiles des fabricants russes et leur auraient ouvert de larges débouchés en Asie, comme ils ont déjà ouvert à l'industrie de Moscou de vastes marchés dans le sud et l'ouest de la Russie. Mais le bruit parvient à Askabad que la persécution des juifs est à l'ordre du jour dans la métropole, et un gouverneur nouvellement installé dans ces provinces, comprenant comme tous ses collègues le mot « gouverner » dans le sens de « molester », s'avisa d'expulser les commerçants juifs de l'Asie centrale!!

il jette un blâme sur le souverain. Il est en effet aussi répréhensible de vouloir faire mystère des sentiments de l'empereur, comme s'ils n'étaient pas avouables, qu'il est criminel de s'en inspirer pour commettre des actes iniques, qui certainement répugnent à son haut esprit de justice. Qu'Alexandre III n'éprouve guère d'inclination pour les juifs, il en a parfaitement le droit. On a beau être le souverain de cent millions de sujets, on n'en est pas moins homme, partant susceptible de sympathies et d'antipathies qui le plus souvent ne se raisonnent pas. Nous dirons plus, l'éloignement d'Alexandre III pour ses sujets israélites nous paraît non seulement très naturel, mais même très légitime et très fondé. Quels sont, en effet, ceux d'entre eux que l'empereur de Russie a pu juger *de visu?* Des financiers parvenus, sans instruction aucune, ne parlant même pas purement le russe, arrivés à la fortune par des moyens peu avouables, étalant un luxe grotesque et souvent d'une moralité douteuse. D'autre part, sont-ce les juifs compromis dans presque toutes les conspirations nihilistes, où ils jouent d'ordinaire un rôle prépondérant, qui doivent conquérir à leurs coreligionnaires les sympathies du tsar? Ou les publications radicales comme le *Novosti* et le *Wiestnik Evropi*, dans lesquelles des écrivains juifs sans talent et sans vergogne versent à des milliers de

lecteurs le poison de doctrines subversives dont ils ne saisissent, d'ailleurs, eux-mêmes ni le sens ni la portée?

En Russie, comme presque partout, les juifs ont le grave tort de se poser en ultra-libéraux et de faire montre d'un progressisme outré et intolérant qui forcément révolte contre eux tous les éléments gouvernementaux et conservateurs sans, du reste, leur concilier le moins du monde les éléments révolutionnaires. Ce sont deux juifs, Marx et Lassale, qui ont créé le socialisme contemporain; cela n'empêche que le mouvement antisémitique ait pris naissance et grandi sur le terrain socialiste. En France, des noms israélites ont été mêlés d'une manière très regrettable aux plus iniques persécutions religieuses et aux plus indignes attaques contre le catholicisme. En Allemagne, les Lasker et les Bamberger n'ont jamais pu comprendre que ce n'était pas à eux, nouveaux venus dans la patrie allemande qu'il convenait de susciter des obstacles au prince Bismarck, en train de fonder l'empire germanique. Et pourtant la vraie place des juifs serait à présent parmi les conservateurs, du côté des gouvernements, seuls intéressés à les défendre contre les menaces de la révolution sociale. Les véritables intelligences politiques parmi les israélites l'ont parfaitement compris, comme le prouve la situation

éminente que se sont faite les Disraëli, les Stahl, les Simson et autres conservateurs.

Même manque de tact et de sens commun chez les juifs russes : tous les organes qui font une opposition systématique au gouvernement actuel (le défunt *Poriadok*, le *Wiestnik Evropi*, les *Novosti*) se trouvent entre leurs mains ou sont subventionnés par eux, et ils s'étonnent de la répuguance qu'ils inspirent à l'empereur de Russie !

Mais quelque naturelle que soit l'antipathie dont cinq millions de juifs sont l'objet par la faute de quelques centaines de parvenus, de quelques milliers de nihilistes et de folliculaires radicaux, s'ensuit-il que ces millions aient perdu leur droit à l'existence et doivent être traités en parias? Le tsar peut éprouver plus ou moins de sympathie pour telle ou telle des nombreuses populations qui habitent ses vastes États, mais il est trop pénétré de la grandeur et de la sainteté de sa haute mission pour autoriser d'odieuses persécutions sans autre motif qu'une antipathie personnelle. Il sait très bien qu'il doit à tous ses peuples la même équitable protection, à quelque race, à quelque religion qu'ils appartiennent, et nous ne doutons que les intérêts de ses sujets israélites ne lui soient aussi chers que ceux de ses sujets chrétiens, musulmans, bouddhistes ou idolâtres, car la prospérité générale de

l'empire est liée à celle des diverses populations dont il se compose. Les juifs paient tous les impôts, y compris celui du sang, et, malgré l'oppression qu'ils endurent, leur fidélité ne s'est jamais démentie. Les chasser de la Russie soit en décrétant leur expulsion, soit en les mettant à force de vexations dans la nécessité de s'expatrier, ce serait porter atteinte au patrimoine que le tsar a hérité de ses ancêtres et ce n'est certes pas Alexandre III qui consentira à une diminution quelconque de son empire.

Que deviendrait, d'ailleurs, l'humanité si les antipathies de classes ou de races devaient aboutir à l'anéantissement des unes par les autres? Ce serait à l'extérieur et à l'intérieur une guerre d'extermination perpétuelle : autant vaudrait retourner tout de suite dans les cavernes!

Seuls des sous-ordres sans aucune ouverture d'esprit, des fonctionnaires serviles, avides de distinctions et de rapines pouvaient trouver dans le peu de sympathie du souverain pour les juifs une raison d'exercer ces honteuses persécutions qui n'ont déjà que trop duré pour l'honneur de la Russie. C'est presque commettre un crime de lèse-majesté que de vouloir transporter dans les sphères élevées où plane l'esprit du tsar les haines et les convoitises mesquines qui animent certains proscripteurs.

Les ministres, les gouverneurs et les subalternes qui cherchent à leurs mesures maladroites une inspiration auguste n'ont en réalité qu'un but: marquer aux yeux de leur souverain la complète impuissance, où ils sont de résoudre d'une manière politique un problème complexe. Toute leur sagesse gouvernementale se résumant dans la fameuse alternative; « punir ou récompenser, » (voir plus haut, p. 68) ils mettent tout en œuvre pour arriver à l'extermination des juifs.

La solution de la question juive en Russie réclame pourtant d'autres procédés que ceux qui sont à la portée de tout chef canaque. Nous allons en indiquer quelques-uns dont, nous en sommes convaincu, l'application ferme, méthodique et intelligente aurait tout d'abord l'avantage d'enlever à la question son caractère aigu et irritant ; à la longue ces mesures pourraient amener un état de choses réellement conforme aux intérêts de la Russie, et — ce qui ne gâte rien — aux exigences de la plus élémentaire humanité.

Au préalable, nous devons, quoi qu'il nous en coûte, toucher à quelques accusations auxquelles les juifs ne cessent d'être en butte et qui, pour avoir été répétées à satiété, n'en sont pas moins d'une fausseté criante. Les discussions historiques sur les destinées de la race sémitique n'intéressent aucu-

nement le peuple russe. Mais les griefs dont nous parlons constituent le plus sérieux obstacle à une équitable solution de problème, encore que les enquêtes les plus minutieuses en aient depuis longtemps prouvé l'inanité. Bien des préventions se dissiperaient à la lumière de l'évidence si le gouvernement russe se décidait à publier le résultat des longues recherches entreprises, dans un esprit d'hostilité systématique contre les juifs, par la fameuse commission Pahlen. Mais, à défaut de cette publication, il suffirait d'un peu d'équité pour reconnaître combien sont calomnieuses les accusations, même les plus courantes, celles qui, à force d'être reproduites depuis un temps immémorial, sont devenues légendaires. Ainsi c'est un lieu commun de dire que les juifs ruinent par l'usure la population des campagnes. Des documents d'une authenticité irréfragable — par exemple, l'enquête officieuse sur la situation du paysan russe faite par M. Sazonof et publiée dans son rapport [1], démontrant qu'en effet le *moujik* est pressuré et ruiné par des usuriers dont les pratiques odieuses dépassent tout ce qu'on peut voir en ce genre dans les pays même les moins policés. Citons quelques faits. « Il résulte

1 La propriété foncière des paysans dans le district de Porkhow. Saint-Pétersbourg 1890. — Nous citons d'après le résumé publie dans le *Wiestnik Evropi* du mois d'octobre 1890.

de l'enquête de M. Sazonof que, dans un district, les dettes des paysans portées sur les livres de bailliage atteignent 2 493 000 roubles; sur ce chiffre il est dû aux usuriers 1 530 000 roubles. Les intérêts à payer pour les dettes s'élèvent à 497 000 roubles, trois fois plus que le montant des contributions. Les débiteurs sont forcés de travailler pour leurs créanciers et n'osent ni vendre à d'autres les produits de leur industrie, ni protester contre le dommage qu'on leur cause en les trompant dans les comptes ou en leur faisant fausse mesure. Cet état de choses s'observe également dans les différentes provinces de la Russie. Quand ils ont assuré leur créance par des lettres de change, des reçus, des titres négociables et autres, les créanciers tiennent les débiteurs sous la menace continuelle d'une ruine complète. Abusant de leur influence et de l'ignorance des paysans, ils ne rendent pas les billets soldés et souvent se font payer plusieurs fois le même effet. Le taux de cent pour cent constitue un phénomène ordinaire, mais parfois l'intérêt revient à trois cents et même à huit cents pour cent par an. L'argent obtenu à des conditions si onéreuses est surtout affecté au payement des impôts, exigés en temps inopportun et toujours avec une rigueur impitoyable. Telle est à présent la somme des corvées faites par les emprunteurs en payement de leurs dettes que le paysan

ne travaille pas moins de quatre jours par semaine pour autrui, c'est-à-dire plus qu'au temps du servage. »

Autre exemple : « L'histoire de la façon dont une partie des terres des paysans fut engagée à la banque municipale de Porkhow est curieuse au plus haut degré. Depuis longtemps l'administration de la banque pressait les paysans d'engager leurs terres en leur démontrant comme quoi cette opération financière était avantageuse et sans danger. « On nous a entraînés à la banque comme les » pécheurs dans l'enfer » dirent plus tard les paysans. Le besoin d'argent pour faire les semailles après les dommages causés par la grêle et la mauvaise récolte de 1885 trancha la question en faveur de l'engagement projeté. La banque reçut hypothèque sur 2 320 *dessiatines* et dût prêter en tout 23 584 roubles.

» Les paysans firent l'opération hypothécaire, mais n'obtinrent pas l'argent. Sous prétexte qu'elle n'avait pas de fonds disponibles, la banque ne livrait la somme promise que par fractions tout à fait insignifiantes, à différents termes. Aussi les fondés de pouvoirs des sociétés de paysans devaient-ils faire à plusieurs reprises le voyage de la ville et parfois sans aucun résultat. Les intérêts étaient calculés sur le montant total du prêt convenu et ils étaient retenus intégralement pour une année d'avance, en sorte

que les paysans payaient tout de suite les intérêts d'une dette nominale future. La banque en était quitte avec de petits versements, même, en nature, par exemple en avoine. « Nous aurions accepté non » seulement de l'avoine mais du tabac, ont dit les » paysans. Si seulement nous pouvions leur arra- » cher quelque chose, nous étions contents comme » si nous recevions une chose due et non un prêt. » Nous avons convoqué toutes les autorités villa- » geoises et urbaines, nous avons même fait des » voyages de nuit. On beuglait comme des vaches ! » Voilà comment nous avons fait l'engagement ! » Nous avons erré honteux jusqu'au point du jour. » Nous pensions nous tirer d'affaire et nous nous » sommes mis dans des embarras encore pires. Ils » ont fait de nous ce qu'ils ont voulu. »

» Deux petits villages seulement reçurent le prêt en une fois; les autres durent revenir à la charge dix, vingt, trente et même trente-cinq fois. Écoutons les doléances du *mir* de Krivoukha : « Nous ar- » rivons, — pas d'argent, on a beau braire, on n'ob- » tient pas un kopek. Nous sommes allés trente- » cinq fois, à trois, à quatre, à cinq. Vingt-quatre » ont été à la fauchaison, espérant qu'on ne refu- » serait pas l'argent. On nous a donné seize roubles » et nous en avions dépensé dix. Nous nous sommes » mis à genoux, nous avons supplié en pleurant. S'en

» aller sans pain, quand chez vous on vous attend » sans pain, cela fait venir les larmes aux yeux. » Les agents de la banque promettaient de verser l'argent dans quinze jours et d'ici là conseillaient aux paysans d'engager leurs objets mobiliers. En attendant le prêt, les malheureux engagèrent tout ce qu'ils purent à des usuriers. L'argent que cette opération leur rapporte était remboursable à courte échéance. Naturellement ils ne purent rien dégager par suite de refus ultérieure de la banque, et ils perdirent tout le mobilier qu'ils avaient mis en gage pour une bouchée de pain. Ces plaintes étaient celles de presque tous les villages. L'argent si difficilement obtenu de la banque était employé à acheter du pain, des semences, du foin... Au prix des plus grands efforts la plupart des paysans pouvaient à peine se procurer assez de subsistances pour ne pas mourir littéralement de faim... »

Jamais l'exploitation, la spoliation et l'escroquerie n'ont été poussées plus loin. Mais quels sont ces usuriers et où se passent ces actes odieux et criminels sous l'œil bienveillant d'une police concussionnaire ? Dans le gouvernement de Pskow[1], où les juifs ne sont pas autorisés à résider et ces misérables exploiteurs s'ap-

1. Le *Nouveau Temps* du 3 novembre 1890 raconte des cas où les paysans payaient aux *Koulaki* jusqu'à 2 500 pour cent par an.

pellent la Banque de la ville de Porchow, Prokofief, Khalouëf, Lebedew, Boulka, Isakof; tous sont des Russes pur sang, des orthodoxes avérés. Si les juifs pratiquent l'usure au préjudice du moujik, ils ne sont pas les seuls à exercer ce honteux métier. Bien plus, jamais les juifs n'ont perçu un intérêt de huit cents pour cent et jamais ils n'auraient osé pousser la rapacité jusqu'aux limites extrêmes que nous venons de citer; la police, toute vénale qu'elle est, ne leur aurait pas permis d'aller aussi loin; d'ailleurs, les paysans exaspérés se seraient fait justice eux-mêmes, s'il ne s'était agi que de juifs. La vérité est qu'en Russie, partout où résident les israélites, le taux du prêt même usuraire est beaucoup plus bas que là où l'usure est pratiquée exclusivement par les orthodoxes; cela ne tient pas à des scrupules particuliers qui n'existent pas plus chez les usuriers juifs que chez les usuriers chrétiens, mais à la concurrence acharnée que toujours et partout les juifs se font entre eux pour s'arracher le pain de la bouche. Leur prétendue solidarité est une pure invention des antisémites qui leur en font un crime, tandis qu'il faudrait plutôt les en louer si elle était réelle. En fait, dès qu'un juif s'installe quelque part et trouve un gagne-pain plus ou moins pénible ou rémunérateur, mais surtout rémunérateur, immédiatement dix autres accourent pour lui faire concurrence et, en général,

ils ne réussissent qu'à lui nuire, sans être plus avancés eux-mêmes. Cet égoïsme est un défaut des juifs, mais un défaut des plus avantageux pour la population au milieu de laquelle ils s'établissent, car les rivalités commerciales amènent toujours la baisse des prix et rendent tout monopole impossible.

Dans tous les cas, ce n'est pas en expulsant les juifs que le gouvernement russe délivrera les paysans et le menu peuple du fléau de l'usure ; il ne fera par là qu'en accroître les ravages. Heureusement, bien d'autres moyens sont à sa disposition pour empêcher les *moujiks* d'être ruinés par les *Koulaki* tant juifs qu'orthodoxes : il n'a qu'à organiser le crédit agricole dans les campagnes, provoquer dans les villes l'établissement des monts-de-piété et déployer une sévérité implacable non seulement contre les usuriers, mais encore contre les administrations louches qui trop souvent se font leurs complices. Pour protéger le paysan russe, le gouvernement devrait aussi *édicter une loi déclarant nulles toutes les dettes contractées au cabaret et tous les prêts même sur gage faits chez le cabaretier*. Toutes les législations admettent l'exception de jeu ; nos paysans ignorent le jeu, mais, hélas ! ils ont la passion de l'eau-de-vie ; — pourquoi ne pas les protéger par une loi admettant l'exception d'ivrognerie ?

Mais c'est surtout le ministre des finances qui est

à même d'éviter aux paysans les dangers de l'usure : il peut y arriver en amendant le mode inepte et ruineux de la perception des impôts. Par une aberration étrange, les contributions sont toujours exigées au moment où le villageois — qui ignore l'économie — est tout à fait à sec, par exemple, longtemps avant la rentrée des récoltes. Le malheureux est donc obligé ou de vendre à vil prix ses céréales encore sur pied ou de les engager, et nous venons de voir à quel taux. Trop souvent, malgré cela, il ne peut se libérer envers le fisc, et alors il doit vendre son bétail, à moins que le fisc lui-même ne se charge de cette belle besogne. Dans l'un ou l'autre cas le paysan est ruiné et, comme là ou il n'y à rien le fisc perd ses droits, cette manière insensée de percevoir les impôts est aussi onéreuse pour le trésor que désastreuse pour le contribuable. M. Wychnegradski, un peu trop emballé sur des combinaisons financières qui, il est vrai, se présentent bien dans un exposé de budget et de temps en temps rapportent même de petits bénéfices, à moins qu'elles ne servent à dissimuler de très grosses pertes, — mais qui en tout cas n'ajoutent rien à la richesse du pays ni à sa force imposable, — M. Wychnegradski, disons-nous, ferait bien, dans l'intérêt du paysan, cette véritable base de la puissance russe, de consacrer une partie de son activité dévorante à modifier le

ruineux système de perception des impôts. Le bien-être de la population rurale rétablirait l'équilibre du budget d'une manière bien autrement solide et durable que toutes les conversions et tous les jeux d'écritures, dont nous apprécions hautement, d'ailleurs, l'ingéniosité et l'habile agencement...

Les persécutions les plus impitoyables exercées contre les juifs ne pourront remplacer cette sollicitude du gouvernement pour le paysan ; tout au plus aggraveront-elles sa misère en renchérissant les objets de première nécessité et en lui rendant plus difficile la vente de son blé par la suppression de la concurrence. Ce n'est vraiment pas de ce côté que doivent se porter les efforts de nos gouvernants.

Un autre grief mille fois articulé contre les juifs par la presse russe, celui de malhonnêteté dans les transactions commerciales, est-il beaucoup plus sérieux ? Le *Nouveau Temps*, qui occupe une place d'honneur dans la campagne antisémitique, a publié il y a un an une série d'articles très remarquables sur les défauts des commerçants russes dont il résume la tendance dans la phrase : « *Nie nadouiesch, nie prodasch* (si tu ne trompes pas, tu ne vendras pas). » Étant donné ce pli des commerçants russes, pourquoi demander aux juifs d'être meilleurs que leurs confrères orthodoxes ? L'égalité suffit.

Le reproche s'adresse-t-il au genre d'affaires que

les juifs pratiquent de préférence : la commission et la banque? Mais au contraire il faudrait leur savoir gré de s'adonner à des occupations qui sont l'âme de l'industrie et du commerce, en Russie surtout où l'indolence des négociants n'a d'égale que leur routine. Les grands industriels de Moscou et de Lodz n'ignorent pas ce qu'ils doivent aux commissionnaires israélites qui, en leur ouvrant d'immenses débouchés, leur ont permis de centupler leur production. Aussi, lorsqu'on a expulsé les juifs de Moscou, le désespoir des fabricants de cette ville, pour n'avoir pas sa source dans des considérations d'humanité et de charité chrétienne, n'a pas laissé d'être très sincère.

Les banquiers juifs en Russie rendent-ils moins de services ? On ne le dirait pas en voyant qu'à Pétersbourg les deux plus grands établissements de crédit, les seuls qui méritent véritablement ce nom, se trouvent entre des mains juives. M. Wychnegradski aurait-il pu accomplir toutes ses opérations financières si compliquées, sans les conseils des juifs qui dirigent ces maisons? Nous ne parlons même pas du concours que lui ont prêté les banques juives étrangères. Le baron Stieglitz qui a joué un si grand rôle dans la vie financière de la Russie, n'était-il pas le descendant des juifs d'Arolsen (Waldek)?

Les Russes orthodoxes sont-ils capables de s'occuper

d'affaires de banque? Cette question peut paraître oiseuse au premier abord, mais elle n'en est pas moins sérieuse au fond. On sait que les catholiques n'ont jamais pu faire de vrais banquiers. En France, par exemple, la haute banque proprement dite est protestante ou juive. Le même fait s'observe en Angleterre, en Autriche et ailleurs. On trouve parmi les catholiques des financiers éminents, des industriels de premier ordre, mais point de grands banquiers. Toutes les fois qu'ils ont voulu fonder une véritable banque, leurs tentatives ont régulièrement abouti à des catastrophes ayant souvent pour épilogue des poursuites judiciaires. La banque Lengrand-Dumonceau, l'Union générale, la Banque romaine et bien d'autres que nous pourrions citer sont encore présentes à toutes les mémoires. Les antisémites disent que ces établissements ont succombé sous les efforts des juifs et les imbéciles le croient. Attribuera-t-on à une conspiration sémitique le krach tout récent de la Caisse pontificale administrée par des cardinaux et autres dignitaires de l'Église?

Cette étrange incapacité des catholiques pour les affaires de banque, incapacité dont le pourquoi ne nous apparaît pas encore bien nettement, n'a rien de désobligeant pour eux; peut-être même tient-elle à des causes qui les honorent, mais le fait n'en est

pas moins curieux. Eh bien ! à en juger par ce qui s'est passé en Russie il y a une vingtaine d'années lorsque a commencé à s'y manifester la fièvre des entreprises financières, il est permis de supposer que là aussi les juifs et les protestants (allemands et anglais) sont seuls appelés à s'occuper de véritables affaires de banque. Du moins est-on porté à le croire, en se rappelant de quelle manière les Youkhantzof, les Rykof et cent autres ont ruiné les grandes institutions de crédit confiées à leur gérance.

Ce n'est pas que les banquiers juifs soient d'une délicatesse exagérée et n'aient en vue que l'enrichissement de leur prochain — loin de là ! Mais ils ont sur leurs rivaux l'avantage de procédés bien plus perfectionnés et répondant mieux au but des opérations de banque. Depuis que, sortis de l'Égypte en emportant l'argenterie, les juifs se sont mis à adorer le veau d'or, la disposition pour le commerce des métaux précieux s'est considérablement développée chez eux. Restée à l'état latent pendant la période historique du judaïsme, elle a pris un nouvel essor à la faveur des persécutions qu'ils ont subies durant de longs siècles et a fait d'eux des banquiers de premier ordre. La Russie nous paraît dans le cas d'avoir besoin de cette faculté propre aux juifs, et vouloir leur en faire un grief est aussi injuste qu'il le serait de reprocher à un homme particulièrement

doué pour la médecine de s'adonner aux soins des malades.

La vraie solution de la question juive, le seul moyen de préserver l'empire des dangers économiques et politiques dont le menace dans les conditions actuelles l'accroissement continu des juifs, c'est d'éloigner ceux-ci de la frontière occidentale, de leur faire perdre toutes leurs particularités de mœurs et de religion, de les convertir à l'orthodoxie par tous les procédés compatibles avec le véritable esprit de la charité chrétienne, et de les assimiler le plus possible à la population russe d'origine. Une fois supprimées les barrières qui jusqu'à présent séparent les israélites des orthodoxes, il s'opérera entre eux des échanges également profitables aux uns et aux autres. Grâce à cette fusion, sans avoir à souffrir de l'enveloppement d'un élément étranger, les Russes emprunteront aux juifs les qualités qui distinguent éminemment ces derniers et n'existent qu'à un degré plus faible dans la race slave : la sobriété, l'esprit d'initiative, la ténacité, l'aptitude particulière au commerce et à l'industrie, le goût des études abstraites, etc. De leur côté, les juifs, en se mélangeant avec un peuple jeune et vigoureux, se régénéreront physiquement, leur morale perdra de sa dureté et deviendra plus humaine ; enfin ils se dépouilleront de plusieurs défauts inhérents aux

races vieillies : sensibilité exagérée, nervosité maladive, etc.

Nous ne nous faisons pas d'illusion sur les difficultés de la tâche, mais nous ne doutons pas du succès si les mesures dont nous ne ferons qu'esquisser les traits généraux sont appliquées avec fermeté et méthode pendant quelques dizaines d'années.

La première réforme à entreprendre est celle de l'éducation. Avant tout, il importe de supprimer immédiatement dans tout l'empire les diverses écoles confessionnelles juives, quels qu'en soient le caractère et la désignation spéciale ; il suffira de conserver pour toute la Russie un seul séminaire juif destiné à la préparation des rabbins, encore l'enseignement de toutes les matières — la théologie exceptée — devra-t-il y être donné dans la langue russe. L'instruction primaire étant obligatoire chez les israélites, il faut la maintenir telle ; mais obliger les familles à envoyer leurs enfants dans les écoles russes où, bien entendu, l'enseignement sera entièrement gratuit ; les parents qui contreviendraient à cette prescription seraient passibles de fortes pénalités pécuniaires et autres. Le samedi et le dimanche, l'enseignement religieux pourra être donné aux enfants juifs par des instituteurs spéciaux sous le contrôle et la responsabilité particulière du rabbin nommé par le gouvernement. Il sera fixé un certain délai, passé lequel

cet enseignement devra, comme les autres, se faire exclusivement en langue russe. Défense formelle sera faite aux enfants fréquentant les écoles primaires russes de se distinguer de leurs camarades chrétiens, soit par la coupe de leurs habits, soit par celle de leurs cheveux.

Nous ne doutons pas que cette réforme radicale ne provoque des clameurs frénétiques dans certains milieux juifs. Mais, la mesure étant sage et juste, le gouvernement devra passer outre. Ce n'est vraiment pas la peine d'être un pouvoir autocratique pour reculer devant une œuvre d'apaisement moral, dont la nécessité absolue s'impose et qui, d'ailleurs, ne lèse aucun intérêt sérieux. On ne craint pas d'expulser brutalement, de ruiner, de mettre en prison, d'expédier par étapes pêle-mêle avec des criminels vulgaires plusieurs milliers de sujets russes dont le seul crime est d'appartenir à la religion dont est sortie le christianisme, et l'on hésiterait à fermer ces *Kheder*, ces *Talmud-Thoras* et autres écoles funestes au développement tant physique que moral ! Le rabbin et toute la communauté devraient être déclarés responsables de toute infraction à la loi supprimant ces institutions.

L'admission des israélites dans les gymnases et dans les universités est réglée actuellement par des dispositions aussi injustes en elles-mêmes qu'ineffi-

caces dans leurs résultats. Afin de diminuer l'affluence des juifs dans les établissements d'enseignement secondaire et supérieur, afin surtout d'écarter de ces écoles les éléments douteux, le gouvernement russe a eu recours à un moyen d'une simplicité extrême : il a fixé à trois ou cinq pour cent le *quantum* de juifs pouvant y être admis, c'est-à dire que le nombre des élèves juifs dans ces établissements ne doit pas dépasser trois pour cent des élèves chrétiens. Rien de plus simple assurément que cette limitation, mais aussi rien de plus injuste et de moins habile.

En thèse générale, il est déjà étrange qu'un gouvernement mette des entraves artificielles à l'instruction de ses sujets. Mais, dans le cas donné, l'injustice de la mesure prise contre les israélites revêt un caractère encore plus inique, car, en même temps que le gouvernement les prive ainsi d'un des moyens les plus efficaces de se mêler à la population indigène, il leur impute à crime de s'en tenir éloignés. D'autre part, en restreignant à trois pour cent le nombre des élèves juifs dans les écoles, on se proposait d'empêcher l'envahissement de certaines carrières par l'élément sémitique et surtout on voulait tarir la source de ce prolétariat demi-instruit, où se recrutent en majeure partie les révolutionnaires nihilistes. Or, le premier but peut être plus aisément

atteint par des mesures plus justes et plus humaines; le second ne l'est pas du tout par l'établissement de la proportion en question, les garanties dont est entouré le choix des admissibles étant absolument illusoires.

Dans un pays officiellement orthodoxe, nous comprendrions très bien une loi qui interdirait les fonctions publiques aux dissidents. Cet exclusivisme, discutable au point de vue philosophique, peut se défendre en tant que principe gouvernemental. Dûment avertis que le service de l'État leur est fermé, les juifs seraient libres de poursuivre à leurs risques et périls les études donnant accès aux emplois publics, quitte à changer de confession au sortir de l'université ou à choisir quelque carrière libérale. C'est le plus souvent la première alternative qui se réaliserait, et le gouvernement y gagnerait d'avoir ainsi amené indirectement de nombreux juifs à embrasser l'orthodoxie et à se fondre peu à peu dans la population indigène[1].

Quant à la nécessité d'empêcher dans le pays la formation d'un prolétariat demi-instruit, arraché à son modeste milieu par des études commencées et inachevées, aigri, mécontent et, comme tel, toujours

1. Naturellement, il devrait être bien établi que seule la conversion à la religion orthodoxe lève l'obstacle qui s'oppose à l'entrée des juifs dans le service du gouvernement.

prêt à entrer dans la voie révolutionnaire, cette nécessité est indiscutable, et il n'y a pas lieu de distinguer ici entre les jeunes gens des diverses religions. Le seul moyen sérieux de parer au danger dont nous parlons, c'est d'exiger des israélites qui désirent suivre les cours de gymnase ou de l'université le dépôt d'une certaine somme leur garantissant la possibilité de faire des études complètes. La consignation annuelle de deux cents roubles pour un gymnasiste et de trois cents roubles pour un étudiant, et cela pour toute la durée des études, peut à présent être considérée comme suffisante. En outre, défense formelle devra être faite aux étudiants de courir après des leçons ou autres occupations rémunérées qui enlèvent aux études un temps précieux.

Le nombre des élèves juifs en mesure de faire un pareil dépôt sera assez limité pour qu'il ne dépasse pas trois pour cent à cinq pour cent dans les gymnases et facultés. Le gouvernement obtiendra ainsi le même résultat qu'il cherchait à atteindre par des règlements injustes et vexatoires; mais, outre cela, les éléments où se recrutera la jeunesse studieuse juive présenteront plus de garanties pour l'avenir; le prolétariat demi-instruit sera supprimé.

Nous avons dit qu'en vertu des mêmes raisons, les mêmes précautions se recommandent également pour les jeunes gens appartenant aux autres cultes.

Nous insistons sur ce point, dussions-nous, comme nous nous y attendons, être accusé par les sots de vouloir fermer la carrière universitaire aux indigènes. Ce reproche ne nous effraye pas; nous nous bornerons à faire observer pour toute réponse que nulle part au monde l'enseignement supérieur n'est gratuit, que nulle part on ne voit les facultés et les lycées encombrés de gens à qui leurs ressources pécuniaires ne permettent pas de poursuivre les hautes études. Ce n'est qu'en Russie, où le *tchin* est le but suprême de toutes les ambitions, que les cuisinières et les blanchisseuses envoient leurs fils au collège. Les brillants résultats de cette folle poussée, pour la science russe on les attend encore, tandis que d'année en année grandit la plaie d'un prolétariat demi-instruit et d'une bureaucratie famélique qui pressurent le public pour se dédommager des années de misère passées sur les bancs de l'école. Les pires révolutionnaires, les nihilistes les plus fanatiques et les plus implacables se recrutaient parmi les séminaristes ou les anciens élèves des écoles rabbiniques qui avaient essayé de se pousser dans les facultés. Ceux de ces jeunes gens dont le succès n'a pas couronné les efforts se sont plongés dans les bas-fonds révolutionnaires; abrutis par la boisson, possédés de tous les vices et surtout d'un besoin effréné de jouir, ils ont voué une haine féroce à la

société dans laquelle ils n'ont pu se faire une place. Ceux qui, plus heureux, ont réussi à achever leurs études ne valent pas souvent beaucoup mieux ; combien des professeurs ignorants, des médecins médiocres, des avocats rapaces et des *tchinovniks* sans conscience, sont sortis de ces écoles !

En France, en Angleterre et dans les autres pays riches de l'Europe, l'étudiant pauvre qui, tout en suivant des cours, exerce un métier pour vivre, est excessivement rare. En Allemagne, quiconque aspire à entrer dans une faculté doit, s'il est inconnu, fournir la preuve d'une aisance lui permettant de faire des études universitaires. Le plus souvent, les autorités académiques acceptent comme garantie un certificat de cautionnement délivré par quelque habitant notable de la ville. En Russie, où l'art de tourner la loi est arrivé à une perfection que les autres arts lui envient, la consignation d'une somme d argent pourra seule être une garantie valable.

Nous comprendrions à la rigueur, disions-nous plus haut, une *loi* qui fermerait aux juifs l'accès de certaines carrières administratives, judiciaires et militaires. Mais ce qui est inadmissible au plus haut point, c'est de donner d'une main et de retirer de l'autre, d'attribuer légalement des droits aux juifs pour les leur enlever ensuite par des circulaires confidentielles ou des décrets plus ou moins

publics. Cet arbitraire ne peut engendrer que des haines et des mécontentements. Il y a pourtant une carrière où le gouvernement russe a eu grand tort de susciter des obstacles aux juifs, c'est la carrière médicale. Par exemple, en vertu de divers décrets ou instructions secrètes, les juifs ne sont plus admis qu'en nombre très limité dans le service sanitaire de l'armée, ce dont celle-ci est la première à souffrir. Depuis un temps immémorial, les aptitudes spéciales des israélites pour l'art de guérir ont créé à leurs médecins une situation tout à fait exceptionnelle. Au moyen âge même, dans les pays où leurs coreligionnaires étaient le plus cruellement persécutés, les Esculapes juifs jouissaient de privilèges particuliers auprès des rois et des grands. Bien avant la législation libérale d'Alexandre II, l'exercice de la médecine était libre pour les juifs, et c'est faire tort à l'armée russe que d'en exclure de bons et habiles praticiens qui ont montré ce qu'ils valaient à Plewna, à Schipka, à Gorny Doubniak et pendant le passage des Balkans. La situation d'un médecin militaire est, d'ailleurs, assez médiocre, et exige plus qu'elle ne donne. Quelle raison y a-t-il pour la refuser à un médecin qui désire s'y consacrer?

En même temps que l'instruction à tous les degrés sera réglementée dans le sens d'un rapprochement entre les deux races, le gouvernement devra mettre

tous ses soins à anéantir complètement l'action de la communauté juive. Quoique l'influence funeste prétendument exercée par le *Kahal* sur la population israélite ait été exagérée d'une façon ridicule et qu'il y ait quatre-vingt-dix pour cent de fables dans les racontars répandus à ce sujet, l'État n'en a pas moins intérêt à briser la puissance de cette organisation. Ici la tâche de l'administration est facile : elle n'a qu'à enlever aux rabbins la tenue des livres de l'état civil et à la confier aux *doumas* (conseils municipaux). Naissances, mariages, divorces, décès — tout cela doit être enregistré en partie double : chez le rabbin pour les cérémonies religieuses qui accompagnent ces événements, — et dans les livres de la *douma* où de l'administration locale qui la remplace là où elle n'existe pas. *Les extraits de ces derniers livres feront seuls foi* dans toutes les circonstances qui rendent nécessaire la production d'un acte de naissance, de mariage, etc. La mesure que nous proposons est tout simplement l'introduction de l'état civil tel qu'il est institué dans tous les pays de l'Occident et son application d'urgence à la population juive. Les raisons qui militent en faveur de cette réforme sont trop connues et même trop généralement admises pour avoir besoin d'être développées encore. Les falsifications de documents que les juifs commettraient, dit-on, en

diverses occasions, notamment pour échapper au service militaire, deviendront de la sorte sinon impossibles, du moins beaucoup plus difficiles. Dans tous les cas, ces tripotages d'écritures ne seront plus imputables aux *Kahals*, mais aux autorités chrétiennes. Comme un fonctionnaire prévaricateur est infiniment plus coupable que l'homme privé qui se fait son complice, les délits qui pourront encore être commis dans cet ordre d'idées retomberont surtout sur les fonctionnaires.

L'introduction d'un état civil régulier appelle naturellement l'abolition de la taxe spéciale mise à la charge des juifs sous le nom de *Korobotchny sbor*. Le gouvernement seul a le droit de percevoir des impôts et seul il doit en régler l'affectation. C'est donc à lui qu'incombe l'entretien des rabbins, des temples, des cimetières, etc. Il doit être sévèrement interdit aux autorités religieuses israélites d'imposer la communauté sous quelque prétexte que ce soit. On pourra seulement leur permettre de recueillir des dons volontaires en vue de fondations charitables, et encore l'administration devra-t-elle réserver son droit de contrôle sur l'emploi de ces fonds.

Ainsi seront brisés les liens qui enserrent la population sémitique dans des communautés exclusives, ainsi disparaîtra l'un des principaux obstacles à la

fusion des israélites avec les indigènes. On ne saurait contester non plus l'utilité de quelques règlements, tout policiers ceux-ci, qui sous des peines très sévères interdiraient aux juifs leurs costumes traditionnels, leur coupe de cheveux et leurs coiffures. Sans doute il ne s'agirait dans l'espèce que d'écarter des distinctions purement extérieures entre eux et les chrétiens, mais nous ferons remarquer que l'aspect sordide de la population juive pauvre ne contribue pas peu à inspirer une antipathie pour ne pas dire une répulsion invincible. Pour commencer, on pourrait exiger le changement immédiat de costume dans les parties de l'empire où les juifs ne résident que par tolérance; dans les seize gouvernements, où ils jouissent d'un droit de séjour sans restriction, un délai de deux ou trois ans leur serait accordé.

Il est vrai que les fonctionnaires chargés de veiller à l'exécution de ces règlements pourraient n'y voir qu'une nouvelle source de revenus illicites. C'est le malheur des mesures policières en général, qu'elles semblent principalement destinées à faciliter les exactions d'employés malhonnêtes. Mais, pour peu que l'autorité supérieure soit avisée, il lui est toujours possible de paralyser les complaisances de la police, surtout quand il s'agit des ordonnances concernant l'aspect extérieur d'une population entière.

Autrement grave est la solution du problème de résidence. Aux termes de la loi de 1865 qui constituait un notable progrès sur la législation précédente, étaient autorisés à habiter librement dans toute l'étendue de la Russie et à y exercer leur profession les négociants juifs des deux premières *guildes*, les personnes pourvues d'un diplôme d'enseignement supérieur, et enfin tous les artisans. Aussi sage qu'humaine, la loi permettait de dégorger le trop plein de la population juive qui étouffait dans les gouvernements frontières et en même temps elle empêchait les juifs de se répandre en trop grande quantité dans les provinces où ils n'étaient connus que de réputation, et plutôt défavorablement. C'est surtout la faute des israélites eux-mêmes si cette loi est tombée en désuétude et si l'on pense actuellement à en restreindre l'effet. Au lieu d'en profiter dans les strictes limites qu'elle indiquait et qui, en réalité, n'excluait que les individus sans profession déterminée, ils ne cherchèrent qu'à la tourner et, sous différents prétextes, aidés d'un côté par la complaisance des catégories favorisées, de l'autre par la vénalité de la police, ils ne tardèrent pas à rendre les restrictions légales complètement illusoires; plusieurs grandes villes, les capitales en particulier, furent envahies par des dizaines de mille juifs dépourvus de moyens d'existence avouables et exer-

çant sous un couvert plus ou moins spécieux des métiers souvent peu honnêtes. Si l'on ajoute à cela l'aspect déplaisant de ces intrus reconnaissables à leurs coiffures ridicules et à la coupe *sui generis* de leurs vêtements sordides, on s'explique aisément la réaction qui se produisit dans la population indigène contre une pareille invasion. En fait, dans ces derniers temps la loi de 1865 était devenue lettre morte et ses dispositions restrictives ne s'imposaient plus qu'aux juifs, trop dénués de ressources pour pouvoir corrompre la police.

Le gouvernement devait ramener les délinquants au respect de la loi et tout d'abord punir sévèrement les sous-ordres policiers dont la vénalité avait causé le mal; ensuite il fallait faire une enquêté sur les juifs indûment domiciliés dans les capitales; après quoi, ceux d'entre eux qui par leur conduite ne méritaient pas de faveur auraient été sommés de quitter ces villes dans un délai plus ou moins court. Au lieu de cela, le premier acte du gouvernement a été de rendre un décret abrogeant pour la seule ville de Moscou (!) les dispositions de la loi de 1865, qui autorisaient les artisans à habiter dans toute l'étendue de la Russie. Des expulsions brutales, de véritables exécutions ont suivi, et la police, furieuse de perdre ainsi une source de revenus auxquels elle s'était habituée de longue date, a fait retomber sa colère sur les

malheureux juifs; elle a dépassé en cruauté et en persécutions arbitraires tout ce qu'on pouvait s'imaginer.

Comment remédier à cette situation qui a rendu la question juive si aiguë? En se laissant guider par la seule considération dont doivent s'inspirer les gouvernants: par l'intérêt de la Russie, par la raison d'État. Or, jusqu'à présent, dans cette question comme dans mainte autre, c'est toujours la déraison d'État qui a dirigé nos hommes politiques. Pour habituer les juifs à l'agriculture, on leur interdit le séjour de la campagne. Pour écarter le danger provenant de la présence d'une population aux sentiments douteux dans une *okraïna*, appelée à devenir un jour ou l'autre le champ de bataille où se jouera l'existence de la Russie comme puissance européenne, on expulse cette population du centre de l'empire, on l'agglomère justement sur la frontière et, afin que ses sentiments ne soient plus douteux, on la maltraite et on la persécute au delà même de ce qui est nécessaire pour lui inspirer la haine du gouvernement russe. Et ces mesures émanent de ministres patriotes et obtiennent les applaudissements d'une presse soi-disant nationale!

C'est précisément le contraire qu'il fallait faire. Si la justice permettait d'infliger le *domicile forcé* à d'autres qu'à des malfaiteurs, il aurait encore

mieux valu arracher les juifs des frontières occidentales et les expédier de force à l'autre bout de la Russie, à Arkhangelsk, à Orenbourg, en Sibérie, au Turkestan, au Caucase. Mais un gouvernement a toujours tort de recourir aux moyens violents quand il peut obtenir le même résultat par d'autres procédés. Pour opérer le rapide dégorgement des provinces frontières, il suffisait *d'autoriser* les juifs de toutes les catégories à se transférer en Sibérie, dans les provinces transcaspiennes, au Caucase et même dans quelques gouvernements de la Russie européenne, comme ceux d'Arkhangelsk, de Wologda, de Perm, etc., où la population est très clairsemée. Bien plus, il fallait favoriser cette émigration qui, dirigée vers l'Orient, y eût peuplé de vastes pays presque déserts ; en vue de faciliter la colonisation de ces solitudes, on pouvait même accepter le secours pécuniaire (mais seulement *pécuniaire*) que des israélites richissimes de l'étranger prétendent vouloir mettre à la disposition de leurs coreligionnaires russes. Ç'aurait été un bienfait pour ces contrées à peu près sauvages de l'Asie, pour les juifs qui crèvent de faim dans leurs résidences actuelles, et surtout pour la Russie dont la frontière eût été purgée d'éléments incertains. Quant aux capitales russes et aux gouvernements du centre, il fallait pour le moment s'en tenir aux dispositions de la loi de 1865,

sauf à en assurer l'exécution plus stricte par l'addition de quelques articles nouveaux rendant toute fraude impossible, aussi bien de la part des juifs que de la part des policiers rapaces. On pouvait exiger par surcroît que les juifs émigrant à l'intérieur ou aux confins orientaux de l'empire renonçassent à toutes les particularités de costume et de coiffure qui les distinguent des sujets chrétiens.

Des mesures sages et inspirées par de véritables raisons gouvernementales auraient, en outre, influé heureusement sur les dispositions de la population juive qui ne demande qu'à devenir russe de cœur et de sentiments. La race slave exerce une grande puissance d'assimilation, et, d'autre part, il n'existe pas de race plus assimilable que la race juive. Fait remarquable qui met à néant bien des divagations antisémitiques, les juifs s'approprient très facilement, exagèrent même les caractères physiologiques et moraux des peuples au milieu desquels ils vivent, surtout quand ils n'en sont point forcément isolés par des ghettos, etc. Les juifs nés en Russie ont le plus souvent le type russe, quelques-uns offrent même le type kalmouk; le nez crochu, par exemple, ne se rencontre que rarement chez eux; il ont plutôt le nez camus, tandis qu'en Allemagne, c'est le contraire, c'est le nez crochu qui domine parmi les juifs, comme par une greffe de leurs traits

héréditaires sur ceux de la population indigène. Rien n'est plus facile que de distinguer un juif italien d'un juif allemand, anglais ou hongrois. L'israélite des pays septentrionaux a les cheveux blonds, celui du midi les a d'un noir qui va jusqu'au noir de corbeau. La race se modifie donc, même physiquement, sous des influences qu'il est inutile d'approfondir ici, mais dont l'effet saute aux yeux; elle est par conséquent assimilable — pourvu toutefois qu'on ne mette pas d'entraves artificielles à cette assimilation.

Il n'est pas niable que les juifs ne s'attachent facilement à leur patrie dès qu'on cesse de les traiter en parias. L'exemple le plus frappant de ce fait a pu être observé pendant la dernière insurrection polonaise. Grâce à leurs nombreux malheurs historiques, les Polonais ont acquis plus d'habileté politique que les autres Slaves; ils excellent surtout à conspirer et à préparer des insurrections. En temps ordinaire, la population juive ne reçoit guère d'eux que des marques de malveillance et particulièrement de dédain. Mais aussitôt qu'un soulèvement est à la veille d'éclater, le juif cesse d'être le *żyd*, l'être méprisable, il devient Polonais de confession juive. On le choie, on le flatte, on fraternise publiquement avec lui, on fait des ovations aux rabbins dans les églises catholiques, tandis que les *ksiądz* ne dédaigne pas

d'assister aux cérémonies religieuses dans les temples israélites. Si les préparatifs de l'insurrection avaient duré plus longtemps et si les événements ne s'étaient pas précipités par suite de la levée extraordinaire décrétée vers la fin de 1862, nous prévoyions le moment où l'archevêque aurait officié dans la synagogue et le rabbin dans la cathédrale de Varsovie. Cette attitude des Polonais, quelque peu sincère qu'elle fût, leur réussit. Les juifs, trop heureux de se voir traités humainement, oublièrent vite leurs anciens griefs, les persécutions subies autrefois, et se jetèrent, corps et biens, dans le mouvement. Sans leur concours sur le champ de bataille aussi bien qu'ailleurs (dons pécuniaires, introduction d'armes, etc.), l'insurrection de 1863 n'aurait pas tenu moitié aussi longtemps. Le fanatisme polonais des juifs et plus encore des juives fut poussé si loin qu'il se trouva même des israélites parmi les fameux gendarmes-pendeurs, dont les sinistres exploits ont déshonoré la cause des insurgés!

Cette leçon bien instructive que les Polonais ont donnée à la Russie ne devrait pas être perdue pour elle. Avec quelques égards, quelques procédés humains, il lui est facile de transformer ses cinq millions de sujets juifs en patriotes russes fanatiques; elle peut employer, au plus grand profit de sa puissance, cette force intellectuelle et morale latente en-

core. Un gouvernement qui détruit une partie du capital humain dont il dispose au lieu de l'utiliser, trahit les intérêts les plus sacrés de son pays.

Pour le moment pourraient suffire les mesures que nous venons de proposer, savoir : la stricte application de la loi de 1865 et l'émigration des juifs des provinces occidentales dans la Russie asiatique et les gouvernements qui y confinent. L'expérience ne tardera pas à montrer que si la concentration des juifs dans quelques villes est mauvaise, leur dissémination sur de vastes territoires offre pour ces contrées de grands avantages. Il en est de certaines races comme de ces substances qui acquièrent des propriétés nocives ou bienfaisantes, suivant qu'elles sont plus ou moins concentrées...

Il nous reste encore à toucher à une question, la plus délicate et la plus susceptible de provoquer des passions diverses — celle de la conversion des juifs. Nous la traiterons avec la même franchise et la même sincérité que les précédentes, sans souci des clameurs que nos opinions pourront soulever dans les camps opposés.

Comme s'il était écrit que toute la gamme des fautes serait épuisée par les gouvernants russes, quand il s'agit de l'attitude à prendre vis-à-vis des juifs, on en est arrivé à entraver la conversion de ceux-ci à l'orthodoxie. On a recours pour cela à

divers moyens. Certains obstacles sont le fait du clergé lui-même qui, pour la plus grande joie des missionnaires catholiques et protestants, s'applique à multiplier les empêchements autour de l'administration du baptême orthodoxe. Cette façon d'agir si peu conforme à l'esprit de l'Église, ne peut s'expliquer que par la raison suivante : le prêtre russe, en général, se regarde comme un simple *tchinovnik* préposé au service de la religion et, en vrai fonctionnaire, il se croit tenu de faire le moins de besogne possible, de molester ses concitoyens et surtout d'éviter toute initiative qui pourrait le charger d'une responsabilité quelconque [1]. Tout autre est l'ardeur que les prêtres protestants et catholiques apportent à leur propagande ; c'est avec passion qu'ils recherchent les occasions de faire des prosélytes. Aussi les trois quarts des israélites convertis le sont-ils ou au catholicisme ou, plus souvent encore, au protestantisme.

Mais le mauvais vouloir du clergé n'est rien

1. Un de nos amis, un des plus éminents jurisconsultes de la Russie, à son lit de mort fit demander un prêtre afin de se convertir ; ce dernier s'efforça de le dissuader de son projet, s'étendit sur les lenteurs de la procédure et, comme le moribond insistait, l'engagea finalement à présenter au Saint-Synode une requête sur papier timbré ! Notre ami fit mettre l'ecclésiastique à la porte et mourut juif. Nous connaissons des dizaines de cas analogues...

auprès des obstacles que mettent les autorités civiles à l'entrée des juifs dans le giron de l'orthodoxie. Les unes déclarent qu'un juif baptisé n'obtiendra tous les droits du citoyen russe que quelques années après sa conversion, les autres ne veulent les accorder qu'à la seconde génération, etc. Les grands esprits qui mènent dans la presse la campagne antisémitique demandent tout net qu'on interdise purement et simplement aux juifs de se convertir à l'orthodoxie! C'est incroyable d'aberration mentale (la presse en Europe accuse même le gouvernement russe de convertir les juifs par force!!) mais c'est pourtant l'exacte vérité. Nous n'insisterons pas sur ce que cette attitude a de contraire aux plus formelles doctrines et prescriptions de l'Église, les arguments théologiques ne pouvant trouver place dans notre travail. Contentons-nous de discuter les raisons d'ordre politique qu'on met en avant pour justifier ces étranges procédés. On en allègue deux : la première, c'est que la conversion en masse des juifs n'améliorerait pas la situation et, que loin de protéger le Russe contre la dangereuse concurrence que le juif lui fait dans toutes les professions, elle aurait au contraire pour effet de la favoriser ; la seconde, que la conversion n'étant pas sincère et n'ayant pour objet que de soustraire le Juif aux exigences de la loi doit, comme telle, être inter-

dite. Les écrivains et les gouvernants qui insistent sur le premier argument se rendent-ils compte de l'injure — imméritée, du reste, — qu'ils font au peuple russe en le jugeant incapable de soutenir la concurrence juive, c'est-à-dire en le reconnaissant inférieur à la population sémitique ? Prétendre que la concurrence du juif est irrésistible parce qu'il est sans scrupules, c'est recourir à une vaine échappatoire. Il ne saurait évidemment être question ici que de la concurrence dans le service administratif ou sur le terrain commercial et industriel. Or, peut-on parler sérieusement des scrupules qui étouffent le *tchinovnik* ou le marchand russe ? Scrupules à part, reste l'intelligence. Eh bien, n'en déplaise aux ultra-patriotes qui sont à la tête du mouvement antisémitique, nous n'admettrons jamais la supériorité intellectuelle du Juif sur le Russe. Le premier a quelques qualités d'esprit plus développées que le second, ce qui le rend plus apte à certaines carrières; mais, sous d'autres rapports, le Russe reprend l'avantage. Nous avons déjà traité cette question plus haut, il est donc inutile d'y revenir.

Admettons toutefois la thèse de nos adversaires, concédons-leur que le juif l'emporte réellement en intelligence sur le Russe : ne serait-ce pas là une raison décisive en faveur de la conversion de ce peuple ? Ne devrait-on pas tout mettre en œuvre

pour amener sa fusion avec la population chrétienne et l'empire ne gagnerait-il pas beaucoup à obtenir après un certain laps de temps la russification complète de tant d'intelligences? Ou les antisémites oseront-ils soutenir que le baptême influerait défavorablement sur les facultés intellectuelles des Juifs?

Le second argument tiré de manque de sincérité des nouveaux convertis est encore plus pauvre. Comment peut-on pénétrer dans le domaine de la conscience individuelle pour juger si une conversion est sincère ou non? Et si elle n'est pas sincère, qu'est-ce qui prouve qu'elle ne le deviendra pas au bout de deux ou trois ans? Où se trouve, d'ailleurs, dans le code russe l'article qui prive de tous les droits civils et politiques le chrétien dont les convictions religieuses intimes sont peu sincères? Que de ministres et de hauts fonctionnaires auraient dû quitter le service si une pareille disposition existait dans la loi!

Supposé même qu'au moment où le juif demande le baptême pour échapper à la persécution, la foi lui fasse défaut, s'ensuit-il qu'elle ne lui viendra jamais? Nous croyons plutôt le contraire : ce serait méconnaître la lumière du christianisme que de douter de sa puissance d'action sur les esprits. Qu'on n'oublie pas que la race sémitique est la race religieuse par excellence, que le besoin de croire est

plus fort en elle qu'en aucune autre. Ce n'est pas par hasard que les trois grandes religions qui se partagent le monde ont pris naissance chez les Sémites. Ce n'est pas sans raison que Dieu a désigné une Vierge juive comme Mère du Sauveur, que son Fils est apparu aux hommes sous l'enveloppe d'un pêcheur galiléen et qu'il a confié à des apôtres juifs la mission de porter la parole divine parmi les peuples. Certes la Grèce, Rome et l'Inde possédaient une civilisation bien supérieure à celle qui régnait en Judée. Ce n'est pourtant ni aux Hellènes, ni aux Romains, ni aux Brahmines que Dieu a révélé pour la première fois les saintes vérités de l'Évangile; c'est aux Juifs. Ce peuple n'a certainement pas perdu ses grandes qualités religieuses; si en Russie la jeunesse juive instruite se détache des croyances traditionnelles, c'est parce qu'elle ne reçoit d'habitude aucune instruction religieuse, que le mosaïsme ne suffit plus à son besoin d'idéal et aussi parce que les pratiques grossières de ses fanatiques coreligionnaires finissent par lui répugner. Convertie à l'orthodoxie, la même jeunesse redeviendra avec le temps (nous en avons vu maint exemple) profondément religieux. Croit-on que Disraëli ou Simson, pour ne nommer qu'eux, fussent au moment de leur conversion des néophytes très convaincus? Cela les a-t-il empêchés d'être ensuite d'excellents chrétiens et les intérêts

de la *High Church* n'ont-ils pas trouvé dans Disraëli un défenseur passionné et heureux? Les pires ennemis des juifs leur reconnaissent un grand esprit de charité : comment croire que la morale chrétienne, basée qu'elle est sur la charité et la pitié, ne leur apparaîtra pas supérieure à la morale juive, celle de l'implacable justice?

On a, ces derniers temps, fait de fréquents parallèles entre les persécutions des juifs dans les États de la péninsule ibérique[1] et celles qui ont lieu

1. En Portugal où le nombre des juifs était très considérable, beaucoup d'entre eux préférèrent le baptême à l'exil. C'est, suivant nous, à cette circonstance que le Portugal doit d'avoir conservé dans le monde la situation d'une puissance commerciale. Des hommes d'État portugais qui avaient sans doute une certaine parenté intellectuelle avec quelques-uns de nos gouvernants voulurent imposer à tous les juifs nouvellement convertis ou plutôt à tous les Portugais ayant du sang juif dans les veines le port d'une coiffure spéciale, d'un chapeau de soie jaune. Le célèbre marquis de Pombal était très opposé à cette ridicule mesure; le jour où il dut présenter à la signature de Joseph Ier le décret rédigé *ad hoc*, il entra dans le cabinet du roi, coiffé d'un de ces chapeaux et en tenant un autre à la main. Comme le roi surpris demandait des explications, Pombal répondit : « Sire, au moment où le décret entrera en vigueur, nous devrons, nous aussi, pour obéir à la loi, mettre ce chapeau; je vous ai apporté le vôtre ». Le roi comprit et déchira le décret. Nous recommandons cette anecdote aux policiers zélés qui obligent les juifs à conserver l'orthographe corrompue de leurs prénoms et à les inscrire de la sorte sur les enseignes

en Russie. Il y a là en effet quelque matière à comparaison et beaucoup d'enseignement à recueilir. Personnellement, nous l'avouons, nous considérons que les inquisiteurs espagnols, qui, par la menace de l'exil et même du bûcher, cherchaient à convertir les juifs et à leur assurer le salut éternel étaient des chrétiens bien plus fervents que les fonctionnaires russes, qui mettent des obstacles à leur conversion. Il est vrai qu'aux uns et aux autres nous préférons de beaucoup les membres du haut clergé russe qui à maintes reprises se sont prononcés en termes non équivoques contre les hideuses persécutions et les excitations à la haine des juifs. Le *Compelle intrare*

de leurs maisons de commerce. C'est sans doute encore une manière de forcer les juifs à sortir de l'isolement qu'on leur reproche ! A moins que cette mesure ait simplement pour objet d'indiquer aux futurs pillards par quels magasins et boutiques ils doivent commencer le pillage ! L'expérience de 1881 a pourtant suffisamment démontré que, si ce sont les maisons juives qui écopent les premières, les maisons chrétiennes ne tardent pas à avoir leur tour. Cette leçon n'a donc pas profité à nos gouvernants ? On le dirait, à voir avec quelle légèreté ils encouragent l'excitation à la haine des classes les unes contre les autres, crime punissable dans tous les pays, même ceux où règne la liberté absolue de la presse. Il aurait été mille fois plus intelligent d'imposer aux juifs le remplacement de leurs prénoms par des équivalents chrétiens et d'autoriser ceux qui s'étaient convertis à changer non seulement leurs prénoms, mais aussi leurs noms de famille.

n'est pas une maxime de l'Église russe. Des deux servantes du Christ, Marthe et Marie, c'est la première qui symbolise l'Église orthodoxe.

Mais si l'on ne peut recourir à la violence pour convertir les israélites, il n'en est pas moins vrai que la raison d'État exige en Russie l'assimilation de la race juive au reste de la population, résultat qui ne sera atteint d'une façon rapide et complète que par la conversion d'une grande quantité de juifs à la foi chrétienne. Si les pouvoirs publics et une partie de la presse sont souvent d'un avis contraire, c'est qu'ils ont toujours commis la grave erreur de traiter le problème qui fait l'objet de cette étude comme une *question juive* et alors ils se sont forcément laissé guider par des antipathies personnelles, par des réminiscences historiques et surtout par le besoin de singer ce qu'ils croyaient être les tendances de l'Occident. Nous avons déjà dit qu'il ne peut exister en Russie que des *questions russes,* que des intérêts russes. Ce sont ces intérêts qui, nous ne saurions trop le répéter, réclament la conversion du plus grand nombre possible de juifs à l'orthodoxie.

Par bonheur, un gouvernement avisé n'a nul besoin ici de pratiquer le viol toujours odieux des consciences ; il dispose de bien d'autres moyens pour amener une foule de juifs à se convertir. Agir

par tentation ou exercer une certaine pression toute morale ne veut pas dire violenter. Séduire une femme par l'amabilité, par de beaux bijoux même, est très bien porté; l'emploi de la violence pour arriver au même but est hautement condamnable.

Nous avons déjà signalé indirectement un des moyens dont le gouvernement peut faire usage : n'accorder de fonctions publiques (celles de médecins militaires exceptées) qu'aux juifs convertis — et convertis à l'orthodoxie seulement ; les demi-mesures soulèvent autant de clameurs que les mesures radicales tout en n'obtenant que des résultats médiocres. Qu'on ne crie pas à l'intolérance, l'état de la civilisation en Russie et plus encore celui des juifs russes autorisant pleinement une pareille mesure. Y a-t-il si longtemps que les gouvernements européens réputés les plus civilisés ont accordé l'émancipation complète des juifs ? Et combien l'ont fait sincèrement et respectent dans la pratique le principe qu'ils ont inscrit dans leur législation ? Ce n'est toujours pas l'Allemagne. Pourquoi demander à la Russie d'être plus libérale que des pays qui la précèdent de fort loin dans la voie de la civilisation ?

Et quand, au lieu de se payer de mots, on va au fond des choses, est-ce qu'en France même, chez cette nation si fière d'avoir la première proclamé la liberté de conscience, tous les gouvernements n'ont

pas agi comme nous conseillons au gouvernement russe d'agir ? Est-ce que sous la monarchie les places et les avancements ne se donnaient pas de préférence aux élèves des jésuites et, en général, aux hommes réputés pieux et attachés à leurs devoirs religieux ? Est-ce que, sous la République, les « cléricaux » ne se voient pas exclus des emplois de l'État, et toutes les faveurs gouvernementales ne vont-elles pas d'ordinaire aux francs-maçons et aux soi-disant libres penseurs ? Un gouvernement traditionnel et immuable serait-il par hasard blâmable de faire dans l'intérêt de la religion ce qu'on fait ailleurs en faveur de l'athéisme ?...

Il serait aisé de trouver mille autres avantages à offrir aux juifs pour les attirer au culte orthodoxe. En première ligne viendrait naturellement le droit illimité de séjour *aussitôt* après la conversion à l'*orthodoxie*. On pourrait aussi pendant une dizaine d'années exempter les nouveaux convertis des impôts et patentes, ce qui a déjà été fait en Russie pour bien d'autres. Nous irons plus loin, nous conseillerons même, à titre d'essai pendant quelque dix ans, de libérer du service militaire *actif* les israélites soumis au recrutement qui se convertiront eux et leurs familles. Cela pourrait donner d'excellents résultats. Peut-être y aurait-il lieu aussi d'accorder certaines immunités aux juifs qui prendraient l'engagement

de faire baptiser leurs enfants nouveau-nés et d'en confier par la suite l'éducation religieuse à un prêtre orthodoxe. La conscience n'existant pas encore chez l'enfant nouveau-né, on ne pourrait même pas parler de pression exercée sur elle.

Il est certain que ces diverses mesures amèneraient peu à peu la conversion de centaines de mille juifs et obvieraient aux inconvénients résultant de la trop grande fécondité de la race. Mais leur action salutaire se manifesterait encore dans le rapprochement des deux populations, dans l'apaisement des haines et surtout dans la formation d'un état d'esprit permettant, à un moment donné, dans vingt ou trente ans, d'achever par des moyens plus expéditifs la conversion des juifs russes. Grâce à la détente, à la pacification qui suivra la mise à exécution du programme indiqué plus haut, un jour viendra, nous en sommes sûr, où pourra être promulgué sans rencontrer d'opposition sérieuse un oukaze *déclarant obligatoire le baptême de tous les juifs nouveau-nés* à dater, bien entendu, d'un certain délai, pendant lequel les parents désireux de soustraire leur progéniture à cette obligation auront la faculté d'émigrer. Que les persécutions cessent, que les barrières qui emprisonnent les juifs dans certains districts soient levées pendant quelque temps et cette mesure, couronnement de l'édifice législatif

dont nous venons d'ébaucher les grandes lignes, sera acceptée comme la solution la plus naturelle et la plus équitable du problème qui nous occupe.

Et qu'on ne vienne pas encore récriminer contre le caractère d'intolérance d'une loi semblable. Les nouveau-nés n'ont pas de conscience, l'État peut donc leur imposer les convictions qu'il estime les plus conformes à leurs intérêts et besoins. Est-ce qu'en se chargeant de l'enseignement de la jeunesse l'État ne fait pas la même chose ? Dans la France républicaine que nous devons considérer comme réalisant les derniers progrès de la politique libérale la plus avancée, est-ce que l'État n'a pas exclu Dieu de ses écoles, rendu obligatoire l'éducation athée, forcé des familles profondément religieuses à subir un enseignement purement laïque, proscrit des librairies classiques les ouvrages de grands écrivains français où se trouve le mot Dieu ? Et on dira que le gouvernement russe attente aux droits les plus sacrés de la personne humaine en imposant le baptême aux nouveau-nés juifs ? Allons donc !...

Juin 1891.

FIN

TABLE

—

PARIS — IMPRIMERIE CHAIX, 20, RUE BERGÈRE. — 19004-8-91.

149

155

157

173

211

235

251

255

297

309


UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06255 8799



